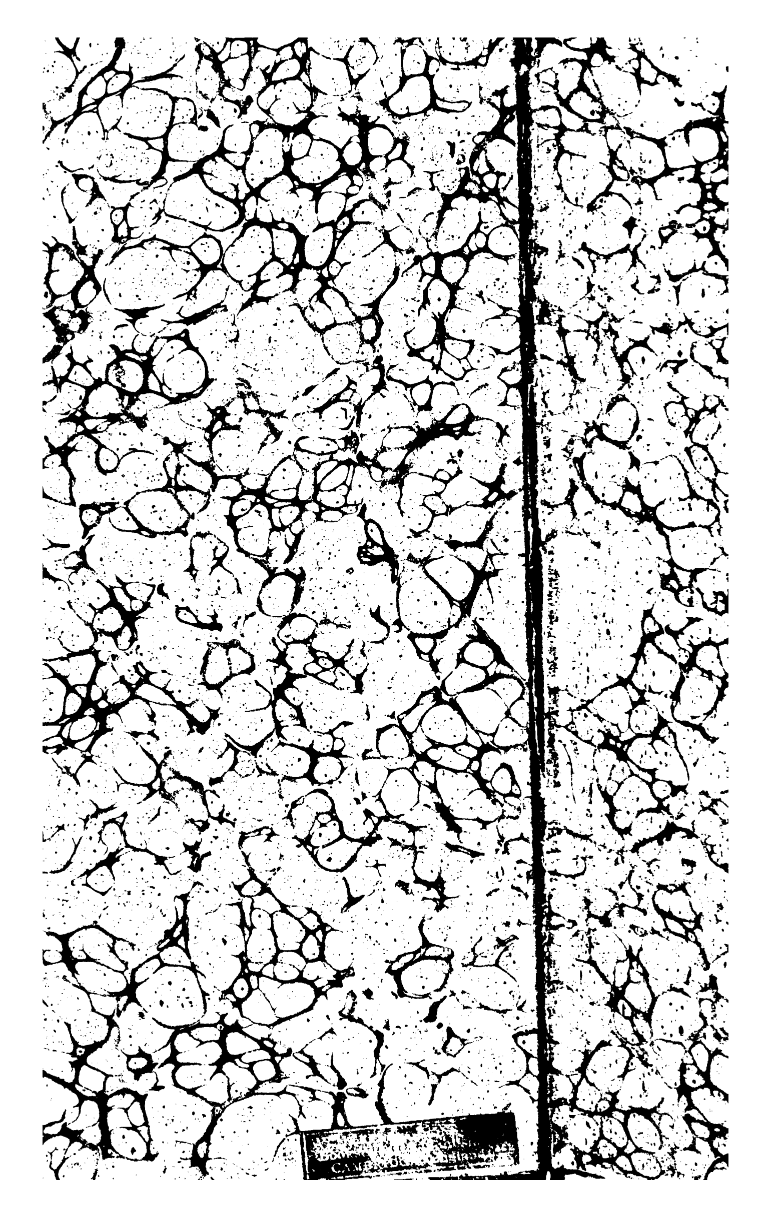




J W H Tollett
London 1876
E. C. Parkinson
in memory of
J W H Tollett
S. M. H. Aug 4/83

HISTOIRE
DE L'ISLE
DE
CEYLAN,

Ecrite par le Capitaine J. RIBEYRO, *& présentée au Roi de Portugal en* 1685.

Traduite du Portugais par Monsr. L'ABBE' **LE GRAND.**

Enrichie de Figures en Taille-douce.



Suivant la Copie de Trevoux,
A AMSTERDAM,
Chez J. L. DE LORME, Libraire.

M. DCCI.

1711

A SON

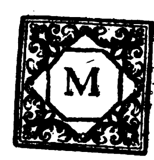
EXCELLENCE

MADAME

LA

COMTESSE DOUAIRIERE

D'ERICEYRA.



ADAME,

J'aurois bien souhaité offrir à Vôtre Excellence un ouvrage qui lui auroit fait plus

d'honneur, & qui auroit été plus agreable au public que celui-cy. Et mes desirs auroient été accomplis, si Vôtre Excellence avoit voulu me permettre d'apporter en France les lettres que la feue Reyne de Portugal Marie de Savoye vous a écrites, & les réponses que vous lui avez faites. On auroit connu par ces lettres, MADAME, *jusques à quel point, cette Reine si grande dans tous les états de sa vie, vous honoroit de son estime & de son amitié; combien vous en étiés digne, & combien elle fut heureuse de trouver en arrivant en Portugal une maison qui lui étoit toute devoüée, & dans cette maison une jeune Dame qui joignoit à une beauté parfaite, une prudence consommée, & les sentimens les plus droits, les plus nobles & les plus élevez.*

Ce fut cette confiance entiere que cette incomparable Reyne avoit eue en vous, MADAME, *qui me fit souhaiter avec tant de passion de presenter mes respects à Vôtre Excellence, & de connoistre une personne de qui j'entendois dire tous les jours tant de merveilles. Ce que j'en ay vû par moy-même a surpassé de beaucoup ce que la renommée m'en avoit appris.*

J'ay eu de la peine à comprendre, même en vous entendant parler nôtre langue, que

sans

ſans être ſortie des terres de Portugal, vous puiſſiez la parler mieux que les François les plus delicats & les plus polis ne la parlent. Et nos plus habiles critiques ſont ſurpris, en liſant ce que vous écrivez en François, que vous puiſſiez allier le brillant & la vivacité du Portugais avec ce naturel & cette ſimplicité que nous aimons tant. Mais quelle ſeroit leur admiration, s'ils liſoient tous ces ouvrages Italiens & Eſpagnols qui ſont ſortis de vôtre plume, s'ils vous entendoient parler toutes ces langues avec cette facilité, & cette politeſſe que vous les parlés?

Je n'ignore pas, MADAME, *que la vertu, l'eſprit & les ſciences ſont hereditaires aux perſonnes de vôtre ſang, & qu'il n'y a point de maiſon qui ait donné autant de Heros au Portugal & à l'Eſpagne que celle de Meneſez. Mais quelle gloire n'ajoutez-vous pas à celle de vos ayeux, de ces hommes extraordinaires qui aprés avoir été les reſtaurateurs de la Monarchie d'Eſpagne, en avoir été l'ornement & le ſoûtien dans tous les ſiecles, ont reçû dans celui-cy un nouvel éclat par les grandes & à jamais memorables actions de Meſſieurs les Comtes d'Ericeyra vôtre pere & vôtre époux.*

On ne connoiſt preſque plus ces anciens

Ducs d'Asturies d'où vous tirez vôtre origine ; & on parlera éternellement de la sagesse, de la conduite, de la valeur de ces deux illustres freres, qui aprés avoir été la terreur des Mores & des Espagnols pendant la guerre, ne leur ont pas moins été redoutables pendant la paix, toûjours semblables à eux mêmes, aussi habiles Ministres que grands Capitaines.

Ce temoignage que tout le monde leur rend, ne fait pas moins vôtre éloge que celuy de ces deux grands hommes. On sçait, MADAME, *que dans le tems qu'ils ont paru avec le plus d'éclat, Vôtre Excellence a été l'ame de leurs conseils, & l'esprit qui les animoit. On sçait que vous avez la meilleure part aux ouvrages qu'ils ont donnés au public. Cette portion qui vous revient à si juste titre, de ce que des personnes qui vous touchent de si prés, ont fait de grand & de merveilleux, suffiroit seule pour vous immortaliser, quand vous ne vous seriez pas autant élevée au dessus d'eux, que vous avez fait par une application continuelle à remplir tous vos devoirs, par cette charité ardente qui est la regle de toutes vos actions, par tous ces écrits en vers & en prose qui laisseront à la posterité une si haute idée de vôtre sçavoir, & de vostre pieté.*

Je connois bien, MADAME, *le peu de proportion qu'il y a entre tant de vertus, & l'ouvrage que je prens la liberté de vous offrir Mais comme tous les memoires que j'ay apportés du Portugal vous appartiennent; que c'est Vôtre Excellence qui me les a procurés, j'espere qu'elle ne desaprouvera pas que je tâche de m'acquiter d'une partie de ce que je lui dois., & qu'elle recevra avec sa bonté ordinaire ces premieres marques publiques de ma reconnoissance, & du tres-profond respect avec lequel je suis*

MADAME

De vostre Excellence

Le tres-humble & tres-obeïssant serviteur J. L. G.



PREFACE
DE
L'AUTEUR.

IL m'a bien plus coûté à acquerir les connoissances que j'ay ramassées dans ce Livre, qu'à les écrire, puisque je ne les ay acquises que par une longue experience & par beaucoup de travail. Je les ay mises par écrit sans derober aucun temps à mes autres affaires, & comme j'ay passé une grande partie de ma vie dans les armées, on ne doit pas attendre de moi un style poly & coulant. Je ne me suis même hazardé à écrire ce qui est

venu

venu à ma connoissance ; que parce que j'ay vû que personne ne vouloit nous donner une Histoire suivie de tout ce que nous avons fait & souffert dans l'Isle de Ceylan, & que même nous n'avions pas encore de Relation exacte d'un pays si beau, si riche & si fertile en toutes choses, & qui a été pendant plusieurs années le theatre de la guerre que nous avons soûtenuë contre deux puissans ennemis. J'ay crû qu'en conservant la memoire de tant de grandes actions qui s'y sont faites, je pourrois aussi faire connoître nos mauvais succez & ce qui en a été la cause. Je puis assurer que je n'ai été porté à écrire ny par envie, ny par desir de me vanger de personne; je rapporte fidellement ce que ma memoire m'a fourni, & je ne pense pas qu'elle m'ait trompé. Je ne me suis point étendu en digressions, j'ay songé uniquement à me faire entendre & à ex-

expliquer chaque fait dans toutes ses circonstances. J'ay divisé cet ouvrage en trois livres. Dans le premier j'ay donné une connoissance exacte du pays & des droits que les Roys de Portugal y ont : dans le second j'ay decrit les guerres que nous y avons soûtenuës : & j'ay fait voir dans le troisiéme le peu de conduite que nous avons eu dans nos Estats des Indes. Je soûhaite que cela serve à ceux qui viendront aprés nous, & leur fasse prendre de meilleures mesures pour conserver ce qui nous reste en ce pays-là & pour en tirer de plus grands avantages que nous n'avons fait ; c'est tout le but que je me suis proposé dans ce travail.



PREFACE
DU
TRADUCTEUR.

*IL ne seroit pas necessaire d'ajoûter une Preface à l'Avertissement de Jean Ribeyro, si je n'avois fait que traduire simplement la Relation qu'il a écrite de l'Isle de Ceylan; mais comme je l'ay augmentée de plusieurs Chapitres sous le nom d'*Additions*, je croi qu'il est à propos de connoître les Auteurs d'où je les ai tirez.*

Le premier & le plus considerable est Philippe Botelho Prêtre Ceylanois, qui a écrit une Relation de la Guerre d'Uva, qui m'a été communiquée par Mr. le Marquis de Fontes. On apprend de cet Auteur même, que son Oncle étoit Grand Chambellan de Jean Perea Pandar Empereur Chrétien; qu'il étoit aussi Juge souverain de tous ses Royaumes; que D. Emanüel son Ayeul a été un des plus zelez Défenseurs de la Religion

Catholique, ayant donné de tres-grandes sommes d'argent pour le progrés de nôtre sainte Foy, & qu'il fut tué aux pieds de l'Empereur son Maître; que D. Loüis & D. François freres de sa mere furent mis à mort, pour n'avoir pas voulu reconnoître Roy de Candy l'Apuamé D. Jean, & que lui enfin est le dernier de vingt-quatre garçons que sa mere a eus d'un seul mari mort à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Il étoit à Ceylan lorsque le General Constantin de Sâa perit avec toute l'armée Portugaise; il en donne un detail bien plus grand & plus exact que celui qu'on trouve dans cette Relation, & dans la vie même de Constantin de Sâa. Il a écrit les suites de cette défaite, que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Il promet dans le premier Chapitre de sa Relation, l'Histoire des antiquitez de Ceylan, je ne sçai s'il a executé sa promesse. Je suis encore redevable à Mr. le Marquis de Fontes de plusieurs autres manuscrits qu'il a eu la bonté de me communiquer, entre autres d'une Histoire des Indes écrite par Gaspar Correa Secretaire d'Alphonse d'Albuquerque, de la dixiéme Decade de Diego de Conto, de la continuation du même Auteur par le Bocaro: l'on trouve aussi ces deux derniers ouvrages dans la Bibliotheque du Roy à Paris.

Mr. le Comte d'Ericeyra m'a fourni plu-

sieurs

sieurs memoires, sur lesquels feu Mr. le Comte d'Eryceira son pere a écrit sa belle & curieuse Histoire du Portugal restaurado *en deux grands volumes in folio, qui contiennent tout ce qui s'est passé depuis l'acclamation du Roy Jean IV. jusqu'a la paix faite en* 1668. *par laquelle le Roy d'Espagne a reconnu la Maison de Bragance pour vraye & legitime heritiere de la Couronne de Portugal. J'ai trouvé parmi ces papiers plusieurs journaux du Pere Damien Vieira, qui quoique Prêtre & Jesuite, s'est rendu fameux par la défense qu'il fit à Colombo, & ensuite à Cochim. J'ai aussi quelques originaux de ce Pere, & entr'autres de grands memoires sur le Gouvernement Ecclesiastique, & sur le Gouvernement Civil des Indes, d'où j'ai tiré beaucoup de particularitez touchant l'Isle de Ceylan.*

Outre ces manuscrits, je me suis servi de la vie de Constantin de Sâa, écrite en Espagnol par son fils Jean Rodrigues de Säa, & Menesez, des decades de Jean de Barros, de Diego de Couto, du Bocaro, des voyages de Spielberg, de Wibrand van Waerweyk, de Walter Schultzen, de l'Histoire que Philippe Balde a donnée in fol. du Malabar & de l'Isle de Ceylan, où il a été Ministre pendant dix ans.

J'ai tiré encore beaucoup de secours des recüeils de voyages de Ramusio, de Purchas,

&

& de Mr. Thevenot : enfin je n'ai rien épargné de ce que j'ai crû necessaire pour rendre cette Relation utile & agreable. J'ai cherché les meilleurs plans & les meilleures cartes : j'en ai fait copier plusieurs que Mr. de Guenegaud m'a prêtez tres-obligeamment ; j'en ai encore fait venir d'Hollande, & Mr. de l'Isle qui s'applique depuis si long-tems à la Geographie, & qui s'y est rendu si habile, a bien voulu dresser celle que l'on trouvera à la tête de cet Ouvrage.

J'ai crû qu'aprés avoir augmenté ma Traduction de tant de recherches differentes, je devois encore rapporter les sentimens des Auteurs anciens touchant cette Isle ; & c'est ce que je vais faire.

Des differens noms de l'Isle de Ceylan. Abregé de ce que les anciens Auteurs, & ceux du moyen âge ont écrit sur cette Isle.

CEylan a eu differens noms ; les Auteurs Portugais, Jean de Barros & Diego de Couto pretendent qu'elle s'est appellée d'abord *Lança Lançao*, ou *Lanças*, qui veut dire *Terre de delices*, *Paradis terrestre :* que les Malabares l'ont ensuite nommée *Illanare*, qui signifie Royaume de l'Isle, qu'on lui a encore donné le nom de *Tranate*, *d'Hibenaro*, de *Tenarisim*. Pline & Ptolomée disent qu'elle s'est aussi appellée *Simondi*, *Palai Simondi*, & Σαλικὴ, & les peuples Σαλαὶ : mais elle est connuë particulierement sous trois noms, qui sont la *Taprobane*, *Serindib*, ou *Serindiul*, ou *Serindive*, & *Zeylan*, ou *Ceylan*. Les Grecs & les Romains ne l'ont connuë que sous le premier de ces trois noms ; & ceux d'entre les Modernes qui veulent que la *Taprobane* soit l'Isle de Sumatra, sont obligez de dire que Pline

&

& Ptolomée] se sont trompez, ce qui est difficile à croire sans preuves ; ils pourroient encore mettre Strabon, Mela, Denys Periegetes, avec Pline & Ptolomée, qui tous ont decrit la *Taprobane*, & en ont rapporté des choses qui ne conviennent qu'à l'Isle de Ceylan. La plûpart de ces Ecrivains la placent prés du Cap Coli, qui ne peut être que le Cap Comorin ; ils l'appellent la *Mere des Elephans*, & Strabon dit[qu'elle porte beaucoup de Canelle. Ptolomée marque dans sa *Taprobane* les places de Sindo-Canda, de Rodagani, qui ne peuvent être que Candy & Raygam. Mais si l'on veut de plus grandes preuves que Ceylan est la même Isle que la *Taprobane*, on peut consulter le fameux & sçavant Monsieur Bochard qui a fait dans son Phaleg un parallele assez long de la *Taprobane* & de Ceylan. Les Auteurs du moyen âge, tels qu'Ammian Marcelin, Cosmas le Solitaire, & generalement tous les Orientaux la nomment *Serindib*, ou *Serindiul*; Cosmas le Solitaire l'appelle Σειλεδίβα par un changement de l'R en L, ce qui se fait assez aisément, même dans la prononciation ; & je ne doute point que ce ne soit

de

de là, que s'est formé le nom de *Zeilan*. Marco Paolo & Ayton l'Armenien sont les plus anciens Auteurs que je sçache qui l'ayent nommée ainsi.

Il y a apparence que c'est à Alexandre le Grand, que les Europeans sont redevables de la decouverte de cette Isle: ce Prince dont l'esprit & le courage étoient beaucoup au dessus de ses conquêtes, étant arrivé vers l'embouchure de l'Inde, voulut sçavoir s'il n'y avoit point d'autre monde: Nearque un de ses Pilotes s'offrit d'aller à la découverte: on embarqua Onesicrite avec lui, & on les chargea tous deux d'écrire chacun son journal; leurs écrits ne sont point venus jusqu'à nous, & Diodore de Sicile est le plus ancien de tous les Ecrivains qui se sont conservez, qui ait parlé de l'Isle de Ceylan; & ce qui est singulier, c'est aussi celui de tous les anciens qui a le mieux marqué son étenduë, en lui donnant cinq mille stades de circuit, ce qui fait un peu plus de deux cens lieues; or s'il est vrai, comme la plûpart des Relations l'assûrent, que la mer emporte de tems en tems un peu de cette Isle du côté du Nord, on trouvera qu'il n'y a pas une difference bien considе-

ſiderable entre l'étenduë que lui donne Diodore de Sicile, & celle qu'elle a aujourd'hui; Strabon la fait plus grande que l'Angleterre, Mela l'appelle un nouveau monde, Pline dit qu'elle a dix mille ſtades de longueur, Ptolomée ne la fait pas ſi grande, mais il veut qu'elle ait neuf cens mille; ce qui prouve bien que ni les Grecs ni les Romains n'ont pas eu une connoiſſance fort grande, ni fort particuliere de l'Iſle de Ceylan.

Si nous en croyons les Hiſtoriens Portugais, les Chinois ont été les premiers qui ont habité cette Iſle, & cela arriva de cette maniere. Ces peuples étoient les maîtres du commerce de tout l'Orient, quelques-uns de leurs vaiſſeaux furent portez ſur les baſſes qui ſont prés du lieu, que depuis on appelle *Chilao*; les Equipages ſe ſauverent à terre, & trouvant le païs bon & fertile, ils s'y établirent: bien-tôt aprés ils s'allierent avec les Malabares, & les Malabares y envoyoient ceux qu'ils éxiloient, & qu'ils nommoient *Galas*. Ces Exilez s'étant confondus avec les Chinois, de deux noms n'en ont fait qu'un, & ſe ſont appellez *Chingalas*, &

en-

ensuite *Chingulais*: mais Philippe Botelho donne une autre origine au mot de *Chingulais*, il veut qu'il vienne de *Singa*, qui signifie en langue du pays *Lion*, & que ces peuples se soient nommez ainsi, pour marquer leur courage & leur valeur. Il est vrai que plusieurs Rois de Ceylan ont porté le nom de *Singa*; & il est vrai aussi que les Chinois ont long-tems été les maîtres de toutes ces mers-là; que les Perses ensuite & les Arabes ont partagé le commerce avec eux, & que la plûpart de ces peuples ont fait un grand trafic d'Elephans & de Canelle, dont on tire une grande quantité de Ceylan. Cosmas le Solitaire dit que de son tems les Marchands Chrétiens de Perse avoient une Eglise dans cette Isle, & je ne doute pas que ces peuples n'ayent eu connoissance du Christianisme long-tems auparavant que les Portugais fussent entrez dans ces païs-là.

Ex-

Explication des Noms de Dignitez &c.

Apuamé *est un*	General
Dissava	Gouverneur de Province.
Modiliar	Colonel.
Arache	Capitaine.
Lascarin	Soldat du Pays.
Topaze	Metif ou Creole.
Adigare	Grand Juge
Bandigaralla	Chef de la Justice.
Mareillero	Conseiller de Justice pour juger des differends & terminer les procés.
Changaar	Prestre.
Atapata	Capitaine des Gardes.
Baudanezes	Soldats de l'Isle de Banda.

TA-

TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE PREMIER.

XVII.

LIVRE SECOND.

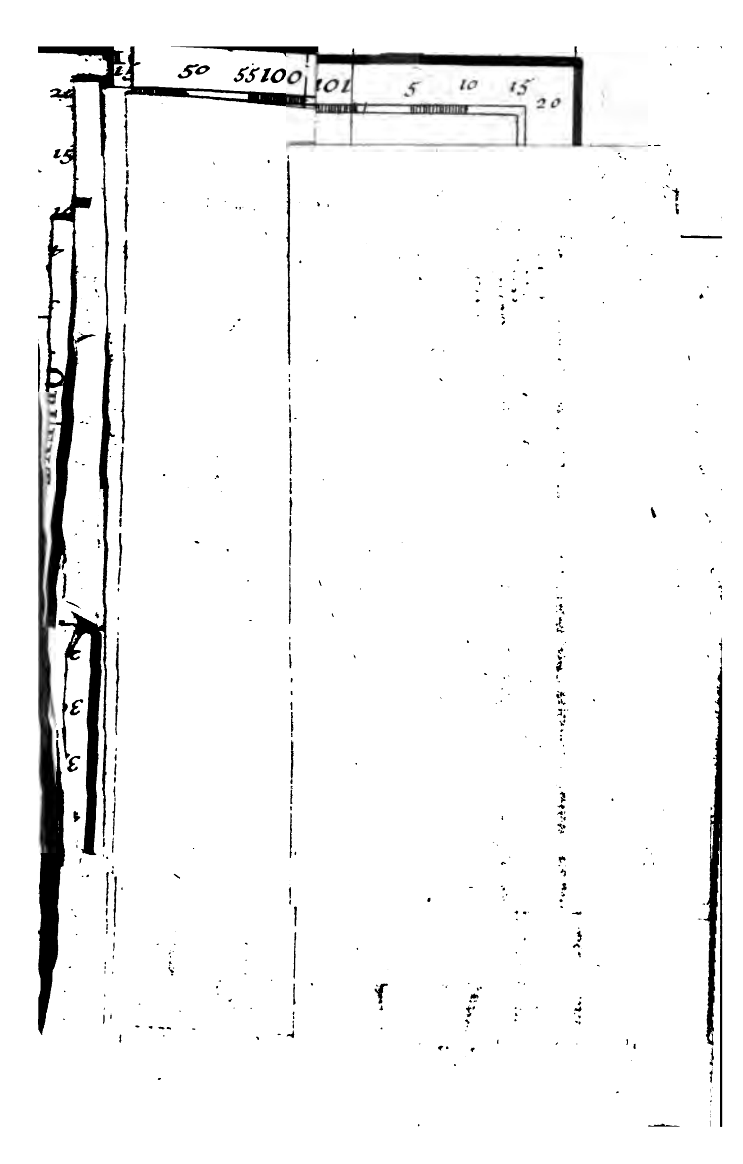
Contenant les Guerres que les Portugais ont eües dans l'Isle de Ceylan avec le Roy de Candy, & avec les Hollandois.

XVII.

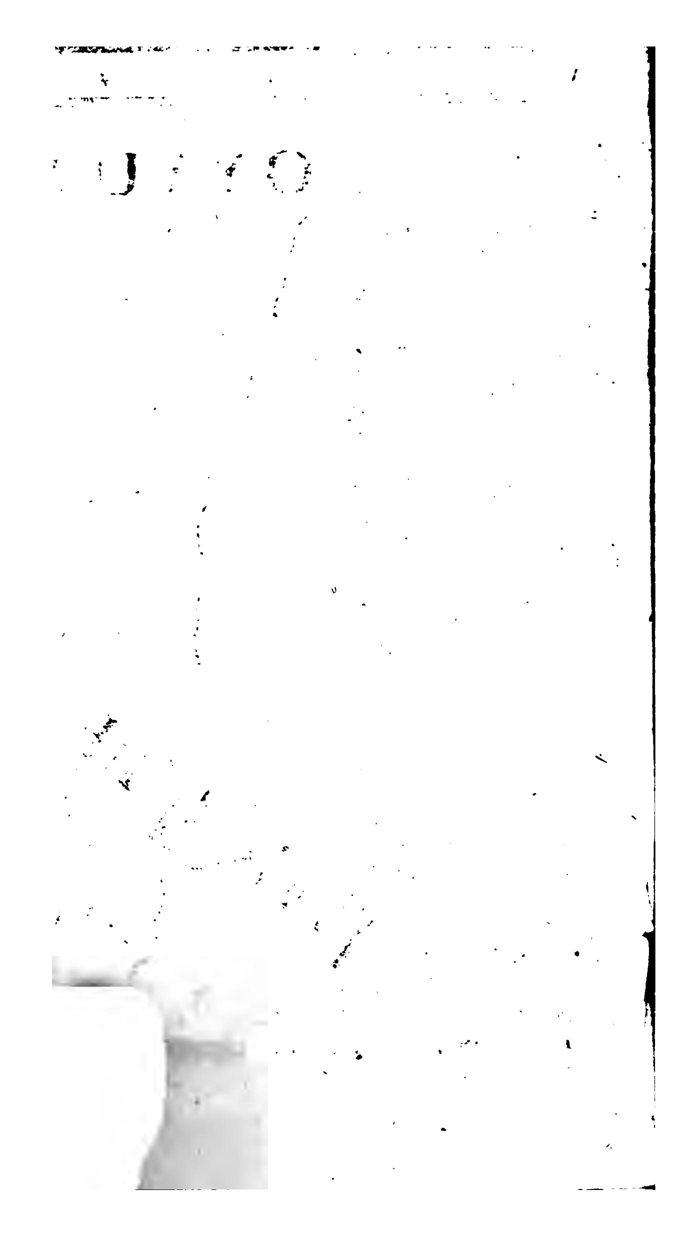
LIVRE TROISIE'ME.

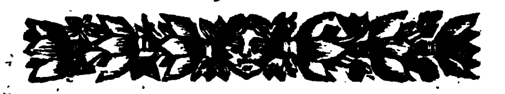
Fautes que nous avons commises dans nos Conquêtes des Indes.

HIS-



50 55 100
101 5 10 15 20





HISTOIRE DE L'ISLE DE CEYLAN,

Ecrite par le Capitaine JEAN RIBEYRO, *& presentee au Roi de Portugal en* 1685.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Isle de Ceylan.

L'ISLE de Ceylan s'étend depuis le sixiéme degré de latitude septentrionale jusqu'au dixiéme. On prend sa longueur depuis la pointe de Gallé jusqu'à celle das Pedras, qui sont à soixante-deux lieuës l'une de l'autre; & sa lar-

 geur

geur depuis Chilaon jusqu'à Triquinimalé est de quarante-sept lieuës, & elle a cent quatre-vingt-dix lieuës de tour. Elle est à quarante cinq lieuës à l'Est du Cap de Comorin, où commence la côte de la pêcherie; & la mer fait entre cette côte & l'Isle de Ceylan un détroit qui a cinquante-sept lieuës de longueur: sa largeur n'est pas égale par tout; au milieu sont les Isles de Ramanacoil & de Manar à douze lieuës l'une de l'autre: le canal est si étroit en cet endroit, & la mer est si basse & si pleine d'Islots & de bancs de sable qui bouchent le passage, qu'il n'y peut aller que de petits bâtimens, qui vont & viennent de Ceylan à la côte de Coromandel. Tous les navires qui vont dans ces mers-là, soit du Nord au Sud, soit du Sud au Nord, sont obligez de reconnoître la pointe de Gallé, qui est la partie la plus meridionale de cette côte. Comme l'Isle de Ceylan est la clef des Indes, il semble que Dieu ait pris plaisir à l'enrichir des plus grands & des plus rares tresors de la terre, & à la placer sous le plus heureux climat du monde.

Mais afin de donner une meilleure & plus

plus ample connoiſſance de ce païs, nous en décrirons chaque Province en particulier; nous marquerons ſa ſituation, ſes richeſſes, les fruits qu'elle produit; les places & les forteresſes qui y ſont; les droits que les Rois de Portugal ont ſur cette puiſſante Iſle; les loix, les coûtumes, les uſages, les rits, les ceremonies des Chingulais: & nous en parlerons avec d'autant plus de certitude, que nous avons été dans ce païs-là dix-huit ans entiers, dont nous en avons paſſé quatorze dans les bois, pendant une penible & cruelle guerre, & avec des miſeres qu'on ne ſauroit bien repreſenter.

CHAPITRE II.

Des Royaumes de l'Iſle de Ceylan.

ON dit que cette Iſle a ſept Royaumes, & je n'en ſuis pas ſurpris, puiſque ſur les côtes des Indes ſouvent châque petit païs a ſon Roi particulier, comme nous le voyons à Canara & dans le Malabar. Depuis la riviere de Sal juſqu'au Cap de Comorin, dans une langue

de terre de cent quarante lieuës de longueur sur quinze ou dix-sept de largeur tout au plus, à compter depuis le bord de la mer jusqu'aux montagnes de Gatte, il y a jusqu'à quinze Rois, dont les principaux sont ceux de Canara, de Tala, de Cananor, de Cochin, de Pallur, de Changatte, d'Achinota, de Porca, de Coulaon & le Samorin, que je devois mettre le premier. C'est ce qui a rendu la conquête de ce pays si facile; car comme châque Roi n'avoit qu'un fort petit pays, chacun d'eux ne pouvoit pas en particulier resister à la puissance des Mahometans, qui ont ruiné presque tous les Princes Gentils qui étoient dans les Indes. Les Rois dont nous venons de parler se sont maintenus jusqu'à cette heure; parce que pour aller à eux, il faut ou les attaquer par mer, ou traverser les montagnes * qui separent la presqu'isle au deçà du Gange dans toute sa longueur; & ces montagnes sont si escarpées en plusieurs endroits, particulierement du côté de Canara

* *On les appelle*, montagnes de Gatte, *c'est comme qui diroit montagnes de montagnes*, Gatte, *en langue du pays ne signifiant autre chose que montagne.*

nara & de Malabar, qu'elles sont impraticables. Je le sai par experience pour les avoir passées en 1656. lorsque les Hollandois aprés avoir pris Colombo, me transporterent avec le reste de la garnison à Negapatan sur la côte de Coromandel ; d'où j'allai par terre à Goa. Ces montagnes sont hautes de deux lieuës, & tres-steriles, on ne voit en plusieurs endroits que le Ciel & des rochers affreux ; on ne trouve ni puits, ni fontaines, & nous traversâmes seulement trois rivieres dans tout nôtre voyage : en recompense la plaine est tres fertile & fort peuplée ; il y a beaucoup de gros bourgs & de gros villages, qui sont tous bâtis sur quelque lac, où sur quelque étang, le bled & les legumes y croissent tres-bien, & on y nourrit quantité de troupeaux : Mais pour retourner à Ceylan, le plus puissant Prince qui fût là autrefois, étoit le Roy de Cotta, que tous les autres respectoient comme leur Empereur. Il tenoit sa Cour à demi-lieuë de Colombo, où à peine l'on peut découvrir aujourd'hui les ruines de son Palais. Tout est couvert de broussailles & de bois; son Royaume s'étendoit le long de la mer, depuis

Chilaon jusqu'aux *Grevaias* par l'espace de cinquante-deux lieuës, & contenoit les meilleures Provinces de l'Isle; savoir les *Quatre-Corlas*, *Sept-Corlas*, *Salpiti-Corla*, *Reygan-Corla*, *Pasdum-Corla*, *Corla-de-Gallé*, *Beligaon*, *Corna-Corla*, *Atagan-Corla*, *Maturé*, *le Pagode de Tenevaré*, *Asgrevaïas*, tout le Royaume de *Dina-Vaca*, qu'on appelle de *Duas-Corlas*, jusqu'au Pic d'Adam & aux frontieres de Candy & d'Uva. *

Le Royaume d'Uva commence au Pic d'Adam, & s'étend jusqu'à Batecalou & au Royaume de Candy. Le Royaume de Candy va depuis le Pic d'Adam jusqu'à Triquinimalé, & aux Bedas qui sont prés de Jafanapatan; celui de Dina-Vaca s'étend depuis le Pic d'Adam jusqu'aux quatre Corlas, & est presque dans le milieu de l'Isle. Le Royaume de Ceita-Vaca est entre les Sept-Corlas & Dina-Vaca, & contient toutes les terres de Sofragan. Le Royaume des Sept-Corlas confine avec les ter-

* *Uva n'est pas un Royaume*, Cumana Singa Hastana *frere de* Singa-Raya *ne prenoit que la qualité de Prince d'Uva*, *& non le titre de Roy.*

terres de Candy, des Quatre-Corlas, de Chilaon & de Mantota. Le Royaume de Chilaon ou de Negombo s'étend le long de celui des Sept-Corlas, & finit à la montagne de Grudumalé & à la mer. Ce sont-là les sept Royaumes que l'on compte ordinairement dans l'Isle de Ceilan. Quoique Jafanapatan soit dans la même Isle, comme il est peuplé de Malabares, que les Chingulais méprisent extraordinairement, on ne le compte pas; non plus que plusieurs autres qui ont perdu ce titre depuis plusieurs siecles; tels que sont ceux de Batecalou, de Triquinimalé, de Jaula; mais entre Triquinimalé & Jafanapatan, il y a une espece particuliere de gens qu'on nomme *Bedas*, dont nous parlerons dans la suite.

CHAPITRE III.

Des richesses de l'Isle de Ceylan.

LE Roy de Cotta permit aux Portugais de s'établir en l'Isle de Ceylan: J'ai déja dit que ce Roi prenoit la qualité

lité d'Empereur, & qu'il étoit considéré & respecté comme tel par tous les Rois de cette Isle. C'est particulierement dans son païs que croît la Canelle; il y en a une forêt de douze lieües entre Chilaon & le Pagode de Tenevaré; & ces forêts sont si épaisses, qu'un homme ne sçauroit y entrer. La feüille du Canelier approche beaucoup de celle du Laurier; elle ne tombe jamais, quoiqu'il pleuve souvent en ce pays; si on la rompt entre les doigts, elle rend une odeur tres-agreable & en même tems tres-forte. Cet Arbre n'est pas grand; & le plus haut n'a pas plus de deux brasses; il porte son fruit deux fois l'année, & ce fruit ressemble à celui que donne le Laurier. La chaleur du climat & l'humidité de la terre le font germer presque aussi-tôt qu'il tombe à terre; & ces Arbres croissent si vite & si facilement, qu'il y a une Loy, qui oblige les habitans à battre les chemins & à les netoyer; & s'ils étoient une année sans le faire, on y verroit un bois si épais, qu'on ne pourroit plus passer: quelque soin même que l'on prenne d'entretenir les chemins, ils sont si étroits, que deux hommes ne peuvent marcher de front; ainsi

ce ſont des défilez continuels qui embarraſſent extrêmement les armées.

Il y a auſſi dans les Royaumes de Ceita-Vaca, de Dina-Vaca, de Candy, d'Uva & de Cotta, beaucoup de mines tres riches: on en tire des Rubis, des Saphirs, des Topaſes d'une grandeur conſiderable; des Yeux de chat, & on en a trouvé quelques-uns qui ont été vendus vingt mille cruzades; des Jacintes, des Verlis, des Taripos & pluſieurs autres Pierres precieuſes, dont on fait là auſſi-peu de cas, que nous pourrions faire ici du ſable ou des cailloux que l'on ramaſſe dans les rivieres.

Il y a beaucoup de Cardamome dans le Royaume de Candy; & il y vient ſi grand & ſi gros, que ſix Cardamomes de Cananor n'en égalent pas un de Ceylan. On trouve encore dans cette Iſle beaucoup de bois de Breſil, que l'on appelle dans les Indes, *Sapaon*, & que l'on y eſtime extraordinairement: on tire tous les ans du ſeul Royaume de Cotta plus de mille batteaux, chacun de ſoixante tonneaux, d'un certain ſable dont on fait un trés-grand debit dans toutes les Indes.

On sçait combien le Mogol, les Rois de Pegu, de Siam, les autres Rois des Indes estiment les Elephans de Ceylan.

Le Poivre qui croît dans cette Isle, se vend beaucoup plus cher que celui des autres païs.

Il y a dans cette Isle tant de bois, & de tant d'especes differentes, qu'on ne sçait que choisir. On n'y manque pas non plus de bré, ni de mines de fer; & les drogues qu'on tire de cette Isle, sont sans nombre. Mais nous parlerons de tout cela en particulier dans la suite de cette Histoire.

Addition au Chapitre troisiéme.

Une des plus grandes richesses de l'Isle de Ceylan, est le debit de la Canelle: cet arbre croît en divers endroits; il y en a à la Chine, à la Cochinchine, dans les Isles de Timor & de Mindanao, dans le Malabar, & depuis quelques années les Portugais en ont transplanté dans le Bresil, où elle vient merveilleusement bien; mais elle n'approche point pour la bonté, de celle de Ceylan. Les Portugais appellent la Canelle qui vient dans ce païs-

Pag. 10 et 11.

là *Canela brava*, *Canela triste*, & n'en connoissent de bonne, que celle de Ceylan : encore cet Arbre ne vient pas generalement par toute l'Isle : on ne le trouve que depuis Grudumalé jusqu'à Tenevaré, ainsi que l'on a eu soin de le marquer sur la Carte. Cette Canelle même n'est pas également bonne dans toute cette étenduë de païs ; l'excellente est celle que l'on cüeille entre Ceita-Vaca & Colombo, & afin qu'elle soit encore meilleure, il faut que l'Arbre ne soit ni trop vieux, ni trop jeune, & que l'on n'en prenne que la seconde écorce.

Les Perses & les Arabes qui consument beaucoup plus de Canelle que nous, distinguent ces differentes especes de Canelle par deux noms qui n'ont aucun rapport ensemble : ils appellent la Canelle de Malabar, & toute celle qui n'est pas de Ceylan, *Kerfah* *: & ils nomment la Canelle de Ceylan, *Dar Chini Seylani*, qui veut dire, bois de la Chine de Ceylan ; parce que c'étoient les Chinois qui en faisoient le plus grand trafic, & qui portoient la Canelle à Ormus : d'Ormus on la dis-

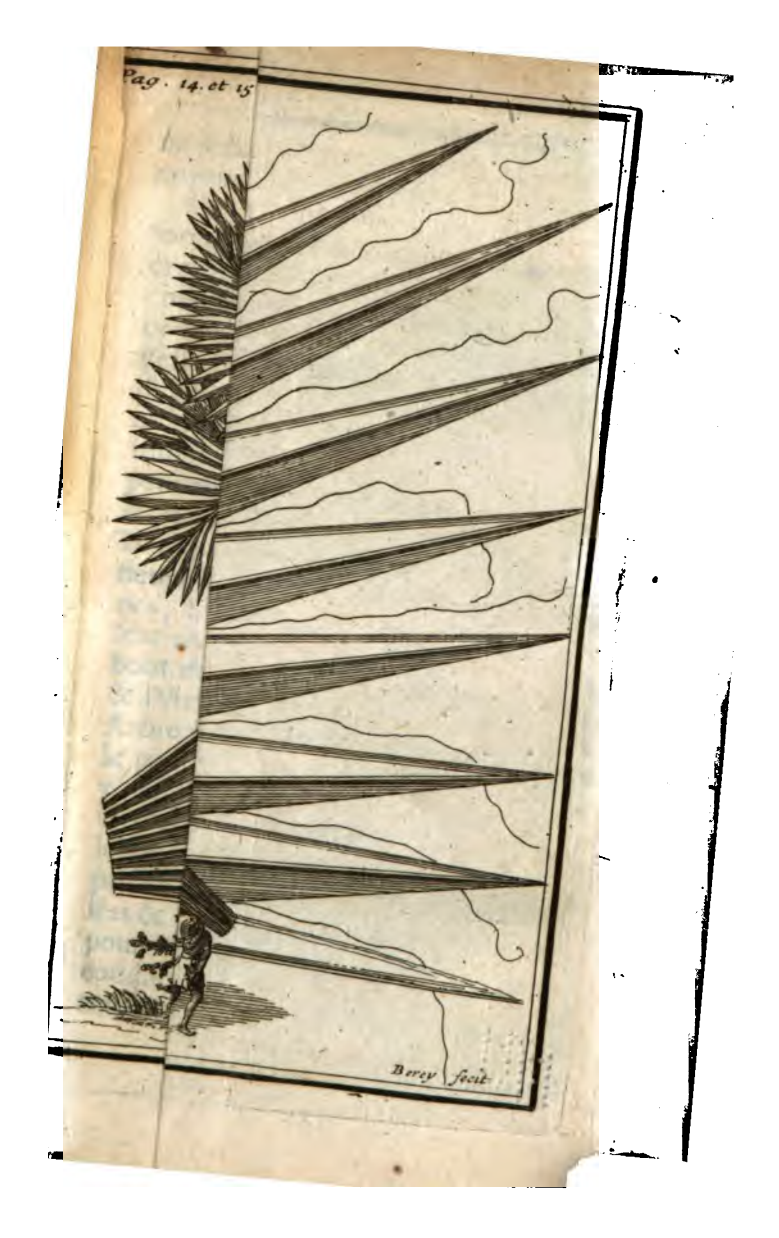
* Texeira *pag.* 196.

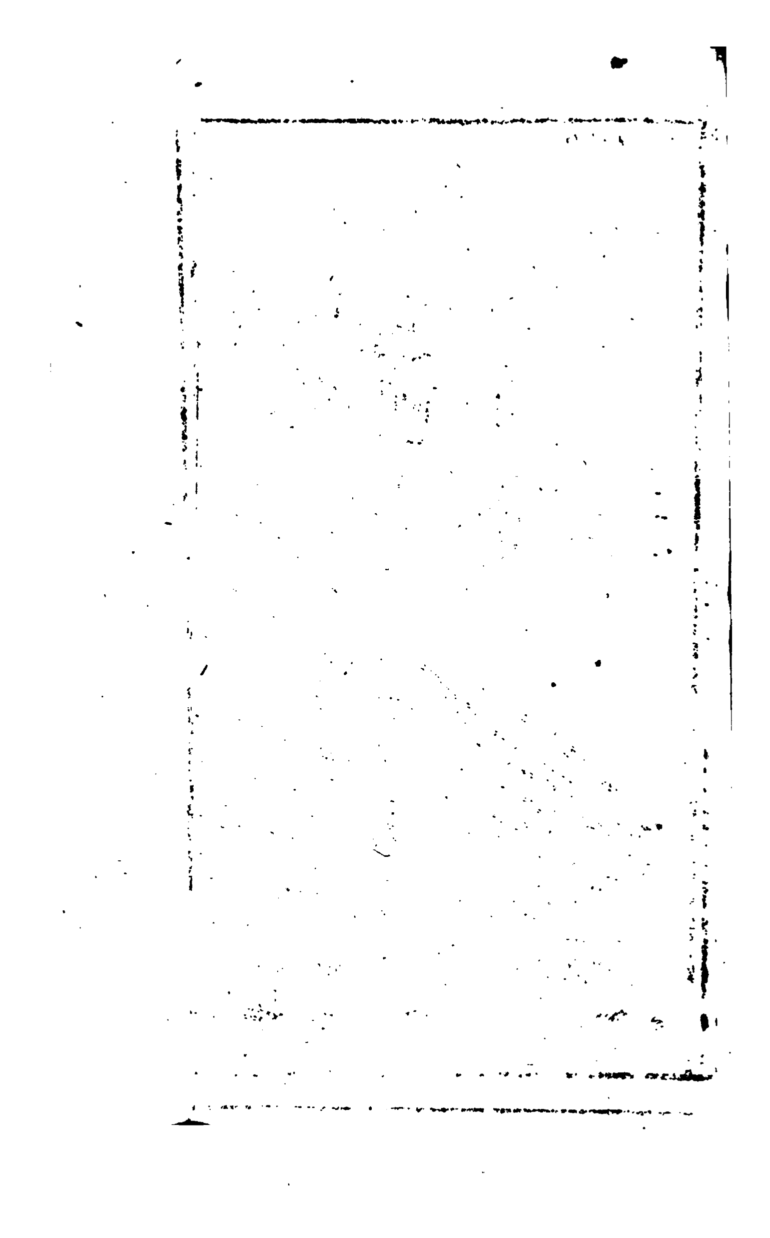
Ceylan une herbe qui porte un épi semblabe à l'épi d'orge, mais plus noir & plus barbu, qui étant appliqué sur le ventre d'une femme grosse, la fait accoucher aussi-tôt; & il ajoûte que si on l'y laissoit trop long-tems, l'enfant tomberoit par morceaux, & que la femme auroit une perte de sang que rien ne pourroit guerir.

Feu Monsieur Hermans Docteur en Medecine, & qui à son retour de Ceylan a donné au public une description exacte des plantes, herbes & fleurs que l'on cultive, ou qu'on tâche d'élever dans le Jardin de Leyde, * a fait graver une plante, que les Chingulais appellent *Adhatoda*, & qu'il prétend être *l'Ecbolium* des Grecs; laquelle a presque la même vertu que Texeira attribuë à cette herbe qu'il ne nomme point.

On prétend encore que le suc de l'Arbre Talagas, ou Talagaija, aprés avoir été exposé au Soleil, où il s'endurcit, produit le même effet; mais comme cet Arbre est tres-singulier, & ne se trouve que dans le Malabar & dans quelques endroits de l'Isle de Ceylan, je crois que je ne

* *Hortus Acad. Lugduno-Batav. pag.* 642.


Pag. 14. et 15
Berey fecit



ne ferai pas mal d'en donner ici une description la plus succinte que je pourrai.

Cet Arbre croît jusqu'à la hauteur de soixante, ou soixante & dix pieds, & croît pendant trente ans sans pousser aucune fleur, ni aucun fruit: au bout de ce tems il sort de son sommet une nouvelle tige, qui en moins de quatre mois devient haute de prés de 30. pieds, & alors toutes les feüilles de cet Arbre tombent: la tige & l'Arbre paroissent pendant quelque tems comme un mât de navire, & environ trois mois aprés la tige pousse diverses branches, qui fleurissent pendant trois ou quatre semaines, & ensuite ces fleurs se convertissent en fruits, qui ne sont mûrs qu'au bout de six mois: alors la tige se seiche, & l'Arbre meurt. Les feüilles de cet Arbre sont d'un tres grand usage dans le pais, on s'en sert au lieu de parapluie; on en couvre les maisons; on écrit dessus avec un stilet, les Chingulais n'ayans point encore l'usage du papier. Ces feüilles sont fort dentelées & presque fenduës, de sorte que pour s'en servir, on est obligé de les coudre par les extremitez. Les filles ramassent le fruit de ces Arbres, le mettent

tent en couleur, & en font des bracelets & des colliers dont elles se parent.

J'avois envie de donner ici une legere connoissance des fleurs, plantes & arbres qui ne se trouvent que dans l'Isle de Ceylan; mais comme la plûpart sont gravez dans l'*Hortus Malabaricus*, & dans l'*Hortus Lugduno-Batavus*, je crois qu'il est plus à propos d'y renvoyer le Lecteur.

CHAPITRE IV.

Des Forteresses que les Portugais ont euës dans l'Isle de Ceylan.

NOus commencerons par la Ville de Colombo, qui est la principale place que nous ayons euë dans l'Isle de Ceylan. Elle est située sur la côte qui s'étend du Nord au Sud, vis-à-vis du Cap de Comorin, dans une anse où se retirent ordinairement plusieurs petits navires; à sept lieuës de là au Midy, est la Forteresse de Caliture, sur une hauteur, & prés de l'embouchure d'une riviere du même nom: à 13. lieuës plus loin, est celle de Gal-

lé

lé sur une pointe où la côte commence à tourner, & s'étend depuis cette pointe pendant l'espace de 46. lieuës du Sud-Oüest au Nord-Est. Triquinimalé est sur une éminence prés de la baye dos Arcos, & delà cette côte va du Sud au Nord pendant 36. lieuës jusqu'à la pointe das Pedras, d'où un peu plus loin elle tourne de l'Est à l'Oüest jusqu'à Manar, qui en est à 24. lieuës; & dans cette espace est le Royaume de Jafanapatan avec toutes ses Forteresses. De Manar la côte s'étend du Nord au Sud, & on compte dix lieuës jusqu'à la montagne de Grudumalé, 14. de Grudumalé à Chilaon, de Chilaon à Negombo, où les Portugais entretenoient garnison, dix; & de Negombo à Colombo, environ six. Ce sont-là toutes les Forteresses que les Portugais ont euës dans cette Isle: mais avant que de parler de chacune en particulier, des garnisons qu'on y entretenoit, & des mœurs des habitans, il est necessaire de faire connoître le droit que les Rois de Portugal ont sur cette Isle; & c'est ce que l'on verra dans les Chapitres suivans.

Addition au Chapître quatrième.

Les Nations ne sont point encore convenuës entr'elles des mesures : les lieuës sont plus longues du double & du triple dans des païs, que dans d'autres ; ainsi on ne doit pas être surpris que les Auteurs qui ont écrit de l'Isle de Ceylan, soyent si peu d'accord entr'eux sur son étenduë ; mais il paroît extraordinaire qu'un même Ecrivain ne convienne pas avec lui-même.

Jean Ribeyro dit dans le premier Chapitre, que cette Isle peut avoir cent quatre-vingt-dix lieuës de circuit, & on n'en trouve par la supputation qu'il fait ici, que cent soixante-six. Les Hollandois neanmoins lui en donnent deux cens ; parce que dans son milieu ils la font large de cinquante-six lieuës & demie, & que dans sa longueur ils comptent encore cinquante-six lieuës & demie depuis Ponte de Galle jusqu'à Triquinimalé : au lieu que Jean Ribeyro ne lui donne que quarante-sept lieuës dans sa plus grande largeur, & de même n'en compte que quarante-six depuis Ponte de Galle jusqu'à Triqui-

ni-

nimalé ; ce qui fait voir qu'il y a un cinquiéme de difference dans la maniere de compter de nôtre Auteur avec celle des Hollandois, & qu'ainsi il n'est pas si difficile de les concilier ensemble ; & que si l'Isle de Ceylan a cent soixante-six lieuës Portugaises de circuit, elle doit avoir environ deux cens lieuës, suivant l'Echelle des Hollandois. On parlera dans un autre Chapitre de chaque Place en particulier.

CHAPITRE V.

Comment les Portugais sont entrez dans l'Isle de Ceylan, & y ont bâti la Forteresse de Colombo.

IL y avoit déja quelques années que les Portugais avoient découvert les Indes & s'y étoient établis, lorsqu'ils eurent connoissance de l'Isle de Ceylan. Comme ils se trouvoient embarassés dans beaucoup d'autres affaires, ils ne purent pas sitôt penser à cet établissement ; mais enfin l'an 1517. Loupo-Soarez de Albergaria voïant que toutes choses réüssissoient aux Portugais & n'en-

n'entendant parler que des richesses de Ceylan, il équipa une petite flotte, & alla droit à Colombo, qui étoit la meilleure échelle de toute l'Isle. En éfet il y trouva plusieurs navires de Bengale, de Perse, de la Mer rouge, & d'autres lieux, lesquels venoient là pour y charger de la Canelle & des Elephans. Il fut parfaitement bien reçu de l'Empereur, à qui il demanda aussitôt un lieu pour y établir un Comptoir, suivant la promesse que le Prince avoit autrefois faite à D. Lorenço d'Almeida qui y avoit abordé dés l'an 1505. Il le pria aussi de lui permettre d'y faire quelques retranchemens, afin que les Portugais ne fussent pas insultez par tant de differentes nations qui trafiquoient en cette Isle-là. Il fit entendre à l'Empereur qu'il étoit de son interêt de consentir que les Portugais fussent bien établis, à cause du grand commerce qu'ils pretendoient faire, & dont ce Prince & toute l'Isle retireroient un profit considerable. Les Portugais s'étoient acquis une telle reputation dans toutes les Indes, qu'on ne croyoit pas leur pouvoir resister, tant on étoit persuadé de leur valeur. Aboe-Negabo

Pandar (c'étoit le nom de l'Empereur) étoit un bon Prince, & qui n'eut pas le courage de rien refuser aux Portugais : il leur accorda tout ce qu'ils lui demanderent, au grand deplaisir de toutes les autres nations qui trafiquoient en ce païs-là, & qui voyoient bien que ces nouveaux venus alloient attirer tout le commerce à eux, en quoi ils ne se tromperent pas. Tous les Negocians étrangers virent donc avec beaucoup de chagrin établir un Comptoir, qui se trouva bientôt être une Forteresse qui commandoit sur la mer, & d'où il n'êtoit pas facile de chasser les Portugais. Loupo-Soarez de Albergaria y mit une garnison de 200 Soldats, sous le commandement de Jean da Sylva, avec un Facteur, un Ecrivain & un Aumônier; pourvut sa nouvelle Forteresse de tout ce qui étoit necessaire pour s'y bien défendre, en cas qu'on y fût attaqué, & y laissa encore quatre Flustes, afin qu'on pût s'en servir dans le besoin; & cela fait, il mit à la voile.

En 1520. on y renvoya quelques navires avec du monde, & des materiaux pour y bâtir un Fort, & le revêtir de pierre. Cette nouvelle Forteresse ne plût point

point à l'Empereur, qui resolut d'en chasser les Portugais. Ce Prince les vint assieger; mais aprés avoir perdu beaucoup de monde, il fut obligé de se retirer & de s'accommoder avec eux. Les Portugais ne jouïrent pas long-tems de cette paix, & ils furent obligez d'employer pour la défense de ce Prince les armes qu'ils avoient prises contre lui. Maduné Roy de Ceita-Vaca & frere de l'Empereur de Cotta, indigné que son frere souffrit que les Portugais se fortifiassent dans l'Isle, lui declara la guerre: la victoire fut tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & l'Empereur eut beaucoup de peine à se défendre avec tout le secours qu'il tira des Portugais.

Aboe-Negabo Pandar n'avoit qu'une fille qu'il maria avec Tribule Pandar son parent; & de ce mariage naquit Parca Pandar, que son ayeul destina pour son successeur; & afin de pouvoir lui conserver ses Etats, il le mit sous la protection de Jean III. Roy de Portugal, à qui pour cet effet il envoya deux Ambassadeurs avec la figure de ce jeune Prince & une couronne d'or, & il prioit le Roy de Portugal de vouloir bien lui-même mettre la couron-

ronne ſur la tête de cette ſtatuë. Cette ceremonie ſe fit avec beaucoup de pompe & de magnificence dans la ſale du Palais de Liſbonne en 1541.

Aboe-Negabo Pandar étant mort, le jeune Prince prit poſſeſſion de ſes Etats; mais auſſi-tôt Raju fils de Maduné, qui avoit apris le mêtier de la guerre ſous ſon pere, reſolut de le dépoüiller, & le pourſuivit ſi vivement, qu'il le contraignit de ſe retirer à Colombo, & d'implorer l'aſſiſtance des Portugais. Jamais bonheur n'égala celui qu'eût Raju dans le commencement: il ſe vit en peu de tems maître de toutes les Provinces du Royaume de Cotta, & auſſi-tôt il tourna ſes armes victorieuſes contre le Royaume de Candy, & s'en ſaiſit. Le Roy fut contraint de ſe retirer avec ſa femme & ſa fille unique à Manar, où les Portugais le reçûrent avec toutes les marques d'honneur & d'amitié qu'il pouvoit ſouhaiter; même l'état deplorable où il ſe trouvoit, ne ſervoit qu'à augmenter l'affection qu'ils avoient toûjours euë pour lui. Raju profitant de ſa bonne fortune deſarma tout le peuple du Royaume de Candy, & defendit ſous peine de la

vie

vie a ses nouveaux sujets de garder aucune arme ; cependant il continua la guerre contre l'Empereur de Cotta, & toûjours avec d'heureux succez. Les Portugais souffroient aussi beaucoup de cette guerre, & Raju vint plusieurs fois se presenter devant la Forterse de Colombo, mais il fut toûjours repoussé avec perte.

Dieu dont les voyes sont toûjours justes, admirables & impenetrables, se servit de l'état malheureux où le Roy de Candy se voyoit reduit, pour le gagner. Ce Prince se convertit à Manar avec sa femme & sa fille, & fut batisé: il prit le nom de D. Philippe, & sa fille celui de Catherine ; bientôt aprés il perdit sa femme, & il ne lui survêcut guere ; mais avant que de mourir il fit son testament, par lequel il declara sa fille Catherine son heritiere universelle, & pria le Roy de Portugal de vouloir bien la prendre sous sa Royale protection, aussi-bien que ses Royaumes de Candy & d'Uva. Il ordonna de plus que sa fille ne pourroit se marier que du consentement du Roy de Portugal ou du Vice-Roy des Indes ; d'autant disoit-il, que c'étoit

c'étoit le ſeul moyen de delivrer ſes peuples de la tirannie ſous laqúelle ils gemiſſoient, & que d'ailleurs il ne pourroit reconnoître autrement les ſervices qu'il avoit reçûs de la Couronne de Portugal.

Dés que l'Empereur de Cotta & le Commandant de Colombo eurent appris la mort du Roi de Candy; ils delibererent entr'eux ſur ce qu'ils pourroient faire de mieux pour s'oppoſer aux progrez de Raju, & pour le chaſſer des Royaumes qu'il avoit uſurpez. Ils ſçavoient que s'il avoit gagné des batailles & conquis des Royaumes, il avoit perdu beaucoup de monde, qu'il n'étoit pas aimé, & qu'enfin ſes affaires n'étoient pas dans un auſſi bon état qu'elles paroiſſoient être. L'Empereur prit ſur ſon compte de gagner les principaux de l'Iſle, qui de leur côté ennuyez de la tirannie de Raju ne ſongeoient qu'à s'en delivrer; de ſorte qu'ils écouterent aiſément les propoſitions que l'Empereur leur fit. La plus grande difficulté étoit de trouver des armes, & d'en amaſſer en aſſez grand nombre ſans ſe decouvrir.

Enfin ils reſolurent d'aller dans les

forêts, d'y faire des arcs & des fléches d'un bois qu'ils durcissoient au feu ; ce qu'ils executerent avec tant de secret, qu'ils remplirent les maisons & les forêts de ces arcs & de ces fléches, sans que Raju en eût le moindre soupçon. Ils en donnerent aussi-tôt avis à l'Empereur ; & ce Prince bien informé de la disposition de ces peuples, & des preparatifs qu'ils avoient faits, alla trouver le Commandant de Colombo, & lui representa que tout étant prêt, on ne pouvoit sans danger retarder l'execution de leurs projets ; qu'il faloit donner aux Chingulais un Chef assez habile pour les bien conduire, & d'une qualité à se faire respecter. On ne balança pas sur le choix qu'on devoit faire : l'Empereur & le Commandant convinrent de leur envoyer un Apuamé de l'Empereur, homme qu'on connoissoit de longue main pour fort habile & pour grand ami des Portugais, & qui s'étoit fait Chrétien, & avoit pris le nom de D. Jean. On lui donna deux cens Portugais avec le titre de Modiliar, c'est-à-dire de Mestre de camp general. On garda la Reine D. Catherine, & on ne

ne voulut pas l'envoyer prendre possession de ses Etats, qu'on ne fût bien assûré qu'ils étoient reduits sous sa puissance. D. Jean arriva à Candy, où il fut reçû du peuple & des Grands avec une joye incroyable. Tous coururent aux armes; & encouragez par l'arrivée des Portugais, ils ne se contenterent pas d'avoir assûré leur liberté, ils entrerent dans les Etats de Raju, saccagerent tous les lieux par où ils passerent, pendant que la Garnison de Colombo faisoit de son côté une cruelle guerre à cet Usurpateur: de sorte qu'on penetra jusqu'à Ceita-Vaca où il avoit établi sa demeure. Là on lui donna bataille, il fut vaincu, une pointe de fer lui entra dans le pied, & peu de tems aprés il mourut de cette blessûre.

L'Empereur étant délivré d'un si cruel & si puissant ennemi, se vit bien-tôt Maître de ses Etats de Sept-Corlas, de Dina-Vaca, de Chilaon, de Candy & d'Uva, qui le rapellerent & le reconnurent pour Roy. Mais comme il étoit déja avancé en âge; & que pendant le tems qu'il avoit été avec les Portugais, il s'étoit fait instruire des Mysteres de nôtre sainte Religion, il resolut de se faire

baptiser. La Ceremonie s'en fit avec toute la pompe & toute la magnificence que pouvoit demander une si sainte action, & la grandeur du Prince qui se convertissoit. Les Grands de sa Cour suivirent l'exemple de cet Empereur; & ce que de nombreuses armées n'auroient pû faire en beaucoup d'années, la conversion d'un homme seul le fit presque en un moment. Ce Prince prit le nom de Jean Parera Pandar, & vêcut pendant le reste de sa vie comme un bon Chrétien, étant doux, pieux, affable, sur tout fort charitable.

Addition au Chapitre cinquiéme.

La plûpart des decouvertes des païs qui nous étoient inconnus, ne sont que de purs effets du hazard. Pedro Alvarés Cabral ne decouvrit le Bresil en 1500. que parce que voulant éviter de tomber dans l'Ance de Ste. Anne aux Côtes de Guinée, comme avoit fait Vasco de Gama, il s'éleva beaucoup trop, & trouva le Bresil qu'il ne cherchoit pas. De même Laurent d'Almeida fils de François d'Almeida, voulant aller aux Maldives où son pere l'envoyoit, & n'en sçachant

pas

pas bien la route, il aborda en 1505. à Ponte de Gallé. On lui fit accroire que le Roy de Ceylan étoit là; qu'il avoit beaucoup entendu parler de la puiſſance des Portugais, & que ſur ce que la renommée lui avoit appris de leur valeur & de leurs richeſſes, il avoit une paſſion démeſurée de les connoître & de lier une amitié étroite avec eux. Ce diſcours étoit trop flateur pour ne pas ſurprendre Laurent d'Almeida; il nomma Payo de Souza pour aller en qualité d'Ambaſſadeur faire compliment au Roy de Ceylan, lui offrir l'amitié des Portugais, & traiter avec lui, s'il le pouvoit faire avec avantage. Payo de Souza étant deſcendu, on lui dit que le Roy étoit allé à une Maiſon de campagne qui étoit aſſés avant dans les terres; on l'y conduiſit par pluſieurs chemins détournés; on le fit attendre long-tems avant que de lui donner audience; & enfin il falut qu'il eſſuiât tout le long & fâcheux Ceremonial des Roys Orientaux, pour voir un Officier de Ponte de Gallé qui le joüoit, & ſe faiſoit paſſer pour Roy de Ceylan. Payo de Souza ne s'aperçeut qu'à ſon retour & aprés que l'on eut bien laſſé ſa

patience, que l'on s'étoit mocqué de lui.

Les Portugais ont été environ douze ans depuis sans retourner à Ceylan, & sans s'y établir. Leurs Auteurs neanmoins pretendent, que dés ce premier voyage le Roy de Ceylan se rendit Tributaire de la Couronne de Portugal, qu'il s'engagea de lui payer chaque année six Elephans, douze cens quintaux de Canelle, & qu'en 1517. on fit un autre Traité, où les douze cens quintaux de Canelle furent reduits à neuf, & que le Roy de Cotta s'obligea à donner six Elephans avec quelques Saphirs & quelques Topases. Je ne sçai s'il seroit aisé aux Portugais de montrer l'original d'un tel Traité, puisqu'en 1517. ils eurent assés de peine à obtenir la permission d'établir un Comptoir à Colombo; & que ce ne fut que par un ordre precis du Roy D. Emanüel, qu'en 1520. Loupo de Britto qui succeda à Jean de Sylveira, jetta les fondemens de la Forteresse de Colombo; ce qui causa de longues & cruelles guerres: car les Portugais croyans qu'avec cette Forteresse ils étoient si bien établis dans l'Isle de Ceylan, que l'on ne pou-

pouvoit les en chasser, commencerent à chagriner ceux du païs ; voulurent leur interdire tout commerce avec les Maures, & les traiterent comme leurs esclaves : les Chingulais de leur côté cesserent de porter des vivres à Colombo, firent une guerre sourde aux Portugais, & massacrerent tous ceux de la garnison qui tomberent entre leurs mains.

Addition deuxiéme au Chapitre cinquiéme.

C'est une opinion communément reçûë parmi les Orientaux, qu'un Fils du Soleil a ramassé les peuples de Bengala, leur a donné des Loix, & a formé un des plus grands Etats qui ait été dans l'Asie. Les Roys de Ceylan prétendent tirer leur origine d'un Descendant de ce Fils du Soleil, qui fut Chef de la Famille Royale de Survajas. On tient que cette Famille a regné plus de 2000. ans dans l'Isle de Ceylan sans aucune interruption ; & que les Chinois ayant enlevé par une trahison insigne le Roy de cette Isle, mirent à sa place le Tiran Alagexere ; mais qu'aprés la mort de cet Usurpa-

teur, les peuples déférerent la Couronne à un Changatar qui la refusa, & la fit rentrer dans la Maison d'où elle étoit sortie; que le Fils aîné d'Ambadino Pandar fut reconnu Empereur de Cotta, & épousa la Fille du Roy de Candy.

Les Auteurs Portugais nous ont conservé les noms de ceux qui ont regné depuis ce tems-là dans l'Isle de Ceylan, avec l'histoire des troubles qui y sont arrivez.

Boe Negabo Pandar épousa la Veuve de son frere aîné, fit mourir ses neveux à qui l'Empire appartenoit, & remplit sa maison de crimes & de desordres: mais les enfans de ses autres freres ayant échapé à sa fureur, se retirerent chez le Roy de Candy, & à quelque tems de là declarerent la guerre à leur oncle, le défirent & le tuërent. L'aîné de ceux-ci qui avoit même nom que lui, eut Cotta pour son partage, & fut Empereur; le second commanda dans le Reygam-Corla; & Maduné le troisiéme fut Roy de Ceita-Vaca. Aprés la mort du Roy de Reygam-Corla, Maduné s'empara de ses Etats, & devenu par cette usurpation plus puissant que l'Empereur de Cot-

Cotta son frere, il voulut lui arracher l'Empire, & forma le dessein de chasser le Roy de Candy & de se rendre Maître de toute l'Isle. Ce fut à la faveur de ces guerres, que les Portugais s'établirent dans l'Isle de Ceylan, où pendant quelque tems ils n'avoient eu qu'un Comptoir. Maduné s'allia avec le Samorin & les Malabares: l'Empereur de Cotta demanda du secours aux Portugais; & commme il n'avoit point d'enfans mâles, il maria sa fille à Tribuly ou Travea Pandar, un de ses parens qui étoit caché dans les quatre Corlas; de ce mariage nâquit Perea Pandar qui se retira à Colombo, s'y convertit, prit le nom de Jean au Batême, y mourut, & institua les Portugais ses heritiers, comme on le peut voir dans la suite de cette Histoire; c'est du testament de ce Prince que les Portugais tirent leur droit sur l'Isle de Ceylan.

Maduné Roy de Ceita-Vaca eut plusieurs enfans légitimes, mais pas un ne lui succeda. Tous furent inhumainement massacrez par Raju leur frere bâtard: on accuse même ce dernier d'avoir commencé les sanglantes tragedies qui

le mirent sur le Trône par Maduné son pere : puis, comme si tous les autres meurtres ne lui avoient rien coûté, il fit mourir tout d'un coup son frere aîné, un fils de Tribuli Pandar, le fameux Modiliar Biera Masiga sous qui il avoit appris le métier de la guerre. Il relegua Neochore Ami veuve de Maduné dans des lieux affreux & deserts, aprés l'avoir dépoüillée de toutes choses. Un seul fils de Maduné étoit échapé à sa cruauté. Raju ne croyant pas être en sûreté tant que ce Prince fugitif seroit en vie, il le fit chercher ; on le trouva dans les montagnes où il s'étoit caché avec sa femme & ses enfans : mais ce Prince se voyant découvert, les assembla tous, & les ayant exhorté à suivre son exemple, prit un poison si violent, qu'il tomba mort sur l'heure, sa femme & ses enfans en firent autant. Les Modiliars à la vûë de ce triste spectacle s'arracherent les cheveux, remplirent l'air de leurs cris, & firent assez connoître combien ils detestoient l'inhumanité & la barbarie de Raju.

Les Portugais crurent que tant de crimes auroient rendu Raju si odieux, que tous les sujets se revolteroient contre lui.

lui. Dans cette confiance ils lui déclarerent la guerre, & remporterent quelque avantage; mais Raju ayant ramassé toutes ses forces poussa à son tour les Portugais, & assiegea avec une armée de cinquante mille hommes Colombo, retraite de tous les mécontens qui étoient dans ses Etats.

Ce Siege dura prés de neuf mois, & a été un des plus considerables que les Portugais ayent soûtenu dans les Indes. Jean Correa de Britto qui commandoit dans la place se défendit avec tant de prudence & de valeur, & fut si bien secouru, qu'il ruina l'armée de Raju; & l'obligea à lever le siege.

CHAPITRE VI.

Revolte de l'Apuamé D. Jean.

L'Apuamé D. Jean qui étoit en Candy se voyant toutes les forces du Royaume entre les mains, songea à s'en rendre Maître. D'abord il crut qu'il devoit avant toutes choses faire perir les

Portugais qui étoient sous sa conduite. Il ne voulut pas les faire massacrer tous ensemble, de peur que dans leur desespoir ils ne prissent une resolution qui pourroit lui être funeste; mais sous divers pretextes il les relegua en differens lieux de l'Isle, eut soin de les tenir separez, empêcha qu'ils n'eussent communication les uns avec les autres: ensuite il commença à les traiter avec la derniere inhumanité, faisant couper le nez & les oreilles aux uns, crever les yeux aux autres; & les mettant tous dans un état à leur faire souhaiter la mort, comme le seul remede qu'ils pouvoient esperer à leur maux. Puis ce Rebelle pour gagner tout-à-fait l'affection de ces peuples idolâtres, renonça au Christianisme, fit des sacrifices avec eux, & n'osant pas prendre le nom de Roy, parce qu'il n'étoit pas de la Famille Royale, il prit celui de Protecteur du Royaume. Enfin il sçut si bien se rendre Maître des cœurs de ces peuples, qu'il en disposa comme il voulut, ayant plus de pouvoir & d'autorité, que n'en avoient eu tous les Roys precedens. Dés qu'il se vit ainsi établi, il nous declara la guerre, & nous fit

fit beaucoup de maux, sans qu'il nous fût possible d'y apporter aucun remede.

En ce tems Pedro Lopés de Souza revenoit de Malaca, & fut obligé à relâcher à Colombo pour y faire de l'eau & prendre quelques rafraichissemens dont il avoit besoin. François de Sylva Gouverneur de la place le reçût tres-bien, & lui rendit tous les honneurs dûs à une personne de sa naissance & de sa reputation; car Pedro Lopés de Souza passoit pour un des plus considerables d'entre les Portugais qui étoient alors dans les Etats des Indes. Le Gouverneur lui fit connoître l'état où il se trouvoit, lui conta tout ce que l'Apuamé D. Jean avoit fait depuis sa revolte, comment il avoit abandonné nôtre sainte Religion, avec quelle cruauté il avoit traité les Portugais, & lui fit connoître l'impossibilité où l'on étoit de resister à cet Usurpateur, si on n'envoyoit de prompts & de puissants secours. Il pria Pedro Lopés de Souza de representer tout cela au Conseil, dés qu'il seroit arrivé à Goa, & d'y remontrer aussi qu'on ne pouvoit sans injustice lui refuser le Commandement general des armées dans ce pais-là, n'y ayant personne

qui

qui le connût mieux que lui, ni qui eût plus d'experience. Pedro-Lopés de Souza lui promit tout ce qu'il demanda, en effet dés qu'il fut arrivé à Goa il vit les Ministres & les Conseillers d'Etat chacun en particulier, leur representa l'état où étoient les affaires des Portugais dans l'Isle de Ceylan, le besoin qu'on y avoit d'un puissant secours, sans quoi il étoit à craindre que D. Jean n'en chassât bien-tôt les Portugais. Il fit voir combien il étoit important de se conserver dans cette Isle, & prouva par de fortes raisons, que si on en étoit chassé, il faudroit absolument la reconquerir de nouveau; ce qui ne seroit pas aisé. Il parla aussi tres-fortement pour les interêts du Commandant de Colombo: il remontra, qu'on ne pouvoit sans une tres-grande injustice envoyer un autre Commandant; que ce Gouverneur étoit homme de qualité: qu'il sçavoit la guerre; qu'il connoissoit le païs; que tout autre qu'on y envoiroit ne feroit pas si bien; que peut-être même il se broüilleroit avec lui, & que les affaires du Roy en souffriroient extrêmement.

Les Conseillers & les Ministres d'Etat

tat approuverent ses raisons & lui promirent de les appuyer; mais quand ils furent au Conseil, ils convinrent bien qu'il falloit faire passer des troupes dans l'Isle de Ceylan; mais ils ne furent pas d'accord sur le choix d'un Commandant, & aprés plusieurs contestations on nomma Pedro-Lopés de Souza lui-même. Cette resolution ne lui plut nullement, il fit tout ce qu'il put pour ne point accepter cet employ; mais plus il s'opiniâtra à le refuser, plus le Conseil parut ferme dans sa resolution. De sorte que Pedro-Lopés de Souza voyant qu'il n'y avoit pas moyen de s'en exemter, il demanda des choses si extraordinaires & qui paroissoient si éloignées de toute sorte de raison, qu'il crût qu'on ne les lui accorderoit jamais, & que ce seroit un moyen pour se dispenser de prendre le Commandement qu'on lui offroit. La premiere chose qu'il demanda fut qu'on lui donnât un de ses deux neveux pour Mestre de camp general; l'autre que la Reine Catherine ne pouvant se marier que du consentement du Roy de Portugal, ou du Vice-Roy des Indes, on la lui promît pour son autre neveu. Le

Con-

Conseil fut surpris de ces deux propositions; neanmoins il s'assembla là-dessus, & les avis furent d'abord partagez: ceux qui vouloient qu'à quelque prix que ce fût on envoyât Pedro Lopés de Souza à Ceylan, representoient qu'il faloit que le Roy mariât cette Princesse à quelqu'un; qu'il ne pouvoit la marier qu'à un Chrétien; qu'il n'y en avoit point dans l'Isle qui lui convint; qu'il y avoit du danger à la donner à un étranger, ou à tout autre qu'à un Portugais; que les neveux de Pedro Lopés de Souza avoient de la naissance; qu'on pouvoit être sûr de leur fidelité; qu'ils avoient déja rendu de grands services, & que par ce mariage on alloit attirer tous les Habitans de l'Isle à la connoissance du vrai Dieu: qui étoit ce que le Roy de Portugal & son Conseil souhaitoient davantage; de sorte qu'il leur paroissoit qu'on ne pouvoit mieux faire, que d'accorder à Pedro Lopés de Souza ce qu'il demandoit; on ajoûta seulement cette clause, que le mariage ne se feroit, que lorsque la Princesse seroit en possession de ses Etats, & qu'elle & son futur Epoux auroient prêté serment & rendu hommage

au

au Roy & à la Couronne de Portugal, en promettant de le ſervir comme de bons & fideles vaſſaux ſont obligez de ſervir leur Seigneur, & qu'au reſte la Reine Catherine & ſon Epoux demeureroient maîtres abſolus de leurs Etats.

Addition au Chapitre ſixiéme.

Quelque recherche que j'aye pû faire, je n'ai pû recouvrer l'onziéme Decade de Diego de Couto qui nous auroit appris dans un plus grand détail la revolte de l'Apuamé D. Jean.

On ne ſçait rien de bien certain de la naiſſance de cet Uſurpateur. Quelques-uns pretendent qu'il étoit allié dans la Maiſon Royale, d'autres qu'il étoit fils du Modiliar Fima Lamantia, qui ſous pretexte de vanger la mort de ſes anciens Maîtres, avoit fait long-tems une cruelle guerre à Raju, la victoire penchant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; de ſorte que les deux Partis ſubſiſtoient également, quoique celui de Fima Lamantia fût le plus foible. Raju s'ennuyant de la longueur de la guerre, fit faire pluſieurs propoſitions à Lamantia,

&

& lui promit enfin de lui donner tous les trésors de l'Empereur de Cotta, pourveu qu'il voulût le reconnoître pour Empereur comme avoient fait tous les autres Chingulais. Fima Lamantia se laissa surprendre par ces promesses, & alla au Palais bien accompagné; mais étant entré il se trouva enfermé & separé insensiblement de tous ceux qui étoient venus avec lui. On l'arrêta, & sur l'heure son procés lui fut fait, on l'enterra tout vif jusqu'au cou; sa tête seule paroissoit & servoit de but aux boules que l'on jettoit contre: on n'eut que le tems de sauver son fils, on le mena à Colombo, & delà on l'envoya à Goa, & comme il vit que tant qu'il demeureroit dans la Religion de ses peres on ne l'avanceroit pas beaucoup, il se fit instruire & se convertit, on lui donna au Batême le nom de Jean, qui étoit celui de D. Jean d'Autriche frere de Philippe II. Roy de Castille & de Portugal.

Il s'enferma dans Colombo, & se distingua tellement pendant le siege de cette place, que l'on crût qu'on ne pourroit confier en de meilleures mains le Commandement de l'armée que l'on en-

envoya bien-tôt aprés contre Raju.

Jean Ribeyro rapporte assez nettement tout ce qui se passa, les Hollandois neanmoins qui aborderent à Ceylan tres-peu d'années aprés, racontent toute cette affaire d'une autre maniere. Ils disent que l'Apuamé D. Jean mena avec lui D. Philippe fils du dernier Roy de Candy, que ce Prince aprés la defaite & la mort de Raju fut reconnu Roy de Candy, & que D. Jean l'empoisonna. Il est constant que le dernier Roy de Candy qui avoit été chassé par Raju & s'étoit retiré à Manar, avoit un fils & une fille; mais les Portugais prétendent que ce fils s'est fait Religieux.

Pour revenir à D. Jean, dés qu'il se vit maître de Candy il quitta son nom de D. Jean, & prit celui de Fima Ladarma Suria Ade, & fit une plus longue & plus cruelle guerre aux Portugais, que n'avoit fait Raju. Il battit Pedro-Lopés de Souza, qui perdit la vie dans le combat, comme on le verra dans le Chapitre suivant; il defit encore D. Hieronymo d'Azevedo, qui a été le second General Portugais qui a commandé dans l'Isle de Ceylan, il traita avec les

Hol-

Hollandois en 1602 leur permit de s'établir dans son Isle ; & quoique l'année suivante il fist massacrer cruellement & par une trahison insigne le Vice-Amiral Zebald de Weert, il ne laissa pas d'entretenir toûjours correspondance avec les Hollandois, d'en avoir à la Cour, & d'en recevoir des Ministres & des presens, ce qui a été continué par ses successeurs, & ce qui enfin a causé la ruine des Portugais dans cette Isle. Cet Usurpateur mourut en 1604. & ne laissa qu'un fils & une fille, le fils fut tres-mal élevé, & ne put monter sur le Trône, comme on le verra dans la suite.

CHAPITRE VII.

*Pedro Lopés de Souza est defait & tué par l'Apuamé * Jean avec tous les Portugais.*

ON ne fut pas long-tems à armer la flotte qui étoit pour la plus-part composée de demi-galeres & de quelques gros vaisseaux, où l'on embarqua dou-

* *Apuamé veut dire General.*

douze cens ſoldats Portugais & toutes les munitions neceſſaires. On partit de Goa avec un vent frais, & en tres-peu de jours on arriva à Manar, où l'on prit la Reine Catherine, & on alla heureuſement à Negombo. Dés que le Gouverneur de Colombo eut avis du grand appareil avec lequel Pedro Lopés de Souza amenoit la Reine Catherine, il ne douta point qu'il ne lui eût manqué de parole; toutes les apparences y etoient, & rien ne pouvoit parler pour le nouveau Genéral, dans l'eſprit du Gouverneur qui étoit enragé de ſe voir joüé & trompé par une perſonne à qui il s'étoit fié, & qui avoit abuſé de ſon ſecret. Il reſolut donc de ſe vanger de Pedro-Lopés de Souza, de le traverſer dans toutes ſes entrepriſes, & de le faire perir avec toutes ſes troupes; ce qui n'étoit pas difficile. Il refuſa de lui donner aucun ſecours, & ſans ſe ſoucier de ce qu'il devoit au Roy ſon maître & au bien du ſervice, il ne ſongea qu'à pouſſer ſa vengeance auſſi loin qu'il lui ſeroit poſſible.

Trois jours aprés l'arrivée de Pedro Lopés de Souza à Negombo, un Modiliar, perſonne de tres-grande conſidera-

ration parmi les Chingulais, se vint rendre à lui avec vingt mille hommes de guerre. Ce Modiliar ne pouvoit souffrir que D. Jean n'étant point du sang Royal, traitât les personnes de la premiere qualité comme ses sujets, il felicita Pedro Lopés de Souza sur son heureux passage, lui promit de le servir avec tout son monde & de mourir au service du Roi de Portugal. Ensuite il alla baiser la main à D. Catharina comme à sa Reine, lui offrant de sacrifier ses biens, sa personne, sa vie & generalement toutes choses pour son service. Ce Modiliar étoit un homme bienfait, & avoit des manieres si nobles & si engageantes, qu'il gagnoit les cœurs de tous ceux qui lui parloient. Pedro Lopés de Souza étoit dans une joye qui ne peut s'exprimer de la venuë de ce Seigneur qui lui avoit amené un si puissant renfort, il se persuadoit qu'il pourroit être suivi de plusieurs autres, & déja il croyoit son neveu Roy de Candy. D. Jean au contraire n'étoit pas sans inquietude, il cachoit neanmoins son chagrin autant qu'il pouvoit, paroissoit mépriser toutes les forces de son ennemi, & disoit qu'il

les

les comptoit pour rien ; cependant il amassoit des troupes avec toute la diligence possible & pensoit en même-tems en lui-même comment il pourroit faire perir le Modiliar qui l'avoit abandonné, & empêcher Pedro Lopés de Souza de profiter du secours que ce Seigneur lui avoit mené. Il sortit de Candy roulant toutes ces choses dans son esprit, & vint se camper à deux lieuës de Balané, qui étoit le seul passage par où l'on pouvoit aller à lui. Estant là, sans communiquer son dessein à personne, il écrit une lettre par laquelle il donne avis au Modiliar qu'il étoit campé avec toute son armée à deux lieuës de Balané, & qu'il attendoit là les dernieres preuves de la fidelité qu'il lui avoit promise ; qu'il ne doutoit pas de voir bientôt finir la guerre avec la vie du General Portugais, suivant les mesures qu'ils avoient prises. Lorsque la lettre fut écrite, il apella un Chingulais dont il avoit souvent éprouvé la fidelité, & il lui dit : „ Vous savez que „ je me suis toute ma vie plus fié en „ vous qu'en personne du monde, & „ que vous m'avez toûjours éprouvé sincere & veritable, ainsi je crois pouvoir

„ at-

„ attendre toutes choses de vôtre ami-
„ tié. L'affaire dont il s'agit presente-
„ ment & que je vous recommande,
„ n'est pas de fort grande consequence,
„ mais elle doit être conduite avec beau-
„ coup d'adresse & de secret. Comme
„ je suis persuadé que vous le sçaurez
„ bien faire, aussi puis-je vous assûrer
„ que j'en aurai une reconnoissance é-
„ ternelle. Seigneur, répondit le Chin-
„ gulais, je n'ai pas perdu le souvenir
„ des bienfaits que j'ai reçû de vous;
„ mais je conte la confiance que vous
„ me témoignez aujourd'hui, pour la
„ plus grande grace que vous m'ayez
„ faite. J'exposerois non pas ma vie,
„ mais mille vies pour vôtre service. Je
„ souhaite seulement que mes forces
„ répondent à ma bonne volonté, &
„ vous éprouverez non seulement en
„ cette occasion, mais en toute autre,
„ que je ne suis pas tout-à-fait indigne
„ de l'honneur que vous me faites.
„ Commandez-moi donc tout ce qu'il
„ vous plaira, & vous connoîtrez ma
„ fidelité & le desir que j'ai de vous
„ servir. Je suis trés-persuadé de vôtre
„ bonne volonté, reprit D. Jean, ce
„ que je desire de vous, c'est que vous
„ alliez

„ alliez aujourd'hui à Balané où vous
„ sçavez que l'armée Portugaise doit
„ venir camper ; & lorsque vous se-
„ rez prés de leur avant-garde , faites
„ mine de vouloir ou fuir, ou vous ca-
„ cher ; mais faites-le de maniere que
„ vous soyez aperçû , & en même-
„ tems jettez-vous dans le bois & lais-
„ sez-vous prendre ; lorsque vous se-
„ rez entre leurs mains, & qu'on vous
„ conduira au Genéral , faites encore
„ semblant de vouloir sur toutes cho-
„ ses cacher cet ordre que je vous donne,
„ il n'est pas necessaire que je vous ex-
„ plique le reste, songez seulement à
„ bien joüer vôtre rolle & à executer ce
que je vous ordonne. Le Chingalais reçût la lettre avec mille remercimens & mille protestations , & partit sur l'heure pour Balané. Il executa de point en point les ordres du Prince, & beaucoup mieux encore qu'on ne l'auroit osé esperer ; il fut pris & conduit au Genéral, on lui ôta la lettre, on la lût, & le Genéral sans faire aucune refléxion entra dans une colere qui le mit bientôt hors de lui-même. Il fit appeller le Modiliar, lui presente la lettre, & sans lui donner le tems de la lire ou

de s'excuser, lui enfonce son poignard dans le cœur. Ce pauvre homme tombe mort à ses pieds. Non seulement les vingt-mille hommes qu'il avoit amenez, mais généralement tous les naturels du païs, qui faisoient la plus considerable partie de nôtre armée, effrayez d'un tel spectacle desertent & passent du côté de l'ennemi: de sorte que le lendemain les Portugais qui étoient en fort petit nombre, se trouverent seuls en presence d'une armée nombreuse. D. Jean qui s'attendoit bien à cela, fit semblant d'être fort touché de la mort du Modiliar, promit de la vanger sur l'heure, & vomit mille imprecations contre les Portugais. Il avoit avec lui vingt-cinq mille hommes, sans conter les rendus, dont le nombre n'étoit pas moins considerable, il jette une partie de ce monde dans les bois, pendant qu'il en fait avancer quelques-uns qui vont abatre les arbres pour embarasser les chemins, & ôter aux Portugais tout moyen de se sauver. En même tems une grêle de fléches & de traits tombe de tous côtez sur l'armée Portugaise qui ne peut voir l'ennemi, ni avancer, ni reculer. Elle voulut retourner sur ses pas pour regagner

gagner le poſte de Balané, & elle trouva les chemins embaraſſez par de grands abatis de bois, & remplis de troupes qui lui bouchoient le paſſage; ainſi le General, ſes neveux & generalement tous les Portugais perirent en cette occaſion. Tous les commencemens de cette entrepriſe paroiſſoient heureux, mais le ſuccez fut bien contraire à nôtre attente. L'ennemi que nous contions pour perdu demeura maître du champ de bataille, de tout le bagage, & ce qui eſt le plus conſiderable, de la perſonne de la Reine qui étoit tout ce qu'il pouvoit pretendre.

CHAPITRE VIII.

D. Jean épouſe la Reine Catherine.

D. Jean ſe voyant maître de la perſonne de la Reine, la viola en preſence de toute l'armée, & crut qu'il ne pourroit s'aſſûrer autrement la Couronne qu'il avoit uſurpée, qu'en épouſant cette Princeſſe, à quoi elle ne pouvoit conſentir, tant qu'elle crut avoir la liberté de ſe choiſir un époux. Mais

aprés la violence qu'elle venoit de souffrir, il faloit ou qu'elle demeurât prisonniere & exposée aux brutalitez d'un Usurpateur insolent, ou qu'elle l'épousât. D. Jean qui connoissoit le respect & l'attachement que les Chingulais ont pour leurs Princesses, crut qu'il n'y avoit que ce mariage qui pût l'affermir dans la possession des Etats qu'il venoit de conquerir; ainsi il épousa la Princesse, & de leur mariage nâquit un Prince qu'ils appellerent le Prince des Cocqs.

Dés qu'on eut apris à Goa la triste nouvelle de la mort de Pedro-Lopés de Souza & de la defaite de son armée, on fit passer en Ceylan D. Jerôme de Azevedo avec le plus de troupes que l'Etat pût fournir. Les commencemens de cette guerre furent heureux, il poussa d'abord D. Jean, & ayant fait ensuite quelque perte, il fit de nouveaux efforts, & passa jusqu'à Candy, mais il avoit si peu de forces pour s'y maintenir, qu'il se trouva heureux de se pouvoir retirer avec trois cens Portugais seulement & quelques Lascarins de l'Empereur de Ceylan. D. Jean ne joüit pas long-tems du fruit

de ſes victoires, * il mourut peu d'années aprés comme il avoit vêcu, n'étant ni Gentil ni Chrétien. Les Chingulais qui apprehendoient de retomber dans de guerres auſſi funeſtes pour eux, que celles dont ils ne faiſoient que de ſortir, obligerent leur Reine qui étoit encore aſſez jeune, à épouſer un de ſes parens, nommé Henar-Pandar, qui s'étoit retiré ſur le Pic d'Adam, pour y faire pénitence. Comme il avoit renoncé entierement au monde, il s'étoit fait *Changatar*, c'eſt-à-dire Prêtre Gentil. En épouſant la Princeſſe, il épouſa auſſi ſes querelles, & il ſe vit obligé à ſoûtenir une longue guerre pendant quelques années contre les Portugais; mais dans la crainte qu'il eut qu'elle ne ſe terminât pas heureuſement pour lui, il voulut faire une paix perpetuelle avec eux. Pour y parvenir il conſentit à payer tous les ans à la Couronne de Portugal par forme de tribut, deux Elephans, dont les dents ſeroient d'une certaine grandeur, & il paya regulierement ce tribut, tant que nous ne lui fimes point la guerre.

Ce Prince aima toûjours beaucoup les Por-

* *Il a vêcu encore prés de dix ans depuis.*

Portugais, a cause des bonnes qualitez qu'il trouvoit en eux: il se loüoit particulierement de leur amitié & de leur fidelité; il se plaisoit à leur conversation, & leur donna même ses deux fils pour les élever. On leur apprit à lire, à écrire, la musique, le latin, à monter à cheval; & ils excellerent tous deux dans tous les exercices honnêtes ausquels on jugea à propos de les appliquer. On n'eut pas le même soin de l'éducation du Prince des Cocqs à qui la Couronne devoit appartenir; on eut peur qu'il ne connût le droit qu'il y avoit, & qu'il ne voulût le faire valoir: c'est pour cela qu'on le tint toûjours éloigné de la Cour, & qu'on l'envoya à Matalé, où il s'amusoit à faire battre des Cocqs.

Addition au Chapitre huitième.

Je ne sai pourquoi Ribeyro dit que D. Jean, ou autrement Fimala Darma Suria Ade ne joüit pas long-tems du fruit de ses victoires. Ce Prince regna plus de treize ans aprés la mort de Pedro-Lopés de Souza avec autant & plus de gloire qu'aucun de ses predecesseurs. C'étoit

un

un Prince grand & bien fait; il étoit encore un peu plus noir que ne le sont ordinairement les Chingulais; grand Capitaine, habile Politique, craint & aimé de tout le monde, recompensant liberalement ceux qui faisoient bien, & punissant les coupables avec la derniere severité; du reste n'ayant d'autre Religion que son ambition & son interêt, & haïssant mortellement tous les Chingulais.

Aprés sa mort plusieurs Gouverneurs se souleverent & prétendoient épouser la Reine, & sous ce pretexte usurper la Couronne: neanmoins cette Princesse toute jeune qu'elle étoit, eut assez d'esprit & de courage pour reprimer leur insolence, châtier les plus mutins, & se faire donner la tutelle de son fils avec la regence. Le Prince d'Uva & le Changatar Henar-Pandar que les Hollandois appellent *Cenuwieraat*, ne laisserent pas de se maintenir & de perseverer dans leur revolte. Tous deux avoient même dessein d'épouser la Reine, & étoient également appuyez; de sorte que quoique declarez rebelles par les Etats, ils étoient toûjours redoutables. On fut même obligé de leur don-

ner une amniſtie, & de leur permettre de venir à la Cour, ils y vinrent tous deux bien accompagnez, & chacun dans la reſolution de ſe defaire de ſon rival. Le Changatar fut le plus heureux ou le plus habile, & poignarda le Prince d'Uva. La Reine fût extraordinairement irritée de cet attentat, mais la neceſſité de ſes affaires l'obligea à pardonner au coupable, & enſuite à l'épouſer.

Ce Prince prit en venant à la Couronne le nom de *Cam-Apati-Maha-d'Aſcin*, & s'il ne fut pas auſſi grand Capitaine que ſon Predeceſſeur, il ne fut pas moins habile Politique. Il eut la même haine que lui contre les Portugais, traita avec les Hollandois, & ſes Traítez furent mieux exécutez, & eurent de bien plus grandes ſuites, que ceux qui avoient été faits avec George Van Sphilberghen, de ſorte que je ne comprens pas comment Jean Ribeyro a pû avancer que ce Prince a été ami des Portugais, & leur a confié l'éducation de ſes enfans.

Les Hollandois ayant conclu la treve avec l'Eſpagne envoyerent une flote tres-conſiderable aux Indes Orientales, &

& recommanderent ſur tout que l'on traitât avec le Roy de Ceylan, & que l'on tâchât d'avoir quelque établiſſement dans cette Iſle, les Lettres ſont des mois de Septembre & Octobre 1609.

Marcellus Boſchower fut chargé de cette Negociation, & fit un Traité en 1610. Le Roy de Candy le retint à ſon ſervice, le fit Amiral de ſes Mers, Prince de Mingone, Gouverneur de Corla-Corla, & lui donna la ſeconde place dans ſon Conſeil, dautant qu'il étoit porté par le Traité qu'il venoit de conclure lui-même, qu'il y auroit deux Hollandois dans le Conſeil de guerre.

Les Portugais n'eurent pas plûtôt connoiſſance de ce Traité, qu'ils rompirent avec le Roy de Ceylan. Simon Correa avec mille Blancs & trois mille hommes du pays ſurprit les Hollandois à Cotiar & les defit; mais comme il ſe retiroit, il fut pourſuivi par le Modiliar Maraſinga, qui lui tua ſix cens hommes, & fit grand nombre de priſonniers.

En 1612. le Roy de Candy voulant ſe rendre puiſſant par mer & par terre, mit ſur pied une armée de cinquante mille

hommes, sans compter les Corlis, fit bâtir plusieurs vaisseaux, excita les étrangers, & sur tout ceux qui savoient la navigation, à venir demeurer dans ses Etats. Il défit l'arriere-garde des Portugais vers Jafanapatan, mais il perdit la Principauté de Mingone, où les Portugais mirent tout à feu & à sang.

On accusa en même tems les Princes ou Rois de Panouva & de Cotiar d'avoir trop d'intelligence avec les Portugais. Ces Princes furent citez pour comparoître dans six jours. Le Roy de Cotiar obeït & se disculpa, mais celui de Panouva ne comparut point. On entra dans ses Etats avec une armée de cinquante mille hommes, ses vassaux allarmez se soûmirent à tout ce que l'on voulut, & le Roy n'ayant pû faire voir son innocence, eut la tête tranchée, & ses principaux Ministres & Conseillers furent jettez aux pieds des Elephans qui les écraserent & les mirent en pieces.

En ce même tems ou peu auparavant mourut le fils unique de Fimala Darma, non sans soupçon de poison, la Reine en fut elle-même persuadée, & en fit de cruels reproches à son mary, la douleur qu'elle en conçût fut si violen-

ſente, que depuis ce tems elle n'eut aucune ſanté, & enfin elle mourut en couche au mois de Juillet de l'année 1613. âgée d'environ trente-cinq ans.

Le Roy qui l'aimoit paſſionnément, fut ſi vivement touché de ſa mort, qu'il en tomba dangereuſement malade, & comme il crut mourir, il convoqua les Etats, afin de faire reconnoître les Princes ſes fils pour ſes Succeſſeurs & heritiers legitimes, & afin de leur donner des Tuteurs & Gouverneurs.

Cependant on continuoit vigoureuſement la guerre contre les Portugais; on arma ſix vaiſſeaux pour aller croiſer entre le Cap de Comorin & l'Iſle de Ceylan, & cette Eſquadre ayant tenu la mer quelque tems, rentra chargée d'un riche butin.

Les Portugais de leur côté continuoient leurs pratiques, & ne ceſſoient de ſoûlever les Gouverneurs & les principaux Chingulais contre le Roy de Ceylan. Ils débaucherent le Modiliar Henerad qui commandoit à Harcipate, & l'engagerent à leur promettre de tuer les Princes de Mingonne, d'Uva, & à ce que quelques-uns diſent, les en-

fans du Roy. L'entreprise de Henerad fut decouverte par un Bramin. Le Prince de Mingonne joignit ce Modiliar entre Ode & Jatteno, & lui ayant demandé où il alloit, sans que celui-ci pût lui faire aucune bonne reponse, il le tua, & fit passer au fil de l'épée les troupes qui l'accompagnoient.

Cependant la revolte augmentant toûjours, le Roy fut obligé de se mettre en campagne, & fut assez heureux pour battre les rebelles. Il leur tua plus de quatre mille hommes : neanmoins comme ils étoient appuyez par les Portugais, ils se soûtinrent encore quelque tems. Un party que le Roy avoit detaché pour occuper les passages, fut coupé & taillé en pieces par les Portugais. Les Princes de Mingonne & d'Uva y furent blessez.

Les affaires de Ceylan étoient en cet état lorsque D. Nugno Alvarés Pereira second fils du Comte da Feyra y vint commander pour les Portugais. Ses commencemens ne furent pas heureux, il perdit une bataille le 6. d'Août prés de Balané, & laissa plus de deux mille hommes sur la place.

Les

Les Rebelles qui avoient toûjours entretenu de grandes intelligences avec les Portugais, se broüillerent entre eux. Le Roy de Batecalou contre le droit des Gens, fit assassiner les Ambassadeurs du Roy de Palugam, & celui-ci appuyé du Prince d'Uva battit le Roy de Batecalou, & le tua de sa propre main. Ainsi les Portugais affoiblis par la division & la desertion de leurs alliez & par la perte d'une bataille, eurent de la peine à se défendre. Le Roy de Candy leur enleva toute la Côte d'Ovoro Calava, & vouloit qu'ils lui cedassent encore Triquinimalé, Batecalou, Panouva & Balané. Nugno Alvarez Pereira qui ne recevoit aucun secours de Goa, voyant le besoin qu'il avoit de la paix, fit plusieurs propositions, mais elles furent toutes rejettées.

Enfin on en vint à un Traité. Les Portugais promirent de ne plus bâtir aucun fort à l'avenir sur les terres du Roy de Candy, & le Roy de Candy s'engagea de payer tous les ans deux Elephans au Roy de Portugal: mais comme Nugno Alvarés Pereira n'avoit aucun pouvoir, les Portugais ont pretendu qu'il n'avoit pû traiter

qu'à

qu'à condition que ce Traité feroit agreé par le Vice-Roy des Indes, & même par le Roy de Portugal. D'un autre côté le Roy de Candy demeurant maître de toute la Côte qui est à l'Est & à l'Est-Nord-Est de l'Isle de Ceylan, il paroissoit content; parce qu'il pouvoit toûjours recevoir du secours des Hollandois qui commençoient à se rendre puissans & redoutables dans les Indes, de sorte que de part & d'autre on n'eut pas plûtôt signé la paix, que l'on songea à recommencer la guerre.

CHAPITRE IX.

L'Empereur de Ceylan meurt, & institue par son Testament le Roy de Portugal son Heritier.

L'Empereur D. Jean Parea-Pandar aima tellement les Portugais, qu'il abandonna presque le Gouvernement de son Etat pour vivre toûjours avec eux. Il demeuroit ordinairement à Colombo dans une union étroite avec D. Jerôme d'Azevedo qui étoit alors Capitaine general & commandant les armées,

mées dans cette Isle: de sorte que ce bon Prince se sentant prés de sa derniere heure, voulut disposer de ses biens, & recompenser ceux qui l'avoient fidellement servi. Il fit son Testament; & comme il n'avoit point d'enfant qui pût lui succeder dans ses Etats, il institua pour son heritier & legataire universel le Roy de Portugal; & par là les Portugais ont acquis un droit incontestable sur toute l'Isle, horsmis sur les Royaumes de Candy & d'Uva, qui appartenoient aux heritiers de la Reine Catherine, & sur celui de Jafanapatam qui avoit son Roi particulier. Il pria aussi par son Testament le Roy de Portugal de vouloir bien faire venir à Lisbonne le seul Neveu qu'il avoit, & qui n'étoit pas en âge de penser à aucune chose. Il recommandoit sur tout, que lorsque ce Neveu seroit passé en Portugal, on ne le laissât pas retourner aux Indes; qu'on le fit ordonner Prêtre le plûtôt que l'on pourroit; & que le Roy de Portugal luy donnât une pension convenable à un Prince de sa naissance. Le Testament fut executé dans tous ses points; le Neveu de l'Empereur vint en Portugal; on lui donna

donna une maison à Telheires, où il a fait batir un Couvent de Cordeliers qui est tres-joli; & comme ce Prince tenoit là sa Cour, on l'appella le Prince de Telheires. J'ai vû l'Acte de la fondation qui est du mois de Juin de l'année 1639. & son Testament qui est du mois de Mars 1642. Quoique Prêtre il eut de Susanne d'Abreu deux filles, qui toutes deux ont été Religieuses Cordelieres à *Via longa*. Une d'elles étoit Abbesse, lorsque j'y allai le dix-neuf de Janvier 1693. Il ordonne par son Testament que son Cousin D. Philippe Chanoine de Coïmbre sera enterré d'un côté de l'Autel, & lui de l'autre; & nomme pour Executeur de son Testament un D. Jacques de Ceylan aussi son parent.

L'Empereur D. Jean Parea Pandar aprés avoir disposé de tous ses biens de la maniere que nous venons de dire, mourut à Colombo en 1597. le 27. ou 28. May, & y fut enterré avec toute la pompe & la magnificence possible, dans le Couvent des Cordeliers. Ce Prince ne fut pas moins regreté des Portugais, que de ses propres sujets.

Aprés

Aprés qu'on lui eut rendu les derniers devoirs, le Capitaine general fit assembler le Gouverneur de Colombo & les principaux Officiers de la Ville & de la Garnison, pour voir avec eux de quelle maniere on pourroit obliger les sujets du deffunt Empereur de Ceylan à se sôumettre & à prêter serment à la Couronne de Portugal. On alla plusieurs fois aux avis; & enfin on convint qu'il faloit faire publier dans toutes les Corlas, ou Provinces de Ceylan, qu'elles eussent à envoyer à Colombo à certain jour qu'on leur marquoit, deux Deputez avec pouvoir de prêter serment au Roy de Portugal, & de le reconnoître pour leur Roy legitime & souverain Seigneur. Cela ayant été notifié à chaque Province, il n'y en eut pas une qui manquât à envoyer ses Deputez. Lorsqu'ils furent assemblez on leur dit qu'ils étoient tous sujets & vassaux de la Couronne de Portugal, qu'ainsi ils devoient avoir les mêmes loix que les Portugais naturels, & que moyenant cela, on conserveroit à la Noblesse les droits, privileges & immunitez dont elle joüissoit auparavant. Les Chingulais répondirent qu'une affai-

faire de cette importance meritoit bien d'être mûrement pesée & examinée ; qu'ils ne refusoient pas de faire ce qu'on leur demandoit, mais qu'il falloit leur donner du temps pour deliberer & pour donner leurs raisons ; qu'ils n'avoient jamais eu en vuë que ce qui étoit du service du Roy leur Seigneur & Maître. On ne leur donna que deux jours, pendant lesquels ils preparerent la réponse suivante, qui est, qu'ils étoient nez Chingulais, élevez dans des maximes ausquelles ils étoient fortement attachez, & qu'il seroit trés-difficile, & même dangereux de les leur faire quiter si promptement pour leur en faire prendre d'autres qui leur étoient inconnuës, & que de tels changemens étoient pour la plûpart suivis d'étranges revolutions ; qu'il y avoit à craindre qu'on ne gardât ni les vieilles, ni les nouvelles loix, ce qui seroit d'un tres-grand prejudice pour le service du Roy ; que du reste ils reconnoissoient le Roy de Portugal pour leur Roy & legitime Souverain, & que pourveu que lui & ses Ministres leur conservassent leurs droits, privileges, coûtumes & usages dans lesquels ils avoient

été

été nourris & élevez, & qu'en aucun tems on n'y fit ni changement ni alteration, ils serviroient le Roy de Portugal avec le même zele & la même fidelité qu'ils avoient toûjours servi leurs Roys & Empereurs qui étoient nez avec eux & avoient respiré le même air; que de tout cela ils en prêteroient tel serment qu'on voudroit, qu'ils s'y croyoient obligez; & que les Ministres du Roy de Portugal ne pouvoient pas se dispenser de jurer au nom du Roy leur Maitre, qu'on con-conserveroit leurs droits, coûtumes, loix & privileges ainsi qu'ils le requeroient.

Comme les Ministres de Portugal virent qu'on ne pouvoit rien obtenir d'avantage des Chingulais, ils dresserent un Acte qui fut fait double, par lequel ils juroient & promettoient au nom du Roy de Portugal, de conserver aux Chingulais tous les droits, usages, coûtumes & privileges dont ils avoient joüi sous leurs Empereurs, sans souffrir que dans la suite on y changeât ou alterât aucune chose, comme de leur côté les Chingulais juroient & promettoient de servir bien & fidélement les Rois de Portu-

tu-

tugal, comme ils avoient fait leurs anciens Roys, étant prêts d'exposer leurs biens & leurs vies pour leur service. On ajoûta un autre article concernant la Religion, sçavoir; que les Prêtres & Religieux pourroient prêcher publiquement & en tout tems la foy de Jesus-Christ; qu'on n'empêcheroit personne sous quelque pretexte que ce pût être de la recevoir; que les peres ne pourroient en detourner leurs enfans; ny les enfans s'opposer à leurs peres qui auroient la volonté de se convertir; que pour les fautes qui se commettroient ensuite contre la Religion, elles seroient punies par les Superieurs legitimes, que sur tout cela on ne feroit aucune violence à personne, & que chacun pourroit embrasser la Religion Chrétienne & en faire profession ouvertement, quand il plairoit à Dieu de l'éclairer, & de lui faire connoître la verité.

On fit plusieurs copies de cette Transaction, qui furent signées & collationnées par le Capitaine general & les Officiers & Commissaires du Roy d'une part, & par les Deputez de chaque Province d'autre part. Chaque Deputé en porta une

une copie pour être lûë, publiée & conſervée dans la Province, & l'original demeura entre les mains du Capitaine general, qui le mit dans les Archives de l'Empereur, où ſe gardent tous les actes, contrats de ventes, d'achats & rentes, non ſeulement de chaque Province, mais de chaque Village, ou de chaque maiſon particuliere, avec le denombrement des cens & droits qu'elle doit au Roy chaque année. Tout fut mis en langue Portugaiſe, enſuite les Etats ſe ſeparerent, les Chingulais étant fort contens de ſe voir ſous la protection tres-puiſſante du Roy de Portugal; & les Portugais ravis de ſe voir Maîtres d'une Iſle ſi puiſſante, dont la poſſeſſion leur convenoit tres-fort.

CHAPITRE X.

Des Revenus des Empereurs de Ceylan.

NOus avons dit que le païs que l'Empereur de Ceylan donnoit à la Couronne de Portugal, a cinquante deux lieuës d'étenduë depuis Chilaon juſqu'aux Gravayas le long de la Côte, &

au

au dedans de l'Isle depuis le bord de la mer jusqu'aux Royaumes de Candy & d'Uva. Ce païs contient vingt-un mille huit cens soixante-trois villages ou hameaux, & nos Gouverneurs generaux y ont la même autorité qu'y avoient les Empereurs de Ceylan. Le Roy de Portugal pour faire plaisir aux Chingulais, donne à ce Gouverneur general la qualité de Roy de Malvana; & sa Jurisdiction s'étend jusqu'à Bengale, avec le même pouvoir qu'on accorde aux Vice-Roys. Ceux du Païs, même le Roy de Candy, lui donnent *de l'Altesse*; mais les Portugais ne lui accordent pas seulement *de Vôtre Seigneurie*, & ne le traitent que de *Vous*, quand ils lui parlent; parce que dans les Indes on ne donne *de la Seigneurie*, qu'à ceux qui ont été Gouverneurs, & *de l'Excellence* qu'aux Vice-Roys.

De tout ce qu'on leve en Ceylan il n'en revient aucun argent dans les coffres du Roy, quoique le Roy soit le maître de tout; mais toutes les terres sont partagées suivant les charges & les dignitez de l'Etat, & suivant les arts & métiers. Chaque homme de guerre a une certaine portion

tion de terre, à condition de servir à ses frais & dépens ; ainsi lorsqu'il est mandé il est obligé de venir tout armé avec des provisions pour quinze jours, & ce terme expiré, il sert encore quinze autres jours, qu'on apelle de licence. De cette maniere on peut conter sur cinquante mille hommes qui sont obligez de marcher au premier ordre, sans qu'il y ait un seul homme de plus ou de moins ; parce que ce ne sont pas proprement les hommes, mais les terres qui doivent ce service : ainsi pas un, soit Noble, soit Officier, qui possede un hameau ou village, ne peut s'exemter de fournir le nombre d'hommes à quoi sa terre est taxée. Il faut qu'ils ensemencent une certaine portion de terre ; qu'ils en ayent une autre bien plantée & garnie de toutes sortes d'arbres & de fruits ; qu'ils entretiennent un jardin prés de leurs maisons : on appelle cette portion de terre ainsi cultivée *Paravenia* ; & generalement tous les habitans, ou nobles, ou roturiers, ont chacun leur occupation, & sont tenus au service à proportion de leurs biens, ou selon la charge ou l'employ

à quoi leur terre est affectée. Chacun donc sçachant à quoi il est tenu & obligé, donne le reste de son tems à cultiver ses terres ou *Paravenias*. Si un pere qui porte les armes meurt, son fils qui est de la même profession lui succede, & a sa *Paravenia*; autrement elle passe à un autre qui puisse rendre le service que rendoit le deffunt, & remplir sa place. Il en est de même des autres Etats & conditions; de sorte qu'un hameau & une terre qui est à un homme de guerre, ne peut passer à un homme de robe; une qui est destinée à un ouvrier en fer, ne peut être possédée que par un ouvrier en fer; ainsi le Roy sçait combien il a de soldats, d'Officiers, d'ouvriers, sans que jamais il puisse être trompé; parce que le nombre n'augmente ni ne diminuë; ainsi on n'est presque jamais obligé à des dépenses extraordinaires: en quoy ce Gouvernement est fort different des autres, qui à la moindre guerre sont contraint de faire de nouvelles levées d'hommes & de deniers; d'entretenir de grosses armées, souvent pendant plusieurs années, ce qui épuise bien-tôt leurs trésors.

Lors-

Lorſque l'Empereur ſe met en campagne pour ſoûtenir ou faire quelque guerre, il promet une certaine recompenſe à celui de ſes ſoldats qui lui apportera une tête des ennemis, ou qui ira dans leur camp, & penetrera juſqu'à un certain endroit ; & ſur l'heure il donne ce qu'il a promis. Mais afin d'éviter la confuſion, il eſt neceſſaire que nous entrions dans un plus grand detail. Chaque village a ſes Maires, ou Syndics, & ces Maires ſont obligez de nourrir les gens de guerre qui paſſent par le village, ou qui y demeurent. Ils doivent leur donner trois repas par jour & les traiter ſelon leur rang & qualité, & les Maires ou Syndics les nourriſſent alternativement, & ſçavent ce qu'ils leur doivent donner, de ſorte qu'un Maire n'eſt pas plus chargé que l'autre. Ces Maires ſont auſſi obligez de fournir les vivres & les chariots moyennant un certain revenu qui eſt deſtiné pour cela, & jamais ce revenu n'eſt employé à autre choſe ; on ſçait qui ſont les Chartiers qui les doivent conduire, & juſqu'où ils doivent aller, & ils ſont tout cela pour rien. Les Serruriers, Armuriers & autres Ouvriers en fer

ſont obligez de travailler pour le Roy à leurs frais & depens pendant 15. jours, & à donner 15 autres jours de licence, comme le ſoldat. Ils doivent encore faire racommoder gratis tous les outils du village, moyennant qu'on leur donne le fer. Il y a pareillement des hommes qui ſont obligez à travailler aux mines, à fondre le fer, & à en fournir une certaine quantité par an au Roy; ils peuvent vendre le reſte, & il y a des terres particulieres deſtinées pour ces gens-la. Il en eſt de même de tous les autres Ouvriers & Artiſans, comme Charpentiers, Menuiſiers, Tiſſerans, & autres qui ont leurs terres affectées, qui doivent travailler pour le Roi, chacun ſelon leur profeſſion.

Ceux qui ſuivent ſont d'une condition plus baſſe que les autres, ce ſont les Tambours qui vont à la guerre pour battre la caiſſe, & ſont une compagnie à part. Les Bucherons qui ont leurs villages ou hameaux ſeparez, ſont obligez à couper du bois dans les forêts pour le Roy, à accompagner les charrois qui portent les armes & les munitions à l'armée; & ils ſe font ſi bien un point d'honneur de conduire leurs

char-

charrois, que dans une déroute ils perdront plûtôt la vie, que de les abandonner. Les Crocheteurs sont obligez à porter tous les fardeaux ou toutes les hardes & paquets pour chaque particulier du village, sans rien prendre pour leur salaire. D'autres fendent certains arbres dont ils tirent une liqueur qui approche assez du sucre, & ils doivent en fournir une certaine quantité au Seigneur du village. Les Cordonniers & les Barbiers sont encore d'une condition plus vile, il relevent neanmoins nuëment du Roy, aussi-bien que ceux qui cultivent & cüeillent la canelle, & qui sont obligez à en donner une certaine quantité au Roy à proportion de leur *Paravenia*; parce que les *Paravenias* n'étant pas toutes d'un même revenu, les unes payent plus, les autres moins. Ces Ouvriers portent à leur ceinture une serpette ou un petit couteau pour marque de leur employ, afin qu'on ne les oblige pas à travailler à autre chose; & soit que leur profession leur rapporte beaucoup, soit qu'elle ne leur rapporte rien, ils ne la quittent point & ne font jamais autre chose, alleguant pour toute

raison que c'est leur coûtume. Le Roi tire tous les ans trois mille deux cens *bahares* ou coffres de Canelle, & chaque coffre pese treize arrobes * & sept livres, poids de Portugal ; ce qui fait en tout dix mille cinq cens soixante-cinq quintaux.

Il vient tous les ans un grand nombre de bâtimens de Perse, d'Arabie, de la Mer-rouge, de Malabar, de la Chine, de Bengala & d'Europe, prendre cette Canelle : mais s'il en arrive moins une année que l'autre, on n'en diminuë jamais le prix, & on la vend toûjours également ; & lorsqu'il en reste trop, on la brûle, de peur que les Chalias ne s'accoûtument à en cultiver moins qu'à l'ordinaire. C'est en cela que consiste le principal revenu de l'Empereur de Ceylan ; & c'est ce qui lui attire toutes les richesses des Indes.

On ne fait pas à Ceylan un fort grand cas des mines de rubis, de saphirs, d'émeraudes & d'autres pierres precieuses ; & l'on n'a donné que 25. hameaux qui sont dans le territoire de Sofragan pour ceux

* *L'Arrobe est de trente-deux livres ou de vingt huit livres ; la livre de quinze onces.*

ceux qui travaillent à ces mines. Ces Ouvriers ont un Capitaine qu'on appelle *Vidava dasagras* ; lorsque la saison étoit venuë, l'Empereur faisoit appeller tous ces Ouvriers qui étoient obligez à travailler pendant quinze jours ; il leur marquoit le nombre & la qualité des pierres qu'ils étoient obligez à lui fournir ; & ordinairement il en faisoit des presens à ceux de sa Cour qu'il consideroit le plus, & aux Princes ses voisins ; & generalement toutes les pierres qui valoient plus d'un *Pardaon* étoient pour lui. Tant que les Portugais furent Maîtres, on ne manqua pas de gens qui briguoient l'employ de *Vidavad Agias* ; & quoique cette charge ne soit pas d'un grand relief, il suffit qu'on ait le maniment des pierres de prix, pour trouver des Patrons & des amis ; & il en est de ces riches mines, comme des finances du Roy que chacun pille le plus qu'il peut : mais c'est un mal sans remede, & jamais ces mines n'ont produit chaque année plus de vingt ou vingt-quatre mille écus à l'épargne ; & encore souvent beaucoup moins. Mais nous avons assez parlé de ces mines.

On tire encore chaque année environ vingt à trente Elephans pour le Mogol, & chaque Elephant se vend des sommes considerables : c'est dans le debit de la Canelle & des Elephans que consistent les principaux revenus du Roy ; & si tout cela étoit bien menagé, j'ose assûrer que le Roy de Portugal tireroit plus de la seule Isle de Ceylan, que le Roy d'Espagne ne tire de tous ses Royaumes d'Occident, comme il me sera aisé de le faire voir en son lieu. On ne doit pas trouver mauvais que je sois descendu dans un si grand détail de toutes les choses que je viens de rapporter ; & que l'on pourroit traiter de minuties, si cette connoissance n'étoit absolument necessaire pour entendre ce que j'écrirai dans la suite.

Addition au Chapitre dixième.

Il semble par ce que vient de raporter Jean Ribeyro, qu'il n'est rien de plus reglé que le revenu du Roy de Candy, que chacun sçait ce qu'il lui doit, & que les taxes ne haussent ni ne baissent jamais. Cependant on est sujet là comme

me par tout ailleurs au caprice des Grands, qui selon leur fantaisie condamnent les particuliers à de grosses amandes, & prennent au nom du Roy ce qu'il leur plaît. Il est vrai qu'on a en ce païs la liberté de se plaindre; que le Roy ou l'*Adigar*, ou le *Dissava* depose un Tresorier ou un Receveur dés qu'il donne le moindre sujet de plainte; mais souvent celui que l'on met à sa place n'est pas meilleur, & comme l'on gagne peu par ces sortes de changemens, & que l'on risque toûjours de n'être pas reçû favorablement, on aime mieux souffrir. On a neanmoins une liberté qui est tres-grande, c'est que lorsqu'une terre que le Roy a donnée est chargée de trop de redevances ou de corvées, on en est quitte pour la remettre entre les mains du Roy, qui en dispose en faveur d'un autre, & cela arrive tres-communement. Lorsque quelque particulier a de beaux fruits ou autre chose de rare, un Officier le marque pour le Roy, il n'est plus permis d'y toucher, si ce n'est pour le porter au Roy, qui quelquefois est dans une Province tres-éloignée. Les Grands sont obligez de faire la reverence au Roy trois

fois l'année, & de lui presenter ce qu'ils ont de meilleur. Le premier terme est le nouvel an, qui commence là à la fin de Mars, & se celebre avec beaucoup de ceremonies. Toutes les troupes se trouvent ce jour-là autour du Palais sous les armes, & rangées en bataille on plante des mays garnis de banderoles & de toutes sortes de fruits: on tire le canon, & le Roy se montre au peuple, & va aux bains suivi de toute sa Cour. On lui doit encore un present pour les nouveaux fruits, & un autre pour le mois de Novembre, auquel tems on fait de grands sacrifices dans toute l'Isle. Les Gouverneurs generaux de Ceylan avoient conservé la même coûtume, & recevoient des presens trois fois l'année des principaux Chingulais.

Comme tout le commerce s'y fait par échange, & que les impots se payent en especes, ainsi qu'on le voit par l'Histoire de Jean Ribeyro, il n'y a pas beaucoup d'argent dans le païs. Les Portugais y en avoient neanmoins introduit: les Pagodes, les Pardaons, les Larins y avoient cours. Le Roy de Candy avoit aussi permis à ses peuples

de

de ſe ſervir d'une monnoye que chacun peut fabriquer. Elle eſt d'un argent tres-pur, & a la forme d'un hameçon dont on ſe ſert pour prendre du poiſſon. Le Roy a fait encore fabriquer une autre monnoye d'une eſpece particuliere que l'on appelle *Ponam*, & il eſt deffendu ſous peine de la vie de la contrefaire; mais il y a tres peu de toutes ces monnoyes. Il faut neanmoins que les grands Seigneurs accompagnent de quelque ſomme d'argent le preſent qu'ils font trois fois l'année.

Jean Ribeyro dit encore que le Roy de Portugal pour faire plaiſir aux Chingulais, a donné au Capitaine general de Ceylan le titre de Roy de Malvana. Il me ſemble qu'il n'en a uſé ainſi, que pour s'accommoder aux manieres du pays: la plûpart des Gouverneurs prenant le titre de Roys, & ſe faiſant la guerre les uns aux autres, comme on l'a pû voir dans l'Addition au Chapitre huitiéme, où le Roy de Batecalou fait la guerre au Roy de Puligam, le defait & le tuë. Comme le Capitaine general étoit plus abſolu, & qu'il avoit un Gouvernement beaucoup plus étendu, il paroiſſoit aſſez raiſonnable qu'on lui don-

nât le même titre qu'avoient des Gouverneurs du païs qui étoient bien moins considerables que lui.

CHAPITRE XI.

Des Villages, Hameaux & autres Revenus que possedent les Officiers & le Peuple de Ceylan.

LEs villages où demeurent les Bucherons, les Caneliers, les *Pachaos*, les Conducteurs des Elephans, & les Ouvriers en fer; les terres de Butategama, & plusieurs autres qui sont repanduës dans diverses Provinces, au nombre de quatre cens, appartiennent en propre à l'Empereur, qui les fait cultiver à ses frais & dépens. Le Roy les donne à ses *Vidavas*, qui en perçoivent les fruits, & les remettent ensuite au Commissaire, & celui-ci à l'Ecrivain qui lui en donne un reçû. Le Capitaine general a vingt de ces villages, & des meilleurs pour l'entretien & la dépense de sa maison: le Mestre de camp general, l'Intendant des Finances, le Commandant de Colombo, celui

lui de Gallé, celui de Negombo, celui de Caliruré, le Sergent major, les *Dissavas*, le *Bandigaralla*, le Capitaine des Gardes du General, le Commissaire, le Juge, le Juge de la Doüanne, plusieurs Convents de Religieux & Religieuses, & jusqu'à des Capitaines d'Infanterie, ont chacun deux villages ou hameaux, & ces hameaux ou villages sont attachez à certaines charges, ou à certains employs. Les autres terres sont reparties entre les habitans, & leur ont été données à vie, pour recompense de services, où pour mariage; & souvent même on les donne pour deux ou trois vies, selon les services qu'on a rendus, ou selon la bonne volonté du Prince: de sorte qu'il n'y a personne en ce païs-là, qui n'ait de quoi vivre fort grassement.

Outre les services que ceux du païs sont obligez à rendre au Roy, ainsi que nous l'avons dit, ils payent encore certains droits au Seigneur du village, & il n'y a ni soldat, ni Noble, ni aucune autre personne, qui puisse s'exemter de payer ce qu'il doit à raison de son fief, ou *Paravenia*. On paye particulierement en *Areca*, qui est

une feüille dont on fait beaucoup de cas dans les Indes, & cela se paye selon les aveus ou denombremens que l'on garde dans les Archives de l'Empereur ; de sorte que les uns payent plus, les autres moins. Outre cela il a encore un droit sur le Poivre, sur le Ris, & sur beaucoup d'autres denrées, & tout se paye en especes sans difficulté & sans repugnance.

Dans chaque village il y a la maison du Seigneur, qui est ordinairement bien bâtie, avec une portion de terre qui y est attachée, & ils appellent cette maison & cette terre le *Motteto*, comme qui diroit le Fief principal. Les Maires & Principaux du village sont obligez à labourer cette terre, à l'ensemencer, à en faire la recolte ; comme aussi à cüeillir le Poivre, l'*Areca*, & toute autre sorte de fruits, gratis ; les Culles les portent de même à la Ville chez le Seigneur de qui ils relevent : ainsi le Seigneur d'un village sçait precisement ce qu'il a à depenser chaque année, & a ses provisions de tout ce qui est necessaire à la vie. Tout le bois de *Sapan* lui appartient, & il n'y a que lui qui en puisse faire abattre & le vendre.

On

On paye ordinairement cinq pour cent d'entrée, & on ne paye rien pour la sortie; on voit par là que les droits sont fort modiques.

Les bois produisent beaucoup de choses dont on peut faire commerce; & entre autres une certaine gomme qui est comme la resine en France: on en trouve encore d'une autre espece dans les plantages, & cette gomme est fort claire, & de la même couleur que l'ambre jaune: on l'appelle dans les Indes *Chandarras*, on l'estime extrêmement, & on l'employe dans beaucoup de medicamens; elle ne coûte à ceux de Ceylan que la peine de l'aller ramasser dans les bois: cependant ils la vendent fort bien aux étrangers, qui en chargent beaucoup toutes les années. Nous avons assez parlé des hameaux ou villages, parlons presentement des villes & forteresses de Ceylan.

CHAPITRE XII.

De la Situation, & des Fortifications de Colombo, & de quelques antres Places, ou Forteresses de Ceylan.

COlombo n'étoit d'abord qu'une loge qu'on avoit pallissadée ; peu aprés on s'est étendu, l'on a bâti un petit fort, & dans la suite on y a fait une ville tres-jolie & tres-agreable, avec douze bastions & une place d'armes, d'où l'on peut se rendre en un instant par tout où il est necessaire. Les murailles n'ont été long-tems que de *Taipa Singella*, avec un fossé qui se terminoit à un lac, & ce lac fermoit du côté de terre un tiers de la ville ; il y avoit toûjours deux cens trente-sept pieces de canon montées, qui étoient depuis dix jusqu'à trente-six livres de balle. Elle étoit sur une baye capable de contenir un grand nombre de petits vaisseaux, mais qui étoient toûjours exposez aux vents du Nord ; elle avoit treize cens pas de circuit. A la pointe



COLOMBO

...el qu'il étoit lors qu'il appar-
tenoit aux Portugais.

Berey fecit.

te du Recis étoit une espece d'Eperon, avec une grosse piece d'artillerie qui battoit & deffendoit toute la baye. La partie meridionale de la Ville étoit toute ouverte; parce que le Recis la deffendoit assez bien de ce côté-là. Sur le bord de la Mer est un bastion où commence un fossé avec une muraille à la moderne qui a été prolongée jusqu'au bastion de Mapane, où est une porte avec un pont levis, & ce même fossé & cette muraille continüent jusqu'au lac où est bastion de St. Gregoire, & l'on peut dire que toute cette partie-là est la mieux fortifiée de toute la ville. Le lac qui a bien deux lieuës de tour, la ferme aussi par l'espace de quatre cens pas, & environ à cent pas du bastion de St. Gregoire, il y en a un autre tout proche la maison & le moulin à poudre que fait aller un petit ruisseau qui sort du lac & traverse la ville par le milieu. De l'autre côté du lac recommence une muraille basse qui continuë jusqu'au bastion de St. Jerome; mais avant que d'arriver à ce bastion, on trouve celui de la Mere de Dieu, la porte de la Reine, & le bastion de saint Sebastien, où l'on

a creusé un fossé qu'on a continué le long du bastion de St. Estienne, & de la porte & du bastion de St. Jean, où est encore un pont levis. Depuis cette porte jusqu'à la Mer on a planté un rang de pallissades prés de l'Abbaye; & vis-à-vis le College des Jesuites est une belle Esplanade, & entre celle de sainte Croix & le bastion de la Doüanne est une tres-bonne muraille; & cet endroit n'est pas le moins fort de la partie meridionale de la Ville. Les Augustins avoient de ce côté-là une grande maison, où pendant le siege nous avions mis nôtre poudre dans six vingt jarres, sous de bonnes voutes; & elle s'y conserva tres-bien. Nous en avions d'autre dans l'enclos des Cordeliers, & dans celui des Capucins Portugais. Il y avoit dans cette ville plus de neuf cens familles nobles, & plus de quinze cens familles de Gens de Justice, de Marchands & de bons Bourgeois, avec deux Parroisses, l'une de nôtre Dame, l'autre de St. Laurens, cinq maisons Religieuses; sçavoir une de Cordeliers, une de Dominicains; la troisiéme d'Augustins, la quatriéme de Capucins, & la cinquiéme est le

Col-

College où les Peres Jesuites enseignent les Humanitez & la Philosophie. Outre cela il y avoit la maison de la Misericorde, & l'Hôtel-Dieu; on contoit sept Paroisses hors des murs. Tous les habitans étoient enrôlez par Compagnies, les Portugais dans les unes, & ceux du païs dans les autres. Tous étoient bien armez & fort adroits à se servir de leurs armes. Lorsqu'une Compagnie de Portugais, qui n'étoit ordinairement que de quatre-vingt ou quatre-vingt-dix hommes, montoit la garde, elle paroissoit être de plus de deux cens hommes, parce qu'il n'y avoit point de Portugais qui ne fût suivi d'un valet au moins.

La forteresse de Gallé est sur une pointe de terre, & la Mer bât au pied du côté du Nord; c'est un rocher fort escarpé; ainsi il n'a pas été necessaire d'y faire aucune fortification. Du côté du Sud on s'étoit contenté d'y planter un rang de pallissades, mais du côté de terre il y avoit une bonne muraille flanquée de trois gros bastions, & une porte au milieu avec un pont levis & un fossé; de sorte qu'elle pouvoit se bien deffendre.

fendre. Il y avoit bien deux cens soixante familles Portugaises qui s'y étoient établies, & environ six cens de gens du païs tous bons Chrétiens; de sorte qu'on avoit donné à cette place le nom de ville, quoique ce ne fût qu'une forteresse. Il y avoit une Paroisse, un Couvent de St. François, une Maison de la Misericorde, un Hôtel-Dieu, une maison de la Doüanne, un Commandant, un Adjudant, un Commissaire ou Intendant, & un Ecrivain. Dés que les Hollandois furent maîtres de cette place, ils la fortifierent à la moderne, ils firent le fossé plus large & plus profond, & ils la mirent en état de faire une vigoureuse resistance, si on venoit l'assieger.

Calituré étoit une tres-petite forteresse à l'embouchure de la riviere dont elle a pris son nom. Les Hollandois y firent quelques ouvrages, mais cela n'empêcha pas qu'elle ne retombât entre les mains des Portugais, on y entretenoit une garnison de cinquante hommes seulement, avec un Chapelain & les munitions necessaires. Elle étoit deffenduë par deux bastions sur lesquels on avoit mis quatre pieces de canon.

Ne-

Negombo n'étoit qu'un carré fermé de murailles avec deux redoutes & cinq pieces de canon, on y avoit mis un Capitaine avec quelques soldats, & un Chapelain pour leur dire la Messe. Malvana qui étoit à trois lieuës de Colombo sur une petite riviere n'étoit pas proprement une forteresse, mais seulement une maison de convalescence, où l'on envoyoit les Officiers & les soldats qui relevoient de maladie, il y avoit neanmoins une Eglise & un Chapelain pour dire la Messe aux malades qui alloient là reprendre leurs forces & prendre l'air.

Batecalou étoit beaucoup plus considerable & pour sa situation, & pour les fortifications. Il étoit situé sur une baye capable de contenir plusieurs gros navires, & il étoit flanqué de quatre bastions à l'antique, sur lesquels il y avoit douze canons de fer. Il y avoit vingt habitans, cinquante soldats, un Canonier, un Chapelain & un Capitaine, avec une maison qui servoit d'Arsenal & de Magazin.

Triquinimalé est une forteresse faite en triangle, avec trois bastions & dix pieces de canon de fer. Elle est sur une

ne éminence qui avance dans la mer & qui commande l'anse d'Arcos. On y entretenoit autrefois un Capitaine avec cinquante soldats, un Aumônier & un Canonier : il y avoit environ seize habitans.

Jafanapatan étoit un grand quarré, & à chaque angle il y avoit un bastion & quatre demi-lunes revétuës de pierre. C'étoit-là que demeuroit ordinairement le Capitaine general. Tout auprés de cette forteresse étoit un gros bourg, où il y avoit trois cens familles Portugaises, quatre cens familles de gens du pays, un Convent de Cordeliers, un de Dominicains, un College de Jesuites, une Paroisse, une maison de la Misericorde, un Hôtel-Dieu. A l'entrée de la *Barre* étoit un fort comme celui de *Bougie*, où il y avoit toûjours une Compagnie d'Infanterie avec de bonne Artillerie. Toutes les troupes destinées pour garder ce Royaume avoient là leur rendez-vous, & consistoient en six Compagnies de Portugais qui ne faisoient pas plus de deux cens hommes, & quelques milices du pays.

Quoique Manar soit dans une Isle de

de même nom, on la peut compter neanmoins entre les forteresses de Ceylan; puisqu'elle n'en est separée que par un canal fort étroit, que son territoire s'étend plus de dix lieuës dans Ceylan, & que toutes les terres de Mantota relevent de cette place, qui n'est qu'un tres-petit quarré, avec deux petites redoutes aux deux angles qui sont sur le bord de la mer. Il n'y a point de garnison, quoi-qu'elle soit prés d'un gros bourg, où l'on compte plus de cent cinquante familles Portugaises, & environ deux cens des naturels du pays. C'est dans ce bourg que demeure le Capitaine. Il y a encore d'autres forteresses beaucoup moins considerables, & qui dans la verité ne meritent pas d'avoir ce nom, qui sont Manicavaré, Sofragan, Beligaon, & quelques autres semblables qu'on auroit entierement rasées, si ce n'est que les troupes Portugaises y vont quelquefois camper.

Addition au Chapitre douziéme.

Avant que de parler des villes & forteresses de Ceylan qui subsistent presente-

tement, il est bon de dire quelque chose des ruïnes d'*Amarajapure* si fameuse dans les Croniques & Romances des Chingulais. On * pretend que quatre-vingt-dix Roys ont fait leur demeure dans cette ville, & que c'est de là même qu'elle a pris son nom. Comme nous ne connoissons point d'autres ouvrages considerables que ceux que les Romains nous ont laissez, on veut que les Temples & les Palais dont on voit encore de grands restes, soient de la façon de ces Maîtres du monde ; & qu'ils ayent été bâtis depuis l'Empereur Claude. Je crois pour moi que l'on pourroit aussi-bien dire que ces ouvrages sont d'Alexandre le Grand, ou peut-être encore avec plus de raison, de quelque Prince plus ancien, & que nous ne connoissons pas. Cette ville est dans le quartier de Mangalcorla. Il y avoit un Palais qui étoit orné de seize cens colonnes d'un marbre tres-fin & d'un travail merveilleux ; un Temple superbe qui contenoit trois cens soixante-six Pagodes, dont il y en avoit vingt-quatre d'une grandeur extraordinaire, & d'une pierre tres-belle & tres-

rare.

* *Vie de Constantin de Saa*, *pag.* 13.

rare. Ces trois cens soixante-six Pagodes répondoient aux trois cens soixante-six jours de l'année ; ce qui feroit voir que ceux qui l'ont bâtie avoient l'année solaire à peu prés comme nous. Autour de ce Temple étoient des étangs qui recevoient l'eau par des aqueducs tres-bien bâtis, que l'on déséchoit, & que l'on remplissoit d'eau, selon le besoin que l'on en avoit.

On ruïna encore dans le siecle dernier la fameuse ville de Cotta, où les Empereurs de ce nom avoient fait leur residence pendant plusieurs années. Cette ville étoit au milieu d'un lac ; on n'y arrivoit que par une chaussée assez longue & assez étroite, & c'est de ces ruïnes que l'on a bâti Colombo. Cette derniere place est sur le bord de la mer dans un terrein tres mauvais, la baye est tres-petite, peu capable de contenir de gros vaisseaux, & exposée à de tres-grands coups de vent. Malgré toutes ces incommoditez elle est la plus considerable ville que les Portugais ayent possedé, & que Hollandois possedent encore dans l'Isle de Ceylan ; parce qu'elle est située dans un quartier où croit la meilleure Canelle. Les

Hol-

Hollandois s'en rendirent les maîtres au mois de May. de l'année 1656. & pour la fortifier à la moderne, ils l'ont presque diminuée de moitié, comme on le peut voir par les deux plans que nous en donnons. On dit que les fortifications s'éboulent tous les jours. Jean Ribeyro en a fait une description si ample, qu'il n'est pas necessaire de s'y arrêter davantage.

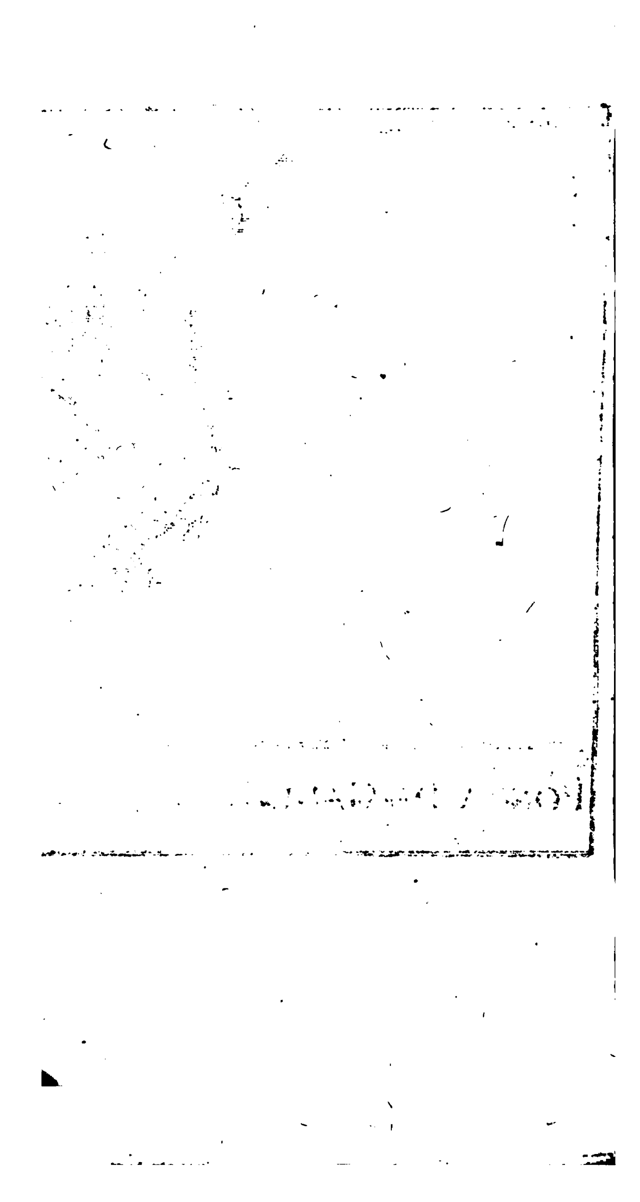
Caliture ou Calture est dans la plus agréable situation du monde, à l'extremité d'une grande & belle prairie, à l'embouchure d'une riviere qui porte son nom, & sur le bord de la mer, les Hollandois s'en étoient rendus maîtres dés le temps qu'ils commencerent à s'établir dans l'Isle de Ceylan. Ils y avoient fait quelques fortifications, mais en 1654. ils abandonnerent cette place, & la reprirent en 1655. peu de temps avant que de commencer le siege de Colombo.

Ponte de Gallé fut pris par les Hollandois en 1640. & tint à peine 5. jours. Jacob Koster qui commandoit l'Armée Hollandoise moüilla dans la baye le 8. de Mars, mit pied à terre le même jour & battit la place si rudement que le 13. du même

Pag. 96. et 97.

PONTA D

Berey fecit.



même mois elle capitula & se rendit. La situation de Ponte de Gallé est beaucoup meilleure que celle de Colombo, sa baye est plus grande & capable de contenir de plus gros vaisseaux & en plus grand nombre, mais exposée aux vents d'Oüest, qui lors qu'ils soufflent un peu rudement agitent fort les navires. La ville est sur une hauteur, entourée d'un large & profond fossé, de bonnes murailles garnies de trois bastions, l'entrée du port est tres-dangereuse & pleine de rochers & defenduë par des forts garnis d'une grosse Artillerie; tout le terrein est pierreux, c'est ce qui lui a donné le nom *das Gravayas*; elle a été long-tems la principale place que les Hollandois eussent dans cette Isle.

Malvana n'a jamais passé pour une forteresse; c'est seulement une maison de plaisance où les Capitaines generaux faisoient ordinairement leur residence: ils y avoient un beau Palais que l'on appelloit *Rosa pani*; & comme l'on croyoit que l'air y étoit meilleur que dans toute l'Isle, on y envoyoit ceux qui étoient convalescens pour reprendre leurs forces.

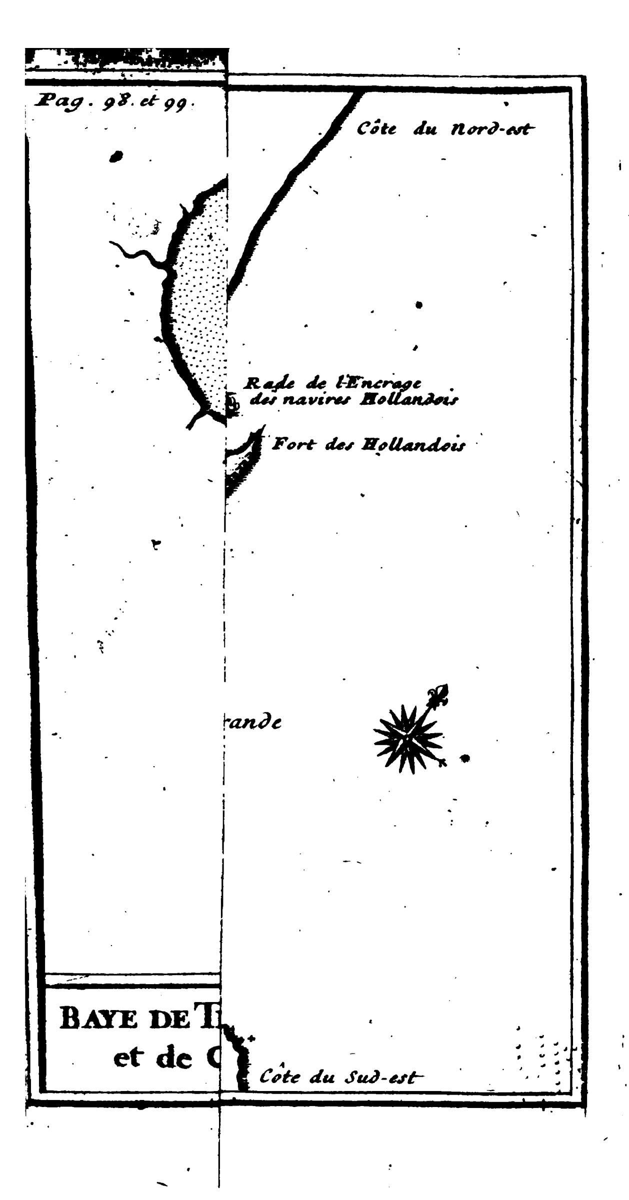
Negombo n'est proprement qu'un

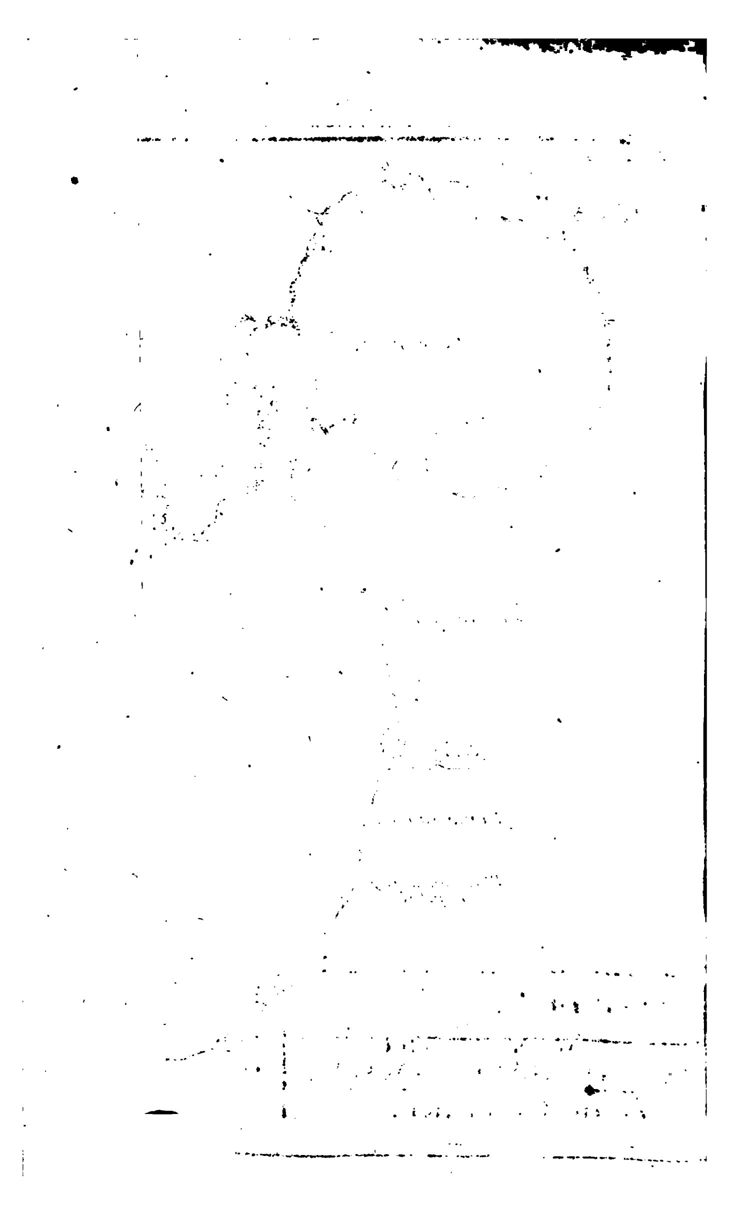
quarré que les Portugais avoient d'abord bâti uniquement pour empêcher que l'on ne vint inquieter leurs Caneliers dans le tems de leur travail. Les Hollandois s'en rendirent les maîtres en 1640. les Portugais la regagnerent en 1643. mais elle ne leur demeura pas long-tems. François Carron l'attaqua au mois de Fevrier de l'année suivante; & l'ayant reconquise, elle est demeurée depuis ce tems-là aux Hollandois, quelques efforts que les Portugais ayent fait pour la reprendre.

Batecalou & Triquinimalé sont les deux meilleurs ports, & les plus considerables de toute l'Isle. Ce fut à Batecalou ou Matecalou que les Hollandois aborderent en 1602. & 1603. & les Portugais ayant reconnu l'importance de ces deux postes, resolurent d'y bâtir quelques forteresses pour empêcher les nations étrangeres d'avoir par là aucun commerce avec les Roys de Candy. Les terres sont hautes & élevées du côté de Triquinimalé. Il y avoit là un fameux pagode, ou pour mieux dire, il y en avoit trois; mais celui qui étoit sur la pointe la plus éminente qui avançoit dans la mer, & qui dominoit

sur

Pag. 98. et 99.


Côte du Nord-est
Rade de l'Encrage des navires Hollandois
Fort des Hollandois
rande
Côte du Sud-est
BAYE DE T
et de C



ſur toute la baye, étoit le plus conſiderable. Les Portugais l'abbatirent en 1624. & y bâtirent une forteresse, ce qui toucha vivement les Chingulais; & comme l'air y eſt mal ſain, & qu'on y eſt ſujet à des fievres chaudes violentes, ces peuples ſuperſtitieux ont crû que c'étoit un effet de la vengeance de leurs Dieux ſur les Portugais. Peu de tems aprés Conſtantin de Sa pour achever d'enfermer le Roy de Candy, & lui ôter toute communication & tout commerce avec aucune nation, fit encore élever un autre fort dans une Iſle qui eſt à l'entrée de la riviere de Puligam ou de Batecalou. Ce fut ce qui acheva d'irriter le Roy de Candy, & le determina à recommencer la guerre. Les Hollandois alliez avec ce Prince prirent ces forts ſur les Portugais, & les lui rendirent; parce que ne ſongeant alors qu'au commerce de la Canelle, & ces lieux d'ailleurs étant trop éloignez du canton où elle ſe cüeille, ils crurent ſe faire un merite auprés de Henar-Pandar de les lui rendre; mais ils n'en ont pas uſé de même à l'égard de Gallé, de Calaturé & d'autres places.

Antonio Amaral de Menezes avoit

fait bâtir prés de Jafanapatan un autre fort qui empêchoit que les vaiſſeaux ne puſſent approcher ; & ſi l'on en avoit bâti un pareil à Calmoni, aucun navire n'auroit pû entrer dans le bras de mer qui ſepare le Royaume de Jafanapatan du pays des *Vanias*. Tout le Royaume de Jafanapatan ſe diviſe en quatre parties, ſans compter les Iſles d'Ouvature, de Cardina, &c. Ces quatre parties ſont Belligampate qui eſt à la pointe, & plus au Nord, Teninarache, Wademarache & Patiarapali ; le pays eſt gras, a de bons pâturages, beaucoup de bêtail & de gibier, mais l'air y eſt mauvais ; on y eſt fort incommodé des ſinges qui y ſont en grand nombre, & y font beaucoup de mal.

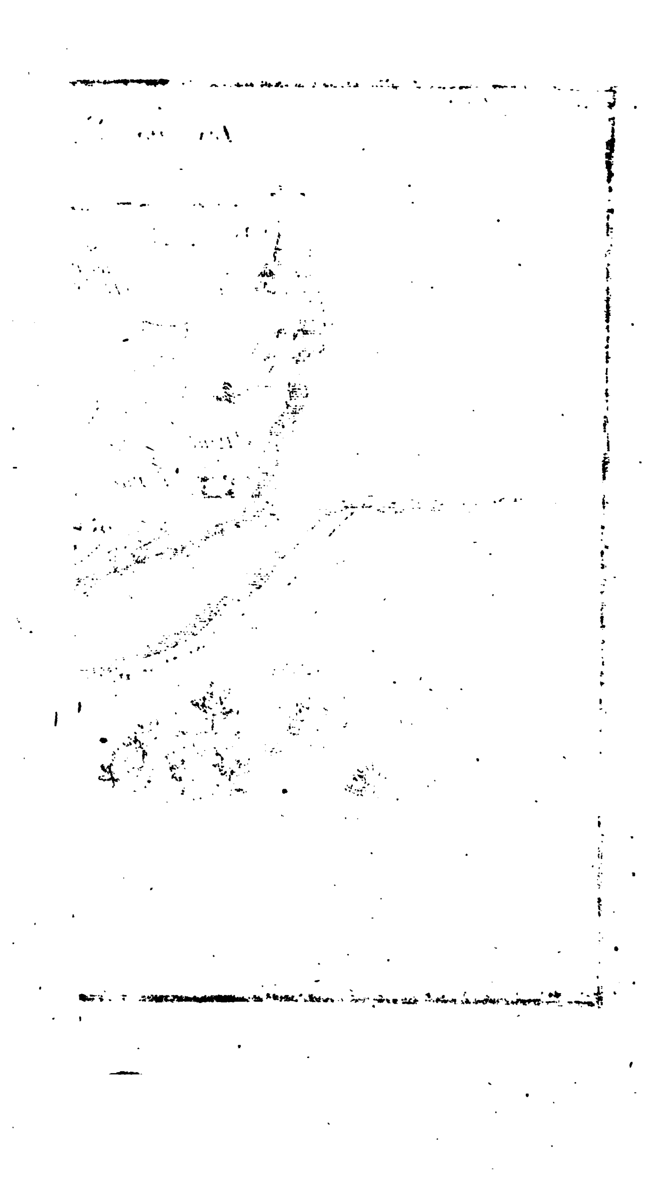
Manar ſignifie en langue Malabare, riviere de ſable ; cette Iſle a été convertie à la foy par ſaint François Xavier & arroſée du ſang de plus de ſix cens Martirs que le Roy de Jafanapatan fit mourir peu de tems aprés, en haine de nôtre ſainte Religion, ce qui attira contre lui les armes des Portugais. Conſtantin de Bragance y paſſa en 1560. y porta le fer & le feu, demolit pluſieurs bourgs & pagodes, enleva cette

fa-

Pag. 100. et 101

ISLE DE MANAR

Bouey fecit



meuſe dent d'un ſinge que ces miſerables Idolatres adoroient comme une relique du Dieu *Budu*. L'Iſle de Manar a été autrefois tres fameuſe par la pêche des perles, mais preſentement toutes les huîtres ſe ſont retirées, il faut les aller chercher du côté de Tuticorin; quoique depuis ce tems-là les habitans de cette Iſle ne ſoient pas auſſi riches qu'ils ont été, ils ſont toûjours en aſſez grand nombre, & l'on trouve encore de gros bourgs dans ce petit eſpace de terre. Les Hollandois s'en rendirent les maîtres en 1658. aprés la mort d'Antonio Amaral de Menezes qui fut tué d'un coup de fauconneau; ce coup étonna tellement les Portugais que quoiqu'ils fuſſent bien retranchez & en aſſez grand nombre, ils prirent l'épouvante, & ſe ſauverent tous à Jafanapatan.

CHAPITRE XIII.

Des Troupes reglées, & des Milices que les Portugais entretenoient dans l'Isle de Ceylan.

IL y a un lieu entre plusieurs villages nommé Manicavaré dans les quatre Corlas à cinq ou six lieuës de Balanê, & à dix ou onze de Colombo, où les Portugais campoient ordinairement, afin d'être à portée de s'opposer au Roy de Candy, & de deffendre les sept Corlas, si elles étoient attaquées. Celui qui commandoit ce camp étoit le premier Officier de guerre aprés le General. Le camp étoit composé de douze compagnies d'infanterie Portugaise, lesquelles ne faisoient pas en tout plus de trois cens cinquante hommes. Outre le Commandant il y avoit dans ce camp un Capitaine general, un Sergent major, deux Adjudans, un Munitionnaire, Un Religieux de St. François pour Chapelain & de plus un *Dissava*, qui est comme un General des Chingu-

lais, ou Gouverneur des armées d'une Province, & qui avoit toûjours en tems de paix pour le moins quatre mille hommes dans le camp, & un plus grand nombre en tems de guerre.

Il y a un autre camp dans le pays de Sofragan du côté du Royaume d'Uva; il est composé de quatre compagnies d'infanterie Portugaise, qui font cent cinquante hommes, & de quatre ou cinq mille Lascarins; le tout commandé par le *Dissava* de la Province, qui a avec lui un Adjudant & un Aumônier.

Dans ces deux camps consistent les principales forces du Royaume, particulierement en tems de paix. Il y en a encore un à Maturé qui est d'une compagnie d'infanterie Portugaise & de 3. ou 4000. Lascarins.

Le *Dissava* de ces quartiers-là commande ce camp & garde les côtes de l'Isle depuis les frontieres d'Uva & de Batecalou jusqu'à Colombo.

Le *Dissava* des sept Corlas commande aussi un corps de troupes de 3. ou 4000. Lascarins & d'une compagnie d'infanterie Portugaise avec quoy il garde tout le pays, qui est depuis le

Royaume de Candy & Malalé, jusqu'à la montagne de Grudumalé.

Lorsque les Hollandois entrerent dans l'Isle, on fit un autre camp pour couvrir Gallé, & ce camp s'appella le camp de Maturé. Les quatre *Dissavas* qui commadent ces camps, ont un pouvoir presque absolu, & font pendre au premier arbre sans autre forme de procés les Portugais qui sont sous leur commandement; car la discipline militaire s'observe tres-exactement dans ce païs-là: le supplice dont on punit ceux du païs est different; on leur fend l'estomac à coups de hache, & on les ouvre, ou bien on les empalle; & les *Dissavas* ne rendent conte à personne de leurs ordonnances, de sorte que dés qu'un ban est publié, si un soldat s'éloigne ou y contrevient en la moindre chose, on le punit de mort aussi-tôt, & on ne permet point en ce païs-là aux soldats de raisonner, ni de demander pourquoi on ordonne une telle chose plûtôt qu'une autre. Il est vrai que la disposition du pays & le naturel des habitans demandent qu'on garde cette rigueur. On ne souffre aucune querelle dans le camp; mais comme on ne veut pas aussi étein-

dre

dre tout-à-fait cette ardeur si necessaire au soldat, on assigne un lieu hors du camp où ils peuvent se battre & vuider leurs differends avec la permission des Commandans. Ce quartier s'appelle le quartier d'honneur, parce que c'est là qu'on se peut parler. Si un des deux combattans est tué de bon jeu, celui qui a tué en est quitte pour s'absenter pendant huit jours, & le Commandant le rapelle, & lui donne une lettre de sûreté, & on ne parle plus de celui qui est mort. C'est presque là toute la justice qu'on fait dans le camp. Si un soldat refusoit un combat, ou usoit de supercherie, il seroit tenu pour un infâme, & personne, pas même son frere, ne le voudroit voir ou souffrir dans sa compagnie. Ceux qui ont été blessez, & qui ont eu du dessous, ne peuvent plus renouveller leurs querelles; parce que dés qu'ils sont gueris, un de leurs camarades leur va demander leur parole, & celui qui refuse de la donner, ou qui la viole aprés l'avoir donnée, a affaire, non plus à la partie, mais à ce soldat. De cette maniere la discipline se maintenoit autrefois parmi les troupes Portugaises de l'Isle de Ceylan. Les soldats étoient

 bra-

braves, obéïssans, pleins d'honneur, & avoient de grands égards les uns pour les autres. On peut voir par le denombrement qu'on a fait des garnisons & des camps, qu'il n'y avoit gueres plus de sept cens soldats Portugais dans l'Isle de Ceylan. On les payoit deux fois par an, sçavoir à Noël & à la saint Jean, & leur paye étoit de dix *Pardaons* pour chaque soldat. Les Sergens & les Alferez en avoient vingt, & le Capitaine cent: cela n'étoit que pour leur entretien: car tous les mois on donnoit à chaque soldat un *Pardaon* & un boisseau & demi de ris pour sa nourriture, mais le Capitaine retenoit le *Pardaon* & le ris, & se chargeoit de nourrir le soldat, ayant soin de lui faire donner du ris cuit trois fois par jour.

Les soldats gardoient leurs armes, & étoient obligez de les representer aprés une occasion; & celui-là étoit tenu pour infâme qui les perdoit, quelque blessé qu'il fût, aussi ils ne les abandonnoient jamais, tant qu'ils avoient un souffle de vie, & qu'ils pouvoient se soûtenir. Celles qu'ils gagnoient appartenoient au Roy, & ils les remettoient entre les mains du Commis-

missaire, qui leur en donnoit certificat: mais c'étoit aux Capitaines qu'ils s'adressoient pour avoir une declaration autentique de leurs belles actions. Le Capitaine non seulement la donnoit, mais il ne manquoit pas d'y marquer toutes les circonstances qui étoient venuës à sa connoissance, & de le faire avec serment. Sur ce temoignage le General accordoit son certificat au soldat; & si le soldat étoit trop éloigné, & qu'il ne pût aller trouver le General, il gardoit son attestation, & en quelque tems que ce fût le General la signoit; & si ce General mouroit, ou quittoit le gouvernement, celui qui lui succedoit ne refusoit jamais de signer ces attestations.

On étoit dans cette Isle comme dans une forteresse; personne n'en pouvoit sortir sans congé du General, & le General ne l'accordoit presque jamais. Les Capitaines de navires, les maîtres ou patrons de barques étoient condamnez à trois cens *Pardaons*, s'ils recevoient sur leur bord quelque personne qui n'eût pas son congé; & si on prenoit un deserteur du côté de terre, on le punissoit de mort, & il n'y avoit point de remission.

 On

On s'avançoit par ses services, il n'y avoit ni brigue, ni partialité; on savoit ce qu'un soldat avoit fait dans chaque occasion, comment il s'étoit distingué; & lorsque le bruit de ses belles actions se repandoit, le Capitaine general ordonnoit au Mestre de camp de l'informer de la verité; & si le rapport du Mestre de camp étoit favorable, le General ne manquoit pas d'avancer l'Officier ou le soldat sans autre recommandation. Cette justice faisoit plaisir à tout le monde. Il n'y avoit pas un soldat, pas un Officier qui ne fût ravi de voir son camarade avancé; parce qu'il savoit qu'il n'avoit qu'à bien faire pour être avancé de même; & l'émulation étoit si grande que tous ne songeoient qu'à se distinguer & à se faire aimer & estimer.

Les soldats n'étoient pas obligez de servir plus de six mois dans une compagnie, & s'ils ne se trouvoient pas bien, ils quittoient & passoient dans une autre; le General avoit de coûtume dans ce temps-là d'aller au camp faire la revûë des troupes qui y étoient, & deux jours aprés on les payoit, & alors les soldats s'enrôloient sous le Capitaine qu'ils

qu'ils vouloient choisir. On leur avoit laissé cette liberté d'autant que c'étoit une chose infame parmi eux de se plaindre de la nourriture, & que neanmoins il se trouvoit des Capitaines qui ne nourrissoient pas bien leurs soldats: mais avec tout cela les compagnies de ces Capitaines n'en étoient pas moins nombreuses; parce que le General faisoit lui-même la repartition des troupes, & mettoit chaque compagnie à 36. ou 38. hommes. Si le Capitaine aimoit un soldat, & si le soldat étoit content du Capitaine, il le laissoit dans la même compagnie, & il changeoit seulement ceux qui vouloient changer, ou qui étoient surnumeraires: mais les Capitaines qui en usoient bien, avoient toûjours les meilleurs hommes. Quand le Genéral voyoit que les soldats ne vouloient pas servir sous un Capitaine, il l'en avertissoit une fois ou deux, & si ce Capitaine le trouvoit mauvais, ou ne se corrigeoit pas, le Genéral donnoit la compagnie à un autre.

Comme les Capitaines nourrissoient leurs compagnies, & que pour cela on leur donnoit à chacun deux villages, les culles, ou chartiers de chaque village

lage venoient tour à tour ſervir leurs quinze jours ; & quand on faiſoit une marche, on en prenoit un certain nombre pour porter les batteries de cuiſine, & les autres équipages. Les Maires, Syndics & autres principaux des villages étoient comme les pourvoyeurs de l'armée, ils avoient ſoin de la fournir de bœufs, de vaches, de poulles, de chapons, de beurre & de toute autre choſe en payant. Les Capitaines pouvoient aiſément avec ces ſecours entretenir honorablement leurs compagnies, bien nourrir leurs ſoldats, en avoir ſoin quand ils étoient malades, & ne les point envoyer à l'hôpital que quand on ne pouvoit les guerir autrement. Lorſqu'un ſoldat alloit à l'hôpital il portoit ſes armes avec lui, & s'il mouroit il les laiſſoit entre les mains d'un Religieux qui les remettoit au Commiſſaire, & en tiroit quittance : mais quand un ſoldat revenoit de ſa maladie, on l'envoyoit à Malvana pour rétablir ſes forces, & dés qu'il ſe portoit bien, il retournoit au camp. Un ſoldat n'étoit obligé dans les marches qu'à porter ſes armes. En quelque lieu qu'il ſe trouvât prés d'un village à

l'heure de dîner, il tiroit un coup de mousquet, aussi-tôt les principaux le venoient prendre, le menoient à la maison du Seigneur, lui presentoient des fruits, en attendant le dîné, & aprés l'avoir bien regalé, ils le remenoient dans le chemin, ou s'il étoit tard, ils le faisoient coucher dans le village, & en avoient plus de soin que de leur propre enfant; parce qu'ils sçavoient que s'il arrivoit mal à ce soldat, on ne manqueroit pas de saccager le village, & d'y mettre tout à feu & à sang: outre qu'ils étoient obligez à le bien traiter à cause des terres que le Roi leur avoit données à ces conditions. Cela se pratiquoit par toute l'Isle, & les soldats & les Officiers pouvoient quitter le service quand ils vouloient, pourveu qu'ils ne desertassent point.

CHAPITRE XIV.

Des usages, rits, coûtumes & ceremonies des Chingulais.

ON a vû dans le chapitre precedent de quelle maniere les Portugais vivoient dans l'Isle de Ceylan : on va expliquer dans celui-cy les loix, rits, usages, coûtumes & ceremonies des gens du pays. Ces peuples sont tous gentils, comme le sont la plûpart des vrais Indiens, neanmoins avec quelque difference : car les Chingulais adorent un seul Dieu qui a crée le monde ; mais ils croyent qu'il y a d'autres divinitez au dessous de lui, qui sont comme ses Lieutenans, qu'ils appellent aussi Dieux, & à chacun desquels ils donnent un emploi. Un, par exemple, a soin de l'agriculture, un autre de la navigation, un autre d'une autre chose, ils ont des Idoles de differentes figures: les unes ont la figure d'un homme ; les autres d'une femme, d'un singe, d'un élephant ; quelques-unes sont comme

des

des monſtres ayant pluſieurs bras tenant des arcs & des fléches ; mais il y en a une qui eſt au deſſus de toutes les autres, qu'ils appellent *Budu*, pour laquelle ils ont une tres-grande veneration. Ils la repreſentent ſous la figure d'un homme, mais d'une taille giganteſque ayant plus de 32. pieds de haut. Ils tiennent par tradition que cet homme a demeuré long-tems dans l'Iſle de Ceylan, & qu'il y a mené une vie tres-penitente & tres-ſainte. Ils content leurs années depuis le temps qu'il a vécu parmi eux, & on trouve par la ſupputation que l'on en fait, qu'il vivoit environ l'an quarantiéme de l'Ere Chrétienne, & que ce peut être l'Apôtre Saint Thomas : car c'eſt une tradition conſtante dans tout l'Orient, que cet Apôtre a prêché l'Evangile à tous ces peuples. Les Chingulais diſent qu'il n'eſt point né chez eux, qu'il a quitté leur pays & qu'il eſt allé mourir dans la terre ferme, ce qui s'accorde avec l'opinion commune qui eſt établie parmi les Chrétiens des Indes, & particulierement parmi ceux de la côte de Coromandel qu'on appelle Chrétiens de Saint Thomas. L'année commence à Ceylan

à la nouvelle lune de Mars. Il n'y a point de nation qui ait plus de veneration pour les Rois que les peuples de Ceylan. Lorsqu'ils abordent leur Roy, ils se prosternent jusqu'à trois fois le visage contre terre, & tant qu'ils lui parlent ils sont couchez sur le ventre ayant les mains jointes sur la tête ; ils l'adorent comme un de leurs Dieux ; aprés sa mort ils lui font des sacrifices & lui offrent tout ce qu'ils s'imaginent qu'il a le plus aimé, & ils lui donnent divers noms selon les inclinations qu'il a eües. Ils rendent le même honneur au Capitaine general ; parce qu'ils le regardent comme le Roi de Malvana. Les Chingulais croyent l'immortalité de l'ame, mais ils tiennent que l'ame d'un méchant passe pour cette fois seulement dans le corps d'un animal domestique, & celle d'un brave homme dans le corps d'un tigre, d'un ours, ou de quelque autre bête feroce ; que quand ces animaux meurent, ces ames vont à l'autre monde, où elles ont le double de ce qu'elles avoient ici. Celles des méchans sont deux fois plus méchantes & sont rigoureusement punies, celles des bons au contraire sont deux fois

fois meilleures, & ont de grands plaisirs & de grands honneurs, selon le bien que le deffunt a eu, ou selon le poste qu'il a rempli; c'est pourquoi ils ne conservent rien de ce qu'il a amassé, ils enterrent tout avec lui, & gardent seulement quelques instrumens pour labourer la terre, ou quelqu'autre chose semblable. Si le Roi a honoré le deffunt de quelque chaîne d'or, de quelque joyau pour recompense d'une belle action qu'il aura faite, ses heritiers sont obligez sous peine de la vie de raporter cette marque d'honneur au Roy, & s'ils y manquoient on les feroit tous mourir, & comme c'est une infamie parmi ces peuples de toucher seulement au present que le Roi auroit fait, & qu'on revendroit; il n'y a pas moyen de s'en defaire, & ainsi tout retourne toûjours au Roy.

Addition au chapitre quatorziéme.

De la Religion des Chingulais.

Il est difficile en considerant la discipline & l'ordre qui est parmi les Chingu-

gulais, de ne pas croire qu'ils ont eu connoissance autrefois de nôtre sainte Religion. On a remarqué dans la premiere addition, que du tems de l'Empereur Justinien, ou environ, il y avoit dans l'Isle de Ceylan des Eglises pour les Marchands Chrétiens qui y venoient de Perse. Il y a apparence que ces premieres semences de l'Evangile n'ayant pas éte assez bien cultivées, les Chingulais sont retombez dans leur premier aveuglement; mais qu'ils ont conservé une partie de l'ordre & du gouvernement Ecclesiastique qui avoit été établi parmi eux. Car ils ont un Grand Prêtre ou Souverain Pontife qui connoit avec ses *Gones* ou *Changatars* de toutes les choses qui concernent la Religion. Ils l'appellent *Terumvansse*. C'est ordinairement un homme venerable par son âge & par l'austerité de sa vie. Il porte pour marque de sa dignité un ruban d'or & un bâton ou sceptre d'yvoire; il ne marche jamais qu'accompagné d'un tres-grand nombre de *Gones* ou de *Changatars*; & joüit d'un revenu considerable.

L'Isle de Ceylan est partagée en quatre Diocefes, & chaque Diocese a son Pon-

Pontife qui eſt ſoûmis au *Terumvanſſe*, & qui gouverne les *Gones* qui ſont dans ſon diſtrict. Le premier fait ſa reſidence prés de Sofragan, & a ſoin du fameux pagode conſacré à *Hilciperumal* frere de *Viſnu*; le ſecond demeure prés de Calané dans le pagode de *Biwxura perumal* frere de *Rama*; le troiſiéme eſt à Catagarama, qui eſt le pagode du grand Idole *Caude Suami* fils de *Viſnû*; le quatriéme enfin eſt attaché au pagode d'*Altenor* qui eſt dedié à *Viſnu*. Outre ces pagodes, il y en a quatre autres qui joüiſſent de revenus tres-conſiderables, & qui ſont encore plus fameux, ſavoir les pagodes de Triquinimalé, de Manicaram, de Tenevare, & de Tricoil, qui paroiſſent comme autant de villes. On y trouve toutes ſortes de Marchands & d'Ouvriers neceſſaires pour le ſervice du pagode, & des *Gones* ou *Changatars*; & les biens affectez à ces pagodes ſont exemts de toutes ſortes de droits & d'impôts. Les *Gones* ſont en une tres-grande conſideration. On leur rend preſque les mêmes honneurs qu'au Roy; & juſqu'à Raya Singa ils joüiſſoient d'une impunité d'autant plus dangereuſe, que ſou-

souvent ils se sont trouvez de toutes les cabales qui se sont faites contre le Prince; & remüant les consciences à leur gré, ils entraînoient le peuple dans leurs sentimens, & se rendoient redoutables. Raya Singa n'a pas eu le même égard pour eux, & il en a fait mourir un tres-grand nombre.

Ces Prêtres sont habillez de jaune ; ils aiment beaucoup à faire des processions, afin d'attirer un grand concours de peuple autour d'eux : le Mecredy & Samedy le peuple va faire sa priere aux pagodes, & outre cela il y a trois fêtes principales dans l'année, savoir dans la Lune de Mars, dans celle de Juin, & dans celle de Novembre. La premiere se celebre en l'honneur de *Budu* qui est le grand Dieu qui a soin des ames. Pendant cette fête ils vont en pelerinage, ou au Pic d'Adam que les naturels du païs appellent *Amalala Saripadi*, ou à l'arbre *Bogahat* qui est vers *Anurodq Burro*, & qu'ils tiennent avoir été transplanté là par le Dieu *Budu*. Il y avoit autrefois une dent de singe dans le Royaume de Jafanapatan que ces peuples idolâtres adoroient comme une dent de *Budu*. Constantin de Bragan-

gance l'enleva en 1560. & aima mieux la brûler, que de la vendre au Roy de Pegu qui en offroit prés de huit cens mille livres. Mais ces peuples voyans qu'ils ne la pouvoient racheter, publierent que cette dent s'étoit échapée des mains des Portugais, & qu'elle s'étoit venuë mettre sur une rose où on l'avoit retrouvée. Les deux autres fêtes se font pour les biens de la terre ; celle qui se celebre vers le mois de Juillet, commence à la nouvelle Lune de Juin, & finit à la pleine Lune du même mois. La fête que l'on fait en Novembre ne dure qu'une nuit.

Quoique les *Gones* ou *Changatars* soient fondez, ils tirent encore beaucoup de la charité des peuples, & particulierement des mourans : car lorsque quelqu'un est dangereusement malade, on va appeller un Prêtre, on l'amene sous un dais, on le regale le mieux que l'on peut ; & jusqu'à ce que le malade soit ou mort, ou hors de danger, le Prêtre demeure auprés de lui, recite le Cantique *Bonna*, puis le paraphrase, & & prêche les assistans d'une maniere fort pathetique. Ces peuples sont persuadez que la priere du *Gone* n'a d'effet, qu'à

qu'à proportion de ce qu'ils lui donnent, ainsi ils le payent largement; & aprés l'avoir bien traité, ils le reconduisent avec la même ceremonie qu'ils l'ont amené.

Les Chingulais enterrent les morts dans des bois, s'ils sont pauvres ; mais s'ils sont riches, ils les brûlent avec beaucoup de dépense.

Jean Ribeyro rapporte assez fidelement les autres ceremonies & superstitions des Chingulais, c'est pourquoi je ne m'y arrêterai pas davantage.

CHAPITRE XV.

De quelques superstitions des Chingulais.

CEs peuples comme presque tous les Orientaux ont beaucoup de superstitions; ils ont une tres-grande connoissance des simples.

Lorsque quelqu'un est malade, & que les herbes ou racines qu'ils lui appliquent ne produisent pas l'effet qu'ils espe-

esperoient, ils prennent une planche, & font dessus avec de la terre, la figure de cet homme à demi relief, ensuite ils font appeller tous ses parens & ses amis de l'un & de l'autre sexe, & preparent un grand repas, & sur les neuf heures du soir tous les conviez se trouvent autour de la maison, aprés le souper on se rend dans un lieu preparé pour cela, où tous se mettent en rond, laissant une place considerable au milieu : on allume beaucoup de flambeaux, on bât le tambour, & on fait un grand bruit de divers instrumens pendant une heure : puis une jeune fille, qu'on pretend devoir être vierge, va danser au milieu du cercle, pendant que tous les assistans mêlent leurs voix au tintamarre que font les tambours, les flutes, les cors, & tous ces instrumens : aprés quelques tours elle se laisse tomber, jettant l'écume par la bouche, & ayant les yeux étincelans comme deux flambeaux ; un de la troupe se détache, va lui faire plusieurs questions, & la prie de ne pas permettre que le malade meure, & de vouloir bien accepter les fruits qu'il lui offre de sa part, & de lui enseigner quelque re-

 mede

mede contre son mal. Il fait en même tems l'éloge du malade, il l'assûre qu'il est de ses amis, & qu'il lui en a donné des preuves dans toutes les occasions. Alors le Demon parlant par la bouche de la fille, prononce l'Arrêt du malade, qui quelquefois meurt, quelquefois guerit contre la prediction de cet Oracle pretendu; & si on se plaint d'avoir été trompé, la fille répond que c'est qu'on n'a pas bien entendu. Quelquefois la fille ne sçachant que répondre, dit qu'il y a quelqu'un dans la compagnie qui est son ennemi, & qu'elle hait à la mort; que tant qu'il sera là, elle ne parlera pas: on cherche cet ennemi, & il arrive presque toûjours que c'est quelque Chrétien, soit Chingulais, soit Portugais. On le prie en même tems de vouloir bien sortir, & dés qu'il est dehors le Demon donne sa réponse. Ce ne sont qu'honneurs, que remercimens qu'on lui fait; on porte à manger au pied d'un arbre qu'on lui consacre, toute cette offrande est garnie de fleurs, & il n'y a personne assez hardi pour y toucher; ainsi tout cela pourrit, ou sert de nourriture aux singes, aussibien que les fruits de l'arbre

l'arbre qui a été offert à *Jaca*, qui est le nom qu'on a donné à ce Dieu si méchant. Quelquefois nous trouvions de ces arbres chargez de fruit, & comme nous n'étions pas si scrupuleux, nous en mangions jusqu'à l'excez, parce que ces fruits sont ordinairement les meilleurs. Un jour on demandoit à un des principaux du village qui sçavoit bien le Portugais, s'il adoroit aussi le Dieu *Jaca*, c'est, répondit-il, la plus méchante créature qui soit au monde. Si cela est ainsi, lui dit-on, pourquoi lui faites-vous des sacrifices, & lui offrez-vous tout ce que vous avez de meilleur? c'est, reprit-il, afin qu'il soit de nos amis & qu'il nous traite bien: car il est trés-méchant & trés-vindicatif. * Ils sont encore grands enchanteurs; & ils ont dans cette Isle une priere dont ils se servent pour appeller les serpens, qui viennent se joüer autour d'eux, & se laissent prendre avec la main. Ils prononcent aussi certaines paroles pour gue-

* *Tout ce que j'ai vû de Payens disent que le Diable étant méchant, il faut tâcher d'avoir son amitié par cultes & presens ou sacrifices; & que Dieu au contraire étant tout bon, n'a besoin de rien.*

rir ceux qui en sont mordus ; mais comme ils connoissent les herbes qui sont bonnes contre leurs morsures, & qu'ils s'en servent beaucoup, il y a bien de l'apparence qu'ils n'y ajoûtent des paroles, que pour abuser le peuple grossier & ignorant. Ils endorment aussi les Crocodilles, & losqu'on veut aller se laver à la riviere, on va trouver ces Enchanteurs, qui prescrivent ce qu'on doit faire : mais si on obmet quelque chose, on est pris par le Crocodille. Souvent pendant la marche nous nous déchaussions pour passer des rivieres, & plusieurs étoient attaquez de coliques * si furieuses, qu'on croyoit qu'ils alloient mourir ; mais les Culles les couchant sur le dos, & leur appuyant la main sur le creux de l'estomac, recitoient une priere qui duroit autant que le *Credo*, aussi-tôt la douleur s'appaisoit, & les malades continüoient la marche comme s'ils n'avoient rien eu.

On

* *Ce mal de colique arrive fort souvent aux Indiens Americains, à quoi ils ne font autre remede que de mettre le malade sur le dos à terre, & un autre lui danse à deux pieds sur le ventre.*

On conte plusieurs autres particularitez de leurs superstitions ; mais ce qui est constant, c'est qu'ils ont beaucoup d'Astrologues qu'ils nomment *Nagatas*, & qu'ils n'entreprennent aucune affaire sans les consulter. Veritablement ces *Nagatas*, qui dans le fond, sont de pauvres malheureux & de la plus vile condition parmi ces peuples, font quelquefois des predictions qui surprennent, quand on voit arriver contre toute esperance, ce qu'ils ont predit ; de sorte qu'on a peine à croire qu'il n'y ait pas quelque pacte avec le Demon, & enfin quelque chose de surnaturel.

CHAPITRE XVI.

Des mariages & autres coûtumes des Chingulais.

LEs mariages des Chingulais se font d'une maniere assez ridicule. Lorsqu'une jeune fille veut se marier avec un homme de même condition qu'elle (parce qu'en ce païs-là un homme ne peut changer d'état ni épouser person-

ne qui soit au dessus ou au dessous de lui, & la même chose est pour les femmes) cette fille convient des conditions, & en fait part à ses parens, qui voyent si cela les accommode; s'ils agréent le mariage, ils preparent un grand repas, & voilà toute la ceremonie. La premiere nuit des nôces est pour le mary, la seconde pour le frere du mary, & s'il y a un troisiéme, ou un quatriéme frere, jusqu'au septiéme, ils ont chacun leur nuit; mais s'il y a plus de sept freres, le septiéme & ceux qui sont aprés, n'ont pas le même droit que les six autres. Les premiers jours passez, le mari n'a pas plus de privilege que ses freres: lorsque la femme est seule il peut la prendre; mais si l'un des freres est avec elle, il ne peut pas entrer: ainsi une femme suffit pour toute une famille, & tout est commun entre les freres; ils apportent à la maison ce qu'ils gagnent; les enfans ne sont pas plus au mary, qu'à ses freres: aussi les enfans les appellent tous leurs peres.

Une personne noble ne prendroit pas pour tous les biens du monde un verre d'eau dans la maison d'un homme qui seroit d'une condition audessous de la sien-

ſienne. Un homme du commun ne peut pas ſeulement fraper à la porte d'un qui eſt d'un rang plus élévé que lui, & s'il a beſoin de quelque choſe qui ſoit dans la maiſon de ce noble, il faut qu'il appelle de la ruë, & on lui envoye ce qu'il demande.

Une femme qui auroit commerce avec une perſonne qui ne ſeroit pas d'une auſſi bonne condition qu'elle, ſeroit punie de mort irremiſſiblement. Son pere, ſes freres, enfin tous ſes parens ſe declarent ſes parties, & croyent qu'ils ne peuvent autrement reparer l'affront qu'elle a fait à ſa famille.

Quelque merite qu'ait un homme, il ne peut s'élever audeſſus de ſa condition: bien qu'il ſe ſoit diſtingué dans mille grandes occaſions, bien qu'il eût toute la valeur des Alexandres & des Ceſars; s'il eſt Barbier, il faut qu'il demeure Barbier, le Roy lui donnera des terres deſtinées à ceux de ſa profeſſion, il le diſtinguera parmi ceux de ſon état, & il lui fera de grands biens; mais il ne peut changer ſon état, il faut que lui & les ſiens demeurent dans l'état où ils ſont nez. Il y a parmi les gens de guerre

des perſonnes de baſſe naiſſance, & deſtinées pour le ſervice des troupes & des Officiers. Tous ont leurs Chefs & leurs Commandans, qui ſont de même condition qu'eux, & ſouvent de tres-braves hommes & fort habiles; cependant ſi un Commandant d'une claſſe ſuperieure eſt tué, quand tout devroit perir, le Chef d'une claſſe inferieure ne peut pas commander à la place de celui qui a été tué; il ne doit pas même ſe couvrir devant le dernier d'une claſſe ſuperieure à la ſienne.

On connoit la difference des états par les habits. Ceux qui ſont d'une condition baſſe, ont des habits qui ne leur viennent que juſqu'au genoüil; ceux qui ſont d'une condition relevée, en portent qui leur deſcendent juſqu'à my-jambe.

Les *Modiliars*, les *Apuamés*, les *Adigares*, & autres Grands portent la chemiſe & le jupon; ce que ne peuvent faire ceux qui ne ſont pas de ce haut rang. Tous les hommes ſont baſanez, ou plûtôt d'une couleur qui tire ſur le rouge-brun, les uns plus hauts en couleur, que les autres; ils portent les cheveux longs, la barbe quarrée, &

ſont

ſont forts & aſſez bien proportionnez. Les femmes y ſont propres, & communement bien faites, elles ont toutes les yeux tres-beaux; celles qui ſont de qualité s'habillent mieux qu'aucune femme des Indes, leurs jupes leur couvrent le bout des pieds, & elles ont un ſoin particulier de leurs têtes.

Les Chingulais outre la langue du païs, ou vulgaire, en ont une autre qu'ils apprennent & qu'ils parlent, comme nous apprenons le latin & le parlons. Ils ont l'eſprit fin & delicat, ils comprennent aiſément, & dés qu'on entre en matiere avec leurs maîtres, il eſt difficile qu'on ne ſe laiſſe pas perſuader, tant ils ſcavent tourner adroitement tout ce qu'ils propoſent. Ils ſont bons Poëtes, & font bien une chanſon. Ils ont preſque tous de la voix, & chantent ſi agreablement, qu'on prend un grand plaiſir à les entendre. Les gens de juſtice s'appliquent extrêmement aux devoirs de leurs charges, & ne font pas beaucoup d'écritures; mais la vanité dont les Chingulais ſont remplis, gâte toutes les bonnes qualitez qu'ils peuvent avoir. Ils ſont fourbes, legers, & changent

de Religion ſelon leurs interêts. Quand ils alloient à Colombo, du tems que les Portugais en étoient les maîtres, ils étoient les meilleurs Chrétiens du monde; dés qu'ils étoient chez eux, ils retournoient à leur pagode.

Les ſoldats y ſont braves & attachez à leurs Commandans; on les a vûs dans des deroutes expoſer leurs vies avec beaucoup de courage, pour ſauver leurs *Diſſavas*. Ils ſont encore fort laborieux; & quoiqu'ils puiſſent trouver dans les bois de quoi vivre, ils labourent leurs terres avec grand ſoin. Ils ne manquent que de ſel, mais ils s'en ſervent peu. On y vit fort long-tems, & j'ai connu un vieillard qui avoit ſix-vingt ans, ſon fils en avoit quatre-vingt-dix, & tous deux alloient les fêtes & Dimanches à pied, ſans verge ni bâton, entendre la Meſſe à une lieuë de chez eux; j'en ai encore vû d'autres preſque de même âge.

Il n'eſt permis qu'aux gens de guerre de porter des armes, & ordinairement ils portent de grands ſabres qu'ils appellent en leur langue *Calacurres*, & qui ſont longs de 2. palmes & demie. Ils ont plu-

ſieurs

ſieurs ſortes de ſoldats, & qui ſont armez differemment. Les Laſcarins portent des lances qui ont dix-huit palmes de long ; d'autres ont des arcs avec leſquels ils tirent fort juſte ; il y en a qui portent des arquebuſes ; d'autres des mouſquets qui peſent quarante livres, & dont le canon a juſqu'à huit pieds ; ils portent quatre onces de balle, & ils ne font guere moins d'effet que de petits fauconneaux : l'on appelle ces mouſquets des mouſquets à pied, & on ne les peut tirer commodement qu'avec la fourchette. Le Roy de Candy en a juſqu'à cinq mille, & les Portugais en avoient environ quatre mille.

Lorſque le Roy de Candy faiſoit la guerre aux Portugais, il mettoit ordinairement à ſon avant-garde quelques élephans accoûtumez à la guerre, & il armoit leur trompe d'un ſabre ou coutelas large comme la main ; il leur donnoit à chacun deux conducteurs, afin que ſi l'un étoit tué, l'autre pût empêcher que les Portugais ne priſſent l'élephant & ne s'en ſerviſſent contre ſes propres troupes. Alors les Portugais s'aviſerent de ſe ſervir de lances à feu, qui épou-

vantoient & brûloient les élephans, & ces animaux furieux s'enfuïant à travers le camp des Chingulais, y mettoient le desordre, & souvent étoient cause de leur defaite: car quand ils sont une fois épouvantez & qu'ils ont pris la fuite, il n'y a plus de conducteur qui puisse les retenir. C'étoit dans ces occasions que les Lascarins faisoient merveilles, & qu'on les voyoit en un moment se jetter sur les ennemis, & raporter grand nombre de têtes au bout de leurs lances, & souvent pour les encourager on leur promettoit un écu pour chaque tête qu'il apporteroient, & pour avoir cette petite recompense, le pere auroit aporté la tête de son fils, le fils celle de son pere. De sorte que cette guerre se faisoit sans quartier, parceque le Roi de Candy ne donnoit rien lors qu'on lui amenoit des Portugais prisonniers, & payoit seulement quand on lui en aportoit des têtes.

Addition au Chapitre seiziéme.

Comme le mary & la femme ont la liberté de se quitter, & que l'un & l'autre peuvent ensuite se marier à

qui

qui il leur plaît, on n'eſt pas fort difficile ſur les conditions du mariage : on prend ſeulement garde que l'homme & la femme ſoient de même naiſſance ; l'homme néanmoins peut prendre une femme d'une condition un peu inferieure à la ſienne, ce qui n'eſt jamais permis à la femme. Les nôces ſe font ordinairement avec de grandes rejouïſſances, tous les Chingulais ſont diſtribués en ſix ou ſept claſſes differentes. La premiere eſt communement celle des *Bramins*, mais parmi les Chrétiens les *Benacas* ſont au deſſus des *Bramins*, comme les *Bramins* chez les Idolatres ſont au deſſus des *Benacas*. On entend proprement par ces deux claſſes la Nobleſſe & le Clergé. Les *Bramins* & les *Benacas* peuvent s'allier enſemble. Au deſſous ſont les *Chittes* ou *Chittis*, & dans cette claſſe ſont compris les Orfevres, les Taillandiers & autres ouvriers qui ſe ſervent du marteau. Les *Benacas* ou Nobles entrent dans la maiſon des *Chittes*, mais ils ne mangent point avec les Orfevres, & leurs enfans ne ſe marient point avec ceux des *Chittis*, quoique ces derniers puiſſent s'aſſeoir, ce que ne peuvent pas ceux qui

qui sont d'une classe inferieure. Les plus miserables de toutes ces classes sont les *Nallovas* & les *Parreas*; ces derniers sont si malheureux, qu'ils sont obligez de crier du plus loin qu'ils aperçoivent quelqu'un d'une autre classe, & de se retirer: autrement il seroit permis à celui qui rencontreroit un *Parrea* de le tuër. On croit ces miserables immondes & coupables de toutes sortes de crimes, aussi ils vivent errans & vagabons, presque sans loix, & ils peuvent manger de toutes sortes de viandes, même de celles qui passent parmi les Chingulais pour les plus impures.

Les *Benacas* ou Nobles peuvent labourer leur champ & travailler, pourvéu que ce soit pour eux, mais ils ne peuvent porter aucune chose quelque legere qu'elle soit. C'est de cette classe que l'on tire les *Dissavas*, les *Apuamés*, les *Modiliars*, & generalement tous le Officiers & les Commandans.

Je ne sçai pas pourquoi l'on vante tant la valeur des Chingulais, ils ont eu des Princes habiles dans le mêtier de la guerre, & qui par ruse & par adresse ont remporté de grandes victoires sur

les

les Portugais; mais il est toûjours constant, que cinq cens Europeans battront communement quinze & vingt mille Chingulais, & que les Lascarins ne sont braves que lorsqu'il faut poursuivre des gens qui fuyent. Il y auroit plus de raison de loüer l'esprit, la politesse & la propreté des Chingulais, & plus encore celle de leurs femmes.

Il sont sobres, moderez, flateurs, parlent peu, & ne se fâchent presque jamais. Ce sont les femmes qui ont soin de tout le mênage; quoiqu'elles ayent des esclaves, elles aprêtent à manger à leurs maris, & de peur que leur haleine ne gâte ce qu'elles apretent, elles ont un linge sur la bouche quand elles le preparent, ou qu'elles le servent. Tant qu'elles sont dans la maison, elles se soucient peu comment elles soient habillées, mais lorsqu'elles sortent, elles ne font point de difficulté d'emprunter ce qui leur manque pour leur parure, & de le dire; elles n'ont ni gans ni souliers, & vont pieds nuds comme les hommes. Elles tiennent que quand elles ont les incommoditez qui leur surviennent chaque mois, leurs maisons sont soüillées, &

crient

crient à ceux qui les viennent voir de n'y pas entrer; elles se purifient en se baignant & se lavant tout le corps, il ne leur est pas permis de s'asseoir devant un homme, ni d'accuser personne; mais aussi elles ne payent rien au Roy pour les terres dont elles joüissent, ni pour les marchandises qu'elles portent elles-mêmes. Comme l'on n'a pas beaucoup de Medecins ni de Chirurgiens en ce païs-là, on n'y a point aussi de Sages-femmes, & les femmes accouchent seules, ou sont seulement aidées par leurs voisines. On donne aux enfans des noms qu'ils quittent lors qu'ils sont grands.

CHAPITRE XVII.

De quelle maniere la Justice se rend parmi ceux du Païs.

COmme les Chingulais ont toûjours conservé leurs Loix & Coûtumes anciennes, sous quelque domination qu'ils ayent été, on leur a aussi laissé presque toute leur maniere de Gouverne-

nement, avec cette difference, que quand ils étoient ſous la domination de Portugal, il faloit que leur *Bandigaralla* & leurs *Mareilleros* fuſſent Portugais. Le *Bandigaralla* eſt parmi eux le Chef de la Juſtice, Il nommoit tous les ans quatre *Mareilleros* qui étoient confirmez par le General; les *Mareilleros* ſont comme en France des Conſeillers ou Commiſſaires, & ces quatre *Mareilleros* étoient envoyez dans les Terres & Gouvernemens des quatre *Diſſavas*, un dans chaque Gouvernement, où ils avoient toute autorité pour terminer les procez & differends, & les juger ſelon les Loix du païs. Chaque *Mareillero* avoit deux Avocats qui faiſoient une étude particuliere de ces Loix, un Huiſſier, & un Ecrivain ou Greffier. Lorſqu'ils devoient aller dans une Province pour y tenir les Aſſiſes, ils en donnoient avis à ceux de la Province, afin que l'on ſe preparât pour les recevoir. On ne manquoit pas d'aller au devant d'eux le jour marqué, de les recevoir avec tous les honneurs poſſibles; & dés que les Aſſiſes étoient commencées, tous ceux des villages voiſins, qui avoient des

des affaires, se presentoient avec leurs pleintes ou requêtes. Les premieres affaires que l'on jugeoit, étoient celles des successions & des testamens: on s'informoit s'il y avoit un inventaire, & si on n'avoit rien detourné de la succession; si on accusoit quelqu'un de l'avoir fait, il étoit obligé de comparoistre, & s'il étoit convaincu d'avoir pris ou detourné quelque chose, on l'obligeoit à la rapporter, ou à payer trois fois autant que pouvoit valoir ce qu'il avoit pris ou detourné; & tout cela alloit au profit du Roy. Les Roys de Ceylan heritent seuls de leurs sujets: mais comme cette coûtume parut barbare aux Portugais, le Roy de Portugal se contenta d'avoir le quint dans la succession, & laissa le reste aux enfans ou aux plus proches parens du deffunt.

Les dettes que l'on fait en ce païs-là ne sont jamais fort considerables. S'il s'agit parmi eux de quelques provisions qu'un Creancier aura prêtées, & qu'on ne les rende pas, il fait citer son debiteur; si la dette est constante, on condamne le debiteur à payer; s'il y a quelque doute, on renvoye les Parties,
&

& on leur donne un tems pour fournir leurs preuves. Les voleurs comparoissent en même tems, s'ils confessent, on les condamne à payer tout ce que le vol peut valoir, à l'estimation même de celuy qui a été volé, & à payer de plus trois fois autant au Tresor du Roi; mais si le voleur nie, on l'oblige à jurer, & voici comment cela se pratique. Si le voleur a des enfans, on les fait venir, & s'il n'en a pas, on appelle ses plus proches parens au choix de celuy qui a été volé: lorsqu'ils sont devant les *Mareilleros*, le voleur prend des pierres, les met sur la tête de ses enfans, & prie Dieu, que s'il a fait le vol dont on l'accuse, son enfant ne vive qu'autant de jours qu'il a de pierres sur la tête; & ce serment fait, les parties sont mises hors de Cour, & chacun paye la moitié des frais. On est persuadé dans le païs que ce serment a tant de force, que si on jure faux les enfans meurent dans le tems precis, & on juge par là de la verité ou de la fausseté du serment que le voleur a fait.

Les meurtiers ou homicides paroissent aprés les voleurs, pour se purger du meur-

meurtre dont on les accuse, & pour lequel ils se sont quelquefois absentez : car s'ils étoient pris dans les 60. jours aprés le meurtre, le *Dissava*, ou le Gouverneur général les feroit mourir sans aucune forme de procés ; mais ce terme passé il ne peut plus les châtier : ainsi ils se presentent librement aux Assises, & s'ils confessent leur crime, ils en sont quittes pour six vingt reaux qu'ils payent au Roy, on leur donne leurs lettres, & on les renvoye absous ; de sorte qu'on ne peut plus les rechercher pour ce meurtre, quand même ce seroit un homme d'une condition vile qui en auroit tué un autre d'une meilleure condition.

On a déja dit que lorsqu'une femme s'abandonne ou a commerce avec une personne d'une basse condition, elle n'a pas de plus cruelles parties que son pere ou ses freres, ou enfin toute sa famille, qui se trouve engagée par honneur à la faire perir : comme on ne peut pas pour ces sortes de crimes fournir beaucoup de témoins, il est permis aux parens de la tuer sur les moindres indices, mais quand on la cite devant le *Mareillero*, si elle nie, on l'oblige d'enfoncer le bras dans une

une chaudiere d'eau bouillante, ou de prendre un fer chaud & de le tenir quelque tems entre ses mains; si elle ne se brûle pas, on la renvoye chez ses parens, qui n'osent plus lui rien reprocher, & tous ses parens & ses amis viennent se rejoüir avec elle, de ce qu'elle a si bien prouvé son innocence; mais si elle se brûle on la livre à ses parens qui la font mourir sur l'heure.

Il y a encore beaucoup d'autres procés de moindre consequence que le *Mareillero* juge & termine suivant les loix du païs. Les Assises finies il retourne à la ville & rend conte au Commissaire des deniers qu'il a reçûs pour les amendes, les lui remet entre les mains & en prend quittance.

CHAPITRE. XVIII.

Des Elephans.

COmme nous avons parlé des Elephans, il est juste que nous rapportions ce que nous en avons vû, & ce que nous en sçavons; & que du moins nous

nous faſſions paſſer à la poſterité les ſervices d'un qui a été nourri & élevé parmi nous, & qui s'eſt diſtingué entre tous les autres. Il étoit ſi beau & ſi bien fait, qu'on ne le faiſoit ſervir que dans une neceſſité preſſante, parce qu'on en avoit d'autres pour les ſervices ordinaires. On l'appelloit *Ortela*, & il ſe fit remarquer au ſiege de Colombo. Avant cela on ne l'employoit que pour aller au bois prendre les Elephans, ou leur donner la chaſſe; mais il nous fut ſi utile, que de quinze que nous avions, nous ne conſervâmes que celuy-là, & nous mangeâmes les autres pendant les ſept mois que dura ſiege. Enfin il tomba au pouvoir des Hollandois avec la ville de Colombo. Le Roy de Candy qui avoit entendu parler de cet animal, offrit des ſommes conſiderables pour l'avoir; & on ne pouvoit le trop payer: car il apportoit tous les ans au Roy plus de cinquante mille écus de profit. Comme ceci paroîtra fabuleux à bien des gens, il faut leur expliquer ce que je dis.

Ces animaux vont par bandes dans les bois, & ont à leur tête un Chef de bande à qui il ſemble qu'ils obéiſſent

tous.

tous. On ne ſçauroit expliquer le degât qu'ils font par tout où ils paſſent, & combien d'arbres ils briſent ou arrachent. Les Payſans qui en reçoivent des dommages tres-conſiderables, ne manquoient pas de faire avertir le General que ces animaux étoient paſſez, & qu'ils étoient en tel endroit.

Auſſi-tôt le General envoyoit *Ortela* avec ſes deux Conducteurs & quelques *Alias* ou Elephans femelles. On laiſſoit les femelles dans le village le plus proche du lieu où étoient les Elephans, & on menoit ſeulement *Ortela* au bois. Dés que le Chef de la bande l'appercevoit, il venoit fierement à lui pour le combattre, *Ortela* s'avançoit negligemment avec ſon Conducteur qui ſe cachoit derriere lui, & lorſque l'Elephant étoit proche, *Ortela* le prenoit avec ſa trompe par le cou, & le ſerroit ſi fort, qu'il ne pouvoit ſe debarraſſer, quelque effort qu'il fiſt. Le Conducteur qui ſe ténoit toûjours caché, jettoit adroitement un lacet à la jambe de devant de l'Elephant ſauvage, & l'attachoit avec *Ortela*; l'autre Conducteur accouroit auſſi-tôt, & en faiſoit autant à la jambe

de

de derriere, & l'Elephant étant ainsi pris, on alloit querir les deux femelles; on en faisoit passer une du côté de l'Elephant qu'on venoit de prendre, & on les attachoit l'une à l'autre, puis on delioit *Ortela*, & on mettoit l'autre femelle à sa place: ainsi au bout de deux ou trois jours, on revenoit à la Ville avec un Elephant presque déja apprivoisé, & de cette maniere on prenoit prés de trente Elephans par an. On vend un Elephant selon sa taille. Le plus grand Elephant a neuf coudées depuis la pointe du pied jusqu'à l'épaule, & l'on donne mille *Pardaons* pour chaque coudée, ainsi un Elephant de Ceylan vaut du moins huit mille *Pardaons*; mais quand il est fort grand, d'une bonne taille, & qu'il a de bonnes marques, on le vent jusqu'à douze, & même jusqu'à quinze mille *Pardaons*. Les Mores ou Mahometans qui achetent des Elephans, donneront autant pour un Elephant de Ceylan, que pour quatre d'un autre pays. On a beaucoup d'Elephans à Goa, & on s'en sert pour porter du bois & des materiaux aux chantiers où l'on bâtit les navires; il y en a quelquefois dix à douze

de

de differens endroits ; mais dés qu'il en paroît un de Ceylan, tous les autres se rangent, & comme s'ils le reconnoissoient pour leur maître, ils lui cedent la place d'honneur, & lui obeïssent en toutes choses..

On a souvent remarqué à Goa & ailleurs ce que je dis. Il n'y a point d'animal, qui, si on le peut dire, ait plus de pudeur que celui-là. J'ai souvent demandé à ceux qui avoient soin d'*Ortela*, si dans le tems qu'il entroit en chaleur, ils ne s'étoient aperçû de rien, & s'ils ne l'avoient point vû chercher la femelle? & ils m'ont toûjours répondu qu'ils n'y remarquoient rien.

Il n'est rien plus aisé à dompter & à apprivoiser que ces animaux, en trois jours ils déviennent aussi doux & aussi traitables que ceux que l'on a depuis plusieurs années. On peut les lâcher sans craindre qu'ils retournent au bois, ils font naturellement ce qu'on leur commande & ce qu'ils voyent faire aux autres. La meilleure maniere pour les dompter est de ne les point laisser dormir les trois premiers jours & les trois premieres nuits qu'on les a pris, & quand ils s'endorment on les reveille avec de bons coups, puis on les flatte

& on les caresse. Quelques Auteurs ont écrit que ces animaux ne se couchent point, mais c'est une vieille erreur, dont on est bien revenu, ils se couchent toutes les nuits, & même ils se courbent & se baissent quand on les charge; il est vray qu'en voyage ils ne se couchent gueres, & s'ils le font, c'est qu'ils sont si las & si fatiguez, que souvent ils se couchent pour ne se relever jamais, & meurent ainsi couchez: c'est ce qui a trompé ceux qui ont écrit que ces animaux ne se couchoient point, que lorsqu'ils sont prêts de mourir.

CHAPITRE XIX.

Des fruits, troupeaux & animaux de l'Isle de Ceylan; & des maladies qui y sont ordinaires.

ON trouve dans l'Isle de Ceylan toutes sortes de provisions necessaires pour la vie, & particulierement des vaches, des bufles, des chevres, des cochons, dont le meilleur ne coû-

te pas vingt ſols; on y chaſſe les ſangliers, les cerfs, les merus, les gazelles, les dains, les porc-épics & les liévres, qui s'y trouvent en quantité. La terre y eſt converte de gibier, comme de pans, de tourterelles, de pigeons, de perdrix, de becaſſines, de gelinotes de bois, de becaſſes, d'oyes ſauvages, de canards, de vanneaux.

On y nourrit auſſi beaucoup de poules, & on en a vingt pour deux reaux; le beurre y eſt encore à tres-bon marché.

On trouve dans les bois une eſpece de lezard que ceux du païs appellent *Talagoya*, il eſt long de trois palmes, & d'une couleur qui tire ſur le brun. Pluſieurs perſonnes qui en ont mangé, aſſurent qu'il n'y a point de gibier qui ait meilleur goût. Les rivieres donnent beaucoup de poiſſon & de coquillage. Les fruits ſont en ce païs-là meilleurs que par tout ailleurs: & les arbres en portent deux fois l'année, mais les Chingulais ne leur donnent jamais le téms de meurir, ils les cüeillent tout verds, & pretendent qu'ils ſont mal, quand on les mange trop murs. Mais de tous les fruits il n'y en a point qui

approche d'une espece d'orange qu'ils appellent l'orange du Roy, & je croy que quand ce pays ne produiroit point d'autres fruits, il pourroit passer pour le Paradis terrestre, & cette orange pour le fruit qui a tenté nôtre premier pere; parce que l'on ne peut trouver dans le monde un fruit plus excellent que celui-là. Le ris y vient aussi en abondance & presqu'en tout tems, j'en ay vû dans un même champ qui ne commençoit qu'à lever, d'autre qui montoit en épy, & d'autre qu'on mettoit en gerbes : on y séme beaucoup d'autres grains qui y viennent tres-bien, & dont ceux du païs se nourrissent : on y trouve aussi de plusieurs especes de racines & de legumes comme inhames, batates. Les vallées & les collines y sont en tout tems couvertes de fleurs, & leurs vergers sont ordinairement sur des ruisseaux, dont les eaux sont claires comme le cristal le plus clair. Quoique cette Isle soit prés de la ligne; l'air y est si temperé, que l'on peut dire qu'il ny fait presque ny froid ni chaud.

Neanmoins la plûpart des Portugais en arrivant dans cette Isle, sont tres-incommodez du cours de ventre, de fiévres

vres & de maladies aufquelles ceux du pays ne font point fujets. Je m'imagine même que les Chingulais ne fe portent auffi bien qu'ils font ; que parce qu'ils fe baignent fouvent, & que les eaux y font tres-falutaires. Je me fouviens que les deux premieres années que je fus en ce pays-là, j'eus deux maladies: alors je pris la coûtume de me bien laver foir & matin, & pendant 16 ans que j'y ay demeuré depuis, je n'ay pas fenti la moindre mal.

Il y a une autre maladie que ceux du pays appellent *Beré bere*, & à laquelle les Portugais font fort fujets; c'eft une efpece de crampe, mais fi violente, que ceux qui en font attaquez tombent par terre, & on couperoit par morceaux la partie malade, qu'ils ne le fentiroient pas. Le meilleur remede eft de manger de la chair de porc & du bifcuit, de boire du vin de palmier, & de fumer; on n'a pas vêcu ainfi trois ou quatre mois, qu'on eft entierement gueri: c'eft pourquoi le Capitaine general Antoine de Mafcarenhas ordonna de l'avis des Medecins, que tout le monde fumât dans le camp, & pour donner l'exemple aux autres il fuma tout le premier, & de-

puis

puis on a été beaucoup moins incommodé de cette maladie. * Celle que les gens du pays craignent le plus, est la petite verole; aussi est elle fort contagieuse, le pere abandonne son enfant, la femme son mary: si cet enfant ou le mary ont cette maladie, ils font porter le malade hors de la maison, & n'ont aucune communication avec lui: on lui donne seulement dequoi se nourrir, & aprés cela il s'accommode lui-même comme il peut; de là vient que presque tous meurent de cette maladie, & qu'ainsi on l'apprehende encore davantage. Les gens du pays l'appellent *Ancharia*, affaire avec Dieu, parce qu'apparemment on n'en rechappe que par miracle, & qu'il faut songer à ses affaires quand on est attaqué de cette maladie.

Le mal de Naples qu'ils appellent avec raison en ce pays-là *Paranguelere*, mal Portugais, parce que ce sont les Portugais qui l'y ont porté, ne se guerit

* *Il semble que la petite verole fasse des ravages entre les deux Tropiques, comme la peste fait dans les zones temperées, car j'ay vû des nations entieres d'Americains presque détruites par cette maladie.*

rit pas aiſément. Quoi qu'un homme ait une groſſe fievre, ils le laiſſent boire de l'eau tant qu'il veut, pourveu qu'on l'ait fait bouillir avec du *cointre*. Il n'y a point de gens qui connoiſſent mieux les ſimples que les Chinguláis; de ſorte qu'avec quelques herbes, ou quelques racines ils gueriſſent les bleſſures, les ulceres, les apoſtumes: ils remettent & racommodent les bras caſſez, les jambes rompuës, & tout cela en très-peu de jours. Les cancers que l'on regarde en Europe comme des maux incurables, ſe gueriſſent en huit jours à Ceylan. Il eſt vray que la terre y produit quantité d'herbes d'une vertu merveilleuſe, ſur tout contre les poiſons; & je me ſuis appliqué à les connoître pour m'en ſervir contre les morſures des ſerpens, parce qu'il y a en ce pays beaucoup d'inſectes & de ſerpens tres-dangereux.

CHAPITRE XX.

Des Insectes & Serpens qui sont dans l'Isle de Ceylan.

S'Il y a beaucoup de tigres, d'onces & d'autres animaux feroces en Ceylan, ils ne font pas grand mal aux hommes, parce qu'ils trouvent toûjours assez dequoi vivre; à cause de l'abondance de bêtes fauves, & de troupeaux qu'on y nourrit: les singes sont beaucoup plus à craindre, il y en a de cinq especes assez differentes; les plus jolis sont les *sagoüins*, & sur tous les *reguens*; les Portugaises les aiment à la folie: on y voit aussi beaucoup de perroquets, & sur tout de petits, que les Portugais nomment periquites, des *fairos*, & des *martinhos* à qui on apprend à parler, & les derniers sur tout sont tres-estimez: comme les civettes sont tres-communes en ce pays-là, on ne se donne pas la peine d'en nourrir chez soy.

Il y a un petit animal gros comme un furet, nommé *mangus*, qui a une tel-

le

le antipathie pour les serpens ; que dés qu'il en sent, ou qu'il en apperçoit quelqu'un, il ne se donne point de repos, qu'il ne l'ait tué. Comme ces serpens sont tres-venimeux, dés que le *mangus* se sent blessé, il a recours à une certaine herbe qu'il mange, & qui est un merveilleux contre-poison pour luy. Cet animal n'épargne pas non plus les poules & les cocqs-d'Inde. On ne laisse pas de nourrir & d'élever de ces *mangus*, quoiqu'ils soient tres-méchans; & j'ai vû un soldat qui en couchoit un avec lui, qui le blessa dangereusement; mais comme les serpens sont communs en ce païs-là, on aime mieux se voir exposé à être mordu par les *mangus*, qu'à être tué par les serpens.

Il y a de quatre especes de serpens plus venimeuses les unes que les autres. Il y a un serpent qui n'a que deux palmes de long, d'une couleur brune, & particulierement sous le ventre ; dés qu'on en est mordu, on tombe dans un sommeil profond, & si on n'est promptement secouru, on meurt en moins de six heures; un autre rend les hommes furieux en les mordant ; & on meurt

en vingt-quatre heures, quand on en a été mordu; mais le plus terrible de tous, c'en est un, dont le venin est si prompt & si violent, que dés qu'un homme en est piqué, le sang lui sort par tous les pores, & il n'y a point de remede. Le serpent qu'on apelle *cobra de capello*, * est si respecté, que personne n'ose lui faire de mal: les Chingulais l'appellent *naïa* & *naghaïa*, le Roy des serpens, & ils croient que s'ils en tüoient un, tous les autres serpens de même espece vangeroient la mort sur toute la famille du meurtrier, & mangeroient sa femme, ses freres & ses enfans: quand donc un de ces serpens a mordu quelqu'un, ou leur a fait quelque dommage, ils l'enchantent, l'obligent de venir devant eux, lui font une forte reprimande, & s'imaginent qu'il ne leur nuira plus.

* J'ai

* *Ce Serpent est tres-commun dans l'Isle de Ceylan, & tres-dangereux; mais on pretend que le meilleur preservatif contre ses morsures, est de manger de la semence d'un arbre aussi tres-commun en ce païs là, & que les Malabares nomment* caniram, *& les Bramins,* caro.

*J'ay oüi parler d'un autre serpent qui est fort rare, & ce qu'on m'en a dit paroîtra sans doute fabuleux & incroyable, savoir, que ce serpent se perche sur un arbre, & lorsqu'il voit passer un bœuf, un cerf, un sanglier, un élephant, ou quelque autre animal, il s'élance sur lui, & en quelque endroit qu'il l'attaque, la chair tombe par morceaux de la grosseur de ce serpent, & l'animal demeure immobile sur la place, le venin agissant toûjours interieurement, sans qu'il paroisse rien au dehors: de sorte que quelques Curieux

* *Le Sieur Oudeman Commis de la Compagnie d'Hollande à Curaçao, m'a dit avoir vû un homme à Suriname, mordu d'un serpent, ou petite couleuvre noire de la longueur environ d'un pied & demi, & qu'aussi-tôt la chair commença à lui tomber; de sorte que l'on la voyoit fondre comme de la neige, & que l'on lui voyoit les entrailles découvertes, & le cœur palpiter, jusqu'à ce que le venin y eût gâgné, & alors l'homme expira, & cela en moins de six heures de tems, sans que l'on y pût apporter aucun remede. Je crois que s'il y en avoit quelqu'un, ce seroit de couper promptement la chair autour de la morsure, ou la brûler, & même pour plus de sûreté, couper tout le membre, si c'étoit bras ou jambe.*

ayant ouvert des animaux que ce serpent avoit tuez, on leur a trouvé toute la chair hachée & pourrie, quoique la peau fût entiere & aussi belle que si l'animal eût été en vie.

Ce serpent n'est pas plus gros qu'une corde de violon, & long de trois palmes, d'une couleur brune. Il y en a un autre de même grosseur & de même longueur, & d'un beau verd, qui tire, à ce que l'on dit, les yeux de ceux qu'il attaque; mais je n'ai vû personne qui soit devenu aveugle par cet accident.

Le serpent qu'on appelle *cobra da terra*, engloutit une genice toute entiere ou un cerf tout entier. Nos Caffres sont tres-frians de ces serpens ou couleuvres de la montagne, ils les mangent & les trouvent tres-delicats: la chair en est blanche, & il a une peau grisâtre; on peut juger de sa grosseur & de sa grandeur, puisqu'il avalle les genices & les cerfs. *

Mais de tous les serpens dont nous venons de parler, il n'y en a point qui soient

* *Celui-ci est encore semblable à celui de Cayenne, dont j'ai fait la remarque dans la Relation d'Angola, où il est appellé* emboma.

soient aussi incommodes que les sangsües : cette Isle en est remplie, & l'on ne sçauroit faire un pas dans les bois, qu'on n'en soit attaqué ; elles montent le long des jambes & des cuisses, s'attachent si fort, qu'on ne peut leur faire quitter prise, qu'elles ne regorgent de sang, & il arrive quelquefois la nuit, qu'elles montent jusqu'au visage, & tirent le sang, même des gencives : les plus petites sont les plus incommodes, & celles qui mordent davantage. Celles qui viennent dans les eaux & dans les lieux où l'on seme le ris, ne font pas tant de peine, ou pour mieux dire, n'en font point.

CHAPITRE XXI.

Des pierres precieuses qui se trouvent dans Ceylan.

LEs pierres precieuses dont on fait le plus de cas dans l'Isle de Ceylan, & parmi les Mores & les Gentils, sont les yeux de chat. On ne les connoit presque point en Europe. J'en vis un de

la grosseur d'un œuf de pigeon, au bras du Prince d'Uva, lorsqu'il vint nous voir. Cette pierre étoit toute ronde, & faite comme une grosse balle d'arquebuse. Ces pierres pesent plus que les autres ; on ne les travaille jamais, & on se contente de les laver. Il semble que la nature ait pris plaisir de ramasser dans cette pierre toutes les plus belles & les plus vives couleurs, que la lumiere puisse produire, & que ces couleurs forment un combat entr'elles à qui l'emportera pour l'éclat & pour le brillant, sans que pas une ait l'avantage sur l'autre. Une couleur brille plus que l'autre, selon la maniere dont on la regarde ; & pour peu qu'on change de situation, & qu'on remuë cette pierre, on voit briller une autre couleur ; en sorte que l'œil ne peut pas distinguer de quelle maniere se fait ce changement : de-là vient qu'on appelle ces pierres, *yeux de chat*, outre qu'elles ont des rayes couchées l'une contre l'autre, ce qui fait cette diversité de couleurs, comme veritablement on voit que tous les yeux de chat brillent, & paroissent de differente couleur, selon qu'ils se tournent ou se remüent : ces rayes ou

fils

fils qui ſont dans les yeux de chat ne ſont jamais en nombre pair; il y en a trois, cinq, ou ſept: on appelle ces fils *betas*, & la pierre hauſſe de prix, ſi elle a pluſieurs de ces *betas*. Les rubis ſont les pierres les plus precieuſes en ce pays-là apres les yeux de chat, & on y en trouve de plus beaux qu'en aucun lieu du monde. Les ſaphirs & les topaſes viennent aprés. Les Mores font beaucoup de cas des topaſes de Ceylan, parce qu'il y en a d'une grandeur prodigieuſe; & ce ſont là les quatre eſpeces de pierres qu'on trouve communement dans l'Iſle de Ceylan. On y en découvre encore d'autres, dont nous avons parlé dans le chapitre troiſiéme; mais elles ſont moins eſtimées.

Il y a dans cette Iſle des montagnes d'où l'on tire beaucoup de criſtal blanc, rouge & verd; & les Ouvriers le travaillent tres-bien; ils en font des Nôtre-Dames, des Enfans-Jeſus, des croix, & d'autres images, par le moyen de deux rouës & d'un peu d'émeril & de ſoudure, & le poliſſent comme ils veulent ſur le feu.

Les Portugais auroient pû employer beau-

beaucoup de monde à tirer l'huile de canelle; d'autant plus qu'elle est tres-chere, & que l'on en fait un tres-grand debit dans le monde, neanmoins je n'ai connu que trois familles qui fissent de cette huile. On recüeille le fruit que porte le canelier, on le pile, on le laisse tremper dans l'eau, & on le met sur le feu; on le fait boüillir pendant trois heures, puis on le retire, & l'on ramasse avec une cuillier une espece de suif tout blanc, qui paroît d'abord sur l'eau, & ensuite on voit surnager l'huile par yeux, comme fait l'huile d'olive; on tire encore cette huile, de même qu'on a tiré le suif, & on la met dans un vase qu'on expose au Soleil, afin de la purifier; & c'est ainsi que se fait cette huile, qui est si bonne pour les foiblesses de nerfs & autres maux. * On fait encore de ce jus

* *On tire de cette maniere l'huile de toutes sortes de semences à peu de frais; cependant toutes les choses odorantes qui ont beaucoup de sel volatil, le perdent de cette maniere; & il vaut mieux en tirer l'huile par la vescie de cuivre, alors on n'en perd que tres peu; & l'on pourroit avec un tres-grand profit distiler la canelle: les Hollandois n'y manquent pas aussi.*

jus qui paroît d'abord ſur l'eau, un baume excellent, & qui ſe vend tres-cher dans les Indes, où l'on s'en ſert à divers uſages: car outre qu'il a preſque la même vertu que l'huile de canelle, on en fait des cierges qu'on allume dans les Egliſes les jours de grandes fêtes, & ces cierges en brûlant, rendent une odeur ſi agreable, qu'il n'y en a point qu'on lui puiſſe comparer.

Les Portugais ne ſçavoient point faire d'eau de canelle; ce ſont les Hollandois qui les premiers ont commencé à en diſtiler, & qui dans la ſuite en ont rempli toute l'Europe; ce qui leur apporte encore aujourd'hui un grand profit.

On pourroit tirer autant de poivre de Ceylan, que l'on fait de Canara, de Cochin, de Coulaon, & de pluſieurs autres Provinces, ſi les Chingulais vouloient ſe donner la peine de le cultiver: mais j'ai déja dit, que tout ce qui croît dans cette Iſle, y croît naturellement; & que ceux du païs, quoique laborieux, ne ſçavent point aider la nature: c'eſt pour cela qu'on y cüeille peu de poivre, quoique l'on pût en avoir davantage; mais ce poivre, comme toutes

les autres choses que cette Isle produit, est beaucoup meilleur que celui des autres pays, & on le vend aussi plus cher. Je m'imagine que ce qui contribuë à sa bonté, c'est que les Chingulais le cüeillent avant qu'il soit tout-à-fait mûr; il picque moins que l'autre, & les Orientaux l'aiment mieux: les Marchands le recherchent fort aussi. L'arbre qui porte ce fruit, ne se soûtient pas plus que le lierre fait en France; on le lie à des échalas, ou on le laisse monter le long des arbres, sans en prendre d'autre soin; mais si on le transplantoit, ou si on le cultivoit un peu davantage, il multiplieroit à l'infini, & donneroit beaucoup plus de fruit. *

*J'ai vû dans le Jardin de Medecine à Leyde un arbre qui porte le poivre, environ de cette figure; il ressemble fort à un pommier nain: celui-là n'avoit pas plus de trois pieds de haut, sa fleur étoit quasi comme celle d'un pommier, il étoit moussu par tout d'une mousse courte & rase, comme les pommiers nains.

Addi-

Addition au Chapitre vingt-uniéme.

Des Pierres precieuses, *

Edoüard Barbosa, qui nous a donné un Traité de ce qu'il a remarqué de plus considerable dans les Indes, & du plus grand commerce, s'arrête particulierement à décrire les differentes pierreries que l'on tire de ce pays-là ; il donne le moyen de les connoître ; il marque les lieux où on les trouve, & le prix & la valeur de chacune. Il commence par les rubis, & il prétend que les meilleurs & les plus fins se trouvent dans la riviere de Pegu, & qu'il y en a encore dans des montagnes au delà de cette riviere, mais qui ne sont pas si estimez ; cependant il dit qu'un rubis de Pegu, fin & parfait, pesant douze carats, ne valoit pas de son tems plus de cent cinquante écus d'or, & il estime ceux de Ceylan du même poids, deux cens écus d'or, & il y en a à Ceylan pesans seize carats, qu'il prise six-cens écus d'or ; il ne marque pas qu'il y en ait de ce poids dans le Pegu ; mais il paroît que les beaux rubis ne

* Ramusio, *vol.* 1. *fol.* 321.

ne se trouvent pas si communément dans l'Isle de Ceylan : voici comme on les éprouve. Lorsque l'on a apporté un rubis d'une grosseur considerable au Roy, il fait venir ses Joüaliers, qui lui disent que ce rubis peut souffrir le feu à tel degré, & tant de tems, selon la bonté dont il est ; car ces Joüaliers ne se trompent gueres ; on le jette dans le feu, on l'y laisse le tems qu'ils ont marqué, & lorsqu'on le retire, s'il a bien souffert le feu, & s'il a une couleur plus vive, on l'estime beaucoup plus que ceux de Pegu.

On trouve de deux sortes de saphirs dans l'Isle de Ceylan ; les fins qui sont durs & d'un bel azur, sont encore fort estimez : mais il y en a d'autres d'un bleu pâle, dont on fait peu de cas ; on les estime neanmoins beaucoup plus que ceux que l'on tire de la mine qui est prés de Mangator, ou de celle de Capuçar dans le Royaume de Calicut.

Les belles topazes viennent encore de l'Isle de Ceylan : lorsqu'elles sont nettes & brillantes, on les prend là au poids de l'or ; mais quand elles tirent trop sur le blanc, les Chingulais s'en servent pour en faire des diamans faux.

Barbosa dit, que ces Insulaires sçavent si bien blanchir les saphirs, les topases, & ces autres pierres dures, que bien des gens les prennent pour des diamans les plus fins, & qu'il faut être tres-habile, pour n'y être pas trompé; & qu'il n'y a veritablement que le tems qui fasse connoître ces pierres ainsi preparées; parce que dans la suite elles perdent un peu de leur blancheur, & reprénent une partie de leur premiere couleur. Les Joüaliers pretendent neanmoins, qu'une topase bien blanchie, demeure toûjours blanche.

Barbosa ne parle point des yeux de chat que l'on trouve dans cette Isle; mais il dit que ces mêmes Chingulais les savent encore merveilleusement bien contrefaire.

CHA-

CHAPITRE XXII.

De la pêche des perles qui se fait le long de la côte de Ceylan. *

APrés avoir raporté tout ce que nous sçavons des grandes richesses que produit la terre de Ceylan, il est juste que nous parlions de celles que donne la mer ; & qui selon l'opinion de beaucoup de personnes, ne sont pas moins considerables. Les perles que l'on pêche le long de la côte de cette Isle, & particulierement prés d'Aripo, en sont une preuve bien considerable : mais

* *Sur la pêche des perles ils ont des Escortes à cause Malabares, qui sont des peuples de la côte du même nom, & des Isles Maldives ; qui ne vivent que de piraterie ; de maniere que ni barque, ni canot, ou almadie n'est en sûreté à naviger dans ces mers.*

Les pêcheurs ou plongeurs cessent à midy, à cause de la viraison, qui est un vent qui s'éleve, & qui fait grossir la mer ; car on ne peut plonger, que de tems fort calme.

mais comme bien des gens ne sçavent pas de quelle maniere se fait cette pêche, il est necessaire d'expliquer ce que nous en avons appris. Vers le commencement de Mars il se trouve sur cette côte jusqu'à quatre à cinq mille barques, pourvûës & payées par des Marchands Mores & Gentils, & par quelques Chrétiens. Ces Marchands forment entre eux plusieurs societez, & font un fond pour armer quatre, cinq, ou six barques, plus ou moins, selon que la Compagnie est forte & puissante. Chacune de ces barques a ordinairement dix à douze matelots, un maître, & huit ou neuf plongeurs. Toutes ces barques partent ensemble ; & vont chercher où la pêche est la meilleure ; & s'arrêtent aux endroits où la mer n'a que cinq, six, ou tout au plus sept brasses d'eau. Là ils détachent trois de leurs barques, qui vont à une lieüe autour, l'une d'un côté, l'autre de l'autre pêcher des huîtres, & chaque barque est obligée d'en rapporter jusqu'à mille. On ouvre ces huîtres devant les Marchands, & lorsque l'on trouve quelques perles, tous en examinent la valeur ; parce que les perles sont beau-

coup

coup plus belles une année que l'autre; & selon qu'ils trouvent les perles grosses, nettes, rondes, & de belle eau, ils traitent avec le Roy pour avoir la permission de pêcher. Lors que le contrat est fait, le Roy leur donne ordinairement quatre navires de guerre, pour les défendre des Malabares & autres Corsaires. Alors chaque Marchand s'en va sur le bord de la mer, y fait une espece de parc avec des pieux & des épines, & ne laisse qu'un passage fort étroit pour l'entrée & la sortie des barques qui viennent decharger les huîtres qu'elles ont pêchées.

L'onziéme de Mars sur les quatre heures du matin, le Commandant des quatre navires de guerre tire un coup de canon pour signal, & aussi-tôt toutes les barques vont à la mer, & se placent au lieu qu'elles ont choisi pour pêcher, & y jettent l'anchre. Chacune de ces chaloupes est chargée de quelques pierres du poids d'environ soixante livres, attachées avec de bonnes cordes, dont un bout tient au vaisseau, & les plongeurs se lient ces pierres au pied, & passent autour d'eux une autre corde, où est attachée une corbeille, ou un petit

petit ſac tiſſu comme un filet ; deux Mariniers tiennent cette corde par l'autre bout, & le plongeur deſcend en cet équipage au fond de la mer, il s'y tient l'eſpace de deux *Credo*, & remplit ſon petit ſac, ou ſa corbeille d'huîtres, qu'il trouve ſouvent par monceaux : dés que ſa corbeille eſt pleine ; il fait un ſignal avec la corde que tiennent les Mariniers, & qu'il a paſſée à la ceinture, & on le retire promptement : mais ſi dans le tems qu'il eſt ſous l'eau, il peut ouvrir quelque huître, & qu'il y trouve quelque perle, c'eſt pour lui ; dés qu'il met la tête hors de l'eau, un autre plongeur deſcend à ſa place, & ainſi ils plongent tour à tour. Cette pêche dure juſqu'à quatre heures aprés midy, que le Commandant tire un coup de canon, pour avertir qu'on ait à ſe retirer. Alors toutes ces barques vont chacune à leur parc, & l'on ne peut dire le bruit & la confuſion qu'il y a, pendant deux heures qu'on donne pour décharger ces huitres, & pour les ranger. Outre les gens de la barque, les enfans du voiſinage ne manquent pas d'accourir ſur le bord de la mer, & d'offrir leur ſervice, plutôt pour pouvoir voler

quelques huîtres, que pour aider les Mariniers ou les Marchands. Dés que les barques sont déchargées, elles se remettent en mer, & vont à une demie lieuë au dessus, où tous les Marchands s'assemblent, & font une foire tres-riche: ces Marchands y ont des tentes magnifiques, & on y vend toutes sortes de marchandises des plus riches; aussi y vient-on de toutes les parties du monde. On y voit des Gentils, des Juifs, des Chrétiens, des Mores, & chacun trouve là de quoi s'accommoder: les uns vendent en gros, les autres en détail; les Mariniers, & les enfans y apportent les perles qu'ils ont volées, & toutes sortes de personnes y trouvent de quoi gagner. Ceux qui n'ont pas un capital considerable, y achettent de petites parties, qu'ils revendent sur le champ à de gros Marchands pour un profit mediocre; & non seulement on vend & on achette des perles, mais des pierreries de toutes les especes, de l'or en barre, des pataques; de ces beaux tapis de Turquie, & de ces belles étoffes des Indes. La pêche ne se fait que depuis l'onziéme de Mars, jusqu'au vingtiéme d'Avril, mais la

foi-

foire dure cinquante jours entiers, parce qu'on nettoye pendant les neuf derniers jours, tous ces parcs où l'on a apporté les huîtres, & où il se forme une si grande quantité de mouches, que les lieux circonvoisins, & tout le païs en pourroient être incommodez, sans le soin que l'on prend de jetter loin dans la mer, toutes les immondices qui se sont amassées sur le bord, pendant la pêche. Le dernier d'Avril, les Marchands qui sont d'une même compagnie, s'assemblent, & partagent les perles que leurs barques ont pêchées. Ils en font neuf classes, & mettent le prix à chaque classe, suivant que les perles ont été bien ou mal venduës cette année-là; & lorsque le prix y a été mis au jugement des Marchands, on fait les lots & les partages: ensuite on vend les perles baroques, & on les donne à un prix assez raisonnable; pour la semence de perles, on la laisse sur le bord de la mer, & au printems les païsans d'alentour viennent ramasser le sable, & en tirent cette semence, qu'ils vendent pour peu de chose; & de là on transporte ces perles, & cette semence de perles par tout le monde:

& voilà tout ce qui regarde cette pêche.

Mais nous ne devons pas oublier, que sur cette côte on trouve des morceaux d'ambre d'une grandeur extraordinaire; que les pêcheurs y tirent des branches de corail; que quand la mer est grosse, elle en pousse sur les bords une quantité prodigieuse, & qu'en plusieurs endroits, le corail noir est beaucoup meilleur & plus estimé, que le rouge.

CHAPITRE XXIII.

Du Pic d'Adam.

LE Pic d'Adam, comme il a déja été dit, sépare les Royaumes d'Uva, de Candy, & des deux Corlas, les uns d'avec les autres. Cette montagne peut passer pour une des merveilles du monde. Elle est à 20. lieuës de la mer, & les Matelots la voyent encore de vingt lieuës en mer; elle a deux lieuës de hauteur, & avant que d'arriver à sa cime on trouve une grande plaine fort agrea-

greable, où l'on peut se reposer, & on a besoin de le faire ; parce qu'alors la montagne est fort roide, & fort escarpée. Cette plaine est entrecoupée de plusieurs ruisseaux qui tombent de la montagne, & est toute couverte d'arbres ; il y a même des vallées fort agreables. Les Gentils vont souvent là en pelerinage, & ne manquent pas de se baigner dans un des ruisseaux, & d'y laver leurs linges, leurs habits, & generalement tout ce qu'ils ont sur eux. Ils sont persuadez que ce lieu est saint, ils croyent qu'en se lavant ainsi, ils effacent tous leurs pêchez.

Ces superstitions faites, ils grimpent jusqu'au haut de la montagne par des chaînes de fer qu'on y a attachées, sans quoi il seroit impossible d'y monter, tant cette montagne est escarpée depuis la plaine jusqu'à la cime ; & le chemin est environ d'un bon quart de lieuë ; de sorte qu'en partant de tres grand matin du pied de la montagne, on ne peut arriver au sommet du Pic, que vers les deux heures aprés midy.

Sur ce sommet est une belle place toute ronde, de deux cens pas de diametre, & au milieu de la plaine un lac

tres-profond, de la meilleure eau qu'on puisse boire. C'est de là que sortent ces ruisseaux, dont nous venons de parler, & qui ramassans toutes leurs eaux au pied de la montagne, forment les trois plus grandes rivieres de l'Isle.

Prés du lac est une table de pierre, sur laquelle est l'empreinte d'un pied humain, de deux palmes, & large de huit doigts: cette empreinte est si bien gravée, que quand elle seroit sur de la cire, elle ne pourroit pas l'être mieux. Tous les Gentils y ont une grande devotion, & de tous côtez vont en pelerinage à cette table, soit pour la voir, & lui rendre leur culte; soit pour accomplir quelques vœux qu'ils ont faits. A gauche de cette pierre, sont quelques maisons de terre & de bois, où se retirent les Pelerins; & à main droite est un *pagode* ou temple, & tout prés, la maison d'un *Changatar*, ou Prêtre, qui est là pour recevoir les offrandes qu'on y porte, & pour conter aux Pelerins les miracles qui se sont faits en ce lieu-là, les graces & indulgences qui sont accordées à ceux ou celles qui y vont en pelerinage, & enfin, pour faire valoir l'antiquité, & la sainteté de cette

cette pierre, en persuadant à tous ces Gentils, que c'est là l'empreinte du pied de nôtre premier pere.

On a planté autour de cette pierre quelques arbres, pour rendre ce lieu encore plus venerable: & afin que les Gentils ne revoquent pas en doute la sainteté de ce lieu, on leur prêche, que deux petites montagnes qui sont aux deux côtez de celle-ci, mais beaucoup plus petites, & plus basses, s'abaissent par respect devant le Pic d'Adam. On ne persuadera pas cela à un homme de bon sens, ni que l'empreinte du pied, soit l'empreinte miraculeuse d'un pied d'homme; puisqu'il faudroit que cet homme eût été un geant, & des plus grands; & il y a toute apparence, que cette empreinte a été faite par quelque hypocrite Gentil, qui se sera retiré en ce lieu-là, & aura voulu se mettre en reputation. Une des trois rivieres qui tombent du Pic d'Adam, a son cours vers le Nord, traverse les terres des quatre Corlas, passe par Ceita-Vaca, & par Malvana, & entre dans la mer, tout prés de Colombo, en un lieu nommé *Matual*; une autre coule vers le Sud, & arrose les deux

Corlas, Sofragan, les terres de Paſ-dum-Corla, celles de Raigan-Corla, & ſe jette dans la mer de Calituré : mais la plus grande & la plus conſiderable de toutes, eſt celle qui paſſe aſſez prés de Candy, & qui aprés avoir traverſé les Royaumes de Triquinimalé, & de Batecaloú, va ſe decharger dans l'Anſe *dos Arcos*, prés du port de Cotiar. Toutes ces rivieres n'ont point de nom particulier, & prennent celui des lieux par où elles paſſent : elles reçoivent dans leurs cours beaucoup d'autres rivieres plus petites, dont toute cette Iſle eſt coupée.

CHA-

CHAPITRE XXIV.

De l'habitation des Bedas, *de leurs mœurs & coûtumes, des salines de Ceylan, & de leur inutilité.*

C'Est une chose assez singuliere, que cette Isle n'étant pas à comparer pour sa grandeur ni avec Borneo, ni avec l'Isle saint Laurent, elle renferme neanmoins depuis plusieurs siecles, tant de nations differentes. *

Nous avons parlé de ses Royaumes, & de quelques-uns des peuples qui les habitent : mais rien ne paroit moins croyable, que ce que nous sommes obligez de rapporter des *Bedas*. On peut dire que c'est une espece d'hommes presque toute differente des autres. Ils demeurent le long de la côte, entre

* *Ces peuples ainsi separez des autres, peuvent être issus de quelques personnes qui ont fait naufrage en cette côte, qui pour lors n'étoit point encore habitée.*

deux rivieres, dont l'une les separe du Royaume de Jatanapatan, l'autre de celui de Triquinimalé. Leur païs a dix liëuës de longueur sur huit de largeur, & est tout couvert de bois si épais, qu'on n'y peut presque point entrer : c'est là qu'ils se retirent, & qu'ils se tiennent si bien cachez, qu'il est difficile d'en voir quelqu'un. Ils sont blancs comme des Europeans, & il y a même des roux parmi eux. Ils ne parlent point Chingulais, & leur langue n'a nul raport avec aucune de celles qu'on parle aux Indes. Ils n'ont ni commerce, ni communication avec personne, & s'enfuyent dés qu'ils voyent quelqu'un qui n'est pas de leur espece. Ils se vêtissent des peaux des animaux qu'ils tuent dans ces bois. Ils n'ont ni villages, ni maisons, ils demeurent six mois dans un endroit, & six mois dans l'autre, en attendant toûjours que les grains qu'ils ont semez, soient en maturité; & la recolte faite, ils changent de demeure. Leurs armes sont l'arc & la flêche, à quoi ils sont fort adroits; aussi ils ne vivent presque que de chasse : ils tüent beaucoup de sangliers, de cerfs, & de merus, dont leurs

leurs forêts sont remplies ; jamais ils ne cuisent leur viande, ils la confisent, pour ainsi dire, dans le miel, qu'ils ont en abondance, à cause de la grande quantité de mouches à miel qui sont dans ces bois, & qui font leur miel dans les troncs des arbres : lorsque ces *Bedas* en ont besoin, ils vont fraper aux pieds des arbres, & le font tomber par gros rayons. Ils ne mangent pas non plus leur chair fraiche, ils la gardent ordinairement une année. Quand ils ont tué un animal, ils le coupent par morceaux, & le vont mettre avec du miel dans le trou d'un arbre, à la hauteur de terre d'une brasse ; ils font eux-mêmes ce trou, & le bouchent ensuite avec un tampon, qu'ils font d'une branche de ce même arbre ; ils laissent là leur viande une année, & au bout de ce tems ils la vont prendre, & la mangent.

Lorsqu'ils ont besoin de haches, ou de flèches, ils font un modele avec des feüilles d'arbre, & vont la nuit porter ce modele, & la moitié d'un cerf, ou d'un sanglier, à la porte d'un Armurier, qui voyant le matin cette vian-

de penduë à sa porte, sait ce que cela veut dire : il travaille aussi-tôt, & trois jours aprês il pend les flêches, ou les haches au même endroit où étoit la viande, & la nuit suivante le *Beda* les vient prendre. S'il est content du travail de l'Armurier, il lui rapporte encore un quartier de viande, soit de cerf, de sanglier, ou de quelque autre animal.

On ne sçait point veritablement l'origine de cette nation : Voici neanmoins ce qu'on en conte dans l'Isle, & qui tient beaucoup de la fable, comme font toutes les traditions des Orientaux. On dit qu'un jeune Roy de cette Isle, fort cruel, & adonné à toutes sortes de vices, tüant, & mangeant les hommes, ce qui est parmi ces Gentils, le plus grand de tous les crimes, fut pris, & arrêté par ses sujets, & qu'il fut condamné ou à perdre la vie avec tous les Ministres de ses cruautez, ou à se retirer avec eux dans ces bois, de sorte que jamais ni lui, ni aucun des siens ne parut, & n'eut communication avec personne : que depuis ce tems-là les descendans de ce Roy & de ses Ministres, gardent cet-

te

te ſentence, & ne ſortent point de ces forêts. Si ceci eſt une fable, elle n'eſt pas mal inventée, & eſt pour le moins auſſi vraiſemblable, que beaucoup d'autres qu'on conte dans tous ces païs-là : Cependant, s'il étoit vrai que l'on eût relegué le Roy avec pluſieurs de ſes Miniſtres, & toutes les femmes qu'ils entretenoient, cette nation auroit dû ſe multiplier davantage ; on voit au contraire qu'elle n'eſt pas fort nombreuſe, qu'elle n'occupe qu'un tres-petit païs, & que les hommes ſont beaucoup de tems ſans ſe rencontrer, quoiqu'ils ſoient errans & vagabons dans ces forêts, paſſans tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

J'ai connu un metif Indien, qui ayant fait naufrage ſur la côte des *Bedas*, fut ſi bien reçû de ces peuples, qu'ils l'obligerent à ſe marier avec leur Reine, qui ſe trouva veuve en ce tems-là, mais ce jeune homme s'ennuya bien-tôt d'être toûjours dans ces bois, & avec une nation ſi ſauvage. Il ſe ſauva, & paſſa ſur les terres des Portugais, où il nous apprit beaucoup de choſes de ces *Bedas*. Il nous dit qu'ils n'avoient ni temple, ni idole, ni aucun culte ; que les famil-

milles demeuroient separées les unes des autres, qu'ils avoient une Reine, à qui ils portoient tour à tour ce qu'ils prenoient chacun dans la journée, & tout ce qui lui étoit necessaire pour elle, & pour sept personnes qui composoient toute sa Cour : qu'ils presentoient eux-mêmes à la Reine ce qu'ils apportoient ; qu'ils l'abordoient, & lui parloient avec beaucoup de respect, & de soumission ; qu'elle n'entendoit point ce qu'on lui disoit, à moins qu'on ne lui parlât par signes ; que son Palais étoit une chaumiere garnie par dedans de quelques peaux, & qu'elle avoit aussi quelques peaux pour se couvrir, & une pour s'asseoir ; que leur viande confite dans le miel, de la maniere que nous avons dit, étoit d'un tres-bon goût ; * qu'ils aprétoient encore leurs viandes d'une autre maniere ; qu'ils l'envelopoient de feüilles, & l'enterroient, & faisoient un grand feu dessus, & que cette viande ainsi aprêtée, étoit fort tendre ; qu'ils ne mangent point de

* *Pour leur maniere de cuire la viande, & particulierement les volailles sans les plumer, c'est la même qui se pratique en Afrique & en Amerique, par les Noirs & Indiens.*

de ſel, qu'ils ne le connoiſſent même pas, qu'ils ont beaucoup de mil & de ris. Il nous conta encore beaucoup d'autres choſes, que je ne puis rapporter ſans me rendre ennuyeux.

Il y avoit autrefois prés de Balané un petit Royaume nommé *Saula*, qui s'étendoit ſeulement trois lieuës ſur la côte, & deux avant dans le pays : les terres y étoient fort baſſes ; de ſorte que la mer s'étant extraordinairement enflée pendant un printems, elle ſubmergea tout le païs ; & cette plaine auparavant ſi fertile, fut changée en une aire de ſel, & c'eſt là que s'en fourniſſent tous les peuples de Candy, Uva, Batecalou, Triquinimalé, & quelques autres qui dépendoient autrefois des Portugais, qui aimoient mieux l'aller prendre là, que de l'aller acheter dans les villes des Portugais, où on le leur vendoit extrêmement cher. Le Roy de Candy étant en guerre avec les Portugais, envoyoit à ces ſalines juſqu'à cinq ou ſix mille bœufs ou bufles, qui y faiſoient trois voyages, depuis la fin de Decembre, juſqu'au commencement d'Avril, & ſous une forte eſcorte de gens de guerre. Nous avons quel-

quelquefois pris & battu de ces convois; mais comme nous étions campez trop loin de là, nous n'avons pas toûjours reüssi. On se sert de ce sel pour la table, mais il ne vaut rien pour saler le poisson, ou la viande qu'on veut garder : il est clair & transparent comme le cristal; il paroît dans les salines comme un glace fort unie, & il est si dur, qu'on ne peut le rompre qu'avec le pic, ou la hache.

A quatre lieues de là est un *pagode*, qui est en tres-grande veneration parmi tous ces Gentils. On y garde des offrandes tres-riches, qu'on y porte depuis plusieurs siecles, & qui consistent en pierreries, & en ouvrages d'or; c'est pour cela qu'on y entretient toûjours un Corps de quinze cens hommes, qui y montent la garde tous les jours. Nous avons souvent eu envie de nous en saisir, & nous avons fait diverses tentatives, dans l'esperance de devenir fort riches tout d'un coup. En 1642. je fus commandé avec cent cinquante Portugais, & deux mille Lascarins, la plûpart Chrétiens: Nous avions pour General Gaspard Figueira de Cerpe, qui connoissoit tres-bien le païs, qui

savoit

ſavoit la langue, & qui paſſoit pour un des plus braves hommes que nous euſſions. Lorſque nous approchâmes des bois où eſt ce *pagode*, nous prîmes un homme du lieu pour nous guider, il nous promit de nous bien conduire, & nous entrâmes dans les bois avec lui: nous les traverſâmes de part en part de tous côtez, ſans jamais pouvoir trouver ce *pagode*, quoique nous fuſſions bien ſeurs que nous n'en étions pas loin. Enfin nôtre Guide fit le fou, & le devint en effet, & nous le tuâmes. La même choſe arriva à deux autres que nous prîmes, & que nous tuâmes encore. Enfin nous en eûmes juſqu'à cinq, qui tous firent le même manege. Nous voulûmes épargner les deux derniers, & nous fûmes contraints de revenir ſur nos pas. Heureuſement nous rencontrâmes le convoi de ſel du Roy de Candy, que nous battîmes, nous prîmes deux mille bœufs, les autres ſe jetterent dans les bois: mais cet avantage, quoique conſiderable, ne fut pas capable de nous conſoler de n'avoir pû piller le *pagode*, tant nous nous étions flatez les uns & les autres de rappor-

ter

ter des richesses immenses. C'est ainsi que les hommes se repaissent de chimeres & de fumée. Mais nous avons assez parlé des particularitez de l'Isle de Ceylan : il est tems de rapporter les guerres que nous avons soûtenuës pendant un si long-temps, dans un pays, dont je ne perdrai jamais le souvenir.



CHA-

CHAPITRE XXV.

Des Isles qui sont prés de Jafanapatan.

IL y a à la pointe de *Jafanapatan ou Jafnapatan* plusieurs Isles qui, quoi qu'elles ne soient pas d'une grande étenduë, font une partie considerable de ce Royaume.

Ces Isles sont *Ouratare* ou *dos Pagodes*, *Cardiva*, *Poncardiva* ou *Deserta*, *Dona-Clara*, *dos Bramines*, *das Vacas*, *Paletiva* ou des deux sœurs, & une à qui les Portugais n'avoient point donné de nom & que les Hollandois apellent *Delft*.

L'Isle *d'Ouratare* aujourd'huy de *Leyden* a environ six lieües de longueur, elle est à l'Ouest : sa largeur n'est pas égale. Il y a trois bourgs ou villages & un fort, qui comprennent en tout deux mille six cens habitans.

Caradiva ou *Amsterdam* n'a pas quatre lieües & contient onze cens habitans

tans ou environ. Ces deux Isles ne sont separées que par un bras de mer assez étroit. Au milieu de ce bras de mer & entre ces deux Isles est l'Islot ou rocher de Cays, sur lequel on a bâti un fort que l'on nomme *Hammeniel*, qui défend l'embouchure de ce bras de mer, empêche qu'aucun vaisseau n'y puisse entrer ou sortir sans congé. Outre que dans ces deux Isles on trouve quantité de bétail & de gibier, on y cüeille beaucoup de Zaye qui est une herbe excellente pour teindre en cramoisy & dont on fait un grand commerce.

Au Sud-Est *d'Ourature* est l'Isle *das Vacas* ou *das Cabras* ainsi nommée à cause du grand nombre de chevres que l'on y nourrit & qui portent le plus fin & le meilleur bezoard de tout l'Orient. Teixeira qui en parle ainsi, aussi bien que Rodriguez de Sâ & Menesez dit, que cette Isle ayant été inondée on transporta ailleurs toutes les chevres, & que tant qu'elles furent hors de cette Isle elles n'eurent aucun bezoard, ce qui fait bien voir, ajoûte-t-il, que ce n'est point une espece particuliere de chevres, & que c'est la nour-

nourriture qu'elles prennent qui fait qu'elles ont du bezoard. Les chevres qui naissent dans les Isles de Horn & d'Enkuse ont aussi du bezoard: cette Isles *das Vacas* nommée par les Hollandois *Midelburg* & par ceux du pays *Nindundiva* peut avoir neuf cens habitans. On dit que cette Isle a long-tems manqué d'eau douce, ce qui empêchoit qu'on ne l'habitât; mais que la foudre étant tombée sur quelques rochers, les fendit, & ouvrit quelques sources qui donnent assez d'eau pour abreuver les habitans & leurs troupeaux.

Pangardiva n'est gueres moins peuplée que l'Isle *das Vacas*: on tient que les hommes y sont tous d'une taille presque gigantesque. La chasse & la pêche sont tres-bonnes dans cette Isle. Il y a beaucoup de cerfs, de biches de buffles & des paons, & sur la côte beaucoup de poisson.

L'Isle de *Dona-Clara* a été ainsi appellée d'une femme qui portoit ce nom & qui demeuroit dans cette Isle. Cette femme étoit d'une grosseur prodidieuse. On montre encore aujourd'huy comme une curiosité à ceux qui voyagent dans

ce

ce lieu, la chaise ou elle s'asseoit ordinairement, & les deux plus gros hommes y peuvent tenir assis tres à l'aise & tres au large.





LIVRE SECOND,

CONTENANT LES guerres que les Portugais ont eües dans l'Isle de Ceylan avec le Roy de Candy & avec les Hollandois.

CHAPITRE PREMIER.

Raisons & motifs qui ont obligé les Portugais à declarer la guerre au Roy de Ceylan.

NOus avons tâché de faire connoître le mieux qu'il nous a été possible, ce que c'est que l'Isle de Ceylan, ce qu'elle produit, les us, loix, coûtumes, Religion, & maniere de vivre

vre des habitans; enfin tout ce que nous y avons vû & remarqué pendant 18. ans que nous y avons été. Il est juste de raporter presentement les raisons que nous avons euës de rompre avec le Roy de Candy, les suites de cette guerre, & comment enfin nous avons été chassez du meilleur pays du monde. Mais pour donner une idée claire & nette de toute cette Histoire, il est necessaire que nous reprenions les affaires, où nous les avons laissées au chapitre huitiéme du premier livre de cette Relation.

Nous avons dit que le Roy Henar-Pandar avoit été *Changatar* au Pic d'Adam, où on l'avoit été prendre pour le marier avec la Reyne D. Catharina, & par ce mariage le faire Roy de Candy; qu'il s'étoit fait tributaire de la Couronne de Portugal; & qu'il avoit vécu en bonne intelligence avec nous pendant plusieurs années, & jusqu'au retour de Constantin de Sa & Noronha, qui fut Capitaine genéral de l'Isle de Ceylan pour la seconde fois. Il arriva en Ceylan en 1623. & fut reçû de tout le monde avec une joye qui ne se peut exprimer,

à cau-

à cause de la bonne reputation qu'il y avoit laissée & établie, la premiere fois qu'il y avoit commandé. La premiere chose qu'il fit à son retour, fut d'aller à Trinquemalé, ou Triquinimalé, y faire bâtir un fort; ce qui déplut extrêmement au Roy de Candy, qui vit bien, qu'on vouloit le resserrer dans son Isle, & lui ôter toute sorte de communication avec toute autre nation, que la Portugaise, & ainsi le priver du commerce, & l'empêcher de vendre ses fruits. Comme il n'avoit pas sur pied des forces suffisantes pour nous faire la guerre, il dissimula son ressentiment. Le Capitaine general voulant executer son projet, crut qu'il devoit bâtir un autre fort à Batecalou, & y alla avec des troupes, & mit son dessein à execution. Le chagrin & la jalousie du Roy de Candy redoublerent, & se voyant poussé à bout, il commença à faire des levées, & se preparer à la guerre, sans pourtant oser encore nous attaquer. Lorsque le General eut mis la place en état de deffense, il se retira à Malvana, & alors le Roy outré de depit, entra sur les

terres des Portugais, & y fit quelques hostilitez. Le General ramassa le plus de monde qu'il pût & l'alla chercher : mais le Roy de Candy informé de sa marche n'osa l'attendre, & se renferma dans sa ville capitale. On songea d'abord à rassurer les sujets du Roy de Portugal un peu allarmez de l'irruption que venoit de faire le Roy de Candy, on mit une garnison de cinq cens Portugais à Maula, afin d'arrêter les courses des Chingulais, & d'abattre l'orgueil de leur Roy, on fit ensuite prendre des munitions aux Noirs pour quelques jours, & on entra dans le pays du Roy de Candy. Deux de ses *Dissavas* qui voulurent s'opposer à nôtre marche, furent defaits autant de fois qu'ils oserent se presenter devant nous, & le Roy se croyant déja perdu, se retira dans le Royaume d'Uva, parce que c'est un païs plus couvert, & rempli de montages, éloigné des Portugais, & où une armée ne peut pas entrer aisément. Le General brûla la ville, & tous les lieux par où il passa, tüa les troupeaux, & exerça toutes les hostilitez que la guerre peut permettre. Il prit

prit ensuite les soldats les plus dispos, qu'il choisit dans toute l'armée, & quelques Officiers des plus braves, & avec cette petite troupe, entra dans le Royaume d'Uva, y mit tout à feu & à sang, & n'oublia rien pour attirer le Roy au combat : mais voyant que le Roy ne vouloit rien hazarder ; il vint rejoindre le gros de l'armée, & se retira à Manicavaré, sans avoir fait aucune perte.

Il rentra l'année suivante dans le Royaume de Candy, & y fit encore de plus sanglantes executions. Le Roi qui ne se trouvoit point assez fort pour lui resister, abandonna sa Capitale, & se sauva avec ce qu'il avoit de meilleur, en la montagne de Penedo, d'où il est impossible à une armée d'approcher, ainsi on se contenta de faire le degât dans le pays pendant quelques jours : mais on eut avis que le Roy de Candy avoit envoyé un Modiliar, qui étoit son *Atapata*, ou Capitaine des Gardes, avec cinq mille hommes de ses meilleures troupes vers Jafanapatan, dans l'esperance d'en chasser les Portugais, ou de les obliger à y envoyer du secours, & à

sortir du Royaume de Candy. Ce Modiliar étoit un des plus braves & des plus honnêtes hommes du monde, & l'on pourroit écrire plusieurs volumes de sa vie, si on vouloit ramasser toutes ses belles actions. Il étoit tres-bon Chrétien, & de plus si modeste, qu'il ne parloit ni de sa famille, ni de ses ancêtres, chose d'autant plus extraordinaire, qu'il n'y a point de maison un peu considerable en ce païs-là, qui ne se croye descenduë de quelque divinité.

Le Roy de Candy ne reüssit pas dans son dessein; le General brûla Candy, & secourut Jafanapatan; car sur l'avis de la marche du Modiliar, il détacha quatre compagnies Portugaises, & trois mille Lascarins, sous le commandement de Jean de Pina, Capitaine fameux, & d'une experience consommée dans la guerre de ce païs-là. Il fit encore un autre détachement de pareil nombre de Lascarins, & de trois compagnies de Portugais, dont il donna la conduite à Loüis Teixeira de Carvalho, qui étoit d'une si petite taille, qu'on l'appelloit ordinairement *Carvalhino*. Il envoya ces

ces deux détachemens par deux chemins differens, & ordonna aux Commandans qu'ils eussent à se trouver un certain jour devant Jafanapatan. Pina & Carvalho executérent ponctuellement leurs ordres, ils se trouverent au jour marqué devant Jafanapatan, & surprirent l'armée ennemie qui l'attaquoit. Le Modiliar fit toute la resistance qu'on pouvoit attendre d'un brave homme; mais il ne put s'empêcher d'être defait, il perdit trois mille hommes qui demeurerent sur la place, & il se retira avec le reste comme il put. Les Portugais de leur côté perdirent aussi du monde: neantmoins comme la victoire demeura de leur côté, ils se consolérent aisément de leur perte, par le grand nombre de prisonniers qu'ils delivrerent & qui montoit jusqu'à sept mille; c'étoient presque tous Chingulais nez sur les terres des Portugais; ils ne pouvoient pas être esclaves, à cause du traité qui avoit été fait au commencement de la guerre; on les avoit donc distribuez aux Officiers & soldats de qui ils se pouvoient racheter pour peu de chose: neanmoins on n'en usa pas toûjours avec la même humanité, & les Chingulais souvent en

empalerent & ouvrirent l'estomach à d'autres.

Aprés cette victoire l'armée se retira par les sept Corlas, & vint rejoindre le General à Manicavaré, où il étoit allé camper aprés avoir detaché ses troupes qui venoient de delivrer Jafanapatan, de là il passa à Malvana, où le Roy le sollicitoit vivement depuis quelque temps, de travailler à reduire le reste du pays. Le General connoissoit l'importance & les difficultez de cette entreprise, il voyoit ses troupes diminuées considerablement; & celles qui lui restoient extrêmement fatiguées : d'ailleurs il n'avoit point d'argent, qui là, comme ailleurs est le nerf de la guerre : mais en ce tems-là il reçût des ordres du Comte de Linharés Vice-Roy des Indes Orientales, de terminer la guerre, de faire la conquête de toute l'Isle, & d'en chasser entierement le Roy de Candy. On faisoit même entendre au General, qu'on n'étoit pas content de lui, & on l'accusoit d'agir mollement. Le Vice-Roy croyoit un peu trop legerement les faux raports qu'on lui faisoit contre le General, qui ne manquoit pas d'envieux ni d'ennemis. Dés le tems de l'A-

l'Amirante, on avoit resolu dans le Conseil d'Etat, sur les lettres du General, qu'il étoit du service du Roy, & de la Couronne de Portugal de dépoüiller entierement le Roy de Candy, & de le chasser hors de l'Isle; mais on n'avoit ni argent, ni troupes pour executer une si belle resolution Il n'y avoit dans toute l'Isle que six cens Portugais distribuez dans les garnisons, & on ne pouvoit les tirer de là, sans s'exposer à perdre les places; outre que si peu de monde ne suffisoit pas pour attaquer les Royaumes de Candy & d'Uva, dont les peuples sont braves & aguerris, & le païs plein de forêts, de montagnes & de defilez. Le Vice-Roy qui ne savoit rien de cela, envoyoit des ordres, & point de secours. Le General connoissoit bien que la paix nous étoit plus necessaire que la guerre; mais depuis qu'il eut receu les lettres du Vice-Roy, il ne songea plus qu'à se preparer à continüer la guerre, & à se mettre de bonne heure en campagne. Plusieurs Religieux & les Capitaines les plus experimentez que nous eussions, tâcherent de le detourner de cette resolution. Ils lui representerent qu'il avoit peu de

de monde ; qu'avec des troupes plus nombreuses, dans les années precedentes il avoit beaucoup souffert ; que le païs étoit toûjours le même ; que quoique le Roy de Candy eût perdu de bonnes troupes, nous en avions à proportion plus perdu que lui ; qu'il connoissoit le païs mieux que nous ; que l'on avoit éprouvé qu'il lui étoit aisé d'éviter le combat, & de se sauver d'une montagne dans une autre : que c'étoit ce qui nous avoit empêché de conquerir ce Royaume, & ce qui nous en empêcheroit toûjours. Le General répondit qu'il sçavoit bien tout ce qu'on lui disoit ; qu'il étoit content de donner sa vie pour son Roy ; mais que ce qui le fâchoit le plus, c'est qu'il voyoit bien qu'il alloit ruïner entierement les affaires du Roy son maître dans cette Isle ; qu'il avoit fait sur cela de tres-fortes remontrances, mais que puisqu'on n'y avoit pas eu d'égard, il ne lui restoit plus qu'à obéir.

Nous avions dans nos armées quatre *Modiliars*, qui étoient D. Alexis, D. Balthasar, D. Cosme, & D. Theodose : comme ils étoient tous quatre nez à Colombo, & de plus Chrétiens, tres-

ri-

riches, & alliez des premieres maisons de l'Isle, on les avoit fait Gouverneurs des armées. Le General avoit pour eux de tres-grands égards, les avoit toûjours avec lui, & les admettoit dans les Conseils, & tres-souvent suivoit leurs avis. Cependant quoiqu'ils eussent parmi nous des établissemens considerables, qu'ils eussent de tres-grandes obligations au General, ils ne laisserent pas de traiter secretement avec le Roy de Candy, ce qui fut cause de nôtre ruine totale, comme on le va voir.

Addition au Chapitre premier du second Livre.

COnstantin de Sâ fit une tres-grande faute, en donnant toute sa confiance à quatre Chingulais, & en les preferant en quelque maniere aux Officiers Portugais. Ces Chingulais avoient été élevez à Colombo, s'étoient faits Chrétiens, & avoient donné en beaucoup d'occasions des preuves de leur courage, de leur prudence & de leur fidelité. Il y avoit neanmoins plus de trois ans qu'ils avoient commencé à traiter avec le Roy de Candy, & qu'ils

lui avoient promis de lui livrer le General & l'armée Portugaise, dés qu'ils en trouveroient l'occasion. Tout cela s'étoit passé avec tant de secret, que l'on n'en avoit rien decouvert, quoique quelques-uns assûrent que ces rebelles pratiquoient sous main ceux de leur nation, qui étoient au service de la Couronne de Portugal, & leur faisoient des reproches de se laisser tiranniser par des étrangers, qui n'étoient que des hommes comme eux.

Le premier de ces rebelles dont nous parlerons, étoit Cosme, fils d'un *Chaleás*, où homme de journée, qui depoüilloit les Caneliers de Pierre Homem-Pereira. Ce *Chaleas* amassa quelque argent, & avec la faveur de son maître, il s'avança & fut *Modiliar*, & connu sous le nom de *Vira-Sequara*. Son fils Cosme fut pendant quelque tems au service d'Emanüel d'Azevedo qui commandoit le camp de Manicavaré. La fortune lui fut encore plus favorable qu'à son pere, il devint Modiliar, & se fit nommer *Cola-Tunga*, il servit si utilement dans la revolte de Bondalho; qu'on lui donna le commandement principal dans les quatre

Cor-

Corlas, où il s'enrichit. Il fit bâtir une maison superbe à Peleagore, prés de la riviere de Mataculi, & donna sa fille en mariage à D. Emanüel, Secretaire du General Constantin de Sâ, par où il acheva de gagner la confiance de ce Commandant.

Theodose autre rebelle né à Ceitavaca, descendoit de Cotta-Maca, More de Cananor, qui commandoit une des quatre barques que les Malabares envoyoient à Raju. Quoique les Chingulais disent qu'ils ne se mésallient point, ce More épousa neanmoins une fille de qualité de Nebadalun dans Hina-Corla. Je ne sçai pas à la verité si ce fut pour cette mesalliance, ou pour quelque crime, que l'on chassa de la Province Cota-Maca & Monacami sa femme. Theodose son petit-neveu fut obligé à servir pour vivre; il fut au fameux Modiliar Fernand, en suite à Constantin Baretto, & aprés la mort de ce dernier il passa au service de Constantin de Sâ. Ce fut ce General qui fit sa fortune; il le fit *Modiliar*, Juge souverain du camp de Manicavaré, & lui donna la recette du païs. D. Ema-

manuel un des rebelles eut soin de le marier.

Balthasar qui étoit de la même caballe étoit fils d'un *Modeliar*, que l'on soupçonnoit d'avoir été empoisonné, pour avoir eu part à la revolte de Caniana-Arache. Son oncle Amancota-Arache avoit épousé la tante de Theodose, ce qui formoit une liaison encore plus étroite entre eux. Balthasar avoit aussi fait un mariage qui augmentoit beaucoup son credit dans Hina-Corla, où il avoit par lui-même des biens & des établissemens considerables.

Alexis fils d'un Officier de cuisine de Raju, & d'une esclave Javane étoit un miserable Couvreur. Loüis Gomez Pinto qui s'étoit servi de lui pour couvrir sa maison de Vaculugam, lui trouva de l'esprit, & le mena à l'armée, où il se distingua & amassa du bien. Il avoit fait semblant de se convertir, comme font tous les Chingulaïs, & étoit demeuré Idolâtre; de sorte qu'on l'avoit trouvé sacrifiant à *Budu* sous l'arbre *Sirimaba Bodini* parmi les ruïnes d'Amarajapure. L'ame de toute cette trahison étoit Emanüel qui portoit la rondache des Generaux, qui est une charge

ge considerable, & ordinairement celui qui en est revêtu, est une espece de favori & de confident, celui-ci ne se declara pas si-tôt, & se contenta de faire agir les autres.

CHAPITRE II.

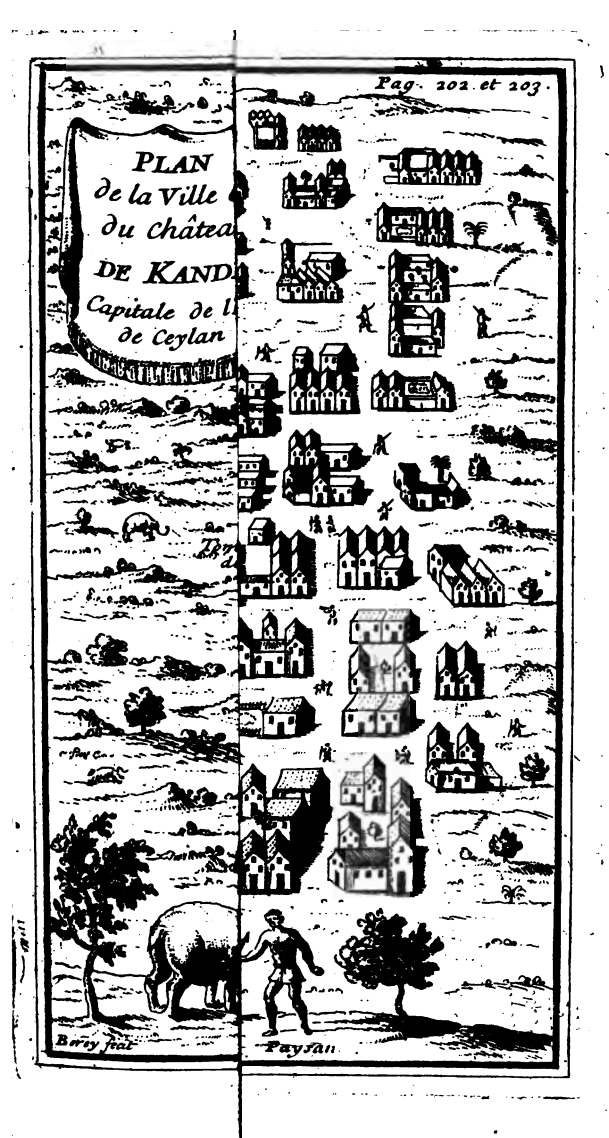
De la trahison des Modiliars, & de la bataille où perit Constantin de Sâ avec toute son armée.

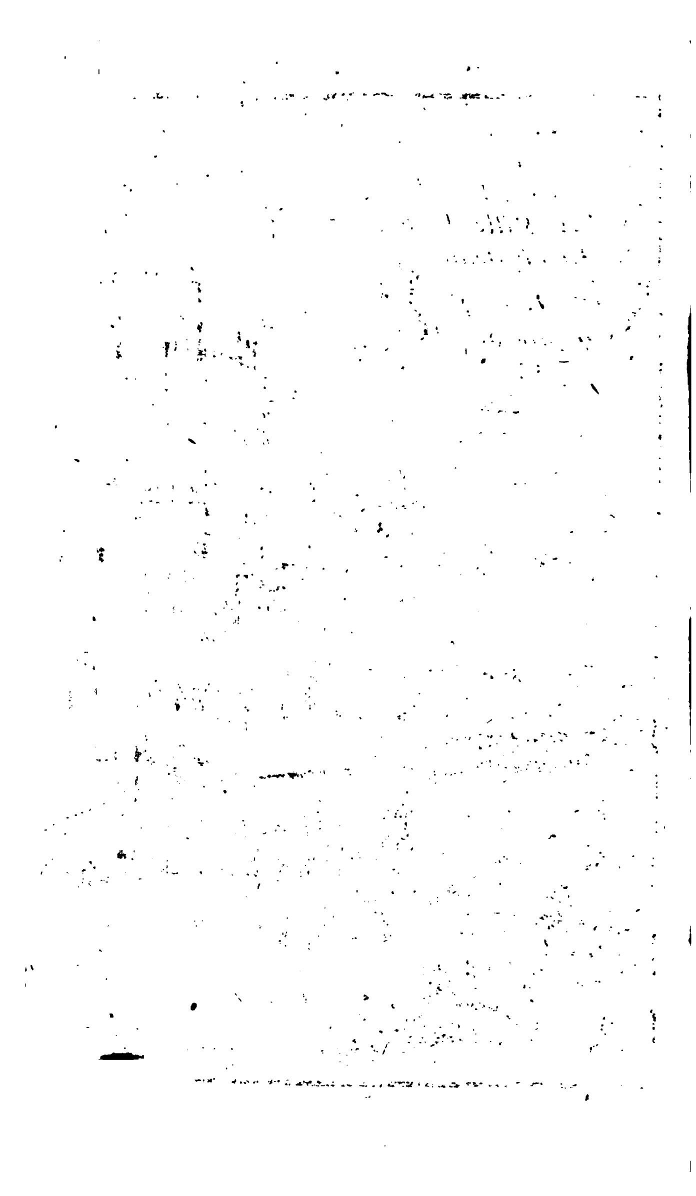
LE vieux Roy de Candy Henar-Pandar, apres avoir pris les mesures, & fait les preparatifs que nous venons de dire, acheva son traité avec les *Modiliars*, & saccagea deux de nos Provinces, aprés quoi il se retira à Uva, & se renferma dans la ville principale, qu'il fortifia autant bien que le tems & le lieu le lui pûrent permettre. Les quatre *Modiliars* representerent au Gouverneur, qu'il étoit de l'honneur du Roy de Portugal & de la nation Portugaise, de châtier l'insolence du Roy de Candy. Le General qui n'étoit déja que trop resolu à faire la guerre, n'eut pas de peine à suivre cet avis : il tira jusqu'à

qu'à quatre cens Portugais des garnisons, il en enrôla environ mille ou onze cens à Colombo ; de sorte qu'il amassa prés de quinze cens Portugais & vint mille Lascarins. Il entra avec cette armée dans le Royaume d'Uva : il apprit sur la frontiere, que le Roy de Candy l'attendoit, & faisoit de grandes bravades ; il marcha droit à lui : mais lorsqu'il arriva à la montagne par un côté, le Roy se retira par l'autre, & abandonna la ville. Le General y fit mettre le feu, & s'alla camper sur une éminence qui étoit vis-à-vis. Comme ses soldats étoient tres-fatiguez d'une longue & penible marche, il leur donna deux jours de repos. On ne peut dire quelle fut sa surprise, quand il vit paroître tout à coup l'ennemi avec une armée qui couvroit toute la plaine & les montagnes voisines. Il commença à se défier de quelque trahison, mais il étoit trop avancé pour se pouvoir retirer. Comme il étoit tard, l'ennemi ne voulut point commencer l'attaque, mais faisant beaucoup de bravades à son ordinaire, il envoya dire au General qu'il n'avoit qu'à se preparer à la mort, &

que

Pag. 202. et 203.





que le lendemain il ne seroit pas en vie. Le General qui connoissoit l'humeur & l'esprit de la nation, ne douta plus qu'il n'y eût quelque conjuration secrette contre lui, il assembla ses troupes, leur representa le peril où étoit l'armée, & leur fit connoître que leur salut dépendoit de leur courage & de leur resolution, & qu'il faloit en cette occasion ou vaincre, ou mourir; que jusque-là ils avoient combattu pour la gloire, mais qu'en cette occasion il faloit que chacun combattît pour sa vie; & afin de leur faire connoître qu'ils devoient mettre toute leur esperance aprés Dieu en leurs bras, il ordonna que l'on prît des vivres pour trois jours, qu'ensuite on apportât tous les bagages, & qu'on y mît le feu en sa presence, de peur que l'ennemi n'en profitât.

Toute la nuit les Portugais se confesserent aux Religieux qu'ils avoient amenez avec eux, ils s'animoient les uns les autres, & le General content de leur voir tant de fermeté & de resolution, les encourageoit encore par ses paroles & par son exemple. Dés le matin l'armée s'ébranla, les Modiliars à la tête des Lascarins faisoient l'avantgarde, comme c'est

la coûtume, l'ennemy s'avança aussi de son côté, & le premier qui se declara contre nous fut le traître Cosme, qui pour signal coupa la tête à un Portugais & la mît au bout de sa lance. Tous les autres tournerent aussi-tôt leurs armes contre nous, & comme ils étoient tous d'une même nation; qu'ils croyoient avoir même interêt, les Lascarins suivirent l'exemple de leurs chefs, & il n'y en eût que cent cinquante qui nous demeurerent fideles & qui voulurent suivre nôtre bonne ou mauvaise fortune. En même temps nous nous vîmes envelopez par ces traîtres, qui firent les premieres décharges & donnerent l'exemple aux autres. Ils trouverent neanmoins une vigoureuse resistance, les Portugais ne songeoient qu'à vendre cherement leurs vies, & s'il falloit perir, à faire perir leurs ennemis avec eux. Ils en tuerent beaucoup le premier jour, & quoy qu'accablez par le nombre, ils se battirent toûjours avec une valeur qui approchoit du desespoir. La nuit étant survenüe, le combat se ralentit; mais les ennemis qui les tenoient enfermez, les harceloient continuellement & ne leur

don-

donnoient pas de relâche. Le General couroit de tous côtez, faisoit penser les blessez, enterrer les morts, & animoit tout le monde; mais sur le minuit, lorsqu'on croyoit qu'une partie de l'armée pourroit se reposer, afin d'être plus en état le lendemain de recommencer le combat, il survint un orage furieux, qui fut suivi d'une si grosse pluye, que toute la campagne en fut inondée, & pour comble de malheur la poudre & les méches de nos mousquets furent si moüillées, que ces armes nous devinrent inutiles. * Il sembloit que c'étoit peu pour nous, d'avoir tant d'ennemis à combattre, si le ciel ne se mettoit encore de la partie. Chacun ne douta plus que sa derniere heure ne fût venuë, & ne songea qu'à se preparer à la mort. Quoy qu'on se vit sans esperance, on ne perdit pas courage, & on ne sait qui, des Portugais, ou de nos cent cinquante Lascarins, temoigna le plus de fermeté dans cette occasion. Tous ne pensoient qu'à sau-

* *Plusieurs Ecrivains parlent de cet orage comme d'un miracle; parce qu'il n'y eut que les Portugais qui en fussent incommodez, & qu'il ne tomba pas une seule goute d'eau sur le camp des ennemis.* Botelho. m. 5.

sauver leur General, & plusieurs le prierent de vouloir bien se retirer avec ceux qu'il voudroit choisir, les Religieux joignirent leurs prieres à celles des soldats. Mais ce grand homme, dont le courage augmentoit à mesure que le peril devenoit plus pressant, ne voulut écouter ny les uns, ny les autres; & leur répondit qu'ayant fait son devoir jusques-là, s'il ne pouvoit pas sauver tant de braves gens, il n'avoit point d'autre gloire à pretendre, que celle de mourir avec eux.

Dés le grand matin l'armée se trouva rangée en bataille & en même temps envelopée par les ennemis. Nos soldats se preparoient encore à une vigoureuse defense; mais quand ils voulurent se servir de leurs arquebuses, ils virent le mal que la pluye leur avoit fait; poudre, méche, tout étoit trempé; & les ennemis qui s'en aperçûrent, ne voulant pas nous approcher de prés; firent pleuvoir une gresle de fléches, & redoublerent le feu de leur mousqueterie. Ces décharges reiterées contre des gens abbatus & fatiguez, qui n'avoient pas même dequoy se deffendre, mirent enfin le desordre dans nos troupes. Alors le General aprés

avoir

avoir fait tout devoir de soldat & de Capitaine, se jetta au milieu des ennemis, & avec son épée tua tous ceux qui furent assez hardis pour l'approcher, jusqu'à ce que percé de bales & de flêches il tomba mort sur un tas d'ennemis qu'il avoit tuez. Telle fut la fin de ce General, qu'on peut comparer avec les plus grands heros qui ayent jamais été, non seulement pour sa valeur, mais pour mille autres belles qualitez qui lui attiroient l'estime & l'amitié de tout le monde. Aussi depuis ce malheur il n'y a pas eu un Portugais dans l'Isle de Ceylan, qui n'ait pleuré en entendant le recit des actions & de la mort de Constantin de Sâ & Noronha, dont la memoire sera honorée autant qu'il y aura des gens dans le monde, qui aimeront le merite & la vertu. Cette malheureuse journée fut le commencement de nôtre perte dans l'Isle de Ceylan. Le Roy de Candy pour profiter de sa victoire vint aussi-tôt mettre le siege devant Colombo, esperant pouvoir avec ses seules forces nous chasser entierement de l'Isle. Il donna assauts sur assauts, & on crût une fois que la place étoit prise. L'ennemy s'en vit

maître

maître pendant quelque temps; mais les bourgeois tirant des forces de leur desespoir, le repousserent, & enfin il fut contraint de lever le siege. Cependant la condition des Portugais qui étoient dans Colombo n'en fut pas meilleure, & ils demeurerent bloquez; parceque tout le pays voisin se mit sous la protection du Roy de Candy, & ne fournit plus à la ville de quoy subsister.

On ne fut pas long-temps sans apprendre dans tout l'Orient la defaite des Portugais & la mort de Constantin de Sâ. Comme Cochim étoit la ville la plus commode que les Portugais eussent prés de Ceylan, on y donna des ordres, afin qu'on en fist incessamment partir des barques avec des munitions, & ce qu'on pourroit ramasser de soldats. On envoya donc de Cochim cent trente hommes, deux cens de Malaca, vieux soldats & bien aguerris, trois cens de Goa, & le Vice-Roy nomma pour Capitaine general George d'Almeida. Une tempeste qui s'éleva dans le golfe, dissipa une partie de ce secours, & le General ne pût arriver à Colombo que le vingt-un d'Octobre de l'année 1631. A peine fut-il

il debarqué qu'il alla chercher le Roy de Candy * qui étoit retranché à deux ou trois lieües de Colombo. Le combat fut rude, mais enfin l'ennemy fut defait, & les Portugais se rendirent maîtres des environs de Colombo. Alors le Roy de Candy demanda la paix, & on la luy accorda, à condition qu'il payeroit deux élephans, suivant le traité qui avoit été fait il y avoit plusieurs années; le Roy y consentit, & cet état demeura paisible jusqu'à ce que Pedro da Sylva Molle fût envoyé pour gouverner les Indes. Ce Gouverneur ou Vice-Roy nomma pour General de Ceylan Diego de Mello, qui alla prendre la place de George d'Almeida. †

* *Il ne l'alla chercher qu'en Janvier de l'année suivante.* Botelho.

† *Jean Ribeiro passe sous silence plusieurs grands combats & la reprise de Negombo. Tout cela se fit pendant les mois de Janvier, Fevrier & Mars de l'année 1630. Au mois d'Avril le Roy de Candy demanda la paix aux mêmes conditions qu'elle s'étoit faite du temps de Nuno Alvarés Pareyra & fut obligé d'envoyer ses Ambassadeurs, jusqu'à Goa où le traité fut conclu.* Botelho. m. s.

CHAPITRE III.

On recommence la guerre avec le Roy de Candy. Raisons & motifs de cette guerre.

LE Roy Henar-Pandar étant mort aprés la Reine Catherine son épouse, laissa le Royaume de Candy à son fils aîné Raya-Singa, & celui d'Uva à son second fils qui passa ensuite à Goa, où il mourut aprés avoir été baptisé. Nous parlerons de cela ailleurs. * L'aîné de tous, qui étoit fils de D. Jean & de la Reine Catherine, n'eut point de partage, mais le Prince d'Uva eut toûjours

jours

* *Plusieurs Auteurs donnent trois fils à Henar-Pandar, & il est constant que lorsque les Chingulais vinrent assieger Colombo aprés la mort de Constantin de Sà, il y avoit trois Princes heritiers presomptifs de Henar-Pandar, qui étoient Cumara-Singa-Hastana, Prince d'Uva; Viagia-Pala-Hastanà, Prince de Matale; & Maha-ha-Survo, le plus jeune de tous, & le plus aimé de son pere, à qui il a succedé sous le nom de Raya-Singa.* Botelho. liv. 3.

jours soin de l'assister tant qu'il demeura dans l'Isle. Nous avons dit dans le Chapitre 8e. de quelle maniere les Princes de Ceylan furent élevez parmi les Portugais, & comment on avoit eu soin de leur faire apprendre tous les exercices convenables à des Princes comme eux. Ils parurent long-tems tres-contens des bons traitemens qu'on leur avoit faits, & de tous les égards qu'on avoit eus pour eux: on crut qu'ils alloient se former à nos manieres, & regler leur Cour sur celle de Portugal, avoir des Officiers, comme ont nos Roys, parce qu'on leur entendoit quelquefois dire, qu'il n'y avoit point de peuples qui égalassent les Portugais, & que s'ils s'abstenoient de manger de la vache, ils vaudroient bien les Chingulais. Un Portugais qui demeuroit à Candy, & qui avoit l'honneur d'aller souvent rendre ses respects au Roy, s'avisa de lui vouloir faire un present, sachant bien que c'est la coûtume dans toutes les Indes d'offrir toûjours quelque chose aux Princes, lorsqu'on va les voir, ou leur demander quelque grace: Il presenta donc au Roy de Candy un caisson d'eau de roses, cho-

chose qu'ils estiment beaucoup en ce païs-là, avec quelque bois de sandal, & un tres-beau cheval. Le Roy receût ce present avec beaucoup de plaisir, temoigna en sçavoir bon gré au Portugais, & le combla de faveurs & d'honnestetez tant qu'il fut à Candy : mais ce Portugais ayant voulu retourner en sa patrie, alla prendre congé du Roy, qui voulut aussi luy faire quelque present, & luy donna en effet plusieurs pierres de grand prix & un de ses plus beaux élephans. * Le Portugais partit le plus content du monde avec son élephant, & prit le chemin de Colombo, croyant pouvoir là s'embarquer commodement avec le magnifique present du Roy de Candy. Mais le Gouverneur trouva l'élephant si beau, qu'il voulut l'avoir pour luy, & s'en saisit au nom du Roy, disant que le Roi de Candy avoit été quelques années sans payer le tribut à la Couronne de Portugal, & qu'il prenoit cet elephant à compte de ce que ce Prince devoit. Le Portugais dit que cet elephant

* *Cecy est confirmé par un memoire de Damien Vieira.*

phant n'étoit plus au Roy de Candy, puisque ce Prince le luy avoit donné, & que c'étoit son bien, que le General ne pouvoit luy ôter sans une injustice tres-grande: mais quelque raison qu'il alleguât, il ne put avoir son élephant, sur quoy il retourna à Candy en porter ses plaintes au Roy de Candy, croyant que le Gouverneur auroit quelque égard pour luy. Le Roy parut surpris de la conduite du Gouverneur, & dit au Portugais, qu'il ne devoit rien à la Couronne de Portugal, que s'il devoit quelque chose, comme le pretendoit le Roi de Malvana, il ne lui seroit pas difficile de le payer & de faire prendre autant d'élephans qu'il lui en faudroit; que cette pretention ne luy faisoit pas de peine, mais qu'il étoit fâché de l'injustice qu'un Portugais faisoit à un autre Portugais; qu'il falloit que ce Gouverneur fût bien avare, bien emporté & bien méchant, pour traiter ainsi un homme de son pays & de sa Religion; qu'il connoissoit les Portugais depuis long-temps; qu'il avoit lû la loy dont ils font profession; que cette loy ne leur prêche que douceur, qu'amour, que desinteressement, que generosité, que charité pour les pauvres, toutes vertus,

dont tous les gens de bien font beaucoup de cas, & que luy même en son particulier aimoit & estimoit ; qu'il avoit trouvé toutes ces bonnes qualitez dans les Portugais qu'il avoit pratiquées, hors dans ce Roy de Malvana ; qu'il luy paroissoit que quand ces gens là entroient dans les charges, ils renonçoient à toutes les vertus, & prenoient tous les vices qui leur sont opposez ; que d'hommes d'honneur, ils devenoient pires que des demons ; que tant qu'ils étoient particuliers, ils étoient des Saints ; puis il ajoûta, comme s'il eût voulu les excuser, que s'ils devenoient orgüeilleux, mal-endurans, c'étoient des effets de la nature corrompuë ; que dans le fond il ne devoit pas en être faché ; par ce que le peuple n'étant pas content de ces Gouverneurs, murmuroit aussi-tôt, se plaignoit, & les mettoit souvent hors d'état de poursuivre ce qu'ils avoient entrepris : de sorte que les Vice-Roys étoient obligez de les rappeller & de les châtier : mais qu'aprés tout il ne pouvoit comprendre qu'un homme fût en si peu de tems si different de lui-même ; qu'il faloit qu'il y eût quelques loix se-

crettes, que les uns suivoient plus exactement que les autres ; que quant à la violence du Roy de Malvana, il n'y prenoit de part, qu'à cause de la perte que faisoit un Portugais que lui Roy de Candy aimoit & estimoit, & sur l'heure il fit differens presens à cet homme, qui valoient le double de ce que le Gouverneur lui avoit pris ; & afin que le Portugais ne fût plus sujet aux avanies de ce Gouverneur, il lui conseilla de s'aller embarquer à Chilao, & lui donna des guides pour l'y conduire.

CHAPITRE IV.

Autre défaite des Portugais.

LE Roy de Candy ne témoigna pas davantage de ressentiment de l'injure du Gouverneur, & eut soin d'envoyer au terme précis les deux élephans qu'il avoit accoûtumé de payer de tribut. Le Gouverneur homme avare voyant ce que le Roy avoit donné pour un cheval, s'avisa de faire venir deux

des plus beaux chevaux qu'on pût trouver, & les envoya vendre à Candy. Il ne songeoit pas que la liberalité du Roy de Candy ne mettoit pas le prix aux chevaux; que le Portugais avoit fait un present au Roy, & que le Roy qui ne vouloit pas qu'un particulier fût plus liberal que lui en aucune maniere, lui en avoit fait un beaucoup plus considerable, & avoit ainsi payé dix ou douze fois la valeur du cheval.

Le Roy de Candy qui connoissoit l'avarice du Gouverneur, ne fut pas fâché d'avoir une occasion de le mortifier par un endroit sensible, & fit arrêter les deux chevaux: lorsque celui qui agissoit pour le Gouverneur voulut s'en plaindre, on lui répondit, que quand le Roy de Malvana auroit renvoyé l'élephant du Roy de Candy, on lui rendroit ses deux chevaux, & qu'en attendant sa réponse, on auroit soin de les faire bien penser & bien nourrir. Le General en apprenant cette nouvelle, entra dans la plus grande colere du monde. Non seulement ses esperances étoient évanoüies, mais il se voyoit joüé, moqué & méprisé de tout le monde; il faloit ou rendre l'élephant, ou perdre les chevaux, qui lui

avoient

avoient coûté fort cher, & il ne sçavoit comment sortir de cette affaire; neanmoins n'écoutant plus que sa passion, il manda au Roy de Candy, que s'il ne lui renvoyoit ses chevaux, il iroit lui-même les chercher, & le châtier de son insolence, comme il le meritoit. Le Roi sans s'échauffer répondit à ces menaces, que le General pourroit venir reprendre ses chevaux, pourveu qu'il ramenât l'élephant; qu'à Candy on savoit rendre à chacun ce qui lui appartenoit, & qu'il y faisoit faire justice à tout le monde; que quand le General en approcheroit, il n'en sortiroit pas, qu'il aimoit son peuple, & qu'il en étoit aimé, & qu'il trouveroit toûjours dans le cœur de ses sujets de quoi défendre ses Etats comme il le devoit.

Le General ayant reçû cette réponse, se mit en marche avec vingt-huit mille Lascarins & sept cens Portugais, qui étoit tout ce qu'il avoit pû ramasser de troupes en si peu de tems, & ce qui faisoit aussi toutes les forces, & toute la sûreté des conquêtes des Portugais dans l'Isle. Le Roy informé de tout ce qui se passoit, en fit avertir le Prince d'Uva son frere, & le pria de vouloir bien lui

amener quelque secours, le plus promptement qu'il pourroit. Le Prince ne perdit point de tems, & arriva à Candy avec dix mille hommes des meilleures troupes qui fussent dans l'Isle. Le General vint camper à la montagne de Balané, & lorsque le Roy le sçût, il lui envoya un Religieux & un crucifix, pour lui dire, que ce Dieu qu'il adoroit, qui étoit mort pour lui, & dont il suivoit la loy, lui défendoit d'entrer à main armée sur les terres du Roy de Candy; puisque le Roy de Candy comme vassal de la Couronne de Portugal, avoit exactement payé le tribut qu'il devoit, & n'avoit rien à démêler avec elle; & qu'enfin il n'étoit pas juste que les sujets de l'une & de l'autre Couronne souffrissent pour les passions du Roy de Malvana, & que l'innocent payât pour le coupable; qu'il prenoit ce Dieu qu'il adoroit, pour Juge de leurs differens, & qu'il soûhaitoit qu'il punît celui des deux qui se trouveroit coupable.

Le General n'eut aucun égard ni pour le Religieux qui lui parloit, ni pour celui qui l'envoyoit, & lui dit pour toute réponse, qu'il venoit punir le Roy de

Candy

Candy de ses insolences, & qu'il le châtieroit comme il le meritoit, & en même tems fit avancer l'armée. Il descendit de la montagne, & s'approcha de la riviere; il détacha quelques Lascarins pour se saisir des passages, & empêcher les Chingulais de faire des abbatis de bois, & d'embarasser les chemins: mais ces Lascarins au lieu d'executer ses ordres, allerent se rendre au Roy de Candy, & tous les autres firent la même chose; de sorte que le General fut envelopé, vit tomber les arbres de tous côtez, & ne put plus ni reculer ni avancer: on lui ôta toute communication avec la riviere, & quand il n'auroit eu que la faim & la soif à combattre, sa ruine paroissoit certaine & inevitable: cependant le Roy de Candy avoit jetté beaucoup de monde dans les bois, qui faisoient un tres-grand feu, les flêches tomboient de toutes parts, & à peine voyoit-on l'ennemi. Le General apprit en même tems, que de tous côtez il étoit enfermé; qu'on lui avoit coupé le chemin, de sorte que ne voyant plus de moyen de se retirer, il envoya le jeune Ferdinand de Mandonça, offrir la

 paix

paix au Roy de Candy, & lui declarer, que s'il vouloit cesser toute hostilité, on se retireroit chacun de son côté, & que les choses demeureroient dans l'état qu'elles étoient auparavant. Le Roy ne fit point de réponse, & renvoya l'Ambassadeur au Prince d'Uva son frere, & donna ordre à ses gens de s'avancer tous, de se jetter dans les bois à droit & à gauche, & de charger les ennemis de tous côtez. Les Portugais se défendoient le mieux qu'ils pouvoient, mais ils étoient en si petit nombre, & si mal postez, que toute leur resolution ne leur servit de rien; ils furent tous tüez dans cette occasion, à la reserve de trente-trois qu'on prit prisonniers: on chercha le corps du General, & on ne put jamais le trouver. Le Roy de Candy traita les prisonniers avec beaucoup de bonté, & garda devant & aprés sa victoire toute la moderation possible; il ne vint point assieger les places des Portugais, il défendit seulement à ses sujets d'y porter des vivres, & d'y avoir aucun commerce. Comme le tems de la monçon étoit passé, & qu'il n'y avoit pas moyen de tirer aucune chose des Indes, cet ordre reduisit

duisit les Portugais à de tres-grandes extremitez ; & voilà ce que valurent les injustices & les insolences du General, à qui il en coûta la vie, aussi bien qu'à plusieurs autres.

CHAPITRE V.

Ligue du Roy de Candy avec les Hollandois.

LE Roy considerant qu'aprés tout ce qui s'étoit passé depuis quelques années entre lui & les Portugais, il ne pouvoit plus se fier à eux, & que tôt ou tard ils le dépoüilleroient de ses Etats, resolut de rechercher l'alliance des Hollandois, & de traiter avec eux. Pour cet effet il envoya deux des premiers de sa Cour à Batavia, où ils furent reçûs avec de tres-grands honneurs. On écouta leurs propositions, & on resolut d'envoyer deux Ambassadeurs au Roy de Candy, avec un pouvoir tres-ample, pour traiter avec lui, & lui offrir l'amitié de la Compagnie des Indes O-

rientales & des Etats. Ils arrivérent à la Cour du Roy de Candy au mois de Mars de l'année 1638. le Roy les logea, les defraya, & voulut avant que de traiter avec eux, les informer des justes sujets qu'il avoit de se plaindre des Portugais & de leurs Generaux, qui par toutes sortes de moyens vouloient le dépoüiller de ses Etats, quoiqu'il payât tres-exactement à la Couronne de Portugal le tribut à quoi son pere s'étoit soûmis: il dit qu'il n'y avoit aucune seûreté à traiter avec eux; qu'il dépendoit des caprices des Generaux, qui à la moindre occasion entroient à main armée dans ses Etats, pilloient ses terres, brûloient ses villes & ses palais, & que depuis peu d'années ils avoient reduit en cendre les villes capitales d'Uva & de Candy; qu'il les avoit battus & défaits plus d'une fois, mais qu'ils ne se rebuttoient point, & étoient toûjours prêts à recommencer la guerre; qu'il voyoit bien que tant qu'ils auroient un pouce de terre dans l'Isle, il seroit toûjours exposé à leurs insultes, que c'étoit ce qui lui avoit fait prendre la resolution d'envoyer à Batavia demander l'amitié des Etats, & qu'il

qu'il étoit prêt de traiter avec eux, de maniere que lui & les Etats feroient contens & trouveroient dans leur alliance un avantage reciproque.

Les Ambaſſadeurs d'Hollande répondirent, que la Compagnie & les Etats generaux ſçavoient depuis longtems de quoi les Portugais étoient capables dans tous les lieux où ils étoient les maîtres; qu'eux-mêmes avoient été autrefois ſujets du Roy d'Eſpagne; qu'ils avoient été obligez à ſecoüer le joug peſant qu'il leur impoſoit, & luy faire la guerre comme à leur plus cruel ennemi; qu'ils ſavoient tous les mauvais traitemens qu'il avoit reçûs des Portugais; qu'ils avoient entendu les plaintes de ſes Ambaſſadeurs; & que c'étoit pour ſe vanger de leurs ennemis communs, & les mettre hors d'état de leur nuire; qu'ils venoient lui offrir toute la puiſſance de la Compagnie & des Etats generaux, afin de chaſſer les Portugais hors de l'Iſle; que ce n'étoit pas ſeulement dans Ceylan que l'on ſe plaignoit de la tyrannie des Portugais & des Eſpagnols, que toutes les Indes & tous les Royaumes d'Orient retentiſſoient des mêmes plaintes; que c'é-

toit pour mettre fin à tant de miseres qu'ils étoient venus de si loin ; qu'ils n'avoient envie que de rompre les fers de tant de peuples qui gemissoient sous un si honteux esclavage, & leur procurer la liberté : qu'ils sçavoient que les Portugais n'avoient aucun droit sur l'Isle de Ceylan ; qu'ils avoient usurpé toutes les places qu'ils y tenoient ; mais que les Etats & la Compagnie avoient assez de forces pour reprendre ces places, & les rendre à leur legitime Souverain ; qu'ils ne demandoient aucune chose pour un si grand service, & que c'étoit tout ce qu'on leur avoit ordonné de dire au Roy de Candy. De sorte que ce Prince persuadé par ces discours & ces protestations, conclut aussi-tôt le traité suivant.

Que toutes les places & terres que les Portugais occupoient dans l'Isle de Ceylan seroient remises de bonne foy au Roy de Candy, & que la Compagnie n'en garderoit aucune, hors quelques lieux de seureté, où se pourroient retirer les secours qu'elle envoyeroit au Roy. Que le Roi entretiendroit la plus grosse armée qu'il pourroit mettre sur pied, tant que la guerre dureroit.

Qu'il payeroit tous les frais, à raison de tant par vaisseau, & pour chaque coup de canon, selon la grandeur du navire & le calibre du canon. Qu'outre les dépenses qui seroient écrites sur les livres, il donneroit encore une certaine somme pour chaque Officier ou soldat qui mourroit dans le service, à raison du rang & du poste qu'ils auroient dans l'armée; qu'on en donneroit une autre pour ceux qui perdroient un bras, ou une jambe, ou un œil, & qu'on payeroit plus pour un œil droit, un bras droit, & une jambe droite, que pour un œil, ou un bras, ou une jambe gauche, selon que les estropiez seroient plus ou moins incommodez, & on convint de tout ce que l'on payeroit pour chacune de ces choses en particulier. Les articles étant ainsi reglez, on les mit au net; & on signa le traité. Ensuite les Ambassadeurs Hollandois s'en retournerent à Batavia bien contens de leur negociation, & les uns & les autres ne furent pas long-tems sans executer ce qu'ils s'étoient promis, & ainsi s'alluma dans l'Isle de Ceylan une guerre, qui a infiniment coûté au Portugal.

CHA-

CHAPITRE VI.

De la prise des forteresses de Batecalou & Triquinimalé.

LEs Hollandois voulans faire connoître au Roy de Candy qu'ils agissoient de bonne foy avec lui, & qu'ils n'avoient envie que de lui rendre service, firent partir de Batavia au commencement de l'année 1639. une petite armée de six navires de guerre, munis d'une bonne artillerie, avec quelques troupes de debarquement. Le Commandant avoit ordre de venir droit à Batecalou & Triquinimalé; & comme ces deux forts n'étoient pas beaucoup considerables; qu'il n'y avoit aucun port de ce côté-là, & qu'on n'y faisoit pas grand commerce, il devoit les demolir dés qu'il les auroit pris, & en même tems faire bien valoir ce service au Roy de Candy.

L'armée navalle Hollandoise aborda à Batecalou au mois de Fevrier, il n'y avoit que quarante Portugais dans le fort

fort en état de le pouvoir défendre; c'est pourquoi on ne jugea pas à propos de s'opposer à la descente. Les Hollandois mirent pied à terre sans aucun empêchement, debarquerent leur canon, & firent leurs approches comme ils voulurent. La place étoit fort serrée, & les murailles tres-foibles; de sorte qu'en peu de jours ils les ruïnerent à coups de canon, & raserent deux bastions; tellement que la garnison qui étoit trés-foible se vit obligée à capituler: le fort fut aussi-tôt rasé, & l'on n'y laissa pas pierre sur pierre. Les Hollandois firent tout cela en douze jours. Ils s'embarquerent incontinent aprés, & allerent à Triquinimalé, où ils ne trouverent pas plus de resistance. La garnison étoit de cinquante hommes, mais presque sans poudre & sans munitions, & la place valoit encore moins que celle de Batecalou. Les Hollandois nous tüerent en deux jours vingt-trois hommes de cinquante dont la garnison étoit composée: ainsi il falut capituler, & la forteresse fut rasée, comme l'avoit été celle de Batecalou; de sorte qu'il ne paroissoit pas qu'il y eût jamais eu de fort dans ces deux lieux.

Quoi-

Quoique ces places ne nous fussent pas d'une grande utilité, nous sentîmes neanmoins extremement cette perte, parce que nous vîmes bien que nous allions avoir les Hollandois sur les bras dans l'Isle de Ceylan, où ils n'avoient pas encore mis le pied. La flotte s'en retourna aussi-tôt à Batavia, & laissa le Roy de Candy d'autant plus content de ces premiers avantages, qu'il s'imaginoit que les Hollandois prendroient avec la même facilité les autres places que nous avions dans l'Isle, & qu'ils les raseroient, ou les lui remettroient.

CHAPITRE VII.

Déroute des Portugais à Caymel. Les Hollandois prennent Negombo & Gallé.

DOuze navires Hollandois parurent vers le quinze de Janvier de l'année 1640. à la vuë de Colombo. La garnison & les habitans se mirent aussitôt sous les armes; de sorte que les Hollan-

landois qui virent les apprêts que l'on faiſoit pour les recevoir, n'oſerent tenter de deſcendre en cet endroit: ils allerent debarquer à une lieuë de Negombo, prés d'un village nommé *Caymel.*, où ils ſe mirent en bataille. Antoine Maſcarenhas Capitaine general des Portugais étoit à Colombo, & avoit envoyé ordre à Franciſco de Mendonça, qui commandoit le camp de Manicavaré, de s'avancer vers la côte avec toutes ſes troupes: mais Mendonça en arrivant trouva les Hollandois retranchez, & comme il voulut aller à eux avec cette même fougüe qu'il avoit quand il marchoit aux Chingulais, il trouva qu'il avoit affaire avec d'autres gens: car à meſure que les Portugais avançoient, ils étoient renverſez par terre morts ou bleſſez. Les Hollandois étoient prés de trois mille cinq cens, & formoient ſix bataillons; de ſorte que les Portugais furent contraints de ſe retirer & de laiſſer paſſer les Hollandois qui ſans ſe beaucoup mettre en peine, ni des Laſcarins, ni des troupes Portugaiſes, marcherent droit à Negombo, & l'emporterent d'aſſaut. Ils firent paſſer au fil de l'épée une compa-

pa-

pagnie de morte-payes qu'on entretenoit là, & dont presque pas un soldat n'étoit en état de se défendre: ceux qui avoient pû se sauver de Caymel étoient tous blessez, & la plûpart étoient allé porter l'épouvante dans Colombo, où l'on n'étoit déja que trop alarmé de la venuë de ces nouveaux hôtes.

Les Hollandois ne songerent qu'à se fortifier à Negombo, & à s'y mettre en état de n'être pas insultez. Ils couperent beaucoup de palmiers pour faire des fascines & quelques pallissades; ils éleverent quelques ouvrages de terre, creuserent un fossé large & profond, & mirent trois cens hommes dans la place, dix pieces de canon, de la poudre, & des munitions abondamment, & sans perdre tems firent voile, & passerent à la vûë de Colombo. On ne douta point qu'ils n'allassent à Gallé: on amassa jusqu'à deux cens quatrevingt soldats reformez, & de ceux qui s'étoient sauvez de Caymel, qu'on fit marcher sur l'heure: mais avant qu'ils fussent arrivez à Gallé les Hollandois avoient déja fait leur descente, & nous les trouvâmes à une portée de canon de la forteresse. Quoiqu'ils fussent superieurs

rieurs en nombre, nous ne laissâmes pas de les attaquer avec beaucoup de vigueur, ils nous reçûrent de même, & le combat fut sanglant. Les Hollandois y demeurerent maîtres du champ de bataille, il leur coûta cher : nous leur tuâmes plus de quatre cens hommes; de nôtre côté nous perdîmes nôtre Mestre de camp general, presque tous nos Officiers, & il ne se sauva en tout que quarante-huit hommes, qui se jetterent dans la place, laquelle fut assiegée dés le lendemain. Les Hollandois eurent bien-tôt dressé leurs batteries, & ruïné toutes nos défenses. Le Capitaine Laurenço Ferreira de Brito qui commandoit dans la place, se trouvoit par tout, & animoit tout le monde par son exemple, mais tous ses soins ne servoient qu'à retenir les habitans. Le feu des batteries des ennemis ne diminüa point pendant dix-huit jours, au bout desquels les Hollandois voyans tous nos bastions renversez, & des breches de tous côtez, donnerent un assaut dés la pointe du jour, & malgré toute la resistance que nous pûmes faire, ils entrerent dans la place, & nous tuerent beaucoup de

de monde. Ceux des assiegez qui purent se sauver, se retirerent dans l'Eglise : il arriva en cette occasion une chose que je ne dois pas passer sous silence.

Le Capitaine Laurenço Ferreira de Brito étoit marié, & avoit sa femme avec lui dans la place ; c'étoit la plus belle union du monde, la femme ne pouvoit l'abandonner, & vouloit toûjours l'accompagner lorsqu'il alloit visiter les postes ; quelquefois il avoit la complaisance de l'y mener ; & il arriva que la nuit que se donna le grand assaut, dont nous venons de parler, cette femme étoit avec lui : cela n'empêcha pas le Commandant de faire son devoir en cette occasion, comme il avoit fait en toutes les autres, il reçût cinq blessûres, & entr'autres un coup de mousquet, qui lui cassa la cuisse, & le renversa par terre : les ennemis alloient l'achever, lorsque sa femme les écarte, se jette sur le corps de son mary, crie qu'on la tuë, & qu'on épargne la vie d'un homme mourant, que c'est son mary, & qu'elle veut du moins mourir avec lui : malgré le bruit des armes & les

les cris des mourans & des blessez, elle se fait entendre, & un Officier ennemi touché d'un tel spectacle, empêche les soldats d'approcher, rassûre cette femme, la sauve, & lui promet la vie de son époux, si ses blessûres ne sont pas mortelles. Ceci se répandit aussi-tôt, & fut porté au General, qui sur l'heure fit cesser le carnage, & commanda à ceux qui s'étoient retirez dans l'Eglise, d'en sortir, leur promettant qu'il ne leur seroit fait aucun mal.

Le General envoya son Chirurgien à Laurenço Ferreira, avec tout ce qui étoit necessaire pour le penser; & à quelques jours de là, le Chirurgien ayant assûré que les blessûres de ce Capitaine alloient bien, & qu'on pouvoit l'embarquer, il fit venir le Commandant d'une de ses meilleures fregates, & lui ordonna de donner sa chambre à Laurenço Ferreira, & d'avoir le même soin de ce brave homme & de sa femme, que si c'étoit son General, il eut soin encore qu'on pourvût le navire de toutes choses, & ensuite il distribua les autres Portugais sur le reste de sa flotte, & tous arriverent à Batavia tres-contens du bon

bon traitement qu'on leur avoit fait.

On y avoit auparavant envoyé une corvette pour porter ces bonnes nouvelles, & on n'avoit pas manqué de publier la constance & le courage de la femme de Ferreira de Brito; de sorte que toute la ville vint audevant d'eux, & les plus considerables se firent un plaisir de les accompagner jusqu'au logis qu'on leur avoit préparé. Ils furent là quatorze mois, pendant lesquels non seulement on alla audevant de tous leurs besoins, mais on eut pour eux tous les égards imaginables. Ensuite on les renvoya à Colombo, où j'ai connu particulierement Laurenço Ferreira de Brito, qui y fut depuis Mestre de camp general; & c'est de lui que j'ai appris toutes ces particularitez.

CHA-

CHAPITRE VIII.

Jean da Silva Tellez, Comte d'Aveyro, arrive aux Indes dont il est Vice-Roy: il donne la charge de Capitaine general de Ceylan à D. Philippe Mascarenhas, qui y passe aussi-tôt, & réprend Negombo.

JEan da Silva Tellez, Comte d'Aveyro, qui avoit été fait Vice-Roy des Indes, arriva à Goa le 18. Septembre 1640. & j'eus l'avantage de passer avec lui. Il trouva que Pedro Silva-Molle étoit mort, & qu'Antoine Tellez de Meneses, qui depuis fut Comte de Villapônça, gouvernoit cet Etat. Il apprit en arrivant les pertes que nous avions faites dans l'Isle de Ceylan, & le pitoyable état où nos affaires y étoient reduites. Le trésor étoit épuisé, on n'avoit ni troupes, ni argent, & l'année derniere les Hollandois avoient brûlé à Mutmurgan trois de nos meilleurs gallions, en quoi consistoient les prin-

principales forces que nous eussions de ce côté-là. On fit connoître au Vice-Roy de quelle importance il étoit de reprendre Negombo & Gallé, & d'empêcher que les Hollandois ne remissent le pied en Ceylan, parce que de là dépendoit ou nôtre conservation ou nôtre ruïne dans cette Isle. On lui representa encore les services qu'Antoine Mascarenhas y avoit rendus, la valeur & la capacité de ce Commandant, l'envie qu'il avoit de reparer les pertes que le Portugal avoit souffertes pendant le tems qu'il avoit gouverné; qu'ainsi ou il falloit le laisser General, ce qui paroissoit nécessaire, ou que si on lui ôtoit le Commandement, on devoit luy donner quelqu'un qui fût de ses amis, & avec qui il pût vivre en bonne intelligence; que d'ailleurs il étoit nécessaire d'y envoyer un puissant secours d'hommes & d'argent; qu'il n'y avoit aucun fonds; que toutes les finances étoient épuisées; que la Noblesse avoit souffert elle même de tres-grandes pertes depuis que les Hollandois venoient dans le temps de la monçon boucher le port de Goa avec leur armée navalle, & prenoient tous

tous les navires marchands qui entroient, ou ſortoient. Le Vice-Roy tint conſeil là-deſſus, & aprés de meures deliberations, il nómma pour Capitaine general D. Philippe Maſçarenhas. Ce nouveau General n'avoit pas beaucoup de ſervice, mais il avoit de l'eſprit, du courage, & du bien; de ſorte qu'il ſe trouvoit en état de faire de groſſes avances. Le Vice-Roy ne ſe trompa pas dans ſon choix. Il avoit toutes les bonnes qualitez qu'on pouvoit ſouhaiter, & pendant prés de dix-huit ans que je l'ai connu, je n'ai vû perſonne qui ne loüât ſa vertu & ſon merite. *

On travailla avec toute la diligence poſſible à l'armement, & dés le premier d'Octobre nous mîmes à la voile avec ſeize flûtes & galiotes, ſur leſquelles on avoit embarqué quatre cens ſoldats, & quelques Officiers; nous arrivâmes onze jours aprés à Colombo. Dés que D. Antonio Maſcarenhas ſût que ſon frere venoit prendre le Commandement, il courut au devant de lui, & le reçût non

* *Damien Vieira traita fort mal ce General, qui mourut ſur mer en voulant faire l'eſſai d'un poiſon.*

seulement avec tous les honneurs dûs à son caractere, mais avec toute l'amitié & toute la tendresse qui pouvoit être entre deux freres qui s'aiment passionnement. Il le mit en possession du Gouvernement, & le pria de ne luy point donner d'employ, afin de pouvoir demeurer toûjours auprés de luy, & de le pouvoir servir dans les occasions pressantes ; ce qu'il obtint aisément: mais quelque tems aprés il fut tué dans une rencontre que nous eûmes avec les Hollandois, & il n'y eut personne qui ne le regretât pour sa valeur.

Antoine de la Motte Galvaon étoit à Colombo, lorsque le Capitaine general arriva. Il y avoit amené un secours de deux cens cinquante hommes de Jafanapatan, que Bras de Castro avoit levez en ce païs-là. On le fit Mestre de camp general, & on resolut, qu'avec ces deux cens cinquante hommes, les quatre cens qui étoient passez, & quelques autres qui avoient été blessez à Caymel, & qui étoient gueris, on iroit assieger Negombo ; afin qu'étant maîtres de cette place, l'on pût plus aisément faire le siege de Gallé.

On

On fit donc approcher du canon, & on battit la place avec tant de furie, qu'en douze jours les assiegez furent obligez à capituler. On disputa longtems sur les conditions; mais comme nous avions fort avancé nôtre tranchée à la faveur de la nuit, les Hollandois accepterent celles que nous leur avions offertes d'abord. Une des principales conditions étoit, que nous leur donnerions des vaisseaux pour les porter en quelque endroit qu'ils voudroient aller, pourvû que ce ne fût dans aucun port, ou fort de l'Isle de Ceylan, ce qui fut tres-mal executé de part & d'autre, parce que nous leur donnâmes de si méchantes barques, que ce fût un miracle de ce qu'ils ne perirent pas, & eux s'excusans là dessus, relâcherent tous à Gallé, qui étoit à vingt-cinq lieües de là, & sur la côte. Cette contravention coûta cher dans la suite aux Hollandois, qui tomberent depuis entre nos mains. Il ne sortit de la place que deux cens hommes sains, ou blessez, tous les autres avoient été tuez pendant le siege.

Le Roy de Candy avoit cependant envoyé une armée de vingt mille hom-

mes au secours de Negombo, & en avoit donné le Commandement à D. Balthasar, un de ces quatre *Modiliars* qui nous avoient abandonnez, & qui avoient fait perir Constantin de Sâ. Dés que nous eûmes pris la place, nous marchâmes à lui avec seulement six compagnies, & deux mille Lascarins, & nous l'attaquâmes si vigoureusement, que nous le desfismes. Nous rapportâmes beaucoup de têtes, & entr'autres celle du *Modiliar*, ce qui avec les autres succez que nous avions de tous côtez, donna une tres-grande joye à toute la ville. Alors tous les païs circonvoisins se remirent sous nôtre obeïssance, & nous vîmes toutes nos pertes presque reparées en fort peu de tems.

D. Philippe Mascarenhas vouloit absolument aller assieger la forteresse de Gallé, mais on luy fit voir qu'il étoit presque impossible de reüssir, tant que nous ne serions pas maîtres de la mer; parce que les Hollandois pourroient jetter du secours dans la place quand ils voudroient, & par ce moyen faire perir nôtre armée.

On resout donc de les resserrer de si prés, que la garnison ne pût sortir de

la

la place. Pour cet effet on forma de ce côté-là un petit camp composé de dix Compagnies d'Infanterie sous le commandement d'Antoine Amaral de Menesez, & de 1800. Lascarins sous les ordres du *Dissava* de Maturé. Avec ce corps de troupes on empêcha les Hollandois d'aller cueillir la canelle, & de tirer aucune chose du païs, qu'on ruïna entierement. On leur tua encore 128. hommes, & l'on fit quarante prisonniers dans une embuscade qu'ils nous avoient dressée prés de leur forteresse. Cet échec les étonna un peu & les obligea à se tenir davantage sur leurs gardes.

On envoya aussi de Sotragan D. Antoine da Motta Galvaon avec cinq Compagnies, qui faisoient 190. hommes; le *Dissava* des Provinces voisines, l'alla joindre avec 4000. Lascarins. Quoique cette armée fut assez forte, neanmoins comme il falloit s'avancer dans les terres & s'approcher de celles du Roy de Candy, qui faisoit beaucoup de courses dans tous ces quartiers-là, elle eut beaucoup à souffrir. Elle évitoit presque tous les jours l'ennemi, & tous les jours il falloit donner combat: nean-

moins elle rassura tout ce canton, & l'obligea à demeurer dans l'obeïssance qu'il devoit au Roy de Portugal.

D. Antoine Mascarenhas eut encore beaucoup plus de peine à reduire les sept Corlas. Il avoit avec lui sept mille Lascarins commandez par deux *Dissavas* & neuf Compagnies de soldats Portugais, qui faisoient 300. hommes. C'étoient combats sur combats sans avancer; par tout les Chingulais s'opposoient à son passage : lorsqu'il avoit défait un party, il s'en presentoit un autre : il sembloit que ceux qu'il avoit tuez, ressuscitoient & sortoient de terre; Dés qu'il s'éloignoit d'un canton, ce canton se revoltoit, & il avoit des ennemis à combattre devant & derriere luy; on ne faisoit presque plus aucun quartier : les Portugais traitoient tous les Chingulais avec la derniere cruauté; plus la guerre duroit, & plus les animositez augmentoient : & quoique les sept Corlas ne fassent qu'un fort petit pays, il fallut un an entier à le reduire. Il est vray que s'il perdit beaucoup de monde, les ennemis en perdirent encore davantage, & Dieu voulut que nous demeurassions paisibles possesseurs de

de ce canton. Le Roy de Candy fut obligé à se retirer sur ses terres, & la garnison Hollandoise qui étoit à Gallé n'osa plus faire de course ny de sortie.

CHAPITRE IX.

De la mort de dix-sept Portugais qui étoient prisonniers à Uva.

AVant que de passer outre, il est necessaire de faire connoître les broüilleries qui étoient alors à la Cour du Roy de Candy. Nous avons dit que lorsque les Portugais perdirent cette grande bataille prés de la Montagne de Balané, le Prince d'Uva eut plus de part que personne à la victoire que son frere remporta cette journée là. Il sauva la vie à dix-huit Portugais, & entr'autres à Ferdinand de Mendonça ce jeune Fidalque que le Capitaine general avoit envoyé au Roy de Candy pour lui offrir la paix. Le Prince trouva tant de douceur & tant d'esprit dans ce Portugais, qu'il l'honora de sa confidence

la plus intime. Il ne traitoit gueres moins bien un Religieux qui étoit à sa Cour, & comme il avoit été élevé avec les Portugais, il les aimoit tous. Il le faisoit tellement paroître que ses Courtisans en avoient de la jalousie. Il y avoit déja 4. ans que nos Portugais étoient prisonniers, & quoi qu'ils n'eussent pas lieu de se plaindre du traitement qu'on leur faisoit, ils soûpiroient aprés leur liberté. Le Prince s'en apercût, & leur parla un jour en ces termes.

„ Mes amis, vous pouvez bien ê-
„ tre convaincus de l'estime que je
„ fais de vous; depuis que vous étes
„ icy, je vous ay donné toutes les
„ marques possibles de mon affection,
„ parce que je n'ay rien remarqué en
„ vos discours, ni en vos manieres qui
„ dût me déplaire. Vous étes mes
„ prisonniers, & je vous traite com-
„ me mes sujets, ou plûtôt comme
„ mes amis & mes compagnons; je
„ say que vous en avez toute la re-
„ connoissance que je dois souhaiter,
„ & c'est ce qui m'oblige à faire pour
„ vous encore plus que je n'ai fait, puis-
„ que je vous donne à tous la liber-

té

„ té, vous pourrez partir quand vous
„ voudrez.

Lorſqu'ils oüirent ces dernieres paroles la voix leur manqua, & ils ne pûrent marquer leur reconnoiſſance, que par des larmes & en ſe jettant aux pieds de leur bienfaiteur: mais dés qu'ils pûrent parler, ils lui dirent qu'ils ne ſongeoient plus à leur liberté, qu'ils avoient oublié leur patrie, qu'ils vouloient demeurer toute leur vie les eſclaves d'un ſi bon Prince, qu'ils ſe croiroient trop heureux de mourir à ſon ſervice, qu'ils ne pouvoient le quitter; & veritablement ils furent quelques jours ſans pouvoir ſe reſoudre à accepter l'offre qu'il leur avoit faite. Un jour il leur demanda s'ils ne vouloient donc pas s'en aller, & tous lui répondirent qu'ils ne pouvoient pas même ſonger à une ſi triſte ſeparation, mais qu'aprés tout ils feroient toûjours tout ce qu'il lui plairoit de leur commander. Alors le Prince appella un *Modiliar* qui étoit le Capitaine de ſa garde, & lui ordonna de s'aprêter pour aller le lendemain eſcorter les Portugais, & les mettre ſur leurs terres. Dés les cinq heures du matin ils allerent prendre

congé du Prince, qui les embrassa tous. Cependant les Portugais fondoient en larmes, & ne pouvoient trouver de paroles pour témoigner leur vive reconnoissance à ce Prince, ni assez admirer sa generosité : mais l'adieu qu'ils lui disoient n'étoit pas pour long-tems. Le Roy de Candy faisoit garder ses frontieres fort exactement ; de sorte que les Portugais étans prêts d'entrer sur les terres de Portugal, rencontrerent quelques gardes qui les arrêterent, & en donnerent avis à Candy, afin d'avoir les ordres du Roy sur ce qu'ils devoient faire de ces prisonniers. Le Roy commanda qu'on les remenât à Uva, & qu'on dît de sa part à son frere, que les Portugais avoient abusé de sa bonté, qu'ils étoient ses prisonniers, & qu'ils s'enfuyoient, & qu'il devoit les faire mieux garder. Le Prince d'Uva répondit que les Portugais n'avoient rien fait que ce que tout homme feroit, s'il étoit à leur place ; qu'ils étoient prisonniers, & qu'ils vouloient recouvrer leur liberté & retourner en leur pays. Le Roy ne fut pas content de cette réponse, & comme il commença à se defier de son frere, il

il corrompit le Capitaine des gardes de ce Prince, afin d'être averti de tout ce qui se passoit, sans que ni le Prince, ni personne pût se defier d'aucune chose.

Le Prince consola les prisonniers le mieux qu'il pût, & leur dit que malgré son frere il seroit bien-tôt des nôtres; & comme il aimoit tendrement Ferdinand de Mendonça, & qu'il sçavoit que sa prison nuisoit beaucoup à sa fortune, il l'appella en particulier, & lui dit, qu'il n'ignoroit pas qu'il étoit d'une des meilleures maisons de Portugal, que les personnes comme lui ne passoient aux Indes, que dans le dessein de servir leur Roy, & de s'avancer; qu'ainsi il perdroit beaucoup en demeurant plus long-tems avec lui; qu'il lui conseilloit de s'en aller au plûtôt, & de ne pas attendre les autres Portugais, afin que sa retraite se fit plus sûrement; qu'il prendroit soin de faire partir les Portugais quand il en trouveroit l'occasion. Là dessus il appella quatre Lascarins qui connoissoient parfaitement bien le pais, & leur recommanda Francisco de Mendonça, leur declarant qu'ils lui répondroient de sa vie, & qu'il ne les epargne-

gneroit pas s'il lui arrivoit le moindre mal. Le Religieux se joignit à cette petite troupe, ils prirent leur route par *as Gravayas*, & arriverent heureusement en huit jours sur les terres de Portugal.

Le Roy fût bien-tôt averti du depart de Mendonça & du Religieux, & sur cela il manda le *Modiliar* Capitaine des gardes & confident du Prince; il lui declara, que si le Prince vouloit renvoyer les Portugais, il lui rendroit un tres-grand service de les tuer tous, puisque son frere vouloit se conduire à sa tête, & favoriser ses ennemis en tout ce qu'il pouvoit; que cela fait, il pourroit se retirer à Candy, où il ne manqueroit ni d'employ, ni de récompenses: mais qu'afin de faire naître l'envie à ces Portugais de s'en aller, il feroit retirer ses gardes des frontieres; de sorte que le *Modiliar* pourroit executer ses ordres plus aisément, & avec moins de scrupule. Le *Modiliar* promit au Roy de Candy tout ce qu'il voulut. J'ai déja remarqué que les Chingulais avoient conçû une tres-grande jalousie de ce que le Prince paroissoit faire plus de cas de ces étrangers, que de ses propres sujets; qu'on

qu'on en avoit même fait des plaintes. Le *Modiliar* étoit du nombre de ceux qui croyoient avoir le plus de sujet de se plaindre ; parce que les Portugais partageoient la faveur du Prince avec lui, & sembloient même avoir plus de credit. Le Prince de son côté ne songeoit qu'à executer ce qu'il avoit promis à ces étrangers, & à achever ce qu'il avoit commencé. On l'avertit qu'il n'y avoit plus de gardes sur les frontieres ; qu'on pouvoit sortir librement du Royaume, particulierement du côté des deux Corlas. Il commanda au *Modiliar* de s'enformer si ce qu'on lui disoit étoit vray, & d'envoyer quelqu'un sur les frontieres, pour sçavoir ce qui s'y passoit. Le *Modiliar* qui en savoit plus que n'en pouvoient rapporter tous ceux qu'il envoyeroit vers la frontiere, ne laissa pas d'executer les ordres du Prince ; il choisit quelques Chingulais, qu'il presenta lui-même à ce Prince à leur retour, afin qu'il sçût de leur propre bouche ce qu'il avoit tant d'envie d'apprendre ; en ajoûtant que son Altesse alloit être contente, & que rien ne pouvoit l'empêcher de mettre les pauvres Portugais en liberté. Le Prince qui

qui ne se défioit de rien, & qui croyoit que ce *Modiliar* étoit le plus fidele Officier qu'il eût, lui ordonna de se tenir prêt pour conduire ces prisonniers sur la frontiere, & de choisir même cent des plus braves hommes qui fussent dans ses troupes, afin de pouvoir forcer les passages, si on vouloit encore s'opposer à la sortie de ces pauvres malheureux : vous me rendrez en cela, lui dit-il, un service tres-agreable, & que je reconnoîtrai dans l'occasion; j'ai donné ma parole, & je la veux tenir, il ne vous sera par difficile de conduire ces Portugais jusqu'à la frontiere de Sofragan. Il y a peu de chemin à faire, & ils trouveront là des troupes de leur nation qui y sont campées. Le *Modiliar* assûra le Prince de son zele pour son service, & lui jura qu'il perdroit plûtôt la vie, que de permettre qu'on conduisît les Portugais à Candy. Le Prince lui ordonna de partir de tres-grand matin, & fit quelques presens à ceux des Portugais qu'il crût les plus pauvres. Le *Modiliar* choisit dans les troupes ceux qu'il vouloit mener avec lui, & prit entr'autres trois *Araches* ou Capitaines ses intimes amis, & qu'il savoit

favoit être depuis long-tems tres-mal-contens du Prince: de forte qu'ils ne cherchoient qu'une occafion favorable pour l'abandonner.

Nos Portugais fe mirent en chemin fous une efcorte qui leur paroiffoit trés-feure, & ne defierent de rien; mais lorfqu'ils furent prêts d'entrer fur les terres de Sofragan, le *Modiliar* appella les trois *Araches*, il leur communiqua les ordres qu'il avoit du Roy de Candy, l'envie qu'il avoit de les executer; il exagera les promeffes qu'on lui avoit faites, & pour lui & pour ceux qui l'affifteroient; il leur remontra que le Prince entendoit mal fes interêts; qu'il haïffoit fa nation, & preferoit en tout les étrangers aux Chingulais; qu'on l'avoit vû par les graces qu'il avoit faites à ces miferables Portugais, & par tout ce qu'il faifoit encore pour eux; & qu'il falloit l'empêcher de fe perdre, comme il faifoit, en renverfant les loix du païs, & en s'oppofant aux volontez du Roy fon frere. Il n'étoit pas néceffaire de preffer tant des hommes qui n'étoient déja que trop mal intentionnez. Ils promirent que dés l'heure même ils

alloient

alloient s'assûrer de leurs gens, ajoûtant qu'ils ne doutoient pas qu'on ne les trouvât tres-dispofez à se conformer à la volonté du Roy. En effet jamais proposition ne leur fut plus agreable; & afin de mieux tromper les Portugais, ils se mêlerent avec eux, leur firent encore plus de caresses, jusqu'à ce qu'ils les eussent mis sur leurs terres: les Portugais qui se croyoient déja libres & hors de tout danger, ne pouvoient cacher leur joye, ils étoient dans la Province de Dina-Vaca; le *Modiliar* leur dit, que puisqu'il faloit qu'ils se separassent, il vouloit leur rendre les honneurs qui étoient dûs à des personnes de leur consideration.

Il fit ranger ses troupes en deux hayes, le bout de la lance baissé contre terre, & pria les Portugais de vouloir passer entre les deux hayes; les Portugais le firent, & en même tems ils furent percez d'outre en outre, & tomberent morts sur la place.

Le Modiliar aprés cette trahison se retira à la Cour du Roy de Candy avec sa troupe, pour y recevoir les recompenses qu'on lui avoit promises, & le

Roy

Roy ne manqua pas à l'élever lui & les autres traîtres aux premiers emplois de sa Cour, & à les combler de biens.

CHAPITRE X.

Guerre entre le Roy de Candy & le Prince d'Uva.

LE Prince ayant sçû la trahison du *Modiliar* & ce qui étoit arrivé aux Portugais, s'enferma pendant trois jours, aprés quoy il envoya un Ambassadeur au Roy son frere pour redemander le *Modiliar* & les trois *Araches*, afin de les punir de leur trahison, comme ils le meritoient. Le Roy répondit qu'il n'y avoit point de traîtres à sa Cour; que ceux dont il se plaignoit étoient gens d'honneur & qu'il les tenoit pour ses bons & fideles sujets; qu'ils avoient eu raison de faire ce qu'ils avoient fait; que son frere ne travailloit qu'à la ruine des Royaumes d'Uva & de Candy, en favorisant leurs ennemis communs; qu'il ne devoit

pas

pas oublier combien leur avoit coûté la bataille où ces Portugais avoient été pris; que la défaite des Portugais n'étoit qu'un châtiment du Ciel, & que Dieu ne vouloit pas qu'il s'en sauvât un seul; qu'ainsi ces hommes, que le Prince redémandoit, meritoient plûtôt d'être recompensez, que d'être punis, & renvoya l'Ambassadeur du Prince d'Uva avec cette reponse.

Le Prince irrité au dernier point, ne garda presque plus de mesures, & manda au Roy de Candy qu'il ne doutoit plus que ce ne fût par ses ordres qu'on avoit si inhumainement & si indignement massacré les pauvres Portugais à qui il avoit donné la liberté; que 17. hommes n'étoient pas un grand secours à leurs ennemis; que les Portugais n'avoient pas laissé de leur faire la guerre sans ce secours, & qu'ils la pouvoient continüer sans ces prisonniers, comme avec ces prisonniers; qu'il devoit rendre ce témoignage à ces 17. malheureux, que tant qu'il les avoit gardez dans ses Etats, il leur avoit trouvé tant de bon sens, tant d'esprit, tant de droiture, qu'il n'avoit pû leur refuser son estime, & qu'il avoit été bien aise de

les

les mettre en liberté ; puisque c'étoit presque le seul bien qu'il pouvoit leur faire ; que si le Roy son frere ne lui rendoit pas les traîtres qui avoient massacré des gens qu'il avoit commis à leur garde, & dont ils lui devoient répondre, c'étoit les garder & retenir contre sa volonté, & qu'il ne pouvoit lui mander autre chose. Le Roy fut encore plus irrité de ce message, qu'il ne l'avoit été du premier, & sans donner d'autre réponse, il tourna le dos à l'Envoyé, en disant, *je sçaurai bien châtier ses folies, & les reprimer.* Le Prince ne fut pas long-tems sans apprendre cette parole, que le depit & la colere avoient arrachée de la bouche du Roy de Candy. Il leva aussi-tôt du monde, & se prepara à la guerre : le Roy fit la même chose de son côté, & ordonna à ses *Dissavas* d'entrer avec vingt mille hommes dans les terres d'Uva. Le Prince alla à leur rencontre, & sa marche fut si secrette, qu'il les joignit, & les enferma entre des montagnes ; en sorte qu'il ne tenoit qu'à lui ou de les prendre tous prisonniers, ou de les faire passer au fil de l'épée ; mais quand il vint à considerer qu'ils étoient

les

les ſujets de ſon frére, qu'ils pouvoient devenir les ſiens; qu'ils ne faiſoient que ſuivre les ordres de leur Souverain, qu'ils étoient innocens, & que peut-être ils lui faiſoient la guerre malgré eux, il ne put ſe reſoudre à faire perir tant de monde pour la faute d'un ſeul homme. Il voulut qu'on leur donnât paſſage pour ſe retirer, & lui-même ne ſongeant plus à la guerre, congedia ſes troupes, faute qui luy coûta cher bien-tôt aprés: car le Roy ſon frere ayant appris ce qui s'étoit paſſé, envoya ordre aux Commandans de demeurer au lieu où ils ſe trouveroient, & leur manda qu'il alloit les joindre avec un autre corps d'armée de vingt mille hommes; ce qu'il fit, & en même temps il entra dans le Royaume d'Uva par deux endroits differens, & y exerça toutes les cruautez imaginables. Le Prince qui ne s'attendoit pas à cette invaſion, n'eût pas le loiſir de ramaſſer des troupes pour s'y oppoſer; & à peine même eut-il le temps de ſe ſauver. Tous ſes ſujets pris au depourvû aimerent mieux ſuivre le parti du Vainqueur, que de s'expoſer à une ruïne certaine, en ſe défendant. Tout

ce

ce que put faire le Prince, fut de se sauver à travers des montagnes avec peu de serviteurs, & de se rendre sur nos frontieres. Etant là, il envoya au camp de Sofragan demander si les Portugais vouloient luy donner retraite, & écouter quelques propositions, qui étoient pour le bien & l'avantage de la Couronne de Portugal. Le Mestre de camp general fit réponse qu'il seroit le tres-bien venu, & qu'il trouveroit toûjours les Portugais prêts à luy rendre service. Le Prince qui s'étoit arrêté aux deux Corlas, ayant entendu cette réponse, partit avec six des premiers de sa Cour. Dés qu'Antoine de la Motte Galvaon, qui commandoit le camp, sût que le Prince approchoit, il envoya un *Dissava* avec deux Compagnies au devant de luy jusqu'à Ponaïque. Si-tôt que le Prince parut, on le salua de toute la mousqueterie, & on en fit jusqu'à trois décharges. Cette reception luy fit beaucoup de plaisir, & il le témoigna assez par les caresses qu'il fit à tout le monde, depuis le Commandant jusqu'au moindre soldat.

Le lendemain on se mit en marche, &

& quelque chose qu'on pût lui dire, il ne voulut jamais se mettre dans un brancard qu'on lui avoit preparé, il marcha toûjours à pied, causant tantôt avec le *Dissava*, & tantôt avec les Officiers, & se mêlant souvent avec les soldats, il se familiarisoit avec tout le monde; il demandoit aux uns & aux autres d'où ils étoient, & lorsqu'ils lui avoient répondu, il leur disoit ce qu'il y avoit de bon dans leur païs; il louoit les poires d'Alcobaca, les melons de Chamusca, les olives d'Elvas; de sorte que les soldats étoient tous charmez de l'honnêteté qu'il avoit pour eux, & aimoient fort à l'entendre parler. Ce Prince avoit appris tout cela parmi nous, & dans les conversations qu'il avoit euës avec les Portugais; il avoit toûjours dans sa chambre une carte du Portugal, & il se faisoit montrer les villes, les bourgs, les villages, les rivieres, enfin tous les lieux de Portugal dont on lui parloit; il avoit outre cela un manuscrit qui lui expliquoit ce qu'il y avoit de particulier en chaque lieu.

Lorsqu'il fut arrivé à Cadangam, il ne fut pas long-tems sans declarer au Mes-

Mestre de camp general le sujet de sa venuë. Il luy dit que l'affection qu'il avoit toûjours conservée pour les Portugais, luy avoit attiré la haine de son frere, & l'obligeoit à leur venir demander azile; qu'il esperoit trouver en eux de veritables amis; puisqu'il n'y en avoit aucun qui ne sût que le Roy son frere ne luy avoit declaré la guerre, que parce qu'il avoit mis en liberté les Portugais qui avoient été tuez à Dina-Vaca; qu'il avoit voulu vanger leur mort sur les traîtres qui les avoient inhumainement massacrez: mais que le Roy son frere, qui avoit commandé ce meurtre, n'avoit pas voulu luy livrer ceux qui l'avoient commis; qu'ainsi il étoit de l'honneur des Portugais de luy aider à se rétablir; que la guerre qu'on luy faisoit les touchoit presque autant que luy-même; qu'il ne demandoit que six-vingt Portugais pour rentrer dans ses Etats; que ceux qui l'accompagneroient, n'auroient pas sujet de s'en repentir; qu'il auroit dequoy les contenter tous, & qu'il les traiteroit comme ses freres; que son dessein n'étoit pas de faire seulement la guerre au Roy de Candy; mais d'unir toutes ses

ses forces à celles des Portugais pour chasser les Hollandois de l'Isle de Ceylan, & que si on pouvoit luy accorder le peu de secours qu'il demandoit, il se croiroit le plus heureux homme du monde, parce qu'il pourroit châtier non seulement ceux qui l'avoient trahi & abandonné; mais encore les auteurs de tous les troubles qu'on voyoit dans l'Isle, & qui l'avoient contraint à abandonner ses Etats.

Comme ce Prince étoit en nôtre disposition, & qu'il ne pouvoit se passer de nous, on ne luy deguisa pas la verité. Le Mestre de camp general qui étoit venu de Colombo à Sofragan * exprés pour le recevoir, lui dit que l'on savoit que ce que Son Altesse disoit étoit veritable; que les Portugais luy avoient de tres-grandes obligations, mais qu'on trouvoit aussi de tres-grandes difficultez à lui accorder le secours qu'il demandoit; qu'il faloit premierement qu'il vît le Roi de Malvana, qu'ensuite on écrivît à Goa; que cette affaire fût portée au Conseil d'Etat, où l'on verroit s'il étoit de l'interêt du Roy de Portugal de s'engager dans

* *Sofragan est à quatre lieuës de Colombo.*

dans cette guerre. Le Prince qui prit cette reponse pour un refus; & qui esperoit non seulement que nous lui accorderions ce qu'il demandoit, mais que nous l'assisterions de toutes nos forces; fit ce qu'il put pour cacher son chagrin, & ne repliqua rien; mais un des premiers de sa Cour prenant la parole, dit, que les Portugais avoient attiré cette guerre au Prince, & qu'ils étoient obligez par honneur à l'assister; & que les Hollandois seroient venus avec toutes leurs forces le rétablir dans son Royaume, s'il s'étoit adressé à eux: le Mestre de camp general ne put souffrir cette liberté dans un homme qu'il regardoit comme son prisonnier, & le traitant de traître, il commanda qu'on le prît, & qu'on lui coupât la tête; ce qui fut executé sur l'heure. Le Prince sentit, comme il devoit, l'affront, qu'on lui faisoit, il ne voulut plus voir le Mestre de camp, & crut qu'il le traiteroit bien-tôt comme il avoit traité le Chingulais, & depuis ce moment il n'eût pas une heure de joye.

Deux jours aprés le Mestre de camp lui fit dire qu'il faloit qu'il allât trou-

ver le Roy de Malvana, & qu'il pourroit traiter de ses affaires avec lui. Le Prince fit reponse, que quand il s'étoit mis entre les mains des Portugais, il s'étoit bien resolu à faire tout ce qu'ils lui ordonneroient; qu'il étoit bien-aise d'aller trouver le Roy de Malvana, & qu'il ne doutoit pas qu'il ne le reçût bien. Ainsi il se mit en chemin avec deux Compagnies d'Infanterie & quelques milices, & arriva à Malvana, où le Capitaine general l'attendoit. Tout se passa d'abord entre eux deux en complimens. Le Roy de Malvana le reçut sous un dais, où il y avoit deux fauteüils de velours cramoisi avec des franges d'or, & lui donna la droite, que le Prince prit aprés bien des ceremonies; ils furent une heure ensemble à s'entretenir de diverses choses; mais le Capitaine general voyant qu'il ne lui parloit pas du sujet qui l'amenoit, il lui dit qu'il savoit depuis long-tems qu'il avoit toûjours aimé la nation Portugaise, que c'étoit ce qui lui avoit attiré la haine du Roy de Candy & la perte de son Royaume; qu'il sentoit tres-vivement l'état où il voyoit son Altesse, mais qu'elle pouvoit s'assûrer

qu'il

qu'il n'y avoit pas un Portugais qui ne fût prêt à expofer fa vie pour fon fervice. Le Prince remercia le General, & lui dit, que les petits fervices qu'il avoit pû rendre aux Portugais, étoient trop bien recompenfez, & que fon Alteffe lui faifoit trop d'honneur, mais qu'il ne pouvoit lui cacher le chagrin qu'il avoit de la malhonnêté & cruauté du Meftre de camp general; qu'il avoit fait couper la tête à un des Principaux de fa Cour qui l'avoit élevé, & qu'il aimoit comme fon pere, & qu'il ne voyoit pas bien quel fujet on avoit donné à ce Meftre de camp d'en ufer ainfi. Le Capitaine general qui vouloit excufer le Meftre de camp, repondit, que fon Alteffe favoit que les Portugais avoient de grandes raifons de haïr les Hollandois, & qu'ainfi ce Vieillard avoit manqué de prudence, en parlant comme il avoit fait, que le Meftre de camp neanmoins ne l'avoit fait mourir, que parce qu'il n'avoit point eu de refpect pour fon Alteffe, en voulant parler devant elle, comme il avoit fait. Seigneur, reprit le Prince, ce Vieillard étoit mon Gouverneur, mon confeil, mon pere; en-

 fin

fin il me tenoit lieu de toutes choses, & il m'aimoit comme son fils, & c'étoit la tendresse qu'il avoit pour moy qui le faisoit parler: il ne pouvoit souffrir qu'étant dépoüillé de mes Etats pour les Portugais, on fist tant de difficulté de m'accorder le petit secours que je demandois pour me retablir: mais quand ce sage Vielliard auroit manqué en quelque chose, son crime meritoit-il la mort? Quel droit avoit le Mestre de camp sur le premier de ma Cour? Pourquoi ne se pas adresser à moi pour le châtier? Pourquoi le faire mourir sur l'heure? Je suis persuadé, reprit le General, que le Mestre de camp n'auroit jamais commis la faute qu'il a faite, s'il avoit sçu combien Vôtre Altesse aimoit ce Vieillard, & le cas qu'elle en faisoit; mais aussi ce Vieillard ne devoit pas s'emporter, comme il a fait, puisque le Mestre de camp ne faisoit qu'exposer ses raisons, & que dans les affaires aussi importantes que celles du retablissement de Vôtre Altesse, on ne peut trop peser & examiner toutes choses avant que de rien entreprendre. Nous sommes tres-persuadez, ajoûta-t'il, que nous ne sçaurions trop recon-

noître les obligations que nous vous avons; qu'il est de nôtre honneur & de nôtre interêt de vous assister de toutes nos forces, & j'espere avec la grace de Dieu que tout se passera à la satisfaction de vôtre Altesse; & que vous trouverez que nous vous aimons; que nous vous honorons, & que nous avons un veritable desir de vous servir.

Aprés cette longue conversation le Prince fut conduit à son appartement par tous les principaux habitans qui étoient venus pour grossir la Cour du Gouverneur general. Le lendemain le General alla rendre visite au Prince, & aprés quelques complimens, il lui demanda, si son Altesse ne vouloit pas aller à Colombo, où elle seroit mieux qu'à Malvana, & lui dit qu'il auroit l'honneur de l'y accompagner. Le Prince répondit, qu'il étoit prêt à faire tout ce que son Altesse lui ordonneroit, qu'il n'auroit plus d'autre volonté que la sienne; qu'il étoit confus de l'honneur qu'elle lui faisoit; qu'il n'en perdroit jamais le souvenir: & comme ou lui presenta un Palanquin, il dit qu'il n'étoit pas juste qu'on portât un

Esclave, pendant que tant de grands Seigneurs marchoient à pied, qu'il vouloit leur tenir compagnie: & quelque chose qu'on pût faire, il fut impossible de lui faire prendre le palanquin. Ainsi le General & lui allerent à pied pendant trois lieües, suivis des personnes les plus considerables du pays. Le soir ils arriverent au camp de S. Jean qui étoit tout proche de la ville, & comme toutes les compagnies étoient sorties pour recevoir le Prince, afin qu'il connût que c'étoit à lui qu'on rendoit tout cet honneur, le General demeura un peu derriere, & ordonna à ceux de sa suite de l'accompagner. La Bourgeoisie étoit sous les armes rangée sur deux lignes, & fit trois salves de mousqueterie lorsque le Prince entra, & on tira le canon de tous les forts, ce qui le surprit extrêmement, & lui plut beaucoup, n'ayant encore rien vû ni oüi de semblable. Il trouva à la porte du logis qu'on lui avoit preparé, le Gouverneur de la Ville, le *Bandigaralla*, & plusieurs autres Officiers qui l'attendoient pour lui faire compliment. Lorsqu'il fut entré dans son appartement, le peuple qui s'étoit assemblé

de-

devant sa maison, redoubla les cris de *Vive le Roy* : on ne put ni témoigner plus de joye, ni faire plus d'honneur qu'on en fit à ce Prince en cette occasion : aussi avoit-il coûtume de dire qu'il ne contoit plus pour rien tous les maux que son frere lui avoit faits ; puisqu'ils lui avoient donné occasion de voir par ses yeux tout ce qu'on lui avoit dit de la magnificence & de la galanterie des Portugais, & que l'amitié qu'il avoit cuë de tout tems pour eux étoit tres bien payée. La maison qu'on lui donna étoit une des plus belles de la Ville ; tous les jours une Compagnie d'Infanterie montoit la garde devant sa porte. Le General voulut qu'il fût nourri & defrayé à ses dépens, & qu'on ne le laissât manquer de rien. Jamais le Prince ne se mettoit à table, qu'il ne fist manger avec lui le Capitaine de sa garde, il ne sortoit que pour rendre visite au General, & à cinq Convents qui étoient dans la ville. Ce Prince pouvoit avoir trente-quatre ans ; il étoit grand & bien fait, il avoit de grands cheveux qui lui tomboient par boucles sur les épaules, la barbe à la Portugaise avec une moustache un peu épaisse,

lorsqu'il étoit avec nous, il ne paroissoit pas qu'il fût occupé de ses malheurs ; il avoit un visage gay & ouvert; beaucoup de douceur dans la conversation, & beaucoup de dignité dans toutes ses manieres; de sorte qu'en le voyant seulement, on jugeoit bien qu'il étoit né pour commander aux autres, & qu'il meritoit une meilleure fortune.

CHAPITRE XI.

On delibere si on donnera du secours au Prince, & on resolut de l'envoyer à Goa.

IL y avoit déja dix jours que le Prince étoit à Colombo lorsque le General assembla un Conseil extraordinaire de tous les Officiers principaux de la ville, pour voir si on lui donneroit des troupes, & tous les secours dont il avoit besoin pour se retablir. Tout le monde fut d'avis que si on prenoit ce par-

parti, qui étoit le meilleur & le plus honneste, on ne devoit pas differer un instant, & qu'il falloit lui donner non pas seulement six vingt Portugais; mais l'armée la plus nombreuse qu'on pourroit mettre sur pied; ils disoient que les Hollandois n'avoient que cinq cens hommes dans l'Isle, qu'on pourroit les attaquer en même temps que le Prince d'Uva marcheroit contre le Roy de Candy; de sorte qu'on les occuperoit tellement les uns & les autres, qu'ils ne pourroient ny s'assister, ni faire des courses sur les terres des Portugais; qu'ainsi on retireroit toutes les garnisons des places, & que l'on auroit moyen de chasser tout d'un tems les Hollandois de l'Isle, & de dépoüiller le Roy de Candy de ses Etats; qu'on sçavoit par experience que le Prince ne manquoit ny de conduite ny de valeur, qu'il étoit aimé de ses sujets, qui étoient les plus braves de l'Isle, & qui joints aux Portugais étoient capables de battre toutes les armées du Roy de Candy: mais que quand on n'auroit pas tous les heureux succez qu'on avoit lieu de se promettre, on allumeroit toûjours une guerre civile

dans le païs, & on mettroit le Roy de Candy hors d'état de penser à nous & aux Hollandois; qu'il n'y avoit que la premiere dépense à faire & qui n'étoit pas considerable, que le Prince trouveroit assez de quoy soûtenir la guerre; & qu'enfin outre que nous assistions un Prince qui nous avoit toûjours aimez, nous travaillions encore plus pour nous, que pour lui.

Il n'y eut que deux personnes dans le Conseil qui s'opposerent à cet avis, & qui representerent que le Prince d'Uva & le Roy de Candy étoient freres; qu'ils pourroient se racommoder aisément, parceque le Roy de Candy accorderoit assurément à son frere tout ce qu'il demanderoit, afin de le faire revenir; que si ces deux freres se reünissoient, ils pourroient faire une plus forte ligue avec les Hollandois que celle qu'ils avoient faite, & qu'ainsi nos affaires seroient en pire état qu'elles n'eussent jamais été.

Personne n'approuva ces raisons, & tous dirent que jusqu'alors les Portugais s'étoient maintenus dans les Indes par leur réputation & par leur credit, qui

qui alloient considerablement diminuer, si nous abandonnions un Prince nôtre allié, qui s'étoit venu jetter entre nos bras, & que toutes sortes de raisons nous obligeoient à l'assister; que la Justice étoit de son côté; qu'il nous avoit prevenus en exposant ses Etats, sa fortune, & sa vie, pour servir quelques particuliers Portugais & les mettre en liberté; qu'ainsi c'étoit l'amitié qu'il avoit pour nous, qui l'avoit reduit à l'état où il étoit; que comme Chrétiens & comme Portugais nous devions tout entreprendre & tout faire pour le rétablir; que si nous manquions cette occasion, toutes nos affaires étoient entierement ruinées dans l'Isle de Ceylan; que le Roy de Candy ne nous ayant fait que trop de mal avec ses seules forces, il nous seroit impossible de luy resister lorsqu'il seroit maître du Royaume de son frere & qu'au contraire le Prince d'Uva nous estant redevable de son retablissement, il seroit obligé par devoir, par reconnoissance & par interest à s'unir à nous, & à ne faire aucun traité sans y comprendre la Couronne de Portugal; qu'aprés tout ce qu'on venoit de dire, le General pour-

 roit

roit voir ce qui étoit le plus convenable pour le service du Roy, & prendre là dessus la resolution qu'il jugeroit à propos.

Ceux qui n'avoient pas été d'avis qu'on prît si fort à cœur les interests du Prince d'Uva, se rendirent à ces raisons, & changerent de sentiment: mais il y avoit dans le Conseil l'Intendant & Alcayde de Colombo, qui n'avoit point encore parlé, s'excusant de donner son avis, parce qu'il ne faisoit que d'arriver dans l'Isle & qu'il n'avoit aucune connoissance des affaires. Enfin pressé de s'expliquer il dit, qu'il étoit obligé avec la permission du General, de representer une chose à laquelle on n'avoit pas même pensé, quoiqu'elle fût d'une extrême importance; c'est que les Rois de Portugal avoient ordonné à tous les Gouverneurs, Capitaines generaux, Mestres de camp & autres Officiers qui commandoient dans les Indes, que si quelque Prince ou Roy More, ou Gentil & particulierement un Prince de Ceylan entroit sur les terres des Portugais & qu'il y fust pris, quand même il se viendroit rendre, on ne le relacheroit point qu'il ne se fût converti & qu'il n'eût été baptisé, & que

que pendant qu'il se feroit instruire on eût soin qu'il ne manquât de rien, mais qu'on lui rendît tous les honneurs dûs à une personne de son rang : qu'il n'avoit que cela à opposer aux raisons du Conseil ; que le devoir de sa charge l'obligeoit de le faire ; & qu'aprés cela le General & les autres pouvoient ordonner tout ce qu'il leur plairoit.

Ce discours fut comme un coup de foudre sur tous les Conseillers ; personne ne sçût que repliquer, & le Conseil se separa pour se rassembler deux jours aprés. Tout le monde opina encore comme la premiere fois, & l'on dit que lorsqu'on avoit passé le decret dont parloit l'Alcayde, les affaires n'étoient pas dans les Indes en l'état où elles se trouvoient alors ; qu'ils n'avoient à faire qu'à des Orientaux tous soumis, ou prêts à se soûmettre ; mais qu'aujourd'hui on avoit sur les bras des ennemis puissans, & qu'il falloit avoir plus d'égard à l'intention du Legislateur, qu'à la loy même ; que les Rois de Portugal n'avoient fait ce decret que pour une bonne fin, & qu'ils

ne s'étoient pas ôté le pouvoir d'expliquer leurs intentions, d'interpreter, ou même annuller de pareilles loix, lorsque cela étoit necessaire pour le bien & service de leur couronne; & que dans la conjoncture presente il y avoit du danger à attendre des ordres, que le Gouverneur, ou Capitaine general étoit là pour voir ce qui convenoit au service du Roy; que c'étoit l'unique loy qu'il devoit suivre, & sur laquelle il étoit obligé à regler sa conduite & à prendre ses résolutions.

Le Capitaine general remercia tous les Conseillers de leurs avis, & dit qu'il approuvoit fort leurs raisons; qu'assûrément on ne pouvoit pas mieux faire que d'assister le Prince d'Uva; que si on ne le faisoit pas, les affaires du Roy en souffriroient: mais, ajoûta-t-il, qui m'a donné le pouvoir d'aller contre les ordres du Roy? J'ay fait apporter les livres où ce décret est enregistré, je l'ay examiné sillabe pour sillabe, mot pour mot, afin de voir si on ne pourroit point y donner quelque explication, & j'ay vû que ni moy, ni personne ne le peut faire;

faire; qu'il nous est enjoint sous de tres-grosses peines de nous y conformer de point en point: ainsi nous ne pouvons nous dispenser d'envoyer ce Prince à Goa, & d'expliquer au Vice-Roy les raisons qui devoient porter à le rétablir dans ses Etats; & si le Vice-Roi le trouve à propos, il nous renvoyera ce Prince avec des forces suffisantes pour executer une si glorieuse entreprise.

Personne n'eut rien à repliquer; parce que veritablement on voyoit bien que le General ne pouvoit pas faire autre chose, & que s'il alloit contre les ordres du Roy, on le pourroit en tout tems beaucoup inquiéter.

Le Prince apprit cette fâcheuse resolution du Conseil sans en paroître émû, il dit seulement qu'il étoit fâché que les Portugais travaillassent si bien pour leurs ennemis, & lui ôtassent le moyen de reconnoître les obligations qu'il leur avoit. Tout se prepara en même tems pour son embarquement, on équipa 8. Galiotes, & on mit sur celle qu'il devoit monter, & qui étoit la meilleure, une quantité prodigieuse de provisions & de rafraichissemens. Le General s'informa si ce Prince n'avoit besoin de rien pour

pour sa personne, & l'alla accompagner jusqu'au vaisseau. Ils se separerent là avec de grands témoignages d'estime & d'amitié reciproque. La flotte mit à la voile vers le milieu de Decembre, & arriva peu de jours aprés heureusement à Goa. Le Prince en partant de Colombo avoit renvoyé tout son monde, & n'avoit gardé avec lui que quatre personnes, savoir deux principaux Officiers & deux Valets. Le Comte d'Aveires Vice-Roy des Indes reçût le Prince parfaitement bien, & eut soin de lui faire donner une maison, & de lui fournir tout ce qui étoit necessaire; de sorte que tant que le Comte fut Vice-Roy, il eut soin qu'on eût pour ce Prince tous les égards imaginables. Le Prince de son côté n'en abusoit pas: il étoit sans cesse avec des Religieux, & il profita si bien de leurs entretiens, qu'il resolut de se faire Chrétien; mais cette conversion ne se fit, que lorsque D. Philippe Mascarenhas fut Vice-Roy des Indes, & ce nouveau Vice-Roy ne passa de Ceylan à Goa, qu'au mois de Mars de l'année 1645. Il fut ravi d'apprendre en arrivant les bonnes dispositions où étoit un Prince qu'il aimoit

moit & honoroit veritablement; il en donna avis au Roy D. Jean IV. & le pria de vouloir bien être Parrain de ce Prince, ce que D. Jean accepta avec plaisir. Il renvoya aussi tôt ordre à D. Philippe de Mascarenhas de tenir le Prince d'Uva en son nom, & le jour pris pour cette ceremonie, elle se fit avec un tres-grand concours de Prélats, de Prêtres, de Religieux, & de personnes de toute condition. Le Tribunal du Saint Office s'y trouva en corps, & lorsque tout le monde fut assemblé, le Prince fit un petit discours sur les raisons qu'il avoit eües d'embrasser la Religion Chrétienne, & témoigna qu'il connoissoit bien qu'il devoit rendre de trés-grandes graces à Dieu d'avoir dissipé ses tenebres, & de l'avoir éclairé des lumieres de la foy. Il fit un recit de ses malheurs, & de la conduite que Dieu avoit tenuë à son égard, il parut penetré de ses misericordes, puis prononça à haute voix sa profession de foy, & fut baptisé avec les quatre personnes de sa suite, qui l'avoient accompagné par tout. Il vécut encore plusieurs années dans tous les exercices d'une veritable pieté, & passa

de

de cette vie a une meilleure en 1654.

Le Roy de Candy apprit avec une joye incroyable que l'on avoit envoyé son frere à Goa, parce qu'il apprehendoit sur toutes choses que nous ne nous servissions de ce Prince pour luy faire la guerre. Dés qu'il l'eut chassé d'Uva, il se saisit de tous ses trésors & de ses revenus, défendit aux Officiers d'avoir aucune communication avec ce Prince. Il menagea extrêmement les Portugais tant que ce Prince fut en vie, parce qu'il craignoit toûjours qu'ils ne le fissent passer dans l'Isle de Ceylan avec des troupes ; mais dés qu'il fût mort, il ne garda plus de mesures, & leur fit tout le mal qu'il put, jusqu'à ce qu'il les eût tout-à-fait chassez & dépouillez de ce qu'ils avoient dans l'Isle de Ceylan.

CHA-

CHAPITRE XII.

Treize Navires Hollandois se presentent devant Colombo, & s'en retournent comme ils étoient venus.

LEs Hollandois parurent devant Colombo au mois de Janvier de l'année 1642. avec treize navires & trois mille cinq cens hommes de debarquement : ce qui nous obligea de rappeller incessamment toutes nos troupes que nous avions distribuées en trois camps differens, & d'abandonner le dedans des terres, pour nous venir opposer à un ennemi si puissant ; mais comme ils sçurent que nous avions huit cens bons hommes, sans compter les habitans qui en pouvoient fournir davantage, ils n'oserent tenter la descente, & se contenterent de nous inquieter pendant trente-cinq jours, paroissant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; ce qui nous obligeoit à nous tenir par tout sur nos gardes, & à faire sans

sans cesse marcher nos troupes. Enfin aprés nous avoir long-tems fatiguez, ils se retirerent sans avoir rien entrepris. Alors nous changeâmes la disposition de nos trois camps: nous cassâmes celui de Sofragan, & nous donnâmes une des Compagnies à Antonio Mascarenhas, de sorte qu'il avoit dix Compagnies de Portugais naturels, ce qui suffisoit pour couvrir & défendre les quatre Corlas & les sept Corlas. On envoya les quatre autres à Maturé, & on donna le commandement de ce camp à Antonio de la Motte Galvaon, qui se trouva par ce moyen avec 14. Compagnies de Portugais & des meilleures troupes de l'Isle. On fit marcher le *Dissava* de Sofragan à Ceita-Vaca forteresse assez importante pour le païs, que Maduné pere de Raja avoit fait bâtir de pierres de taille, & d'où il commandoit à tout le quartier qui s'étend jusqu'à Condegan. Lorsque D. Antonio Mascarenhas fut retourné à Manicavaré, il s'opposa aux courses que les *Dissavas* du Roy de Candy faisoient par ordre de leur maître, dans les Provinces des sept Corlas & des quatre Corlas. Cette guerre n'étoit pas bien violente, & ils ne vouloient que faire quelque

di-

diverſion : mais dés qu'ils ſçurent que nous étions en état de les repouſſer, & même de les attaquer, ils ſe retirerent à Candy ſans oſer nous attendre, & depuis ce tems-là tout ce canton demeura tres-tranquille & tres-ſoûmis.

Le Meſtre de camp general Antoine de la Motte Galvaon s'en alla avec ſes quatorze Compagnies & ſes Laſcarins camper tout prés de Gallé, & aprés avoir demeuré là quelque tems, ſans que l'ennemi oſât ſortir, nous nous rendimes maîtres de Corna-Corla, de Gravayas, de Balané, & nous retournâmes camper à Beligaon. Tous les jours nous allions nous mettre en embuſcade pour tâcher à ſurprendre quelques Hollandois, mais pas un n'oſoit paroître. Le Roy de Candy ſe contentoit de faire quelques courſes de tems en tems, ſeulement pour nous inquieter ; car dés que nous faiſions ſemblant d'aller à lui, il ſe retiroit au plus vîte. Nous paſſâmes ainſi le tems juſqu'au mois de Juin, & comme nôtre principal deſſein étoit d'empêcher que les Hollandois ne puſſent faire la recolte de la canelle, nous nous approchâmes encore plus prés de la forteresse : on ſe flattoit même qu'on en

pour-

pourroit former le siege, & on attendoit pour cela quelques vaisseaux de Goa, qui ne vinrent point. Nous demeurâmes campez à Acomerina qui n'est qu'à demie lieuë de Gallé, jusqu'à la fin de Fevrier de l'année 1643. empêchant que rien n'entrât dans la place ou n'en sortît, & nous ne vîmes ni flottes, ni vaisseaux de Goa.

Sur ces entrefaites il arriva un Commissaire de Batavia qui apporta la nouvelle que les Hollandois & nous, avions conclu une trêve pour dix ans, & pretendoit qu'à cause de cela nous étions obligez de lui ceder la Corla de Gallé, d'autant, disoit-il, que c'étoit une dependance sans quoy la garnison de Gallé ne pouvoit subsister. Le Capitaine General D. Philippe Mascarenhas luy representa que depuis sept mois nous tenions la place bloquée; que la garnison n'avoit pas un pouce de terre hors de la forteresse; que tout ce que l'on pourroit faire ce seroit de leur ceder tout ce qui seroit à la portée du canon autour de Gallé. Le Commissaire ne se contenta pas de cela, & crût qu'il obtiendroit davantage du Vice-Roy, & alla droit à Goa, où les treves & toute cessa-

cessation d'armes furent publiées. Alors nous nous retirâmes de Gallé & nôtre camp fut partagé en deux. Nous allâmes à Sofragan & nous remîmes sous l'obeïssance du Portugal tout ce qui nous avoit autrefois appartenu de ce côté-là. Cette conquête nous coûta plus de peine, que de sang, les marches étoient longues & les chemins tres-difficiles, neanmoins le Roy de Candy étoit à nos trousses & nous harceloit toutes les nuits, paroissant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, nous disant mille injures, apellant quelques-uns de nos Officiers par leur nom, & leur criant qu'ils n'avoient pas deux heures de vie; & avec tous ces discours il ne laissa pas de surprendre quelques soldats qu'il fit cruellement mourir, empalant les uns & hachant les autres par morceaux; ce qui nous empêchoit de nous écarter.

CHA-

CHAPITRE XIII.

La tréve est rompuë avec les Hollandois. Bataille de Curaça.

APrés que nous eûmes soumis tout le païs de Sofragan le Mestre de Camp general se retira avec dix Compagnies vers Maturé. Il laissa les quatre autres sous le commandement du *Dissava* pour retenir nos nouvelles conquêtes dans l'obeïssance. Avant que d'arriver à Maturé nous sejournâmes à Acumana, qui n'est qu'à trois lieuës de là, nous apprîmes en ce Camp que le Vice-Roy ayant sçû de quelle conséquence il étoit d'empêcher que les Hollandois ne s'établissent dans l'Isle de Ceylan, n'avoit pas voulu leur céder aucun pouce de terre autour de Gallé, & que Pierre Burel, qui étoit le Commissaire Hollandois, avoit laissé à Gallé toute l'Infanterie qu'il avoit sur ses quatre navires; de sorte que se croyant assez forts pour tenir la campagne, ils choisirent parmi leurs troupes 500. soldats & quelques Lascarins

qui

qui avoient pris parti avec eux, & ce petit détachement vint se poster a Beligaon lieu assez fort par sa situation : nous étions au contraire fort affoiblis, outre les quatre compagnies qui étoient restées à Sofragan nous avions beaucoup de soldats malades : neanmoins sur ces nouvelles nous partîmes d'Acumana, & vinmes avec toute la diligence possible à Maturé; dans la crainte que les ennemis ne se saisissent de ce poste, où nous avions laissé toutes nos provisions. Nous prîmes dans ce lieu tout ce qui nous étoit nécessaire, & nous nous avançâmes jusqu'à Curaça, qui étoit à trois lieuës de là, & à une distance égale de Beligaon. Le Mestre de Camp envoya ordre au *Dissava* qui étoit à Sofragan de venir le plus vîte qu'il pourroit, parce que les Hollandois étoient en Campagne & prêts à en venir aux mains avec nous. En effet le lendemain 4. de May 1643. comme nous étions à Curaça, quelques-uns de nos Lascarins nous donnerent avis que l'ennemy n'étoit qu'à un quart de lieuë, & que nous l'allions avoir sur les bras. Le Mestre de Camp fit marcher l'avant-garde qu'il avoit fortifiée, & donna or-

 dre

dre à celui qui la commandoit, de charger les ennemis par tout où il les rencontreroit. A peine eut-il marché qu'il vit les ennemis à la portée du canon: on s'aprocha de part & d'autre, & deux compagnies Portugaises soûtinrent seules pendant prés d'une demy-heure le feu des Hollandois; elles furent ensuite appuyées par deux autres, & celles-cy par un plus grand nombre, le combat dura depuis les huit heures du matin jusqu'à trois heures aprés midy, que le Commandant Hollandois nommé Jean Venderhat se retira avec un trés-petit nombre des siens, tous les autres ayant été tuez ou pris, & lui-même fort blessé. Nous ne perdîmes en cette occasion que vingt-cinq hommes qui demeurerent sur la place, & il y en eut soixante de blessez. Nous n'étions en tout dans cette armée que 243. Portugais, les autres étoient demeurez à Sofragan & à Maturé & autres lieux. On envoya nos blessez & les prisonniers à Colombo. Le Capitaine general ordonna qu'on les logeât chez les Bourgeois, afin qu'on en eût plus de soin, & ne voulut pas qu'aucun allât à l'Hôpital; il les alla ensuite visiter lui-même,

me, & selon qu'il savoit qu'ils s'étoient distinguez, il leur donnoit plus ou moins de loüanges; il leur témoignoit la satisfaction que le Roy auroit de leurs services, les exhortoit à prendre bon courage, les assurant qu'en continuant à servir comme ils avoient fait, ils ne seroient pas long-tems sans être recompensez, que lui-même en écriroit au Roy, & cependant il haussoit leurs payes & leurs appointemens, assignant aux uns 12. aux autres 15. & jusqu'à 20. Thomas.* Il accompagnoit ces liberalitez de paroles les plus honnêtes du monde, disant aux Officiers, qu'ils n'avoient pas de frere qui les aimât plus qu'il les aimoit, qu'il ne les laisseroit manquer de rien; de sorte que par ces soins & par cette conduite, le General gagnoit l'amitié de tous les Officiers & de tous les soldats, & il n'y en avoit pas un, qui dans l'occasion n'exposât sa vie pour le service du Roy.

Peu de jours aprés arriva le *Dissava* de Sofragan avec quatre Compagnies & quelques Milices; le General envoya

 aussi

* *Monnoye ainsi appellée, parce qu'elle porte l'image de Saint Thomas.*

aussi de Colombo quatre-vingt hommes de recruë, qui furent distribuez dans les Compagnies les plus foibles, & avec ce renfort nôtre camp se trouva aussi fort qu'il eût jamais été. Nous partîmes de Curaça, & sur l'avis qu'eût nôtre Mestre de camp, qu'un *Dissava* du Roy de Candy étoit dans la Province de Corna-Corla avec un corps de troupes, il nous fit marcher de ce côté-là, & cette marche fut tres-penible & tres-fatiguante; mais quelque diligence que nous pussions faire, il nous fut impossible de joindre ce *Dissava*; il s'étoit retiré au plus vîte, dés qu'il avoit sçu que nous l'allions chercher, & avoit abandonné toutes ses munitions, qui ne nous furent pas inutiles: aussi-tôt nous retournâmes sur nos pas, & allâmes camper à Comeriau, où nous étions lorsque la trêve fut publiée; nous demeurâmes là depuis la fin de May jusqu'aux fêtes de Noël, sans que les ennemis voulussent sortir. Mais le dix-septiéme de Decembre il leur arriva seize navires avec un secours de quatre mille cinq cens hommes. Nous crûmes qu'ils nous viendroient aussi-tôt attaquer, mais comme nous étions bien

re-

retranchez, & dans un lieu naturellement fort, ils se contenterent de nous reconnoître, & aprés plusieurs marches & contre-marches ils se camperent entre Colombo & nous; de sorte que nous ne pouvions plus recevoir de convoi. Cela fit prendre la resolution à nôtre Mestre de camp de decamper la nuit du vingt-sixiéme de Decembre, ce que nous fimes à tres-petit bruit, & nous fûmes quatre lieuës plus avant dans les terres à un village nommé *Mapoligana*, où nous apprîmes le jour suivant par nos Espions, que les Hollandois s'étoient rembarquez, dés qu'ils avoient sçû que nous-nous étions retirez. Nous quittâmes à l'heure même le camp où nous étions, & marchâmes par des chemins tres-difficiles, afin de nous approcher de la mer. Nous arrivâmes bien las & bien fatiguez à Bolitote: nous croyons nous y pouvoir reposer; quand nous apperçûmes les vaisseaux Hollandois qui faisoient route vers Colombo: nous eûmes en même tems ordre de nous avancer de ce côté-là, côtoyant toûjours l'armée navalle des ennemis, & marchant le long du bord de la mer, jusqu'à l'embou-

chure de la riviere de Paraturé, où nous fûmes arêtez pendant quelque tems. Les ennemis vinrent avec leurs chaloupes armées & pleines de Mousquetaires, faire feu sur nous, pour nous empêcher de passer. Nous détachâmes une Compagnie qui s'alla retrancher sur le bord de la mer, & empêcha les chaloupes d'avancer assez prés pour faire une descente, & ce détachement ayant soûtenu le feu des ennemis, pendant presque toute la journée, donna le loisir à nos troupes de passer la riviere. Le lendemain l'armée navalle parut devant Colombo lorsque nous y arrivâmes : le Gouverneur qui étoit informé de tout, avoit envoyé ordre à Antoine Mascarenhas de partir en toute diligence avec les troupes qu'il avoit à Manicavaré, & de venir à Negombo. Il y étoit déja, lorsque nous entrâmes à Colombo, & comme on ne doutoit pas que les ennemis ne voulussent descendre en ce lieu-là, qu'ils connoissoient, on fit encore marcher Antoine de la Motte Galvaon avec six Compagnies, & Pierre de Souza qui commandoit nôtre avaut-garde, de-

demeura avec les autres troupes prés du General, afin de pouvoir aller où il seroit necessaire.

CHAPITRE XIV.

Les Hollandois font une descente à Negombo, taillent en pieces les Portugais, & tuent les deux Mestres de camp generaux, Antoine Mascarenhas & Antoine de la Motte Galvaon.

LE troisiéme de Janvier de l'année 1644. l'armée navalle d'Hollande aborda à Negombo. Les Portugais avoient là seize Compagnies, qui faisoient en tout cinq cens hommes, commandez par Antoine Mascarenhas, & Antoine de la Motte Galvaon, qui étoient les deux meilleurs Officiers generaux qu'ils eussent. Le quatriéme de Janvier de tres-grand matin les Hollandois firent une descente à une demie lieuë au Nord de la forteresse, sans trouver aucune opposition : les deux Officiers generaux marcherent à eux a-

vec tout ce qu'il y avoit de troupes dans Negombo, & donnerent avis au Capitaine general de la resolution où ils étoient de perir, ou d'obliger l'ennemy à se rembarquer. Le Capitaine general non seulement approuva ce dessein, mais fit marcher aussi-tôt Pierre de Souza avec ses trois cens Portugais & quelques bourgeois. L'ennemy étoit déja rangé en bataille & formoit sept bataillons chacun de six cens hommes. Comme il falloit passer quelque defilez, ils marchoient tous sur une ligne à trente pas les uns des autres, & ne pouvoient dans le lieu le plus étendu opposer que deux bataillons à la fois. Antoine Mascarenhas & Antoine de la Motte Galvan attaquerent & enfoncerent chacun son bataillon; mais comme les soldats acharnez au combat aussi bien que les Officiers, ne songeoient qu'à poursuivre les ennemis, ils furent envelopez par les cinq bataillons suivans, qui les taillerent en pieces, en sorte qu'il ne se sauva pas un seul Portugais. Antoine Mascarenhas, qui vit que tout étoit perdu, se jetta au milieu des ennemis & se fit tuer. Les ennemis ne trouvant plus personne qui leur fist tête,

mar-

marcherent du même pas à la forteresse, où il n'étoit resté que quelque malades ou blessez, avec un Officier qui voulut leur fermer la porte & se defendre, mais dans le moment il fut percé de coups. Ainsi en moins de trois heures les Hollandois gagnerent une bataille & se virent maîtres de Negombo. Le combat avoit commencé à dix heures du matin; & les Hollandois étoient dans Negombo à une heure aprés midy. Pierre de Souza qui étoit parti dés les huit heures du matin de Colombo avec ses trois cens soldats & quelques compagnies de Bourgeois apprit cette triste & fâcheuse nouvelle à Pocinho, qui est à moitié chemin de Colombo à Negombo, il s'avança encore une demi-lieüe, pour voir s'il ne pourroit point ramasser quelque debris de l'armée Portugaise, mais il ne trouva que quelques Lascarins, qui ne luy apprenoient que des circonstances encore plus fâcheuses de la defaite des Portugais; il s'arrêta là quelque temps, incertain du party qu'il avoit à prendre, lorsqu'il reçeut ordre de retourner à Colombo le plus vîte

qu'il pourroit, ce qu'il fit, & nous arrivâmes à trois heures de nuit.

On ne peut exprimer la confusion & le desordre, qui étoit dans la ville. Comme le Mestre de Camp general Antoine de la Motte Galvaon y étoit marié, sa femme augmentoit l'alarme & l'épouvante par ses cris, chacun en pleurant un amy, un parent, craignoit en même temps pour soy même, & croyoit n'avoir pas plus de temps à vivre qu'il en falloit aux Hollandois pour venir de Negombo. Le Capitaine ne put trouver de meilleur moyen pour appaiser cette ville, que de s'habiller le plus magnifiquement qu'il pût, & d'envoyer dire à ceux qui pleuroient, qu'ils avoient tort, & qu'ils devoient se rejouir de ce qu'il y avoit eu dans leurs familles des personnes qui avoient eu l'honneur de sacrifier leur vie pour leur Roy, pour leur patrie, & qui plus est pour la Religion, en combattant contre des heretiques. Le Capitaine general avoit perdu dans cette occasion un frere qu'il aimoit tendrement, & on crût qu'on ne devoit pas s'affliger plus que luy. Ainsi on se consola, & on ne songea plus qu'à se fortifier contre

tre un ennemy victorieux & qui étoit ſi proche. Le Capitaine general donna ſes ordres pour ramaſſer tout ce qu'il y avoit de ſoldats Portugais dans l'Iſle. On en forma 16 Compagnies, qui faiſoient cinq cens quatre-vingts hommes, dont il donna le commandement à Jean Alvarés Brandan, qui avoit autrefois rempli cette place, & qui la devoit encore remplir juſqu'à ce que le Vice-Roy en eût pourvû quelqu'autre. On fit camper ces troupes prés de l'étang ſalé, au dehors de la ville, & on mit ſeulement trois Compagnies dans le Château de Betal, avec quelques Laſcarins qui nous étoient demeurez fidelles & que le Capitaine general acheva de gagner par ſes belles paroles & par l'argent qu'il leur donna. Car tout le reſte du pays s'étoit rangé, ſuivant ſa coûtume, du côté du plus fort, & nous avoit entierement abandonnez.

CHAPITRE XV.

Les Hollandois fortifient Negombo : se presentent devant Colombo. On envoye des Ambassadeurs au Roy de Candy, & on assiege Negombo.

LEs Hollandois ayant pris Negombo de la maniere que nous venons de dire, furent douze jours à le mettre en état de défense. Ils ruinerent les fortifications qu'eux mémes y avoient faites en 1640. & ne laisserent sur pied que quelques vieilles maisons. Ils éleverent aux quatre angles du quarré qu'ils vouloient fortifier, quatre bastions de terre, sur chacun desquels ils mirent huit piéces de canon de 8. 10. & 12. livres de balle. Ils fermerent le reste d'une espece de muraille de terre & de fascines, & lorsque tout cela fut achevé, ils vinrent le long de la mer camper à Matual, où ils pretendoient passer la riviere. Ils nous y trouverent en état de les empécher.

cher. Aussi-tôt ils firent avancer toutes les chaloupes avec quelques bâtimens jusqu'à l'entrée de la riviere, & y dresserent une batterie de canon avec laquelle ils esperoient de nous deloger. Le Capitaine general fit aussi venir du canon de la ville, élever des plates-formes, & en peu de tems nous eûmes dressé des batteries pour opposer aux leurs. Les Hollandois s'obstinerent pendant dix jours à ce poste, d'où ils pretendoient nous chasser : mais comme ils étoient à découvert ; que nôtre canon leur tuoit beaucoup de soldats ; qu'ils voyoient nôtre General partout, tous les postes bien garnis, les soldats & les habitans même, dans la resolution de se bien défendre : ils rembarquerent leur artillerie, & le 17. de Janvier de tres-grand matin ils remirent à la voile & retournerent à Negombo. Ils y debarquerent six cens hommes qui devoient demeurer là en garnison, ensuite ils continuerent leur route vers Batavia. Le Capitaine general voyant que nous étions delivrez de nos ennemis, paya les troupes & les fit marcher par les quatre Corlas. Nous croyons y trouver quelque Camp du Roy de Candy ;

mais

mais comme il s'étoit retiré, nous nous arrêtâmes jusqu'au mois d'Avril qu'on forma le siege de Negombo. Mais avant que de rien entreprendre, le Capitaine general envoya des Ambassadeurs au Roi de Candy, pour luy faire part de la resolution qu'il avoit prise d'assieger Negombo, & du desir qu'il avoit de faire une paix perpetuelle avec luy. Ils devoient luy representer, qu'il savoit bien qu'étant ligué avec les Hollandois il auroit de la peine à entrer en aucun traité avec la Couronne de Portugal, mais qu'il le prioit de considerer que les Portugais ne vouloient que se maintenir dans les terres que luy même leur avoit accordées. Ces remontrances étoient accompagnées d'un present magnifique, que le Roy ne fit nulle difficulté d'accepter, & quant aux propositions de paix, il repondit qu'il ne vouloit pas rompre avec les Hollandois qui ne luy en avoient donné aucun sujet, que nous n'ignorions pas que nos manieres hautes, fieres, injustes, violentes, & meprisantes, l'avoient obligé à avoir recours à eux, qu'ils l'avoient delivré de l'oppression, où nous le tenions, qu'il nous aimoit cependant encore,

core, & qu'il ne pouvoit oublier qu'il avoit été élevé parmi nous : qu'il ne favoit de bien & de mal, que ce que nous luy en avions appris ; mais que pour l'heure presente il ne voyoit point de remede à nos maux. Que l'on avoit conclu une trêve pour dix ans & que nous ne l'avions rejettée l'année precedente, que parceque nous ne voulions pas ceder le canton de Gallé. Que la guerre avoit continué depuis ce temps-là & que nous avions perdu Negombo & beaucoup de braves gens. Que l'on avoit renvoyé le point de la trêve à resoudre en Portugal, & que la resolution pourroit venir à la fin de l'année. Qu'il étoit persuadé qu'en attendant le Capitaine general ne se laisseroit pas surprendre, & qu'il luy importoit beaucoup de reprendre Negombo. Que pour luy faciliter cette entreprise, il lui promettoit de ne nous donner aucune inquietude, & que même il trouvoit bon que nous prissions sur ses terres les provisions dont nous aurions besoin. Qu'il estimoit la personne du Roy de Malvana, & qu'il seroit bien aise de lui faire plaisir. Il fit ensuite quelques presens à l'Ambassadeur, & le renvoya

voya avec cette reponse. Le Capitaine general qui ne souhaitoit autre chose, ne manqua pas au retour des Ambassadeurs d'envoyer ses ordres de tous côtez pour commencer le siege de Negombo. Ferdinand de Mendonça qui avoit été autrefois prisonnier à Uva, étoit arrivé à Colombo en qualité de Mestre de Camp general, & avoit amené avec lui quatre cens soldats, parmi lesquels il y avoit beaucoup de Fidalques. Le Capitaine general partit de Colombo avec ses troupes & fit en même temps avancer le Camp qui étoit à Manicavaré. De sorte que nous nous trouvâmes tous ensemble le 18. Avril à un lieu qu'on nomme *Paço dos Lagartos*, & le 19. nous arrivâmes devant Negombo. L'ennemi pour nous éloigner fit une decharge de toute son artillerie, ce qui n'empêcha pas que les Lascarins ne portassent la fascine; que nous ne travaillassions à nos batteries; & que nous ne fissions nos approches. De sorte qu'en six jours la tranchée fut ouverte, & nous dressâmes deux batteries, une de huit pieces de canon, & l'autre de quatre & deux fauconneaux. Le 25. il nous arriva un convoy de 950.

bou-

boulets & de 150. bombes; le Capitaine general fit dresser des mortiers avec lesquels on jettoit des cocos enduits de poix, d'étoupes & de bré, croyant tous qu'ils incommodoient fort les assiegez, parce que comme il n'y avoit pas de maisons pour loger toute la garnison, la plûpart des soldats étoient dans de mechantes hutes aisées à brûler. Mais tout cela ne fit pas grand effet: nous reçûmes bien d'autres dommages d'un petit fort que les ennemis avoient dressé dans une Isle que forme la riviere, & où ils avoient mis un Capitaine avec cinquante soldats & deux pieces d'artillerie qui nous batoient en flanc & nous tuoient beaucoup de monde. On jugea à propos de s'emparer de ce fort, & une nuit on fit passer deux compagnies de ce côté-là, & avec les troupes qui y étoient déja, on entra dans l'Isle & on emporta ce fort. Toute la garnison fut passée au fil de l'épée, & il ne s'en sauva que cinq hommes, qui se jetterent à la nage & se retirerent dans la ville. Nous connûmes alors que nos batteries étoient trop éloignées; on les approcha & on en dressa encore deux autres. Nôtre Mestre de

Camp

Camp general n'avoit, je croy, jamais vû de siege, cependant il se croyoit le plus grand General & le plus brave homme du monde, & s'étoit persuadé, qu'il n'y avoit point de Ville si forte, qu'il ne pût prendre lui seul. Et comme c'étoit l'homme du monde le plus vain, personne ne vouloit servir sous lui, chacun se plaignoit & murmuroit, & on ne parloit plus que de lever le siege. Le Capitaine general tint sur cela un Conseil de guerre, où l'on apella tous les Officiers. Il s'y touva entr'autres un Allemand qui avoit été attaché au Prince Edouard, & étoit venu chercher de l'employ aux Indes. Il écouta tous nos Officiers, & vit qu'ils avoient plus de bravoure, que de connoissance de la guerre, & que ce qu'ils savoient le moins, c'étoit la maniere de conduire un siege. Il prit la parole, & leur dit que les Portugais étoient tres-braves, & que peut-être ils n'avoient que trop de valeur mais qu'il les prioit de trouver bon qu'il leur dît, qu'il avoit vû plus de sieges qu'eux, & là dessus il leur fit voir toutes les fautes qu'ils avoient faites, & leur dit qu'il falloit s'approcher de plus prés, & élever quelques Cavaliers d'où leur mous-

mousqueterie commanderoit la garnison & l'obligeroit à se cacher, ce qu'elle ne pouvoit pas faire, ou amasser beaucoup de fascines au pied des murailles & y mettre le feu, qui consumeroit toute la place, & que si cela ne leur plaisoit pas, ils pourroient à la faveur de ces fascines faire leurs approches, & lorsqu'ils seroient logez au pied de la muraille, donner un assaut general. Peu de gens approuverent cet avis, parce qu'il étoit donné par un étranger, & quelques-uns même s'en étant offensez dirent, que la valeur des Portugais ne leur permettoit pas de prendre tant de precautions & d'user de tous ces stratagemes, mais que le lendemain sans autres preparatifs on donneroit un assaut general.

Les Hollandois furent aussi-tôt avertis de cette resolution par un Espion Chingulais qu'ils entretenoient dans nôtre armée; ainsi ils se preparerent tout le reste du jour & toute la nuit à nous bien recevoir. Nous devions donner dés le point du jour, & nous attendîmes jusqu'à onze heures pour commencer l'attaque; & comme nous étions au 25. de Juillet, & que les chaleurs étoient

toient excessives, nous souffrîmes extraordinairement. Dés que l'on eût donné le signal, chacun courut à son poste; les uns plantoient les échelles, les autres montoient par les breches que nôtre canon avoit faites, & en un moment nous entrâmes dans la place, où nous trouvâmes les ennemis bien retranchez, tous leurs postes garnis de bonne mousqueterie, force picques & force grenades dans les lieux où l'on pouvoit en avoir besoin; & pas un soldat ne paroissoit, tant les uns & les autres étoient bien couverts. De sorte que n'ayant rien à craindre ni de nôtre mousqueterie, ni de nôtre canon, ils nous choisissoient comme ils vouloient. Leur artillerie des bastions nous battoit en flanc, & dés que nous approchions de leurs retranchemens ils nous repoussoient à coup de piques & de mousquets. Nous demeurâmes ainsi exposez depuis onze heures du matin jusqu'à onze heures du soir, que nous fûmes contrains de nous retirer, aprés avoir perdu beaucoup de monde, sans avoir fait grand mal aux ennemis; le Mestre de Camp general Ferdinand de Mendonça, François de Mendonça frere du Comte

de

de Valdereis furent tuez avec un tres-grand nombre d'Officiers, & de neuf-cens cinquante hommes qui avoient été à cet assaut, il n'en revint que trois cens quatre vingt douze, les ennemis ne voulurent pas nous permettre d'enterrer nos morts, ils furent trois jours au pied des murailles, sans que pas un des nôtres osât en approcher. Nous levâmes le siege, & nous allâmes camper avec nôtre artillerie à Vaigampetim, qui est un village entre Negombo & Colombo. Nous nous y retranchâmes & y demeurâmes jusqu'au mois de Decembre.

CHAPITRE XVI.

On publie la Tréve entre les Portugais & les Hollandois. D. Philippe Mascarenhas est fait Vice-Roy des Indes, & Manuël Mascarenhas-Homen est nommé à sa place pour être Capitaine general de Ceylan.

A La fin de Decembre il arriva six navires de guerre Hollandois à Colombo, avec le general Jean Maatzuyker, qui apportoit un ordre du Roy D. Jean IV. de mettre ce General en possession de toutes les terres qui relevoient des forteresses, dont les Hollandois se trouveroient maîtres dans le temps que l'ordre du Roy de Portugal avoit été passé, & encore un an aprés. Il n'y avoit que neuf mois que cet ordre avoit été donné. Le même General apporta aussi les lettres du Roy qui nommoient D. Philippe Mascarenhas Vice-Roy des Indes à la place du Comte d'Aveires, &

Ma-

Manuël Mascarenhas-Homen Capitaine general de Ceylan. On ordonnoit aussi par d'autres lettres à Philippe Mascarenhas de se tenir prêt à partir; parce qu'à la premiere monçon, une armée navale de Goa le viendroit prendre, & ameneroit le nouveau Capitaine general.

On publia à Colombo la trêve pour huit ans seulement, d'autant qu'il s'en étoit déja écoulé deux depuis qu'elle avoit été signée pour dix ans. Le jour que cette publication se fit, il y eut de tres grandes rejoüissances à Colombo, & sur les vaisseaux Hollandois, ensuite on fit le partage des terres. Les Hollandois, eurent pour eux non seulement le Canton ou la Corla de Gallé, mais encore tout le païs qui est depuis la riviere d'Alicant jusqu'à Asgravayas, qui est une côte de vingt-six lieües & de plus de dix lieües avant dans les terres, ce qui comprend la Corla Corla & une partie des terres de Bitiagama, qui relevoit de Sofragan. De sorte que la Corla de Gallé que nous ne voulions pas donner deux ans auparavant, n'étoit pas la cinquiéme partie de ce que nous cedions à cette heure de ce côté-là; car du côté de Ne-

gombo

gombo nous leur abandonnions huit lieües de côte, depuis Vaigampetim juſqu'à Madampé, avec ſix lieües de païs dans les terres, ce qui faiſoit la meilleure partie des ſept Corlas. Toutes ces terres que nous cedions aux Hollandois étoient couvertes de bois de canelle. Un des principaux articles de la Trêve êtoit que nous ſerions amis des amis & ennemis des ennemis les uns des autres, ſuppoſé qu'ils vouluſſent y être compris. Les Hollandois firent notifier cette Trêve au Roi de Candi, afin de ſavoir s'il vouloit y être compris. Ce Prince repondit qu'il le vouloit bien, à condition qu'il n'auroit aucune communication avec nous, qu'il demeureroit ſur ſes terres, & nous ſur les nôtres, & que s'il arrivoit que quelques-uns de part ou d'autre, ſous quelque pretexte que ce fût cauſaſſent quelque dommage à l'un ou à l'autre parti, on les châtieroit ſelon que le cas le meriteroit & qu'il recevroit & garderoit religieuſement la Trêve à ces conditions, & il n'y manqua pas, de même qu'il n'avoit en aucune maniere manqué à la parole qu'il avoit donnée à nôtre Ambaſſadeur, lorſque nous avions été aſ-
ſieger

ſiéger Negombo. Les païſans qui avoient abandonné leurs terres autour de Gallé depuis que les Hollandois s'étoient rendus maîtres de cette forteresſe, avoient extremement ſouffert, & pluſieurs même étoient morts de faim. Mais depuis que la trêve fut publiée ils retournerent dans leurs villages & cultiverent leurs terres comme auparavant, les Hollandois ſe contentant d'entrer aux droits des Portugais.

Un des premiers ſoins du nouveau Vice-Roy aprés la publication de la tréve, fut d'envoyer chercher le corps d'Antoine Maſcarenhas ſon frere, que les Hollandois avoient eux mêmes mis dans un cercüeil fort propre. Ils le rendirent; & on le rapporta à Colombo, où Philippe Maſcarenhas l'alla recevoir à bord avec tous ſes gens en deüil, il le conduiſit aux Capucins, * où il lui fit faire un ſervice magnifique, & preſque dans le même temps & avec ſes habits de deüil il s'embarqua ſur la flote qui avoit amené Manuel Maſcarenhas-Homen, & arriva à Goa au mois de Mars de l'année 1645.

* *Ces Capucins ſont tres differens des Capucins François & reſſemblent plus aux Recolets.*

Les Hollandois se voyant paisibles possesseurs des terres que nous leur avions cedées, ne songerent plus qu'à y bien établir leur autorité: mais comme ils avoient quelques demêlez avec le Roy de Candy, plusieurs Chingulais de la dependance de Candy, refuserent de les reconnoitre & de leur obeïr. Ils firent marcher de ce côté-là trois cens cinquante hommes de la garnison de Negombo, & quelques Lascarins. Ce détachement se vint camper prés de nos frontieres dans les sept Corlas. Le Roy de Candy qui eut avis de ce mouvement, resolut de chasser les Hollandois de ce camp, & de les obliger à se renfermer dans leur forteresse, & fit semblant d'être fort irrité contre eux: il demanda passage sur nos terres, ce qu'on lui accorda un peu trop legerement, & avec de tres-grandes offres de services. Il traversa donc dans nos Provinces, & par tout où il passa on lui fit de tres-grands honneurs, suivant les ordres que le Capitaine general en avoit donnez; * il trouva les Hollandois tres-bien retranchez,

* *en Avril* 1645.

chez, & comme il ne vouloit rien hazarder, il ſe campa autour de leur camp, & empêcha que rien n'y entrât; de ſorte qu'il les affama bien-tôt & les obligea en douze jours à ſe rendre priſonniers de guerre, il les fit conduire à Candy & les diſtribua dans divers lieux de ſes Eſtats.

Lorſque le Gouverneur de Gallé ſçeut cette nouvelle, il envoya à Candy reclamer les priſonniers & faire de grandes plaintes. Celui qui alla de ſa part trouver le Roy de Candy lui repreſenta que les Hollandois n'étoient paſſez dans l'Iſle de Ceylan qu'à ſa priere; qu'ils avoient fidelement executé ce qu'ils lui avoient promis; qu'ils avoient mis les Portugais leurs ennemis communs hors d'état de lui pouvoir nuire, qu'ils avoient fait de grandes depenſes, & qu'aujourd'huy pour recompenſe des ſervices importans qu'ils venoient de rendre, il leur declaroit la guerre, ſans avoir jamais eu le moindre ſujet de ſe plaindre d'eux. Le Roi avoit eu deux veues en attaquant les Hollandois; la premiere de s'exempter de payer ce qu'il leur devoit; & la ſeconde d'aug-

menter la jalousie qu'il voyoit être entre les Hollandois & les Portugais ; il reüssit dans l'une & dans l'autre, & repondit à l'Envoyé des Hollandois, qu'il étoit tout prêt à rendre les prisonniers, ce que ni lui ni aucun de ses predecesseurs n'avoit jamais fait & qu'il n'étoit venu attaquer le camp des Hollandois, qu'afin de voir si aprés la tréve concluë nous lui donnerions passage sur nos terres, ce que nous lui avions accordé avec de grandes offres de services, qu'ainsi les Hollandois pouvoient voir quelle seureté il y avoit à traiter avec nous: qu'il nous connoissoit depuis long-temps & qu'il nous avoit toûjours trouvez fourbes & menteurs. Les Hollandois demeurerent extraordinairement surpris de ce discours du Roy, ils le remercierent de ce qu'il vouloit bien leur rendre les prisonniers qu'il avoit faits sur eux, & aussi-tôt ils donnerent ordre qu'on chassât des terres que nous leur avions cedées, tous les Portugais, qu'ils y laissoient vivre auparavant tranquillement, il n'y eut que ces pauvres miserables qui avoient tout leur bien autour de Gallé & de Negombo, qui souffrirent de l'apparence de guerre que le

Roy de Candy sembloit avoir voulu commencer, car ils furent tous reduits à la mendicité & perirent pour la plûpart de faim & de misere.

CHAPITRE XVII.

La Tréve continüe. Sedition. Le General Manüel Mascarenhas-Homen est pris & chassé.

L'Apparence de guerre, dont nous venons de parler ne dura pas longtemps, & la tréve fut continuée avec les Hollandois sans aucun trouble. Tant qu'elle dura, nous laissâmes nos troupes dans des camps en la maniere suivante. On fit camper à Manicavaré douze compagnies d'Infanterie, qui faisoient en tout quatre cens cinquante Portugais, un corps de Lascarins sous les ordres d'un Mestre de camp general, qui avoit avec lui un Sergent Major & un Dissava; on en établit un autre dans les terres de Sofragan de 5. compagnies Portugaises & de quelques Lascarins: ce camp étoit commandé par le

Dissava de la Province; le *Dissava* des ſept Corlas étoit au village de Lagoa avec deux Compagnies de Topazes, c'eſt-à-dire des gens du païs, nez à Colombo & Chrétiens, qui quoique Noirs, étoient tres-bons ſoldats, & quelques Laſcarins qu'il avoit levez dans ſa Province. Celui de Maturé étoit ſur la riviere d'Alicant avec les pauvres païſans que les Hollandois avoient chaſſez des terres de Gallé, & on les avoit diſtribuez en ſept, dix, ou douze Compagnies, & on leur donnoit la même paye qu'aux ſoldats. On entretenoit une Compagnie d'Infanterie avec un Capitaine à Calituré, & on fit à l'embouchure de la riviere de Calituré quelques magaſins pour le camp de Manicavaré, & on logea encore là une Compagnie d'Infanterie. Le Capitaine general ordonna qu'on leveroit trois Compagnies de huit cens hommes chacune, qui demeureroient toûjours en garniſon à Colombo; & au lieu qu'on envoyoit à Malvana les convaleſcens qui ſortoient des hôpitaux pour ſe retablir, on y entretint une Compagnie de ſoldats eſtropiez, ou hors d'âge de pouvoir ſervir.

Nous

Nous demeurâmes en cet état dans l'Isle de Ceylan depuis qu'on y eut publié la tréve, jusqu'au mois d'Octobre de l'année 1652. que le Gouverneur de Gallé envoya deux Hollandois à Colombo nous declarer la guerre : ces deux hommes purent aisément s'apercevoir que nous nous étions endormis pendant la tréve. Nous manquions generalement de toutes choses, & on ne put pas même trouver ni bougie, ni huile dans le lieu où ils furent logez. Le peuple s'en prit au Capitaine general, on commença à se défier de sa conduite, & enfin à avoir des soupçons qui lui étoient tout-à-fait injurieux. Il y avoit au contraire dans la Ville un Gentilhomme nommé Ruy-Lopés Coutinho qui étoit aimé & estimé de tout le monde ; les principaux Habitans eurent plusieurs conferences entre eux, & songerent à le faire Capitaine general à la place de Manüel Mascarenhas Homen. Ce qui acheva d'aigrir tout le monde contre ce dernier, fut un ordre qu'il donna que tous les camps eussent à se mettre en marche, & à se retirer vers la Ville, lorsqu'ils entendroient sept coups de canon : & comme il y

avoit des camps trop éloignez les uns des autres, il envoïa en même tems des Mousquetaires dans les bois, de distance en distance, pour repeter les signaux: on blâma toute cette conduite, on blâma ces ordres, comme tres-imprudens & tres-dangereux; on se plaignit qu'on envoyoit toutes les provisions au camp, pendant que la Ville demeuroit depourvûë de toutes choses, & comme on tenoit sur cela force assemblées secrettes, où l'on parloit tres-mal du Capitaine general, il échapa à Ruy-Lopés Coutinho de dire que le Gouverneur n'étoit nullement coupable des crimes qu'on lui imputoit; mais que c'étoit un levrier qui ne prendroit jamais de lievres. Ceci fut raporté aussi-tôt, & le même jour Ruy-Lopés Coutinho fut blessé de plusieurs coups par des soldats nouvellement arrivez de Goa, & laissé pour mort.

Les principaux Habitans au bruit de cet accident s'alarmerent, leurs soupçons se reveillerent, tous se crurent perdus, s'ils ne prevenoient le Capitaine general. Les principales forces des Portugais en Ceylan, consistoient dans les troupes qui étoient à Manicavaré. On

leur

leur écrivit tout ce que je viens de rapporter, & on les pria de considerer la necessité où l'on se trouvoit de deposer Manüel Mascarenhas-Homen. L'émotion passe de la ville au camp ; le reproche le plus fort que l'on faisoit au Capitaine general, étoit d'avoir vendu du grain aux Hollandois depuis que la guerre étoit declarée ; crime assûrement atroce, si le General en étoit coupable : mais je crois, que son plus grand crime étoit d'être lent & pesant, & que jamais il n'a manqué de fidelité.

Neanmoins les soldats n'eurent pas de peine à croire tout ce qu'on leur mandoit ; on ajoûtoit que dés le mois de Septembre il avoit sçu par des lettres du Vice-Roy, que la trêve finissoit, & que sûrement on alloit entrer en guerre avec les Hollandois ; que dés ce tems-là il avoit fait défenses de parler de guerre en aucune maniere, & avoit ordonné que chacun se tint à son poste, songeât uniquement à faire son devoir, & declaré que si quelqu'un ne le faisoit pas ; fût-il Officier, il le puniroit severement : mais selon toutes les apparences, il n'avoit donné ces ordres,

que pour empêcher que les Hollandois ne sçussent que nous étions informez de leurs mouvemens & de leurs desseins. Il avoit creé Mestre de camp general Lopés Barriga son gendre, homme actif & vigilant, mais qui n'étoit pas non plus au goût de tout le monde, & qu'on regardoit plûtôt comme l'espion & le ministre des passions du General, que comme un Mestre de camp. On avoit des lettres qui furent portées au camp par Gaspard & Antoine da Costa, tous deux freres & nez à Colombo, & ils étoient tres-capables de bien executer la commission qu'on leur donna; ils s'adresserent à deux vieux soldats, leurs amis particuliers, qu'ils connoissoient depuis long-tems pour hommes aussi discrets & aussi resolus qu'il y en eût dans le camp. Ils se chargerent d'informer leurs camarades de ce qui se passoit, & bien-tôt ils en eurent attiré cinquante dans le parti de la Ville. A deux jours de là ils sortirent du camp, faisant porter un Crucifix devant eux, & criant, *vive la Foy de Jesus-Christ*, *&* *perisse le mauvais Gouvernement*. A cette voix tous les soldats s'éveillent, courent aux armes, & se joignent: le Mes-

tre

tre de camp general paroît, & veut s'opposer à ce tumulte, mais ils le saisissent, le mettent dans le chemin de Colombo, & lui donnent du monde pour l'accompagner jusqu'à la ville, & ne lui firent aucun autre mal. Le lendemain ils lui envoyerent par un *Arache* tout ce qu'ils trouverent dans le camp, & qu'ils crurent lui pouvoir appartenir.

Ensuite ces soldats firent un conseil, qui étoit composé de douze soldats, y en ayant un par chaque Compagnie: l'on jugeoit en ce conseil de tous les demélez qui survenoient, & on y prenoit les résolutions convenables sur ce qu'on avoit à faire. On sçût que les Hollandois étoient retranchez à Angoratota, qu'ils y étoient au nombre de cent quarante hommes de la garnison de Gallé, avec une Compagnie de Bandanezes, & quatre cens Lascarins; qu'ils ravageoient & pilloient tout le païs. Gaspard Figueira alla avec quinze Compagnies à Angoratota, où il trouva les ennemis si bien retranchez, qu'il fallût les assieger en forme, & y conduire du canon: avant même que ce canon fût arrivé, ils nous tuerent quelque monde; mais aprés avoir essuyé quelques voléesde canon, ils se ren-

dirent à Gaspard Figueira, qui les mena prisonniers à Colombo. On apprit que le Roy de Candy étoit à Motapetim, & qu'il menaçoit de saccager toutes nos terres: on commanda Figueira, qui aprés quatre jours de marche, le joignit & le défit; la perte ne fut pas grande de part ni d'autre; parce que le Roy de Candy s'enfuit aussi-tôt. Ainsi les commencemens de cette guerre furent heureux, nos ennemis n'oserent plus paroître: on remit toutes sortes de munitions dans Colombo, & Figueira aprés avoir reduit beaucoup de pays sous l'obeïssance du Roy, alla camper à Anduné, lieu naturellement fort, & y demeura jusqu'au mois de May de l'année 1653.

CHAPITRE XVIII.

Francisco de Mello de Castro est fait Capitaine general de Ceylan. Il arrive à Colombo. Bataille de Tebuna.

LE Vice-Roy des Indes qui venoit d'être fait Comte d'Obidos, ayant appris ce qui s'étoit passé à Colombo, y envoya François de Mello de Castro pour y commander en qualité de Capitaine general, avec deux cens soldats; il arriva au mois de May de l'année 1653. & amena avec lui Alvare d'Ataide qui devoit servir sous suy de Mestre de Camp general, & qui en avoit même fait la fonction aprés la mort de Ferdinand de Mendonça tué, comme nous avons vû, au siege de Negombo. Le Capitaine general avant que de mettre pied à terre, fit publier de la part du Vice-Roy une amnistie pour tous ceux qui avoient eu part au soulevement de l'année derniere, & qui avoient arrêté le Capitaine general Manuël Mascarenhas-Ho-

Homen qu'ils retenoient encore prisonnier. Mais tous ceux qui se trouverent à Colombo declarerent, qu'ils ne vouloient point d'amnistie, qu'on n'en accordoit qu'à ceux qui avoient commis quelque crime, & que pour eux, bien loin d'avoir failli, ils croyoient avoir rendu un service important, & conservé l'Isle de Ceylan au Roy de Portugal, & ils demanderent acte de leur declaration.

Le nouveau Capitaine general ne fit aucun changement, & laissa chacun dans son poste, parce qu'il trouva que tous avoient trés-bien servi depuis la declaration de la guerre. Sur les quatre heures du soir nous prîmes la montagne, ce fut une des plus belles & des plus hardies actions qui fût faite dans toute cette guerre. Les ennemis s'étoient venus poster sur une éminence au delà de la riviere de Paraturé au nombre de 60. Carabiniers & de 300. Lascarins. Le Capitaine general jugeant bien que tant qu'ils demeureroient dans ce poste, ils nous incommoderoient extrémement, entreprit de les déloger. Nous étions superieurs en nombre, mais il falloit passer devant eux une riviere large & profonde,

de, & ils étoient bien retranchez: neanmoins nous les surprîmes, & crûmes que nous les allions déloger. Ils avoient avec eux une Compagnie de Bandanezes: ce sont des soldats de l'Isle de Banda, une des Molucques, qui sont d'une valeur extraordinaire, & les plus determinez qu'il y ait dans tout l'Orient: un neveu de Jean Mendés de Vasconcellos, de même nom que luy, passa une lance à travers du corps d'un Bandaneze, & comme il la voulut retirer, le Bandaneze empoigna d'une main la lance, qu'il s'enfonça encore plus avant, afin de joindre le Portugais, & de l'autre main lui planta son cry dans le côté avec tant de force, qu'il le perça de part en part, & en même tems ils tomberent morts l'un sur l'autre. Le combat commença sur les quatre heures du soir, & dura jusqu'à huit, mais ce ne fut proprement qu'une canonade, parce que les ennemis ne voulurent point sortir de leurs retranchemens. Nous demeurâmes ainsi un mois sans nous faire beaucoup de mal, jusqu'à ce que les ennemis prirent leur tems, passerent la riviere à leur tour, & vinrent où nous nous étions campez d'abord.

CHA-

CHAPITRE XIX.

De la Bataille de Caloumodra, & de la défaite du Roi de Candy.

LE 10. de Janvier de l'année 1654. les Hollandois passérent la riviere à une demie lieuë au dessus de nôtre camp, & nous les vîmes campez auprés de nous, & prêts à nous combattre, que nous les croyons encore de l'autre côté; nous songeâmes à nous retirer, & l'ennemi à nous suivre : mais enfin il falut faire de necessité vertu, & ne pouvant pas nous dispenser de nous battre, tous nos jeunes gens prirent la resolution de le faire, & nous en vinsmes aux mains de part & d'autre avec beaucoup de resolution. Les ennemis qui étoient en bon ordre, se croyoient déja seurs de la victoire, & il faut avoüer que nous eûmes bien de la peine à nous défendre. D. Alvare d'Ataide, que le Capitaine general avoit amené avec lui pour être Mestre de camp general, ne vouloit pas servir en cette qualité, & étoit demeuré

à

à Colombo auprés du Capitaine general qui étoit fort âgé, & Alvare d'Ataide se menageoit, dans l'esperance de lui succeder. Le Roi de Candy de concert avec les Hollandois, se jetta sur nos terres avec la plus grosse armée qu'il eût encore levée, il n'osa neanmoins nous attaquer. Le nom de Gaspard Figueira, qui avoit son camp sur les frontieres des sept & des quatre Corlas, luy étoit redoutable; il l'avoit battu en effet, toutes les fois qu'ils en étoient venus aux mains: Le Roy de Candy l'évita encore, & vint se mettre entre lui & Colombo. Figueira fut surpris de cette résolution des Chingulais, & ne douta point qu'ils ne fussent beaucoup plus forts qu'à l'ordinaire: neanmoins il falloit les chasser du lieu où ils étoient, autrement Colombo alloit être affamé: il savoit que tous les Chingulais aimoient le Roy de Candy, & nous haïssoient; qu'ainsi tous ceux qui relevoient de nous, prendroient son parti, & luy obéïroient avec plaisir. Cette consideration l'obligea à hazarder la bataille, dont, disoit-il, l'évenement est entre les mains de Dieu: mais si nous nous retirons, ce qui est tres-difficile,

nous

nous perdons nôtre reputation, & nos terres demeurent abandonnées au Roy de Candy, qui va porter la desolation par tout. Bien des gens n'approuvoient pas le parti que prenoit Gaspard Figueira; mais pas un n'osoit s'y opposer, parce que c'étoit un homme d'une fierté qui alloit jusqu'à la brutalité, qui avoit beaucoup de service, mais qui n'épargnoit personne: d'un autre côté il n'avoit rien à luy, il donnoit tout ce qu'il avoit à ceux qu'il connoissoit braves gens, mais s'il avoit des amis, il avoit aussi beaucoup d'ennemis.

L'armée que commandoit Gaspard Figueira, étoit de huit Compagnies de Portugais, qui faisoient deux cens quarante soldats; d'une Compagnie de Topazes ou Metifs, de 37. hommes; & de quatre cens Lascarins qui étoient sous les ordres du *Dissava* des quatre Corlas. C'étoit peu de monde, pour attaquer une armée aussi nombreuse que celle du Roy de Candy; neanmoins Figueira ayant fait prendre quelques provisions aux soldats sur les trois heures du soir, le lendemain il fit marcher sans communiquer son dessein à personne: mais dés les sept heures nos Lascarins se trouve-

rent

rent en presence de l'armée du Roy de Candy, & le combat commença. Figueira qui étoit un peu derriere fit doubler le pas, & passa avec sa troupe à l'avant-garde, il vit en faisant ce mouvement un grand corps de troupes ennemies, qu'il chargea sans leur donner le tems de se reconnoître, & se jettant le premier dans la mêlée, donna l'exemple à ses soldats d'en faire autant. Le feu des ennemis étoit d'abord tres-grand, mais nous les pressâmes si vigoureusement, & nous les joignîmes de si prés, que leurs mousquets leur devinrent inutiles: tous nos coups portoient, & les ennemis tomboient morts de tous côtez; de sorte que nos Lascarins rapporterent ce jour-là onze mille têtes, & firent seize cens prisonniers. Cette victoire fut la plus considerable que nous eussions encore remportée sur le Roy de Candy.

Dans le même tems les Hollandois vinrent avec tous leurs Lascarins, & neuf cens hommes de leurs propres troupes, mettre le siege devant Caliture. Trois navires & deux Sommaques fermerent l'entrée de la riviere, & leur aporterent 7. pieces de canon, il dresserent deux batteries. Ils avoient laissé dans la Pro-

vince de Reigan Corla 4000. Lascarins avec une Compagnie de carabiniers, où ils commirent de grands desordres : nous allâmes à eux, mais ils ne nous attendirent pas, ils se retirerent avec beaucoup de precipitation : nous tâchames alors de leur faire autant de mal qu'ils nous en avoient fait. Antoine de Souza Coutinho debarqua au Royaume de Jafanapatan avec des troupes; il venoit remplir la place de Gouverneur general; il donna avis de son arrivée, & manda qu'on lui envoyât quelques Compagnies d'Infanterie, & qu'elles se trouvassent à Aripo le 15. de Juin; elles ne manquerent pas de s'y rendre. Aussi-tôt le Capitaine general s'en vint à Colombo, & l'on paya les soldats, qui depuis un an & demi n'avoient reçû aucune paye, de quoi ils avoient beaucoup souffert, étans presque tout nuds, & manquant souvent des choses les plus necessaires à la vie.

CHA-

CHAPITRE XX.

Armée navalle des Hollandois. Ils assiegent Caliture, & le prennent. Ils battent les Portugais.

LE dernier de Septembre, le General Girald Holtot arriva à Gallé avec une puissante armée navalle, & beaucoup de troupes. La Compagnie Hollandoise des Indes Orientales lui avoit donné un pouvoir ample, pour faire tout ce qu'il jugeroit le plus avantageux dans l'Isle de Ceylan. Dés qu'il eut mis pied à terre, il s'informa de l'état dans lequel se trouvoient les affaires de la Compagnie, celles du Roy de Candy & les nôtres, & ayant sçu combien il importoit aux Hollandois de se rendre maîtres de Caliture, il vint renforcer le siege, qui étoit devant cette place. Les Portugais y avoient quatre cens soixante-dix soldats en garnison, qui se défendoient vaillamment. Les ennemis n'avoient pas encore beaucoup avan-

avancé, & leurs batteries faisoient peu d'éfet: mais lorsque le General fut arrivé, ils redoublerent leurs efforts, & nous presserent tellement, que nous fûmes obligez à capituler; nous convînmes de remettre la place, à condition que nous sortirions avec nos armes; mêche allumée, tambour battant, & enseignes déployées. Que nous passerions au camp des ennemis, où nous quitterions nos armes. Que nôtre commandant Antoine Mendez Aranha demeureroit prisonnier pendant un an à Gallé; mais que si nous reprenions Calituré, on le renvoyeroit aussi-tôt à Colombo, où il étoit marié, ou bien en tel lieu qu'il voudroit; il y eut neanmoins une difficulté sur laquelle on disputa long-tems: qui étoit, que la garnison promettroit de ne plus servir dans l'Isle, à quoi nous ne voulûmes pas consentir; enfin la capitulation fut signée, & nous sortîmes le quatorziéme d'Octobre 1655.

Le Capitaine general sçachant que les Hollandois étoient fort occupez au siege de Calituré, envoya ordre à Gaspard Figueira qui étoit à Motapalis, de le venir joindre avec ce qu'il avoit de

trou-

troupes; parce qu'il vouloit tenter de ſecourir la place. Gaſpard Figueira obéit aux ordres du General, & ſe mit en marche : en même tems on apprit qu'il venoit d'arriver ſept fluſtes de Goa, qui apportoient trois cens ſoldats qu'envoyoit le Comte de Sarzede, Vice-Roy des Indes. Le lendemain 16. Octobre Figueira continua ſa marche, & arriva à une petite hauteur où il s'arrêta : & ce fut là qu'il apprit par des gens du païs, que Caliture s'étoit rendu le dix-ſeptiéme. Figueira ne crut pas devoir retourner ſur ſes pas, & comme il n'avoit encore eû affaire qu'avec des Chingulais, qu'il les avoit toûjours battus ; il s'imaginoit que ſes troupes étoient invincibles. Le lendemain Dimanche il continua ſa marche, & ne fut pas longtems ſans rencontrer les Hollandois ; il les chargea comme il avoit coûtume de charger les Chingulais: mais les Hollandois ne s'étonnerent pas, & voyant bien que Figueira avoit plus de valeur que de conduite, & de ſcience de la guerre, ils le laiſſerent approcher, & s'ouvrant à droit & à gauche, firent une

de-

decharge de tout leur canon, qui étoit chargé à cartouche, & tuerent un grand nombre de Portugais & de Lascarins. Figueira crut qu'aprés cette premiere decharge, il ne devoit pas en craindre une seconde, & donna comme il avoit commencé; il essuya une seconde décharge de toute l'artillerie des Hollandois, qui lui tua encore plus de monde que n'avoit fait la premiere. Ce General ne sçavoit ce que c'étoit que de rallier des troupes, & de faire une retraite; ainsi ne sçachant où il en étoit, il s'enfuit comme il put à la faveur des bois, se sauva à Colombo, ayant perdu tout ce qu'il avoit de bonnes troupes, & de bons Officiers.

CHAPITRE XXI.

Siege de Colombo.

LE même jour les Hollandois se vinrent loger à *nuestra Senora d'ajuda*, qui n'étoit qu'à une portée de canon de la Ville. Le Capitaine general ramassa le peu de troupes qui s'étoit sauvé du dernier combat, & voyant que le bastion

tion de saint Jean étoit le plus exposé, & qu'il n'étoit point terrassé, il ordonna à tout le monde d'y porter des fascines & de la terre. On travailla cinq jours de suite à cet ouvrage; cependant les Hollandois s'étoient saisis des maisons qui étoient du côté de saint Thomas; & comme la mer s'étoit fort retirée, ils avoient fait une estacade, sur laquelle ils avoient dressé une batterie de trois pieces de canon: & ce fut de cette batterie qu'ils donnerent le signal pour commencer l'attaque. De nôtre côté nous nous étions preparés de nôtre mieux, & si les Hollandois s'approcherent avec fierté, nous les reçûmes de même. Antoine de Mello étoit dans la place d'armes avec cent soldats, pour aller où le besoin seroit le plus pressant; de sorte qu'ayant entendu le bruit qui se faisoit de ce côté-là, il y courut, & ayant coupé les ennemis qui s'étoient trop avancez, il en tua plus de trois mille; & si nos soldats avoient été plus aguerris, il ne se seroit pas sauvé un Hollandois: Nous perdîmes aussi beaucoup de monde, & sur tout grand nombre d'Officiers; & comme nôtre garnison n'étoit pas bien forte,

nous ne pûmes profiter de l'avantage que nous venions de remporter. Les ennemis continuerent leurs apppoches, ils dresserent des mortiers, & jetterent quantité de bombes dans la Ville ; ce qui nous incommoda extrêmement : enfin ils boucherent si bien le port, que nous ne pûmes plus avoir aucune communication par mer, & ils prirent toutes les barques que nous voulûmes faire sortir ; ou qui voulurent entrer, & les obligerent de se ranger sous leurs navires.

Comme nous ne pouvions empêcher les ennemis d'avancer leurs tranchées, & qu'ils s'étoient déja logez au pied du bastion de saint Jean, nous fîmes plusieurs coupures dans ce bastion, & un second ouvrage derriere, où nous mîmes deux pieces de canon. L'ennemi se trouvoit encore aussi prés d'un autre bastion, qui étoit du côté de Mapané ; mais comme ce lieu étoit fortifié à la moderne, il ne pretendoit pas nous attaquer par là, c'est pourquoi il y avoit moins de monde : nous-nous en apperçûmes, & nous fimes une sortie qui nous reüssit si bien, que nous-nous ouvrîmes un chemin pour aller à une forrêt

rêt qui étoit tout proche, & où nous coupâmes du bois dont nous avions besoin. Nous avions mené avec nous tous les esclaves qui étoient dans la Ville, & qui nous servirent utilement en cette occasion. Nous rentrâmes dans la Ville avec moins de peine, que nous n'en étions sortis, parce que l'ennemi qui n'avoit rien sçû de nôtre dessein, ne croyoit pas que nous dûssions revenir : mais aprés il fit des lignes de contrevallation autour de ce fort, & y mit assez de monde pour les garder. Une des plus grandes fautes que fit nôtre General, ce fut d'avoir permis au commencement du siege à tous les païsans des environs de se retirer dans la Ville, où ils ne nous servirent qu'à consumer nos provisions, & nous n'en avions pas beaucoup : de sorte qu'en peu de tems on se trouva réduit à une grande necessité. Pour remedier à ce mal on fit sortir toutes les bouches inutiles, & on mit à quatre differentes fois prés de deux mille personnes hors de la Ville. Les Hollandois ne voulurent pas les laisser passer, & les repousserent, nous ne voulumes pas non plus les recevoir; de sorte que tous ces pauvres miserables

perirent dans les fossez, sans que personne fût touché de leurs plaintes & de leurs cris. Il arriva même qu'une femme qui étoit demourée dans la Ville, & qui nourrissoit son petit enfant, voyant qu'elle n'avoit plus de lait, & qu'il alloit mourir, lui coupa la gorge, & le mangea: une femme de ses voisines la prit sur le fait, & en avertit le Gouverneur, qui ordonna qu'on la mît sur l'heure à la bouche d'un canon; mais les Religieux, & plusieurs des principaux Bourgeois representerent si bien quelle devoit avoir été la misere qui l'avoit portée à commettre une action si barbare, que le Gouverneur lui pardonna. Je n'aurois jamais fait, si je voulois raconter tout le détail de ce siege, dont les principales circonstances me sont déja échappées de la memoire; mais j'espere, que le P. Damien Vieira Jesuite, qui fit dans ce siege tout devoir de soldat, & de Capitaine, & qui se distingua plus que personne, nous en pourra donner une relation d'autant plus exacte, qu'il n'y a pas une action considerable, où il ne se soit trouvé des premiers.

CHA-

CHAPITRE XXII.

Reddition de Colombo.

LE dixiéme de May nous sortîmes de Colombo sur les trois heures aprés midi, au nombre de soixante-trois, qui étoit tout ce qui restoit de la garnison; tous les autres avoient été tuez, ou estropiez, & nous-mêmes nous n'avions que l'apparence d'hommes. Nous passâmes entre deux files de gens du païs, qui sembloient avoir quelque regret de nous voir partir. Nous laissâmes à la porte de la Ville quatre pieces de Canon, qui nous avoient été accordées par la Capitulation: mais comme nous n'avions ni boeufs, ni mulets, ni chevaux pour les conduire, nous laissâmes aussi nos armes à la chapelle de *nôtre Dame de la vie*, & nous allâmes saluër le General, qui nous reçût avec de grandes demonstrations de joye, en nous disant qu'il vouloit, avant qu'il fût plus tard, aller recevoir les Officiers generaux & voir passer les troupes. Nous lui repondimes, que pour le General, il pouvoit

l'aller

l'aller recevoir, mais qu'il voyoit devant lui tout ce qui étoit resté d'Officiers & de soldats dans la place. Il changea de couleur en entendant cette reponse, & s'entretint quelques tems avec les Officiers qui étoient auprés de lui.

Le Roy de Candy se trouva à ce siege avec quarante mille hommes. Il pretendoit que les Hollandois devoient lui remettre cette place, & même il envoya des gens pour signer la Capitulation en son nom, mais il ne put rien obtenir, & le 19. il donna une bataille qu'il gagna, & ne voulut plus entendre parler d'aucun traité, d'autant que pouvant, avec tant de monde qu'il avoit, tenir la campagne, il obligea les Hollandois à demeurer enfermez dans leurs places, & au contraire s'il fût entré en traité avec eux, il eût été forcé à leur laisser les terres que nous possedions en ce païs-là; de sorte que de part & d'autre ils se trouvérent engagez à une guerre continuelle, & à beaucoup de dépense, les Hollandois ne pouvant tirer que quelque peu de Canelle qui croît autour de leurs places, dont le Roy n'approche pas si aisément.

CHA-

CHAPITRE XXIII.

Les Hollandois prennent l'Isle de Manar, & ensuite la forteresse de Jafanapatan.

APrés la perte de Colombo nous-nous retirâmes tous dans l'Isle de Manar & à Jafanapatan, & nous songeâmes à nous y fortifier le mieux qu'il nous fut possible. Manüel Mascarenhas-Homen qui avoit été nommé Gouverneur des Indes aprés la mort du Comte de Sarzede qui en étoit Vice-Roy, avoit preparé un convoy de quelques petites barques, pour porter des provisions & quelques secours à Colombo; il en avoit donné la conduite à François de Seixas-Cabrera, qui ayant rencontré un navire Hollandois, fut obligé à relâcher à Titecorim, & à retourner à Goa. Le Gouverneur des Indes en envoya quelque tems aprés un autre, dont il donna le commandement à Manüel de Melho-Sampayo, avec la

qualité de Meſtre de Camp general : il nomma pour Capitaine general de Ceylan Antoine de Amaral y Menezes: cela ne plut pas aux Hollandois ; ils voyoient que nous étions encore à portée d'envoyer de plus grands ſecours dans l'Iſle de Ceylan, & qu'en nous joignant avec le Roy de Candy, qui ne les aimoit pas, nous ſerions toûjours en état de leur faire beaucoup de peine : ainſi ils reſolurent de nous chaſſer entierement de l'Iſle, & de nous en éloigner autant qu'ils pourroient. Ils nous vinrent attaquer d'abord à Titecorim, où ils trouverent Alvare da Sylva avec trois navires, ils en coulerent deux à fonds, & aprés nous avoir tué & bleſſé beaucoup de gens, ils nous obligerent à nous échoüer, & à nous brûler nous mêmes. Alvare da Sylva paſſa enſuite à Jafanapatan avec ceux de ſa troupe, qui voulurent l'y accompagner. Les Hollandois y aborderent auſſi-tôt, & ayant dreſſé trois batteries, ruinerent bientôt toutes nos défenſes. Neanmoins nous ne pouvions nous reſoudre à nous rendre, quoique les ennemis nous offriſſent des conditions tres-honorables, & qu'ils ſçuſſent la miſere où nous étions reduits.

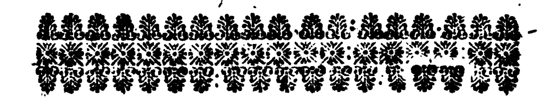
Nous

Nous nous défendîmes depuis le 20. de Mars jusqu'au vingt-quatriéme de Juin de l'année 1658. que nous sortîmes de la place au nombre de cent quarante hommes. Les Hollandois ne nous traiterent pas en cette occasion avec les mêmes égards, qu'ils avoient fait en d'autres; & il y eut un de leurs Officiers assez insolent, pour vouloir foüiller les femmes, sans avoir aucun égard pour celles que leur naissance devoit faire considerer plus que les autres, & il n'eut point de honte de violer les loix de la pudeur; ce qui nous fit plus de peine que la perte de nos amis, de nos biens, & que toutes les miseres que nous avions souffertes. On nous embarqua, & on nous transporta à Batavia, où l'on nous tint prisonniers assez long-temps: nous fûmes même trés-maltraitez dans le passage, & nôtre prison fut des plus dures. Les principaux qui se trouverent à ce dernier siege, furent Jean de Mello Sampayo Gouverneur du Royaume de Jafanapatan, Antonio Mendes Aranhas, Diego de Souza de Castro, Manüel de Saldanhe & Tavora, son cousin Manüel de Saldanhe, Dom Alvare da Sylva, Alvare Ruys Borallio, D. Gon-

çalho da Sylva, Jean Botado de Sexas, Lançarote de Sexas, Gaspard Figueira de Cerpe, Mathias Catarho Tresorier, Leonard de Oliveira, & plusieurs autres personnes dont les noms m'ont échapé, qui se distinguerent extraordinairement.



LIVRE



LIVRE III.

FAUTES QUE NOUS avons commises dans nos conquêtes des Indes.

CHAPITRE I.

Où l'on fait voir les fautes qu'on a faites dans la conquête des Indes.

CEYLAN a toûjours été regardé comme une de nos meilleures & plus importantes conquêtes, & celle que nous devions conserver avec plus de soin. Nous avons déja dit, que sans parler des Royaumes de Candy, d'Uva, de Jafanapatan, de Triquinimalé, de Batecalou, & des pays de Manar ou de Mantota, on comptoit dans les Etats de l'Empereur, qui sont échûs

au Roy de Portugal, vingt-un mille huit cens ſoixante-treize hameaux, ou villages, dont il y en a ſeize mille où il ne croît que de la canelle; & dans les autres il y vient du grain en abondance; de ſorte qu'on y peut ſemer, & faire la recolte trois ou quatre fois l'année. Le pays où vient la canelle, s'étend tout le long de la côte, depuis Chilaon, en coupant une partie du Royaume de Candy, & paſſant prés d'Uva, juſqu'à deux lieuës au delà du pagode de Tenevaré. L'on pourroit encore dans cette même étendue de terres, cüeillir beaucoup de poivre, ſi les peuples vouloient ſe donner la peine de le cultiver: mais comme ils ſont à leur aiſe, & pareſſeux, ils ne veulent pas prendre ce ſoin. Ils avoient autrefois la liberté entiere de cultiver la canelle, & d'en faire commerce comme ils l'entendoient, en payant ſeulement le quint de toute celle qu'ils cueilloient; mais Philippe IV. ne voulant pas ſe contenter de ce tribut, donna en 1626. une Declaration par laquelle il ordonna, que toute la canelle appartiendroit à ſon Domaine, & par cette

De-

Declaration, il se ruïna, & ruïna tout son peuple de Ceylan. On a tâché de rendre * celle de Coulaon, & des bois de Porca meilleure, mais aucune n'approche de celle de Ceylan ni pour le goût, ni pour l'odeur : de sorte que n'en pouvant tirer que de cette Isle, il auroit été aisé au Roi de l'avoir des Chingulais pour peu de chose, & de la vendre ensuite ce qu'il auroit voulu aux Etrangers, sans qu'il fût permis à personne, hors à ses Vassaux ou à ses Fermiers, d'en transporter. Il auroit pû par ce moyen en charger, non pas cent, mais mille & deux mille navires, & en tirer des richesses immenses : il pouvoit faire la même chose pour le poivre, pour les élephans, pour les pierreries ; & afin de ne pas surcharger ses peuples, il auroit employé

* *La Drogue qui vient de Coulaon, & de toute la côte de Malabar, que l'on nomme* canelle, *& dont les Portugais se sont servis depuis qu'ils ont perdu l'Isle de Ceylan, & auparavant, n'est point de canelle, mais ce que l'on appelle* cassia fistula ; *elle est plus blanche que la canelle : les Anglois la mêlent avec la canelle, & la vendent l'une pour l'autre ; mais les Connoisseurs la savent bien éplucher.*

ployé des Noirs à tirer les rubis, les ſaphirs, les topazes & les autres pierreries. On ne manquoit pas non plus dans cette Iſle de bois pour bâtir des navires, ni de tout ce qu'il faut pour les mettre en état de naviger. En un mot nous pouvions nous ſervir des propres forces de cette Iſle pour nous y maintenir & contre les propres habitans, & contre les étrangers, en menageant mieux que nous n'avons fait, les recompenſes & les châtimens: mais outre que nous n'avons jamais pû nous bien conduire dans cette Iſle; nous avions des Gouverneurs, qui ont fait là comme par tout ailleurs; ils ſe ſont uniquement informez combien leurs Predeceſſeurs avoient tiré de leur Gouvernement, afin d'en pouvoir tirer encore davantage; ils faiſoient conſiſter en cela toute leur habileté. Ils ne ſe mettoient nullement en peine ſi les fortifications & les garniſons étoient bien entretenuës, ſi les magazins étoient bien remplis, ſi les places ne deperiſſoient point. Jamais le Roy, ni les Miniſtres n'ont ſongé à ſe faire donner des Relations exactes de l'état, où chaque Gouverneur laiſſoit ſon Gouverne-

verne-

vernement; de ce qu'on y pouvoit faire, ou pour en augmenter le revenu, ou pour se fortifier; & nous avons toûjours demeuré dans une ignorance tres-grande de tout ce qui concernoit la plûpart de nos conquêtes. Autrement on auroit pû se conserver dans la plûpart, & sur tout dans l'Isle de Ceylan, de la maniere que nous-nous sommes conservez dans le Bresil & en Angole. Je sai par ma propre experience, qu'on n'informoit le Roy d'aucune chose; que ses meilleurs serviteurs étoient les plus mal recompensez; & que moi-même aprés avoir passé 18. ans dans les bois de Ceylan, allant presque nud & tout déchiré par les épines, & avoir encore demeuré en tout quarante ans dans les Indes, où j'allai dés l'an 1640. & n'en suis revenu qu'en 1680. par ordre de la Cour, je suis aussi riche, que lorsque je partis de Portugal. Je n'ai jamais pû comprendre la conduite que nous tinsmes à l'égard de nos conquêtes des Indes, lorsque le Roy D. Jean IV. fut monté sur le trône. Je veux croire qu'aprés une revolution si surprenante, on ne manqua pas d'occupations; que

ce fut ce qui nous obligea à faire la tréve avec les Hollandois, aprés qu'ils nous eurent pris Malaca, dans la Peninsule au delà du Gange, & Gallé dans l'Isle de Ceylan. Mais d'où vient que pendant cette tréve nous n'avons pas muni toutes nos autres places de tout ce qui étoit nécessaire pour nous défendre, & pour attaquer? d'où vient que connoissant de quelle importance il étoit pour nous de conserver Ceylan, nous ne previnsmes pas les Hollandois, lorsque le tems de la tréve étoit expiré, & ne reprîmes pas les deux seules places qu'ils avoient dans cette Isle? au contraire non seulement ils s'y maintinrent, ils prirent encore Caliture, Colombo, & à quelque tems de là l'Isle de Manar & Jafanapatan; & afin même que nous ne pussions pas les incommoder de la côte, ils se saisirent de Negapatan, de Ganor, de Cochim, & auroient pû avec la même facilité nous enlever toutes nos autres places, s'ils n'avoient pas été plus sages que nous, & s'ils n'avoient pas profité des fautes que nous avions faites dans nos premieres conquêtes des Indes, en occupant plus de pays que nous n'en pouvions gar-

garder. Neanmoins afin de nous affoiblir davantage, ils ont donné Meliapou, Cranganor, Coulaon, Cananor aux Rois du pays, & c'est des sujets de ces Rois, que nous achetons le peu de poivre que nous consumons aux Indes, & que nous apportons en Europe.

CHAPITRE II.

Amour du Roy de Candy pour les Portugais. Les Hollandois sont puissamment établis aux Indes. Noms des Capitaines generaux que les Portugais ont eus dans Ceylan.

DEpuis que je suis revenu en Portugal on m'a fait plusieurs questions sur les bruits qui se sont repandus des ligues & alliances que le Roy de Candy nous proposoit; ce qui m'a bien fait voir qu'on ne connoît pas encore jusqu'à quel point nous sommes abbatus aux Indes. Les Mores & les Arabes qui nous redoutoient autrefois, arment insolemment contre nous, pillent nos terres, & troublent impunément nôtre com-

commerce; pendant que d'un autre côté les Hollandois se rendent redoutables dans tout l'Orient.

Dés que ceux-cy se virent maîtres de Colombo, ils songerent à en faire une place reguliere. Ils abbatirent les anciennes fortifications, en firent de nouvelles à la moderne; mais qui enfermoient beaucoup moins de terrein. Ils bâtirent une bonne & forte citadelle sur la hauteur où étoit le Convent des Augustins, & éleverent trois forts sur autant d'éminences qui commandoient la ville. Ils creuserent autour de leurs nouvelles murailles un large & profond fossé qui se remplit de l'eau du lac voisin, & ce fossé va jusqu'à la mer; desorte que Colombo est aujourd'hui la place la plus reguliere qui soit dans les Indes. *

Il est vrai que le Roi de Candi nous aime & nous regrette, il ne trouve pas dans les Hollandois la politesse, l'honnêteté, la gravité, la generosité & les autres qualitez qui sont naturelles aux Por-

* *J'apprens que les terres s'éboulent de tous côtez, & que les Hollandois auroient mieux fait de fortifier Gallé.*

Portugais. Ce Prince avoit été élevé parmi nous, il avoit sucé nos manieres, pour ainsi dire, avec le lait, & s'il a eu quelques demêlez avec nos Capitaines generaux, ce n'a été que pour des affaires particulieres, qui n'ont jamais diminué l'estime qu'il avoit pour toute nôtre nation en general. Il l'a fait particulierement connoître depuis que nous avons été chassez de l'Isle de Ceylan; car plus de sept cens familles Portugaises se sont établies à Ruanela: non seulement le Roy de Candy leur a accordé de tres-grands privileges; mais il leur a permis de demeurer tous ensemble dans un quartier le plus fort & le plus beau de la ville, où ils ont libre exercice de la Religion Catholique & des Prêtres & des Religieux avec eux. Mais il n'y a pas d'apparence que nous puissions nous rétablir jamais dans cette Isle, & les Hollandois n'y auront jamais non plus le crédit, l'autorité & le pays que nous y avons eu pendant assez long-tems & sous quinze Capitaines generaux qui furent Pedro Lopés de Souza, Jerôme de Azevedo, François de Menezes, Manuël Mascarenhas-Homen, Nunho-Alvarés Perreira, Constantin de

de Sâ y Noronha, George d'Albuquerque, Constantin de Sâ y Noronha pour la seconde fois, D. George d'Almeida, Diego de Mello, Antoine Mascarenhas, Philippe Mascarenhas, Manuël Mascarenhas-Homen, François de Mello de Castro, Antoine de Souza-Coutinho sous qui nous perdimes Colombo. Nous avons eu de plus à Jafanapatan & à Manar Antoine d'Amaral y Menezes qui a été le seiziéme & le dernier Capitaine general.

F I N.